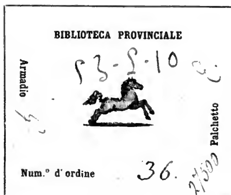

NAZIONALE
B. Prov.
COLL.
14
5
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI


BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine
36.

RECUEIL DE RAPPORTS

SUR

LES PROGRÈS DES LETTRES ET DES SCIENCES

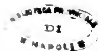
EN FRANCE.



PARIS.

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie,

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77.



RECUEIL DE RAPPORTS

SUR

LES PROGRÈS DES LETTRES ET DES SCIENCES EN FRANCE.

RAPPORTS

SUR

LES ÉTUDES HISTORIQUES,

PAR

MM. GEFFROY, ZELLER ET THIÉNOT.

PUBLICATION FAITE SOUS LES AUSPICES
DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.





PARIS.
IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE SON EXC. LE GARDE DES SCEAUX
A L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LXVII.

RAPPORTS

SUR

LES ÉTUDES HISTORIQUES.

HISTOIRE GÉNÉRALE.

ANTIQUITÉ.

Rien de plus difficile à délimiter que le vaste horizon du champ dans lequel nous devons énumérer les travaux accomplis, depuis un quart de siècle, par les savants français, pour ce qui concerne l'Histoire générale. Si, en effet, cette dénomination paraît s'appliquer seulement à ce qui intéresse le gouvernement des peuples, ce gouvernement se modifie suivant les aptitudes intellectuelles et morales des grandes familles humaines, et il appartient à ceux qui écrivent sur quelque point de l'Histoire générale de tenir un grand compte de la diversité de ces causes premières. Toutefois, l'examen dont il s'agit ici prenant sa place au milieu d'un ensemble où il rencontre ses divers compléments et ses meilleurs commentaires, le domaine particulier qui lui est propre, réduit d'ailleurs à ce qui concerne l'antiquité classique, a particulièrement pour limites celles de l'histoire politique proprement dite, telle qu'elle s'est traduite par l'influence ou par les institutions chez les peuples dont la vie,

perpétuée par des monuments écrits, a cessé par là même d'être inconsciente.

C'est à des sciences toutes spéciales, comme l'ethnographie, la philologie comparée et la haute archéologie, que revient l'honneur d'avoir, les premières, percé les ténèbres de l'antique Orient. Les trois grandes races des Touraniens, des Sémites et des Indo-Européens, ont été distinguées dans leur ensemble, mais sans qu'on pût encore nettement fixer la série des peuples se rattachant à chacune d'elles. La race touranienne n'est-elle pas celle que les plus anciens souvenirs de l'humanité aperçoivent répandue d'abord dans toute l'Asie? N'est-ce pas contre les Touraniens que lutte, à chacune de ses étapes, l'immigration ultérieure du peuple védique? N'est-ce pas de cette branche primitive que s'est détaché le vaste rameau des Scythes? La présence de l'élément scythique ou touranien, première couche longtemps subsistante, ne se retrouve-t-elle pas, sous les civilisations anciennes de l'Asie occidentale, par exemple, de manière à compliquer les problèmes et à rendre les recherches difficiles? Nos Basques, les Lapons, les Finnois, les Magyares de l'Europe moderne doivent-ils être considérés comme faisant partie de cette race primitive? — Le groupe plus compact des Sémites paraît comprendre, outre les Hébreux, à qui leur mission de dépositaires du monothéisme assigne une place à part, les Syriens et les Arabes, les Phéniciens et les Carthaginois, les Babyloniens et les Assyriens. — De la race indo-européenne, enfin, sont sorties et la civilisation de l'Inde antique et celle de presque tous les peuples de l'Europe.

Ces problèmes ethnographiques ont été examinés dans leur ensemble, principalement avec le secours de la philologie comparée. Pendant que M. Ad. Pictet, dans la Suisse française, restituait par ce moyen l'antique histoire des Aryâs[1], M. Renan se trouvait amené, en étudiant la grammaire des langues sémitiques, à signaler les

[1] *Les origines indo-européennes*, in-8°.

grands traits intellectuels et moraux de la race qui avait modelé ces langues à son image[1]. Se plaçant à un point de vue exclusivement scientifique et en dehors de toute tradition religieuse, il fait honneur à la race sémitique tout entière de s'être élevée tout d'abord jusqu'au monothéisme et d'avoir atteint, dès ses premiers jours, la notion de la divinité que les autres peuples devaient adopter à son exemple et sur la foi de sa prédication. A la race indo-européenne serait en partage « la recherche réfléchie, indépendante, sévère, courageuse, philosophique, en un mot, de la vérité. » A la race sémitique tout entière appartiendraient « ces intuitions fermes et sûres qui dégagèrent tout d'abord la divinité de ses voiles et, sans réflexion ni raisonnement, atteignirent la forme réfléchie la plus épurée que l'antiquité ait connue. » L'absence de toute culture philosophique, scientifique et esthétique, le manque de curiosité et d'esprit d'analyse caractériseraient les Sémites, dépourvus « de cette hauteur de spiritualisme que l'Inde et la Germanie ont seules connue, de ce sentiment de la mesure et de la parfaite beauté que la Grèce a légué aux nations néo-latines, de cette sensibilité délicate et profonde, trait dominant des peuples celtiques. » Si quelques branches de la famille sémitique, les Phéniciens, par exemple, tombent dans le polythéisme, il faut voir là, suivant l'auteur, « l'effet de migrations et d'influences étrangères qui les firent entrer dans les voies profondes de la civilisation, du commerce et de l'industrie. » De même, à l'en croire, « ce serait une erreur d'envisager Mahomet comme ayant fondé le monothéisme chez les Arabes. Le culte d'Allah suprême avait toujours été le fond de la religion de l'Arabie[2]. »

Plusieurs caractères ou plusieurs épisodes de la civilisation sé-

[1] *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, Paris, 1855, in-8°.

[2] Cf. *Journal asiatique*, premier semestre de 1859. M. E. Renan, par de *Nouvelles considérations sur le caractère général des peuples sémitiques, et en particulier sur leur tendance au monothéisme*, s'y est efforcé de répondre aux objections que son hypothèse avait soulevées.

mitique particulièrement étudiée ont été mis en vive lumière pendant la période qui nous occupe.

Les antiquités hébraïques, sur lesquelles on avait déjà un travail général dans le volume de M. Munk intitulé *Palestine*[1], sont devenues l'objet d'enquêtes spéciales, de courageux voyages et d'intéressants récits. M. Victor Guérin a visité la côte de la Palestine, et M. Lottin de Laval la presqu'île du Sinaï; M. Guillaume Rey, après une exploration du Haourân en 1857 et 1858, a consacré l'hiver de 1859 à une reconnaissance topographique de l'ancienne tribu de Juda et à la recherche des localités bibliques dans ce pays riche en grands souvenirs[2]. M. le comte de Vogüé, après avoir publié, il y a quelques années, les *Églises de la Terre-Sainte*, a donné, en même temps que des études sur l'architecture civile et religieuse en Syrie, un grand travail archéologique sur le *Temple de Jérusalem* (1864, in-folio). Enfin les divers travaux de M. de Saulcy: *Voyage autour de la mer Morte* (1853), *Histoire de l'art judaïque* (1858), *Voyage en Terre-Sainte* (1865), *Les derniers jours de Jérusalem* (1866), ont éclairé la topographie ou l'histoire du monde juif. Ce dernier volume, qui suit pas à pas le récit du siége de Jérusalem par l'historien Josèphe, a pour but de le commenter avec les lumières nouvelles résultant d'une exacte observation du terrain.

Les antiquités phéniciennes ont été l'objet d'un ample et savant examen. Vers la fin de mai 1860, M. Renan reçut de S. M. l'Empereur une mission pour aller explorer l'antique Phénicie. Les monuments et inscriptions recueillis soit par cette mission, soit par M. le comte de Vogüé dans l'île de Chypre, ont enrichi nos galeries du Louvre. L'ouvrage où M. Renan rend compte

[1] Faisant partie de la collection de l'*Univers pittoresque*, publiée par MM. Didot. Cette vaste collection historique justifie tout d'abord son titre par un grand nombre de représentations figurées, et contient plusieurs volumes qui, comme celui-ci, sont des œuvres originales.

[2] *Étude historique et topographique de la tribu de Juda*, par M. E. G. Rey. Paris, Arthus Bertrand, in-4°.

de son exploration[1], non achevé, ne donne encore que la campagne de fouilles exécutées dans la région d'Aradus, Antaradus et Tortose. Les découvertes d'autres savants en divers lieux visités jadis ou colonisés par les Phéniciens, comme les *Fouilles exécutées à Carthage par les soins et aux frais de M. Beulé* et l'*Inscription phénicienne de Marseille* publiée par M. l'abbé Bargès, enfin des mémoires comme celui de M. François Lenormant *sur la diffusion de l'alphabet phénicien dans l'ancien monde*, ont été, avec de tels voyages, autant de lumières nouvelles sur une civilisation qui a servi d'intermédiaire intelligent et singulièrement actif entre l'antique Orient et le monde classique.

Mais c'est surtout le double empire de Ninive et de Babylone qui est devenu un champ fécond de découvertes pour la science française. Au mois de décembre 1842, M. P. E. Botta, consul de France à Moussoul, commença des fouilles dans le monticule de Koyoundjek, situé au nord du village de Niniouah; cette vaste éminence lui paraissait artificielle et avait dû supporter jadis, pensait-il, le palais principal des rois d'Assyrie. Koyoundjek ne lui livra cependant encore que de nombreux fragments de bas-reliefs et d'inscriptions. C'est seulement au printemps de 1843 qu'ayant transporté ses ouvriers au village de Khorsabad, à 16 kilomètres au nord-est de Moussoul, près d'une petite rivière nommée Khausser, qui vient se jeter dans le Tigre en traversant l'antique enceinte de Ninive, il rencontra les premières grandes murailles couvertes de peintures et de bas-reliefs; il avait lieu de se croire désormais sur la voie de brillantes découvertes. Dès la fin de l'année suivante, l'exhumation du palais de Khorsabad, avec ses bas-reliefs chargés d'inscriptions cunéiformes, avec ses magnifiques taureaux à face humaine, était achevée. Transportés bientôt après à Paris, ces monuments inauguraient un nouveau musée dans nos galeries du Louvre.

[1] *Mission de Phénicie*, un volume in-4° de texte et un volume in-folio de planches. Imprimerie impériale; librairie de Michel Lévy.

La révolution de 1848 arrêta cependant les travaux; les archéologues anglais, mettant alors à profit les premières découvertes de M. Botta, explorèrent simultanément les principaux monticules qui s'élèvent aux environs de Moussoul, surtout ceux de Nimroud et de Koyoundjek. De belles sculptures et un très-grand nombre d'objets précieux y furent recueillis par M. Layard, M. Rawlinson, d'autres encore, et formèrent la riche galerie assyrienne du Musée Britannique. Mais, dès 1851, la France, qui avait donné la première impulsion, chargeait M. Place, consul à Moussoul, de reprendre les fouilles de M. Botta au monticule de Khorsabad. Ce fut le commencement d'une nouvelle série de découvertes dans ce qui restait à explorer du palais de Khorsabad et de ses multiples annexes; elles mirent au jour non-seulement de curieux morceaux d'architecture et de sculpture, mais un nombre très-considérable de petits objets, bijoux, cylindres gravés, etc. fort riches, grâce aux inscriptions cunéiformes dont ils étaient chargés, en renseignements de toute nature sur la religion, les mœurs et l'industrie des Assyriens.

A la même époque, une mission pareille avait été confiée à M. Fulgence Fresnel, assisté de M. Oppert et de M. Félix Thomas, architecte, pour aller opérer des fouilles en Babylonie[1]. Après quelques retards causés par l'état politique du pays, les tranchées commencèrent en juillet 1852 dans le tumulus du Kasr, à Hillah, sur le sol même de l'ancienne Babylone. Malheureusement le palais des rois babyloniens ne présente plus aujourd'hui qu'un amas confus de briques pulvérisées, et il en est de même pour la plupart des tertres voisins. En outre, tandis qu'à Ninive des masses énormes de terres alluviales, devenues compactes, permettent de creuser des galeries, ici, au contraire, un sol friable commande de travailler à ciel ouvert et de transporter des millions de mètres de

[1] *Expédition scientifique en Mésopotamie, exécutée par ordre du gouvernement français en 1851-54* par MM. F. Fresnel, F. Thomas et Jules Oppert, publiée par M. Jules Oppert. Paris, 1859-63, 2 volumes in-4°.

briques concassées. La mission de Babylonie put toutefois recueillir, outre un nombre important de données scientifiques, une grande quantité de bijoux, médailles, instruments, cylindres et terres cuites avec inscriptions; mais elle n'obtint pas les mêmes résultats éclatants qui avaient rendu célèbre la mission de Haute-Mésopotamie. Une mission anglaise fut aussi peu heureuse, vers le même temps, à Niffar et à Warkah, dans les mêmes régions à peu près que nos savants avaient explorées.

L'histoire générale, l'histoire politique proprement dite devait profiter tout d'abord des brillantes découvertes faites par M. Botta, puis par M. Place. Pour prendre un exemple, plusieurs des monuments assyriens nouvellement apportés à notre musée, indépendamment de leurs révélations sur un art antique jusqu'alors soupçonné à peine, portaient cette légende royale plus ou moins abrégée: « Sargon, roi grand, roi puissant, roi des rois du pays d'Assour. » Il s'agissait évidemment de ce roi Sargon qui nous était désigné précédemment par un seul texte d'Isaïe (c. xx), comme vainqueur de la Judée, de l'Égypte et de l'Éthiopie, et qu'on avait peine à identifier. Le voilà maintenant qui parlait lui-même dans les inscriptions de M. Botta: « J'ai bâti une ville portant mon nom; dans cette ville j'ai construit un palais pour moi-même, des temples pour les dieux avec des logements pour les prêtres, des casernes pour les soldats, des marchés pour les négociants et des maisons pour les domestiques. » Ces textes et bien d'autres ajoutaient de précieuses données à la chronologie assyrienne, soit en complétant des annales si incertaines jusqu'alors, soit en fixant désormais certaines étapes d'un art digne d'interpréter toute une grande civilisation et qui allait permettre d'ailleurs des comparaisons fécondes.

M. Botta, de concert avec M. Flandin, peintre, déjà connu par une mission en Perse et désigné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour prendre part à la nouvelle mission d'Assyrie, exposa, dans le grand ouvrage intitulé: *Le monument de Ninive*,

les résultats de ses fouilles[1]. M. Place, de son côté, publia les siens, assisté, pour les dessins et restaurations, par M. Félix Thomas, qui avait pris part aux deux expéditions d'Assyrie et de Babylonie. Les déchiffrements de textes et les discussions chronologiques auxquels les récentes découvertes pouvaient donner lieu ont été l'objet commun de nombreux mémoires ou livres tout spéciaux par MM. Oppert[2], de Saulcy[3], Ménant[4], de Gobineau[5], publiés à part ou insérés dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, dans la *Revue archéologique*, le *Journal asiatique*, etc.

Un autre domaine que, depuis le commencement du siècle, l'érudition française a fait presque sien, bien qu'elle y rencontre aussi les noms honorés de MM. Brugsch, Birch, Hincks, Goodwin, Lepsius, Bunsen, Wilkinson, Leemans, est l'égyptologie. Aux travaux de Champollion le jeune, Jomard, Letronne, Biot, Charles Lenormant, Lajard, Raoul Rochette, Nestor L'Hôte, Rosellini, ont succédé ceux de MM. de Rougé, Mariette, Devéria, Chabas et Prisse d'Avesnes. Persônne ne s'était rencontré, à la mort de Champollion, pour continuer vraiment l'œuvre du maître; sa doctrine même paraissait en danger d'être dénaturée : M. de Rougé, en 1847, renouvela l'égyptologie.

Ce n'est pas que quelques-uns des premiers problèmes relatifs à

[1] *Le monument de Ninive, découvert et décrit par M. Botta, mesuré et dessiné par M. Flandin; ouvrage publié par ordre du gouvernement.* Paris, 5 volumes in-folio, 1849-51.

[2] *Inscriptions des Sargonides; — Éléments de la grammaire assyrienne; — Histoire des empires de Chaldée et d'Assyrie d'après les monuments, depuis l'établissement des Sémites en Mésopotamie jusqu'aux Séleucides* (1865), etc. Ces divers travaux ont valu à leur auteur, en 1863, le prix de vingt mille francs, fondé par l'Empereur et décerné par l'Institut.

[3] *Recherches sur la chronologie des empires de Ninive, de Babylone et d'Ecbatane*, 1851.

[4] *Les inscriptions assyriennes des briques de Babylone*, Paris, 1859, in-8°; — *Les écritures cunéiformes*, Paris, 1860, in-8°; — *Éléments d'épigraphie assyrienne*, 2° édit. Paris, 1864, in-8°; — *Syllabaire assyrien*, formant le tome VII des *Mémoires des savants étrangers* (*Académie des Inscriptions*).

[5] *Lecture des textes cunéiformes*, in-8°. Didot.

l'antique Égypte ne restent encore fort obscurs. Celui qui se présente tout d'abord est de savoir quelle place ethnographique il faut assigner au peuple égyptien et à laquelle des grandes races que nous avons dites il convient de le rattacher. La réponse la plus précise à ce sujet, dans l'état actuel de nos connaissances, est probablement que l'étude comparative des formes de l'ancienne langue du peuple égyptien, les traditions des peuples qui l'avoisinaient, ses propres traditions religieuses, montrent en lui un rameau qui a été détaché de la branche syro-araméenne fort anciennement, tout près de la racine, et de manière à occuper bientôt une place intermédiaire presque à égale distance entre les Sémites et les Indo-Européens, garantie incontestable d'une physionomie très-distincte et d'une vive originalité. M. de Rougé a confirmé ces conclusions par de nouvelles preuves dans un récent mémoire intitulé: *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le ministre de l'Instruction publique.* Imprimerie impériale, 1866, in-4°.

Quelques obscurités et quelques lacunes qu'on ait à regretter encore, l'égyptologie a fait, pendant les vingt-cinq dernières années, à ne parler même que des travaux des savants français, des conquêtes assez considérables pour que ses principaux résultats, dépassant le domaine de la pure archéologie, de la pure linguistique, de la pure érudition, soient enregistrés au compte de l'histoire générale.

C'est principalement aux éclatantes découvertes de M. Mariette dans les nécropoles de l'Égypte que les derniers progrès sont dus. Ses fouilles commencèrent, en vertu d'une mission du gouvernement français, le 1er novembre 1850, à Sakkarah, près de l'ancienne Memphis. Dès le 25 du mois suivant, 141 sphinx étaient déblayés, qui formaient une allée magnifique conduisant dans l'antique nécropole du Sérapéum. Là étaient ensevelis les Apis morts, chacun avec les objets contemporains, stèles chargées de prières, statues, bijoux, que la piété des rois et des riches consacrait; car,

dans l'Apis mort ou Sérapis, le dieu Osiris s'incarnait. M. Mariette pénétra dans ces tombes, dont quelques-unes étaient fermées depuis quarante siècles, et presque chacune lui livra quelque information sur la civilisation ou la chronologie égyptienne. La première série de fouilles exécutées au Sérapéum fut interrompue par la guerre de Crimée. M. Mariette entreprit alors, aux frais du généreux et savant duc de Luynes, les fouilles du grand sphinx, qui amenèrent la découverte du temple d'Armachis. Enfin, à partir de 1858, le vice-roi d'Égypte, Saïd-Pacha, voulant organiser un service de conservation des antiquités nationales et en même temps créer un musée, confia, sur la désignation du gouvernement français, les soins de cette noble entreprise à M. Mariette. C'est ainsi que, depuis bientôt dix ans, M. Mariette entretient à la fois, aux frais du gouvernement égyptien, qui rend de la sorte un grand service à la science, plusieurs ateliers de fouilles sur divers points du territoire de l'Égypte. C'est ainsi que s'est créé, dans la même période, avec les seules découvertes dues à M. Mariette, le beau musée national de Boulaq; notre musée du Louvre a, de son côté, reçu tous les monuments découverts pendant la première mission accomplie par M. Mariette; quelques-uns datent d'une époque peut-être antérieure à la quatrième dynastie, celle qui a fait construire les grandes pyramides, c'est-à-dire qu'ils comptent plus de quarante siècles. Le *Scribe accroupi*, que l'Europe nous envie, est un don de M. Mariette. Le Musée possédait déjà les statues de *Sepa* et de *Nesa*, d'une égale antiquité. Entre autres nouveautés imprévues, de tels monuments nous révélaient un art égyptien libre, assez voisin de la nature, indépendant des traditions hiératiques qui devaient l'enchaîner plus tard.

Les innombrables inscriptions, les papyrus, les peintures des chambres sépulcrales, interprétés par MM. de Rougé, Mariette, Devéria, Chabas, nous instruisaient en même temps sur les doctrines et sur l'histoire de l'ancien peuple égyptien. Il n'est plus possible de croire que la multitude des divinités adorées en Égypte

eût complétement effacé des esprits la notion d'un être suprême : les textes précis tirés du *Rituel funéraire*, les hymnes, les prières gravées sur les cercueils, et que M. de Rougé a traduites, non pas seulement en des mémoires destinés au monde savant, mais aussi dans un petit livre destiné à populariser ces précieuses notions[1], nomment sans cesse le Dieu « un, immortel, incréé, immatériel, seul être vivant en vérité, qui a tout fait et n'a pas été fait, qui a créé le ciel et la terre, père des hommes, leur protecteur pendant la vie, leur juge après la mort. »

De combien de noms de rois jusqu'alors inconnus, mais désormais identifiés et classés, de combien de faits ignorés naguère ces documents nouveaux ont enrichi l'histoire égyptienne, il faudrait, pour le montrer, reprendre tout le détail de chacune des trente-quatre dynasties[2], et dépouiller un grand nombre de dissertations et de mémoires, outre quelques principaux livres. On trouvera du moins ce travail fort bien préparé par M. Félix Robiou dans son *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, et par M. Ernest Desjardins dans la *Revue d'architecture* de M. César Daly, tome XVIII, 1860. M. Mariette lui-même a exposé et commenté une partie de ses découvertes dans les publications dont les titres suivent : *Choix de monuments et de dessins découverts ou exécutés pendant le déblaiement du Sérapéum de Memphis*, Paris, 1856, in-4°; le *Sérapéum de Memphis*, Paris, 1857-60, in-folio; *Mémoire sur la mère d'Apis; Aperçu de l'histoire d'Égypte depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête musulmane*, Alexandrie, 1864, in-8°, et Paris, Dentu, 1867, in-8°; *Notice des monuments exposés dans les galeries du musée de Boulaq*, in-8° de 300 pages. M. Mariette prépare enfin sous ce titre : *Fouilles exécutées en Égypte de 1858 à 1867*, un ouvrage qui ne devra pas compter moins de douze gros volumes in-folio. — Il faut ajouter, nous le disions, aux livres publiés à part, un grand nombre de

[1] *Notice sommaire des monuments égyptiens exposés dans les galeries du musée du Louvre*, in-12.

[2] Vingt-six jusqu'à la conquête de l'Égypte par les Perses, en 527 avant J. C.

mémoires de MM. de Rougé, Mariette, etc. insérés dans le *Bulletin archéologique de l'Athenæum français*, la *Revue archéologique*, la *Revue critique d'histoire et de littérature*, etc.

La race indo-européenne a rempli de son rôle toute cette partie de la scène de l'histoire qui, grâce à des affinités prochaines, nous est le mieux connue. Elle n'a pas offert à la science contemporaine des problèmes moins importants que n'avaient fait les peuples chamites et sémites. Les recherches des linguistes ont d'abord distingué comme issues des antiques Aryâs, d'une part les familles indienne et persane, établies en Asie, d'autre part, les familles hellénique, italiote, celtique, germanique et slave, qui sont venues habiter l'Europe. Eugène Burnouf, philologue de génie, avait interprété, dans ses immortels travaux sur le Bouddhisme, l'ensemble des conceptions religieuses de l'Inde. M. Adolphe Regnier, son disciple immédiat, a étudié les procédés intellectuels qui ont présidé à l'établissement de la grammaire védique[1], pendant que M. Barthélemy Saint-Hilaire restituait l'histoire de la religion bouddhique[2]. L'ensemble de ces observations a mis en lumière l'intime communauté d'origine, de traditions, d'idées qui relie entre elles les diverses nations issues de cette même race.

A côté des peuples du sanscrit, les peuples du zend. La Perse, avant que les recherches modernes vinssent lui assigner sa place dans la série ethnographique, nous était déjà désignée d'un mot par Hérodote comme douée de cette ouverture d'esprit, de cette facilité d'assimilation qui caractérise, avant toute chose, la race indo-européenne considérée dans son ensemble : Ξεινικὰ δὲ νόμαια Πέρσαι προσίενται ἀνδρῶν μάλιστα, I, 135.

Dès le milieu du XVIII[e] siècle, c'était déjà un Français, Anquetil-

[1] *Études sur la grammaire védique. Prâtiçâkhya du Rig-Véda*, texte, traduction et commentaire perpétuel, 1857-1859, 3 volumes in-8°, Imprimerie impériale. — Cf. l'*Essai sur la formation des mots grecs*, du même auteur.

[2] *Le Bouddha et sa religion*, in-8°.

Duperron, qui faisait d'héroïques efforts pour pénétrer le mystère du zend et parvenir à donner une traduction de l'un des livres sacrés de Zoroastre, le Zend-Avesta. Une expédition allait partir vers l'Inde; n'ayant pu obtenir son passage sur un des navires, il s'engagea comme simple soldat, fut libéré avant le départ, et obtint, grâce à l'abbé Barthélemy, un secours d'argent fourni par le roi. Il partit de Lorient le 7 novembre 1754, resta dans Pondichéry jusqu'à ce qu'il eût appris le persan moderne, et se rendit ensuite à Chandernagor, avec l'espoir d'y apprendre le sanscrit. Les événements de la guerre entre les Français et les Anglais étant venus traverser ses desseins, il dut quitter Chandernagor et revenir à Pondichéry par une marche de cent jours au travers des plus grands dangers. Mais il avait, pendant ce voyage, visité toutes les pagodes et recueilli une foule d'informations. Il alla ensuite à Surate, où il retira de ses entretiens avec quelques prêtres parsis une connaissance assez étendue du zend et du pehlvi. Il rentra en France en 1762, avec 180 manuscrits et la traduction souhaitée.

A ces glorieux présages d'un autre temps a répondu de nos jours une plus entière conquête. Cet idiome des anciens Perses, devenu langue morte peut-être dès le règne de Darius I[er], Eugène Burnouf, par sa seule connaissance du sanscrit, l'a interprété et lui a rendu la vie; on se rappelle son *Commentaire sur le Yaçna*, sur lequel ce n'est pas ici le lieu d'insister. La tradition de ces belles études sur les langues orientales, ainsi doublement inaugurées, s'est continuée depuis Silvestre de Sacy et Quatremère jusqu'à nos jours.

Nous n'avons pas à énumérer les relations des voyageurs qui, comme M. Ferrier en 1845 et 1846, ont parcouru la Perse moderne; mais quelques années auparavant, en 1840 et 1841, MM. Eugène Flandin et Coste, attachés à l'ambassade de France dans ce pays, avaient été chargés d'y étudier tous les monuments qui subsistaient de l'antiquité. Leurs vues, dessins, copies d'inscriptions cunéiformes et pehlvies, etc. ont fourni la matière d'une vaste publication. MM. Coste et Flandin avaient visité les ruines de

Babylone et de Ctésiphon, d'Ecbatane et de Persépolis, et c'est parmi leurs planches qu'il faut aller chercher la meilleure représentation des ruines célèbres d'Istakhar, de Nakch-i-Roustam[1], etc.

Les problèmes chronologiques qui se rapportent à l'histoire des plus anciens peuples peuvent-ils, dans l'état actuel de la science, recevoir des solutions? Un laborieux écrivain l'a pensé. Sous le titre suivant : *Antiquité des races humaines; reconstitution de la chronologie et de l'histoire des peuples primitifs par l'examen des documents originaux et par l'astronomie* (Amyot, 1862, in-8° de 444 pages), M. G. Rodier a cru pouvoir remonter dans l'histoire d'Égypte jusqu'à l'an 14611, dans celle des Babyloniens jusqu'à l'an 4286, dans celle du groupe iranien jusqu'en 7048, dans celle des Indous jusqu'en 13901, etc. — M. Dreyss, plus réservé, a donné, dans sa *Chronologie universelle* (collection Hachette), un manuel utile et commode.

Le progrès et les heureuses découvertes des études orientales, de l'ethnographie, de la philologie comparée et de l'archéologie ne pouvaient manquer d'éclairer de lumières nouvelles beaucoup de points de l'histoire de l'antiquité classique. Tout d'abord il a été plus que jamais démontré que la Grèce et Rome furent les deux rameaux d'une même branche, issue de l'arbre indo-européen, d'où il suit que, plus l'on remonte dans les annales ou dans les souvenirs de cette double antiquité, soit à l'aide des textes, soit avec le seul secours de l'induction, mieux on doit retrouver les preuves d'une primitive et intime solidarité, l'analogie des con-

[1] *Voyage en Perse*, de MM. Eug. Flandin, peintre, et Pascal Coste, architecte, attachés à l'ambassade de France en Perse, entrepris par ordre de S. E. le ministre des affaires étrangères, d'après les instructions dressées par l'Institut, publié sous la direction d'une commission composée de MM. Burnouf, Lebas et Le Clerc; 3 volumes grand in-folio de 350 planches environ, avec un texte explicatif et une relation de voyage, formant un volume in-fol. et deux volumes in-8°.

ceptions religieuses, la parité des éléments d'institutions sociales, les traces d'une ancienne communauté, soit de traditions, soit même de langage. Un livre récent, sous ce titre synthétique et précis : *La cité antique*, a réuni en un seul tableau les traits épars de cette identité devenue incontestable.

L'enveloppe religieuse a été la plus ancienne pour les deux peuples, et c'est d'elle que se sont dégagés les autres développements. N'est-ce pas, en effet, le dieu de Delphes qui apparaît en Grèce comme le premier promoteur de toute civilisation, premier législateur, premier constructeur de temples et de routes, premier protecteur du commerce et de l'industrie, de la navigation et des colonies lointaines? Le Romain n'est pas moins dépendant de sa religion primitive. La religion se montre chez l'un et l'autre peuple à titre de premier lien; les rites de la sépulture et la construction des tombeaux, tels qu'ils ont persisté ici et là, démontrent l'antique ressemblance des croyances sur la mort et sur les honneurs dus aux morts. Le culte du feu sacré, ἑστία, et celui de la Vesta romaine attestent l'antiquité d'une pareille et commune croyance. Enfin le culte des ancêtres, désigné dans les deux civilisations par une expression toute semblable, se transmet d'un côté et de l'autre par les mains de chaque père de famille. La religion du foyer, qui réunit les vivants et ceux qui ne sont plus, groupe la famille autour du père, seul capable d'accomplir les sacrifices.

L'institution du mariage intervient comme immédiatement nécessaire et avec un caractère non moins religieux : il s'agit, en effet, d'enlever la jeune fille à l'autel qu'elle adorait et de l'introduire vers un autel nouveau, double circonstance qui rend nécessaire une double cérémonie religieuse. La religion du foyer et des ancêtres fonde la famille antique pour cette vie et pour l'autre; c'est un devoir religieux d'en assurer la perpétuité : une famille qui disparaît, c'est un autel qui s'éteint. Le droit de propriété repose sur la même indestructible base. Le sol sur lequel le foyer s'allume devient un sol sacré; il en est ainsi pour le champ voisin

de cet autel où les ancêtres reposent. La maison est bâtie dans l'enceinte que la religion consacre; les bornes des champs sont des Termes sacrés. Religion domestique, famille, propriété, trois solides fondements sur lesquels les sociétés grecques et italiotes reposent dès l'âge le plus ancien. Il est facile de comprendre comment la puissance paternelle, le droit de succession des mâles, toute la constitution du *γένος* et de la *gens* devront découler de ces principes.

Les premières institutions civiles et politiques suivront aussi d'elles-mêmes, selon une constante analogie. Le cercle de l'idée religieuse s'agrandissant peu à peu, plusieurs familles s'unissent pour un culte supérieur au culte de chacune d'elles et forment ce que les Grecs appellent une *phratrie*, ce que les Romains nomment une *curie;* plusieurs de ces nouvelles associations se groupent à leur tour, en élevant pour ce nouveau groupe un autel dont l'enceinte est encore plus compréhensive, et l'on a ce que les Grecs appellent *τριττύς*, ce que les Romains appellent *tribus.* Plusieurs tribus s'agrégent et forment ainsi la *cité.* Sur la cité grecque et sur la cité romaine plane également l'influence suprême de la religion. Il y a la religion particulière à la ville, qui se montre dans le culte du fondateur et se traduit par les repas publics, les fêtes et les formules du calendrier, la lustration et le cens, les rituels et annales, etc. Droit public et droit civil, droit des gens et droit de la guerre, tout est dicté par cette religion. Quiconque ne participe pas aux formules sacrées ne se fera qu'à peine rendre justice; quiconque ne participe pas au culte de la cité est réputé étranger, c'est-à-dire ennemi, *hostis.*

Mêmes institutions primordiales, mêmes évolutions ultérieures. Dès le VIIe siècle avant Jésus-Christ (c'est en Grèce le temps qui précède Solon, et à Rome le milieu de la période royale), on voit l'ancienne organisation sociale ici et là discutée : elle ne se soutient plus désormais que par un mélange plus ou moins habile de résistance et de concessions. La raison en est que les antiques croyances

qui lui servaient de bases sont elles-mêmes affaiblies. C'est aussi que toute une classe d'hommes, flottant entre l'esclavage et la participation aux droits de la cité, souffrent de l'organisation primitive, ont intérêt à la détruire et lui font la guerre sans relâche. Ils s'appellent clients et plébéiens à Rome, thètes, pénestes, mothaces, ὑπομείονες, chez les Grecs. Une première et vaste période a vu à la tête du gouvernement des cités les rois, magistrats religieux avant d'être chefs politiques. Bientôt les chefs de famille, jaloux de ces rois, les ont attaqués et leur ont enlevé le pouvoir politique et civil; la puissance religieuse leur a été conservée seule, par là même affaiblie. Telle a été la révolution qui s'est définitivement accomplie à Athènes lors de la mort de Codrus, alors que les Eupatrides ont substitué à l'ancienne royauté ce qu'ils appelaient l'archontat, et à Rome vers la fin du VI[e] siècle avant Jésus-Christ. Une seconde période vient ensuite, pendant laquelle, soit chez les Grecs, soit chez les Romains, l'aristocratie gouverne; mais une révolution nouvelle est imminente, révolution annoncée dès le temps de la royauté, alors que cette royauté cherchait d'utiles alliances contre ses propres ennemis. La plèbe a grandi et conquis des forces; le droit d'aînesse ayant disparu peu à peu, la *gens* romaine, le γένος hellénique se sont démembrés. Avec Solon, le droit de propriété est devenu accessible à tous, et les familles des classes inférieures se sont affranchies de l'autorité des familles eupatrides. Le roi Servius Tullius a inauguré dans Rome cette révolution. Plus tard, en 509, la réaction aristocratique ne détruit qu'en partie son œuvre, que les progrès du tribunat reprennent à nouveau. La querelle des deux ordres devient longue et sanglante, mais elle amène enfin le partage des dignités et la divulgation même des formules religieuses, signes non douteux de la victoire plébéienne. Les familles plébéiennes ont grandi en silence, dans la souffrance et le travail. Plusieurs se sont enrichies, autour desquelles viennent se grouper les autres. Cette multitude qui, pendant des siècles, était restée en dehors de l'association religieuse et

civile, se fait à elle-même un culte et des autels; puis, renversant les barrières qu'on lui oppose, elle pénètre dans la cité, où elle deviendra maîtresse. Tout un cycle de changements dans le droit privé et dans les maximes politiques suit cet avénement de la démocratie, telle que les anciens l'ont connue; ce sont autant de progrès dans les voies de la morale et de la justice universelles.

En regard de cette synthèse, dont nous n'avons reproduit, d'après l'important volume de M. Fustel de Coulanges, que les principaux traits, s'offrent les voies longtemps parallèles, mais différentes, que la Grèce et Rome, chacune avec sa physionomie particulière, ont suivies. La civilisation grecque est la fleur même du génie occidental; elle en est la charmante jeunesse, tandis que la civilisation romaine en est la virilité. Tout un monde allait grandir dans la péninsule hellénique, chez qui l'importance du développement intellectuel, dans la quadruple sphère religieuse, philosophique, esthétique et littéraire, devait primer celle du développement purement politique.

Pour ce qui est des traditions ou des conceptions religieuses de l'ancienne Grèce, on ne s'étonnera pas si nous disons que l'étude critique en est seulement ébauchée : la raison en est que le progrès de cette sorte d'études est solidaire de celui des sciences orientales. M. Guigniaut, par ses commentaires et additions à la *Symbolique* de Creuzer, et M. Lajard, par ses *Recherches sur le culte, les symboles, les attributs et les monuments figurés de Vénus en Orient et en Occident* (1848), avaient frayé la voie. M. Maury, dans son *Histoire des religions de l'ancienne Grèce* (1857) et dans ses *Croyances et légendes de l'antiquité* (1863); M. Bréal, dans son étude sur *Hercule et Cacus;* M. Louis Mesnard, dans ses deux ouvrages intitulés : *La morale avant les philosophes* et *Du Polythéisme hellénique*, y ont obtenu les premiers résultats.

Le tableau des développements successifs de la philosophie est une page principale sans laquelle on ne saurait rendre un compte exact et entier des plus belles époques de la vie politique et sociale

du monde grec. Avec l'admirable essor de la primitive Ionie, cette Grèce anticipée, les hardies conceptions des écoles d'Asie Mineure s'éveillent et se formulent. Une seconde période est marquée par les législateurs et les philosophes italiques, un Zaleucus, un Charondas, un Pythagore, un Xénophane d'Élée; ce dernier surtout, rompant avec les traditions des écoles ioniennes, qui prenaient pour point de départ les données de l'expérience, assigne pour base première à sa philosophie l'idée d'un être suprême nécessaire, éternel et absolu, conception qui contribue beaucoup au caractère de majesté dont cette période toute dorienne de la Grande-Grèce, contemporaine de la Rome royale, est singulièrement empreinte. La grande époque attique vient après, et, pendant ses derniers jours, la pensée grecque, avec Socrate et Platon, atteint les dernières hauteurs. Il faut que l'esprit grec se soit donné carrière dans tous les ordres de la pensée; il faut que l'hellénisme soit devenu, au temps d'Alexandre, capable de se répandre de toutes parts, avant qu'Aristote entreprenne l'immense tâche de résumer les résultats acquis et jette les fondements de toutes les sciences. Plus tard, le stoïcisme et l'épicuréisme sont appelés à exercer une profonde influence sur les destinées réunies de la Grèce et de Rome, et les théories alexandrines, réunissant aux systèmes helléniques certains traits des doctrines orientales, commencent d'opérer cette vaste fusion qui a aidé au triomphe et à la propagation du christianisme. Par les travaux de M. Cousin, de M. Jouffroy, de M. Adolphe Garnier, de M. Saisset, par ceux de MM. Ravaisson, Jules Simon, Barthélemy Saint-Hilaire, Vacherot, Charles Lévêque, Paul Janet, Matter, Denis, Berger, Henri Martin (de Rennes), l'étude de la philosophie ancienne est devenue, à certains égards, domaine particulièrement français.

Une meilleure connaissance, une intelligence plus entière de l'art grec était due à une époque telle que la nôtre, animée d'une curiosité sérieuse, armée d'une critique savante et point exclusive. — Dès le commencement du siècle, les statues d'Égine achetées

par le roi Louis de Bavière, les marbres enlevés par lord Elgin et commentés par Haydon, la Vénus de Milo acquise par le gouvernement français, avaient commencé d'initier le goût général aux révélations qui devaient suivre. La délivrance de la Grèce nous rendit l'accès du sol sacré où tant de trésors étaient enfouis, et, chaque fois qu'on l'interrogea par des fouilles intelligentes, il livra des morceaux de sculpture empreints d'un caractère de beauté sévère, avec lequel nous n'étions pas familiers. Il devint bientôt manifeste qu'on avait jusque-là, sur la foi de Vitruve, entièrement méconnu l'ancien art hellénique. Tout un âge de sculpture et d'architecture grecque antérieur à Phidias nous fut révélé. On comprit que les temples de Pæstum et d'Agrigente, les métopes de Sélinonte et les marbres d'Égine, loin d'être des accidents isolés, formaient une série continue et comme une chaîne dont le Parthénon était le plus magnifique anneau. On cessa d'apercevoir l'art grec à travers l'art romain; l'originalité et la majesté d'une première époque hellénique apparurent. Croit-on que cet essor nouveau n'intéressât pas l'histoire générale de l'ancienne Grèce, au double point de vue de son développement littéraire et même politique? Qu'on se demande d'une part si nous ne comprenons pas mieux que nos devanciers la poésie de Pindare et le théâtre d'Eschyle. Racine lui-même médit d'Eschyle et de Sophocle, et Voltaire maltraite étrangement Pindare. Nous, au contraire, nous ne sommes plus tentés de méconnaître le lyrisme austère et tout religieux de ces grands poëtes, en présence de l'admirable commentaire que nous ont apporté les beautés analogues de l'art grec primitif; nous commençons à saisir dans son ensemble l'œuvre majestueuse de l'antique génie dorien, soucieux du grave et bel équilibre commandé par l'Apollon delphien lui-même. De plus, ce même génie dorien a inspiré toute une première époque de l'histoire hellénique. La législation de Lycurgue et la domination spartiate sur le reste de la Grèce portent le cachet de cette aspiration vers le *κόσμος*, vers la *σωφροσύνη ἔμφρων*, vers la *καρτερία*, qui a été une

des sources vives d'une civilisation si glorieuse. M. Villemain, dans ses *Essais sur le génie de Pindare et sur la poésie lyrique*, et M. Vitet, dans ses *Études sur l'histoire de l'art*[1], ont mis les premiers en lumière, par des voies diverses, la thèse que nous venons d'indiquer. D'autres livres ont achevé de démontrer quelle solidarité unit entre elles les phases diverses de l'art antique et celles du développement politique et social; c'est de la sorte un double intérêt, à la fois général et tout spécial, qui doit faire citer ici l'*Acropole* de M. Beulé, son ouvrage sur les *Monnaies d'Athènes*, ses études sur l'*Histoire de la sculpture avant Phidias;* un volume de M. Émile Gebhart, qui, sous le titre de *Praxitèle*[2], suit parallèlement la double voie de l'art et du génie grecs depuis l'époque de Périclès jusqu'à celle d'Alexandre; une dissertation de M. Bazin, *De la condition des artistes dans l'antiquité*, etc.

L'histoire des littératures n'est pas d'un moindre intérêt pour l'histoire générale. Les poëmes d'Hésiode et d'Homère reproduisent l'image vivante des temps primitifs, et la poésie dramatique à son tour est d'ordinaire le reflet des idées et des mœurs contemporaines. Chacun des trois grands poëtes tragiques de la Grèce correspond à une phase particulière, soit de l'époque périclćenne, soit même de l'art hellénique. Aussi M. Patin, en faisant œuvre de critique littéraire dans ses *Études sur les tragiques grecs*, a-t-il en même temps fait œuvre d'historien. Eschyle, Sophocle, Euripide ne nous apparaissent plus dans son livre comme des génies isolés; ils font partie de tout un grand siècle dont ils nous offrent les différents aspects. Il y a encore du prêtre dans le vieil Eschyle. Né à Éleusis, d'une ancienne famille en possession de fonctions reli-

[1] Première série, *Antiquité* (*Pindare et l'art grec*), un vol. in-12. Paris, 1864, Michel Lévy.

[2] *Praxitèle. Essai sur l'histoire de l'art et du génie grecs depuis l'époque de Périclès jusqu'à celle d'Alexandre, ouvrage publié sous les auspices de S. Exc. M. Duruy, ministre de l'instruction publique*, 1864, in-8°. — Du même auteur : *Essai sur la poésie de la nature chez les anciens*, 1860, in-8°.

gieuses, il a été élevé dans le temple; aussi a-t-il sans cesse présente à la pensée l'inexorable puissance des dieux qui s'appesantit fatalement sur l'homme. Comment l'âme humaine sortirait-elle victorieuse de cette lutte inégale? Son Oreste, obsédé, n'a de refuge que dans le délire. Toutefois, si c'était là l'unique inspiration du poëte, il n'aurait pas sans doute dépassé les limites de la poésie lyrique. Mais il y a dans Eschyle, outre le prêtre, le patriote; il a combattu, ainsi que ses deux frères, dans la guerre contre les Perses. Son patriotisme n'est pas purement athénien; il est hellénique. Autant de traits qui nous révèlent une première et grande époque, non encore affranchie d'une antique influence sacerdotale, mais qui a vu cependant l'héroïque combat de la Grèce contre la barbarie de l'Orient. — Sophocle, de trente ans plus jeune, est fils d'un armurier que la guerre vient d'enrichir. Il est né dans le bourg de Colone, au milieu de l'Attique, à l'ombre des oliviers sacrés. Du haut de ses collines, il a vu se développer la ville démocratique du Pirée. A l'âge de quinze ans, sa fortune et sa beauté l'ont fait choisir pour conduire la danse sacrée en l'honneur de la victoire tout athénienne de Salamine; aussi son patriotisme sera-t-il tout athénien. Nul plus bel hommage au climat et au sol de l'Attique que le célèbre chœur d'*Œdipe à Colone*. Sophocle a vu naître la belle époque péricléenne et il a grandi avec elle. Citoyen zélé, chargé de missions diplomatiques ou militaires, il a été selon le cœur de Périclès. Son patriotisme local se trahit jusque dans le choix de ses héros : on voit qu'il préfère ceux qui ont été les amis d'Athènes; les autres, il les néglige ou les maltraite. S'il admet encore l'antique tradition, il montrera du moins la conscience de l'homme réagissant contre la fatalité ou contre l'exclusive domination des dieux. La passion luttant avec l'intelligence, l'une et l'autre en un libre essor, voilà un de ses fréquents moyens pour exciter l'émotion dramatique. Dans cette lutte digne de toutes nos sympathies, puisqu'elle est après tout notre histoire psychologique et morale, il sait conserver un équilibre qui sauvegarde la liberté hu-

maine, et c'est de là que vient l'incomparable sérénité de son théâtre. Sophocle est le sincère témoin du plus beau moment dans le grand siècle de la Grèce. — L'art d'Euripide, plein de charmes encore, offre des ombres savantes qui décèlent une troisième phase. Il continue d'accepter les traditions légendaires, mais surtout pour ce qu'elles offrent de séduisant à son imagination et comme des cadres où ses compositions dramatiques puissent aisément trouver place. Il a d'ailleurs peu d'illusions et reproche sans façon aux dieux de l'antique Olympe leurs nombreux méfaits sur la terre. Ses personnages reflètent les idées et les caractères de son temps, et reproduisent, en leur langage souvent sentencieux, un fidèle écho du progrès philosophique. Tous trois, Eschyle, Sophocle, Euripide, par cela même qu'ils ont été de grands poëtes, ont eu en commun avec leur siècle de principaux traits, que leur physionomie, soigneusement étudiée et comprise, a montrés en une éclatante lumière. Un même idéal a inspiré Eschyle, Pindare et toute la grande époque de l'art dorien; l'art de Sophocle, celui de Phidias et les théories de Platon s'approchent d'un même type de beauté intellectuelle et morale; l'art d'Euripide, enfin, comme celui de Scopas, de Parrhasius, de Zeuxis et de Timanthe, visant au pathétique et à l'expression sensible, ouvre une autre voie qui, chez un peuple moins richement doué, fût devenue très-promptement périlleuse[1]. C'est ce qui ressort d'une lecture attentive de l'ouvrage de M. Patin sur les tragiques grecs; c'est ce que M. Gebhart a mis en relief par des traits précis dans le livre que nous citions tout à l'heure.

La comédie, qui emprunte sa matière principale, de propos délibéré ou même à son insu, aux idées, aux mœurs, au spectacle de son temps, occupe aussi parmi les sources de l'histoire générale une place importante. M. Artaud, étudiant Épicharme et Aristophane[2],

[1] V. *Praxitèle*, etc. par M. Émile Gebhart, p. 183.

[2] Artaud, *Fragments pour servir à l'histoire de la comédie antique*, Paris, 1863.

MM. Guillaume Guizot et Benoit, interprétant Ménandre[1], ont eu cette constante préoccupation de montrer dans la comédie, outre le portrait de l'homme moral, tel qu'il est dans tous les temps, la peinture quelquefois involontaire d'une certaine époque. Une telle recherche était particulièrement intéressante au sujet des pièces de Ménandre imitées par les poëtes latins, car c'était une occasion naturelle d'étudier ce curieux mélange d'idées et de mœurs auquel la conquête de la Grèce par les Romains donna lieu, et qui exerça une si grande influence sur le développement de la civilisation générale. Cette étude, MM. Guillaume Guizot et Benoit l'ont faite dans le plus grand détail et de manière, ce semble, à épuiser le sujet.

Il nous faudrait citer, si nous comprenions expressément dans le cercle de ce compte rendu tous les ouvrages qui se rapportent à l'histoire de la littérature grecque, un trop grand nombre de livres; nul toutefois ne saurait nous être indifférent au point de vue de l'histoire générale; quelques-uns l'intéressent de fort près. Telles sont les études de M. Havet sur Isocrate, de M. Jules Girard sur Thucydide et sur Lysias, de M. Chassang sur le roman chez les anciens, considéré dans ses rapports avec l'histoire : l'imagination grecque, comme on pense, réclame en un tel sujet la part principale; tels sont les *Mémoires de littérature ancienne* de M. Egger (1862) et ses *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie* (1863); les dissertations de M. Rossignol sur les artistes homériques (1861), sur les métaux dans l'antiquité (1862), sur divers sujets de l'histoire des anciens artistes (1862); les diverses études de M. Henri Martin, de Rennes, sur les sciences dans le monde antique, et l'*Histoire de la littérature grecque*, par M. Alexis Pierron. — L'*Examen critique des dynasties égyptiennes*, par M. Brunet de Presle, ouvrage dont la première partie a été publiée en 1850, traite principalement des historiens grecs de l'Égypte. — Enfin, le *Cours d'études*

[1] Ces deux ouvrages sur Ménandre ont été couronnés par l'Institut en 1854.

historiques, professé jadis au Collége de France par le vénérable Daunou, et publié en vingt volumes de 1842 à 1849, avec une *Vie* de l'auteur par M. Alph. Taillandier (2[e] édition, 1847), donne aussi sur les historiens grecs beaucoup d'excellents chapitres dont la doctrine générale n'a pas vieilli.

Suivre la brillante civilisation grecque dans ses divers développements religieux, philosophique, esthétique et littéraire, pouvait sembler œuvre plus facile et, à certains égards, plus séduisante que l'étude exacte et complète de son développement purement politique. Ce n'est pas que le génie hellénique n'ait montré, dans cette nouvelle carrière, un très-bel essor. Les Grecs ont été les premiers à revendiquer, au nom de la civilisation occidentale, à peine encore détachée de l'Orient, l'indépendance individuelle et nationale. Ils ont enseigné au monde, par la lutte héroïque contre les Perses, ce que c'est qu'une nation. A la suite de cette lutte, la démocratie athénienne s'est élevée à un rare degré de prospérité et de gloire; on ne saurait donc affirmer qu'un tel peuple fût dénué du sens politique. Il faut bien reconnaître cependant que l'étroitesse de leur esprit de cité a montré les Hellènes bien inférieurs aux Romains pour ce qui concerne le vaste gouvernement des peuples. L'active et subtile intelligence de la nation grecque a bien pu devenir féconde en combinaisons et en conceptions politiques, mais elle a manqué de cette forte aptitude pratique qui fonde les solides dominations et les grands empires. D'ailleurs, nous n'avons, pour nous aider à comprendre, à apprécier quelques-unes des plus importantes institutions de l'ancienne Grèce, que des textes fort éloignés par leurs dates des époques auxquelles ils se rapportent. Il faut tenir compte aussi, et c'est une autre source de difficultés, des nombreuses variétés du développement hellénique, qui ne s'est jamais plié sous quelque unité puissante. Autre est l'antique civilisation achéenne du temps d'Homère; autre le génie ionien, prompt à la colonisation sur tous les rivages; autre le majestueux génie dorien; autre le génie de la période purement

attique. A cette variété d'inspirations correspondait la singulière variété des régions, du sol et même du climat : chacune des vallées de l'ancienne Grèce était un berceau, une patrie.

Parcourir à nouveau ces différentes contrées avec les ressources aujourd'hui offertes à l'antiquaire et à l'érudit, interroger les ruines, déchiffrer les inscriptions, relever la topographie, commenter, en un mot, les textes anciens par l'étude approfondie des lieux et par la comparaison avec tous les autres témoignages du passé, telles sont, avec les exigences de la critique moderne, les indispensables conditions qui s'imposent aux futurs historiens de l'ancienne Grèce, et telle a été l'œuvre multiple entreprise depuis vingt ans par notre École française d'Athènes.

Par les membres de cette école, presque toutes les îles qui environnent la péninsule, ainsi que la plupart des provinces du Péloponèse ou de l'ancienne Hellade, ont été visitées, parcourues, étudiées; les relations consignant les résultats de ces voyages, après avoir été soumises à l'examen de l'Académie des inscriptions et belles-lettres[1], ont été, pour la plupart, imprimées dans le recueil que publie le ministère de l'instruction publique sous ce titre : *Archives des missions scientifiques et littéraires.* C'est là qu'on trouvera les voyages à Samos, Rhodes, Chio, Lesbos, Thasos et Crète[2], en Eubée, à Naxos, à Égine, à Patmos, par MM. Eugène Guérin, Fustel de Coulanges, Boutan, Georges Perrot, Thénon, Jules Girard, Dugit, Edmond About, Petit de Julleville, ainsi que les travaux de M. de la Coulonche sur la géographie ancienne de la Macédoine[3] et sur l'Arcadie, de M. Mézières sur le Pélion et

[1] Voir le *Compte rendu* de ses séances, publié chez Durand, in-8°.

[2] Cf. *Description physique de l'île de Crète,* par M. Raulin, professeur à la Faculté des sciences de Bordeaux, un volume de 850 pages, qu'accompagnera une carte à grande échelle. Chez Arthus Bertrand.

[3] Cf. Desdevises du Dézert, *Géographie du berceau de la Macédoine,* 1 vol. in-8°, avec carte. — Cf. les utiles travaux de M. Viquesnel, récemment interrompus par la mort de leur auteur : *Voyage dans la Turquie d'Europe; description physique et géologique de la Thrace,* in-4°.

l'Ossa, de M. Heuzey sur l'Acarnanie, de M. Bazin sur l'Étolie, de M. Gaultier de Claubry sur l'Épire, de M. Hanriot sur les dèmes de l'ancienne Attique, de M. Émile Burnouf sur le lac Copaïs, les Propylées, le vieux Pnyx d'Athènes, etc. En dehors de cette publication collective des *Archives des missions*, toute une série d'ouvrages importants est due aux anciens membres de cette École française d'Athènes : tels sont, outre les livres de M. Beulé et de M. Ch. Lévêque, que nous avons déjà cités, ceux de M. Heuzey sur l'Olympe de Thessalie, de M. Lacroix sur les îles de la Grèce, de M. Eugène Gandar sur l'Ithaque d'Ulysse, de M. Jules Girard sur le génie des Mégariens, de M. Émile Burnouf sur le culte de Neptune dans le Péloponèse et sur les principes de l'art d'après la méthode et les doctrines de Platon, de M. Alexandre Bertrand sur les dieux protecteurs des héros grecs et troyens dans l'Iliade et sur les traditions de l'Arcadie, de M. Decharme sur le génie béotien, de M. Deville, soit sur la Tzaconie, cette région sud-est du Péloponèse où se seraient conservées quelques traces de l'ancien langage hellénique, soit sur les chants populaires de la Grèce, enfin de MM. Wescher et Foucart sur Delphes. M. Foucart, après une étude attentive de la topographie et des ruines actuelles, a restitué la topographie en même temps que l'histoire du célèbre sanctuaire; M. Wescher, de son côté, publie en ce moment, dans le tome VIII des *Mémoires des savants étrangers*, présentés à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, les inscriptions inédites recueillies dans le même lieu. — Une telle énumération, à défaut d'une analyse plus développée qui entraînerait trop loin, suffira pour montrer de quelle activité archéologique, historique et littéraire l'École française d'Athènes a été depuis vingt ans le foyer.

Quelques-uns des jeunes savants déjà distingués par les résultats de leurs études comme membres de cette École ont été chargés, par S. M. l'Empereur, de missions spéciales qui sont devenues des plus fécondes.

M. Heuzey a dû parcourir la Macédoine et les parties adjacentes

de la Thrace, de la Thessalie, de l'Illyrie et de l'Épire. Il était assisté de M. Daumet, architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, connu par une habile restitution artistique et archéologique de la célèbre villa d'Adrien. L'ouvrage donnant les résultats acquis par M. Heuzey, actuellement en cours de publication, contient déjà l'étude des ruines de l'ancienne ville de Philippes et de toutes celles que présente la plaine environnante; quelques difficultés relatives à l'intelligence de la grande bataille de l'an 42 avant Jésus-Christ y sont résolues. Les tertres de Pydna, la plaine de Pharsale, les rochers des Météores, aux confins de l'Épire et de la Thessalie, sont soigneusement interrogés. Suivent une visite à Dyrrachium et une autre à Apollonie. Indépendamment de l'intérêt spécial qu'offre le travail de M. Heuzey au point de vue de la topographie militaire en des lieux historiquement si renommés, il a relevé, déchiffré, commenté un bon nombre d'inscriptions d'un grand prix pour l'histoire des mœurs et des croyances religieuses. Les rochers de Philippes lui ont particulièrement offert un véritable musée mythologique, donnant, par le remarquable ensemble de ses inscriptions et de ses bas-reliefs, un tableau résumé de la vie religieuse d'une ville de Thrace pendant le cours de plusieurs siècles. On y voit les vieilles divinités indigènes, cachées sous les noms et comme sous le masque des divinités grecques et romaines, perpétuer, à travers tant de changements de gouvernement et de population, leur inébranlable influence. Ou bien ce sont les cultes de l'Orient qui, appelés par l'avide curiosité d'un peuple auquel ses antiques croyances ne suffisent plus, précèdent de leur bizarre cortége la venue du christianisme. L'ouvrage de M. Heuzey réunira de la sorte, à des informations inattendues sur l'état moral et religieux des anciennes populations de la Grèce du Nord, les commentaires les plus précis sur quelques-uns des épisodes principaux de l'histoire romaine.

Vers le même temps, c'est-à-dire pendant le printemps de 1861, M. Georges Perrot, en vertu d'une mission semblable, visi-

tait le centre de l'Asie Mineure. Nous avons en ce moment dix-sept livraisons sur vingt-quatre de l'ouvrage où il a exposé ses résultats. Cet ouvrage a pour titre : *Exploration archéologique de la Galatie, de la Bithynie, d'une partie de la Mysie, de la Phrygie, de la Cappadoce et du Pont*[1]. Il porte, outre le nom de M. Perrot, chargé de diriger la mission, ceux de M. Edmond Guillaume, architecte, et de M. Jules Delbet, docteur en médecine, qui lui avaient été adjoints; M. Guillaume s'était déjà fait connaître par une habile restauration du théâtre antique de Vérone.

Les principales étapes du voyage ont été Nicomédie, Nicée, Brousse, les ruines de Cyzique, l'ancienne Miletopolis, la vallée du Rhyndacos, voisine du mont Olympe, les sources du Sangarius, Gordium, Pessinonte, Ancyre et le reste de la Galatie. Nous n'avons à signaler que les résultats généraux de l'expédition. C'est d'abord une étude toute nouvelle de cette intéressante province de Galatie, habitée depuis le milieu du IIIe siècle avant Jésus-Christ par trois tribus d'origine celtique. Retrouverait-on dans ce pays des monuments semblables à ceux qui couvrent l'Europe occidentale, particulièrement l'ouest de la France, et qui sont si célèbres sous les noms de *dolmens*, de *menhirs*, etc.? M. Perrot n'a rien vu d'analogue, probablement par cette bonne raison que de tels monuments, mal à propos désignés du nom de *celtiques*, n'ont, en effet, rien de commun avec les Celtes, nos pères, mais appartiennent à une civilisation antérieure, beaucoup moins avancée. M. Perrot, rapprochant des textes classiques la vue des lieux, l'examen des ruines, la lecture des inscriptions, a du moins restitué plusieurs parties mal connues de l'histoire des Galates[2]. Un second résultat fort intéressant pour l'histoire de la civilisation générale est une série d'informations nouvelles sur l'art étrange et grandiose dont l'Asie Mineure offre de si curieux monuments. Les plus instruits d'entre les précédents voyageurs avaient déjà signalé le rocher

[1] Publié chez Didot, en deux volumes in-folio, un de texte, l'autre de planches.

[2] Voir particulièrement sa dissertation *De Galatia provincia romana*, 1867.

sculpté de Nymphi, près de Smyrne (Cf. Hérodote, II, 106); M. Charles Texier[1] avait découvert dans la Galatie orientale, à Boghaz-Kheui, les restes grandioses d'une cité, probablement l'antique Pterium, abandonnée longtemps avant l'époque d'Alexandre; plusieurs rochers y offrent aussi des figures sculptées. On connaissait enfin au sud d'Ancyre des tombes creusées dans le roc sculpté extérieurement. M. Perrot non-seulement a rapporté de quelques-uns de ces monuments, grâce à la photographie, des reproductions plus exactes que celles qu'on possédait; il a, de plus, découvert quelques autres monuments analogues, tels qu'un roc sculpté de deux grandes figures au pied de la forteresse antique de Ghiaour-Kalési, et les beaux restes du palais de quelque satrape de Pterium, à Euiuk, dans la Galatie orientale. D'après ces nouvelles informations, il faut reconnaître, sans tenir compte de la ligne de l'Halys, que, de l'ancienne Assyrie, un art primitif, déjà majestueux et grandiose, s'est propagé à travers toute l'Asie Mineure; cet art, dont on peut suivre maintenant les antiques étapes, a certainement exercé quelque influence sur les premiers essais de l'art hellénique.

Un troisième et brillant résultat du voyage de M. Perrot a été la restitution de la célèbre inscription d'Ancyre[2].

A côté de ces missions viendraient se placer celles que M. François Lenormant, faisant honneur à un nom respecté dans la science, a accomplies en Grèce[3], et celle qu'un membre de l'Institut, M. Miller, a reçue également de S. M. l'Empereur. M. Miller était déjà connu soit pour avoir, le premier, mis en lumière le manuscrit des *Petits Géographes*, soit par sa découverte des fragments de Nicolas de Damas à l'Escurial en 1843, soit par la publication des *Philosophumena* d'Origène (Oxford 1851). Chargé d'explorer

[1] *Description de l'Asie Mineure*, 3 volumes in-folio avec planches.

[2] Voyez plus bas, p. 62.

[3] Voir notamment ses *Recherches archéologiques à Éleusis, exécutées en 1860, sous les auspices des ministères de l'instruction publique et d'État*, 1862, in-8°, 420 pages.

les bibliothèques des monastères grecs de l'Orient, particulièrement celles du mont Athos, M. Miller en a rapporté de nombreux morceaux inédits : fragments d'Élien, fables d'Ésope, citations inconnues d'Aristote et des principaux poëtes grecs, des opuscules dus à de très-anciens grammairiens, et où Photius et Eustathe auraient puisé leur érudition, enfin un nouvel ouvrage de Suétone. Il faut y ajouter les inscriptions inédites recueillies chemin faisant et un certain nombre de monuments de sculpture antique aujourd'hui exposés dans les galeries du Louvre.

M. Boissière est parti, en 1865, avec M. Ambroise Baudry, architecte, pour étudier les camps romains de la Mésie inférieure. Nous n'avons encore de cette mission que des rapports partiels; M. Baudry a du moins commencé d'exposer ses dessins et ses restaurations. La principale découverte paraît avoir été celle de la station de Troësmis, jadis occupée par la cinquième légion macédonique[1].

Les travaux que nous venons d'énumérer dans le vaste domaine de l'histoire générale de la civilisation grecque et de son multiple essor ont nécessairement compris beaucoup de lumières jetées sur l'histoire politique elle-même, qui est solidaire de tous les autres développements. Il est clair que lorsque nos érudits voyageurs de l'École d'Athènes embrassent d'un seul coup d'œil, en regard des ruines, des inscriptions et du sol même, l'histoire d'une île ou d'une province, les destinées politiques font partie du même examen qui veut rendre compte aussi des destinées intellectuelles, morales et religieuses.

Ajoutons maintenant à ces études plusieurs ouvrages ayant pour objet spécial et déterminé l'examen des institutions helléniques ou le tableau de certains épisodes ou aspects choisis dans l'histoire purement politique ou sociale du peuple grec. Parmi ces derniers se rangeraient l'*Histoire de l'esclavage dans l'antiquité*, de M. Henri

[1] Cf. Ch. Robert, *Inscriptions de Troësmis, expliquées par M. Léon Renier*, Metz, in-8°.—Cf. Ch. Robert, *Les légions du Rhin*, in-4°, 1re livraison, 1867, Franck.

Wallon, travail considérable dont la moitié, tout un volume, est consacrée au monde hellénique; les recherches du même savant sur le *Droit d'asile*, puis sur la fameuse *Cryptie* de Sparte, qu'il a démontré n'être qu'une sorte de couvre-feu, une institution de police rendue nécessaire, au moins à l'origine, par la situation dangereuse des conquérants doriens, campés au milieu des anciens habitants de la Laconie par eux dépossédés. L'histoire des colonies grecques, vaste question antérieurement traitée dans toute son étendue par Raoul Rochette, a été reprise, pour ce qui concerne les établissements grecs en Sicile, par M. Brunet de Presle. C'est dans son livre qu'il faut chercher l'entier développement de cette Grande-Grèce sicilienne, qui a rivalisé, par ses rois lettrés, ses législateurs, ses philosophes, ses poëtes, avec l'admirable Grande-Grèce d'Italie. Annales politiques, gouvernement, finances, administration, religion, fêtes, littérature et arts, l'auteur a tout observé; il a suivi l'essor de la colonisation grecque en Sicile dans son ensemble, puis celui de chaque grande colonie en particulier, en s'aidant non-seulement des textes d'auteurs anciens, mais de l'épigraphie et de la numismatique.

Citons encore dans la série des ouvrages où sont étudiés en détail quelques épisodes de l'histoire politique de la Grèce le livre de M. Guillemin sur les colonies fondées par Alexandre (1847), et la dissertation de M. Dansin sur l'emploi des mercenaires dans l'antiquité depuis l'époque de la guerre du Péloponèse jusqu'à la fin de la guerre lamiaque (1857).

Dans les institutions athénienne se résume tout le génie de la civilisation grecque. Le récent *Essai sur le droit public d'Athènes*, de M. Georges Perrot, donne, pour une partie au moins de ces institutions, un examen complet et fort nouveau. Le droit attique avait donné lieu à beaucoup de dissertations érudites : il n'avait pas encore rencontré son historien, sans doute par ces deux raisons que l'expérience de la démocratie toute moderne était nécessaire pour le bien comprendre, et que, même avec ce secours, il

est encore malaisé à saisir et à suivre. « Il ne se présente pas avec ce caractère d'enchaînement systématique, de rigueur philosophique, d'universalité abstraite que le droit romain a atteint dans sa dernière période. Il n'est pas devenu, comme celui-ci, le droit commun de plusieurs millions d'hommes, de tout un vaste empire; il est resté le droit d'une ville glorieuse entre toutes, mais d'une seule ville..... La période de la codification n'est jamais arrivée pour lui; l'espace et la durée lui ont manqué. » C'est une machine très-compliquée, dont il y a grande difficulté à discerner tous les ressorts. Il faut démêler « tout un système de compensations, de corrections, d'additions faites par la force des choses et par l'intelligence du peuple à la lettre de la loi; » il faut distinguer « le jeu de ces influences librement acceptées, qui, sans prétendre empiéter, s'exerçaient, sur l'Agora, à côté des magistratures officielles, et représentaient cet élément de continuité sans lequel un État n'aura jamais ni durée ni grandeur. » Les résultats obtenus par la loi attique sont pourtant fort dignes d'étude; « à quelques égards, elle est plus voisine que la loi romaine de la loi moderne, et particulièrement de la loi française. »

Le livre de M. Perrot est tout entier d'exposition critique. Ne procédant qu'à l'aide des textes anciens sévèrement discutés, il étudie en détail, avec le secours presque unique des orateurs, la constitution athénienne telle qu'elle existait dans le dernier siècle de la république, entre le rétablissement de la démocratie par Thrasybule et la guerre lamiaque. Il ne se défend pas d'une très-vive sympathie pour la démocratie athénienne. Et de fait, comment s'expliquerait-on l'incomparable gloire acquise par Athènes, si la constitution qui la régissait n'eût mérité que mépris? A examiner de près l'élection même par le sort à plusieurs sortes de magistratures, on s'aperçoit que cette institution, au moins pour la période pendant laquelle l'empire des mœurs vint en aide aux lois, n'était pas nécessairement démagogique. La démocratie athénienne a su pendant un assez long temps se limiter et se contenir elle-

même, et elle a eu le mérite particulier de poser la première, bien des siècles à l'avance, quelques-uns des principes essentiels de toute constitution démocratique : ce n'est pas une médiocre gloire.

Dans le même ordre d'idées et de faits qu'étudie le livre de M. Perrot, il faudrait comparer deux dissertations spéciales de MM. Albert Desjardins et Cucheval sur *les plaidoyers de Démosthènes;* un mémoire de M. Giraud sur le droit de succession chez les Athéniens[1]; plusieurs études partielles de M. Caillemer sur les antiquités juridiques d'Athènes[2]; les *Études historiques sur les traités publics chez les Grecs et chez les Romains* de M. Egger (1866); un volume de M. Ch. Tissot *sur les Proxénies* (1863), et une toute récente thèse de M. Dugit sur *l'Aréopage.* — Déjà M. Filon, un des maîtres de notre enseignement historique, avait donné, dans son *Histoire de la démocratie athénienne*, un tableau général de ce que les auteurs que nous venons de citer ont étudié en détail.

Le passage de la Grèce sous la domination romaine est un fait complexe qu'il ne faut pas assimiler aux autres conquêtes que Rome a accomplies. M. Fustel de Coulanges, dans son étude intitulée *Polybe ou la Grèce conquise par les Romains* (1858), a montré que les armes et la politique des vainqueurs n'ont pas seules ici contribué au résultat final, mais que les vaincus eux-mêmes y ont concouru. La Grèce, moralement et politiquement affaiblie, ne connaissait plus, au lieu de l'esprit patriotique, que l'esprit de faction. Un parti démocratique se prononçait hautement, à la vérité, contre Rome; mais c'était pour se livrer à la Macédoine et faire cause commune avec les tyrans intérieurs. Un parti aristocratique, avec des chefs comme le prudent Aristène, mais aussi comme l'éhonté Callicrate, appelait, au contraire, tout d'abord la domination romaine. Entre ces deux partis extrêmes se rangeait, sous un Lycortas et un Polybe, un tiers parti trop peu nombreux qui

[1] *Revue de législation*, t. XVI, p. 97.

[2] *Des institutions commerciales d'Athènes au siècle de Démosthènes*, 1865; *Lettres de change et contrats d'assurances*, 1865; *Le crédit foncier à Athènes*, 1866, brochures in-octavo.

essaya d'abord d'intervenir pour détourner, pour retarder du moins le danger de la conquête, mais qui, une fois la conquête évidemment irrévocable, estimant à leur juste valeur et les maux dont souffrait la Grèce et les espérances qui désormais semblaient se montrer à elle, admirant surtout, jusqu'à les envier, les institutions romaines, s'appliqua à faire accepter, à faire aimer des vaincus leur défaite même. Polybe expliqua le premier, aux Romains aussi bien qu'aux Grecs, le secret de la victoire qui venait d'être remportée; il démontra que ce n'était pas là un coup de fortune, mais un grand résultat de l'industrie et de la prudence humaines. Le premier, il comprit et commenta quelle est la puissance des institutions.

La Grèce une fois conquise suivit, il est vrai, les destinées du vainqueur; on sait toutefois quelle influence durable l'esprit hellénique sut conserver; M. Brunet de Presle en a retracé les traits principaux dans la première partie de son *Histoire de la Grèce depuis l'achèvement de la conquête romaine*[1].

Presque seul, M. Duruy a traité avec développements l'histoire générale de la Grèce comprise dans son ensemble. Son *Histoire de la Grèce ancienne*, qui se compose aujourd'hui de deux volumes in-octavo, a été destinée d'abord, sous une forme plus restreinte, à l'enseignement secondaire, dont il est devenu, en effet, depuis un assez grand nombre d'années, un des principaux manuels. Par ce livre et par plusieurs autres, qu'on rencontrera ici mentionnés à leur place, M. Duruy a exercé dans nos écoles une vive influence qu'il n'est que juste de reconnaître. Des maîtres respectés, comme MM. Poirson, Cayx, Desmichels et Dumont, avaient contribué, il y a trente ans, à fonder chez nous, par leur parole ou par leurs livres, un enseignement historique régulier; M. Duruy, suivant lui-même le progrès de l'esprit public, a consacré cet enseignement en offrant aux élèves et aux maîtres des livres où circu-

[1] Collection de l'*Univers pittoresque*, Didot.

laient, avec l'air et la vie, les idées et les notions que la science moderne avait découvertes ou définitivement conquises. On voyait ici se briser le cadre étroit où l'histoire classique avait été si longtemps enfermée; ici l'on s'abstenait de séparer, puisqu'ils sont réunis dans la vie des nations, l'essor littéraire, moral, artistique et le développement purement politique. On s'appliquait enfin, par un droit esprit de justice et en même temps de bonne et large critique, à tenir un grand compte des travaux faits à l'étranger, travaux précieux à connaître, pourvu qu'on en contrôle sévèrement l'emploi par l'étude attentive des anciens textes. L'*Histoire de la Grèce ancienne* de M. Duruy nous présenterait, si l'analyse d'un livre d'histoire toute générale était ici possible, le tableau de cette activité multiple de la nation grecque que nous avons esquissé dans les pages précédentes, en énumérant les études particulières qui s'offraient à nous. Il nous suffira de signaler deux traits principaux qui contribuent à la physionomie de ce livre : d'une part, quant à la méthode, une préoccupation constante de reproduire, avec une exactitude scrupuleuse et précise, la vie de chaque jour des peuples anciens, et d'appliquer à l'étude de l'antiquité classique les procédés du statisticien et de l'économiste moderne; d'autre part, quant à l'esprit, une prédilection quelque peu jalouse et non dissimulée pour la démocratie athénienne.

Les sévères travaux du même auteur sur l'histoire romaine ont paru également sous une double forme. Condensés en un volume, ils servent, comme l'*Histoire grecque*, de manuel dans notre enseignement secondaire; mais, à côté de ce résumé, l'*Histoire des Romains*, en deux forts volumes in-octavo, auxquels il faut joindre une étude intitulée *État de Rome en l'an 31*, comprend toute la période royale et républicaine, et offre une œuvre d'une science toute personnelle, puisée aux vraies sources.

Les mêmes préoccupations que nous signalions tout à l'heure

se retrouvent dans ces derniers livres, et plus nettement marquées encore : étude attentive et indépendante des textes; vaste enquête sur les résultats obtenus par les divers historiens nationaux ou étrangers, spécialement par la science allemande; soin continuel à comprendre dans le domaine historique toutes les manifestations de la vie des peuples. Il s'agissait ici d'un peuple puissant qui s'était formé, qui avait plus tard singulièrement grandi en absorbant de nombreuses nationalités. L'auteur, fidèle à l'esprit d'infatigable recherche, de curiosité sympathique et sérieuse, qui est un des principes de l'école historique moderne, a voulu remonter tous les courants qui ont contribué à former le fleuve; poursuivant son étude, il s'est efforcé de suivre le mélange des eaux; bien plus, refusant d'accepter le *Væ victis* et de ne voir dans le monde que la seule Rome, au risque de ne voir bientôt plus dans Rome elle-même asservie qu'un seul homme, il s'est promis de rechercher, jusque sous l'apparente uniformité du despotisme impérial, si les nationalités brisées, mais vivaces, ne se retrouveraient pas encore.

Une étude du sol même de l'Italie, de sa configuration générale et de son climat, précède donc, afin de montrer le premier berceau et les vraies origines, un chapitre sur les diverses populations qui contribueront ensuite à former la grande ville : leurs traditions, leurs coutumes, leurs institutions, transportées à Rome, iront s'y mêler et s'y confondre. Dès le commencement du XVIIIe siècle, la critique française, par le livre de Beaufort sur l'*Incertitude des cinq premiers siècles de Rome* (1738), avait exprimé des doutes sur la période royale et sur les premiers temps de la république; cette thèse, si habilement développée par Niebuhr, mais sans doute jusqu'à l'excès, trouva son contre-poids dans la critique française : M. Victor Le Clerc montra dans son livre *Des journaux chez les Romains*, et dans son mémoire *Sur les Annales des pontifes*[1], que les docu-

[1] *Des journaux chez les Romains, recherches précédées d'un mémoire sur les Annales des pontifes, et suivies de fragments des journaux de l'ancienne Rome*, Paris, Didot, 1 vol in-8°, 1838.

ments historiques n'avaient pas entièrement fait défaut pendant cette période primitive. De nouvelles études sur les peuples italiotes qui avaient précédé Rome nous instruisirent en outre au sujet des institutions et des coutumes par eux transmises aux Romains. Le résultat définitif parut être que si nous avions incontestablement acquis une meilleure connaissance de l'organisation primitive de Rome, l'histoire traditionnelle de ses premiers siècles devait être conservée, comme tout imprégnée de vérité historique presque autant que de fables grecques, sans que le départ entre les deux domaines pût être exactement fait. C'est aussi la division que l'auteur de l'*Histoire des Romains* a adoptée, au moins pour toute sa première période, jusqu'à l'établissement du consulat. Il retrouve dans les institutions et les mœurs de Rome primitive l'influence prépondérante des Sabins et des Étrusques; la faiblesse des Latins et le peu d'homogénéité de leur race lui paraissent avoir favorisé l'introduction d'éléments étrangers. Rome a dû à l'Étrurie sa division en tribus, curies et centuries, sa religion d'État, son ordonnance de bataille; au Samnium et à la Sabine, des mœurs sévères et des divinités belliqueuses; au Latium, le droit fécial, une religion simple qui plaçait sous la protection des dieux les travaux de la vie champêtre, et enfin sa langue même. De tous les pays qui l'entouraient elle a emprunté l'institution du patriciat, la division en *gentes*, la clientèle, l'autorité paternelle, le culte des dieux lares... Et, comme expression fidèle de cette formation de la société romaine, l'histoire légendaire nous dit que Romulus et Tullus ont été Latins d'origine; Numa et Ancus, Sabins; Servius et les deux Tarquins, Étrusques.

Tel était déjà, peu s'en faut, le plan adopté pour l'histoire de ces premiers temps par M. Michelet dans son *Histoire romaine*, publiée pour la première fois, à la vérité, il y a près de trente-cinq ans, mais que cette date ne peut empêcher de rappeler ici, tant l'œuvre est demeurée, soit par une science profonde, soit par cette sorte de divination historique qui devance les découvertes

ultérieures, soit par la magie du style, toujours fraîche et jeune, *ἀειθαλὲς πνεῦμα, ψυχὴ ἀγήρως.*

De tous les problèmes que présente l'histoire de la formation du peuple romain, il n'en est peut-être pas de plus séduisant et à la fois de plus mystérieux que celui de savoir quelle a été l'origine des Étrusques, et d'où leur est venue cette civilisation à laquelle Rome a fait de considérables emprunts. Nous possédons un assez grand nombre d'inscriptions laissées par ce peuple, et nous ne savons pas même à quel groupe d'idiomes il faut rattacher l'idiome étrusque; les conjectures les plus opposées ont été produites, et, suivant le degré d'audace dont chaque érudit, en France ou à l'étranger, faisait preuve, on a rangé les Étrusques avec une égale aisance dans la famille touranienne, ou sémitique, ou indo-européenne, et leur langue a été rapprochée du basque, du bas-breton, du lapon et du magyare tout aussi bien que du phénicien ou du grec primitif. Un savant dévoué, sérieux et modeste, que la France vient de perdre, M. Noël Desvergers, déjà connu par d'autres travaux, s'est consacré à l'examen des problèmes qu'offre l'ancienne civilisation tyrrhénienne. Il s'est établi en Italie, non loin de la Maremme de Toscane, où il a entrepris des fouilles courageuses. C'était là, comme on sait, qu'en 1828, au milieu de la plaine de la Fiora, un bœuf tirant la charrue avait enfoncé du pied dans une cavité d'où l'on avait retiré quelques vases brisés. Cette découverte avait conduit à celle d'une galerie, puis de vastes salles souterraines : on avait trouvé la fameuse nécropole de Vulci. Le prince Lucien Bonaparte, qui était un des principaux propriétaires du sol, put réunir dans son château de Musignano, non loin de là, plus de deux mille vases, trouvés dans un espace de deux hectares. Le propriétaire voisin, M. Campanari, forma du résultat de ses fouilles la collection qui a passé depuis au musée grégorien du Vatican. Cet incident archéologique donna une vive impulsion aux recherches de l'érudition sur les Étrusques; des fouilles nouvelles, bien dirigées, mirent au jour de nombreuses sépultures,

qui contenaient des bijoux, des peintures murales, des vases ornés de représentations figurées. M. N. Desvergers et son collaborateur M. Alessandro François avaient inutilement essayé en 1856 d'ouvrir les fortes constructions centrales d'un tombeau enfoui sous un tumulus et connu sous le nom de *Cucumella;* plus heureux en 1857, ils découvrirent, toujours dans cette même plaine de Vulci, une crypte dont les peintures murales offraient, en un dessin tout grec par l'habileté technique et l'expression, d'un côté le sacrifice, par Achille, des prisonniers troyens sur le tombeau de Patrocle, de l'autre côté une scène toute différente, dont les deux héros avaient pour noms, au témoignage des inscriptions placées au-dessus de leurs têtes, *Mastarna* et *Cælès Vibenna.* Il suffit de se rappeler les fameuses Tables de Lyon, trouvées en 1528, et le témoignage de Tacite (*Annales*, IV, 65) pour apprécier la valeur d'une confirmation si imprévue de deux textes de l'époque impériale. Quelques années avant la découverte de 1857, le marquis Campana avait ouvert à Caere une tombe remarquable entre toutes, soit par les objets précieux qu'on y trouva, et qui enrichirent les collections du marquis, — plus tard acquises, en partie du moins, au gouvernement français, — soit par des représentations figurées d'armes et d'ustensiles qui, ainsi rapprochés, révélaient toute une même époque de la vie intime et de l'art des Étrusques.

De si brillantes découvertes ne promettaient-elles pas à la science un notable progrès vers la solution des problèmes qui se rattachent à l'histoire des Étrusques? On était en droit de l'espérer. M. Desvergers en aborda résolument l'étude, en même temps qu'il rendait compte de ses dix années de fouilles au milieu des maremmes toscanes, dans son ouvrage intitulé *L'Étrurie et les Étrusques*, et publié en 1862-64. Une première question lui semblait décidée par la vue des monuments : c'était l'origine lydienne du peuple étrusque, ou du moins l'influence profonde exercée sur ce peuple par une colonisation venue du royaume lydien. Un grand nombre de textes, démontrant l'existence d'une tradition favorable

à cette solution au sein même de l'antiquité, lui paraissaient confirmés par la forme de certains instruments contenus dans les tombes étrusques, et surtout par la physionomie des personnages figurés en terre cuite sur les sarcophages; cette ressemblance avec les types de l'Asie Mineure avait paru telle, par exemple d'après le sarcophage trouvé dans la chambre sépulcrale ouverte par le marquis Campana, qu'on n'avait pas hésité à désigner ce monument (aujourd'hui au Louvre) par le nom de *tombeau lydien*. L'introduction des mythes et de l'art grec chez les Étrusques était un second point que les récentes découvertes mettaient hors de doute; mais était-ce la conséquence d'une origine pélasgique commune, ou bien d'infiltrations secrètes par où la civilisation hellénique avait pénétré dans l'antique Étrurie? Enfin, quoiqu'on eût trouvé de nouvelles inscriptions dans les nécropoles, nul document bilingue assez important pour servir d'interprète n'était venu éclairer la science sur l'écriture encore indéchiffrable des Étrusques.

Les institutions, les mœurs, la langue des peuples italiotes, seraient également fort utiles à bien connaître pour comprendre quels divers éléments ont commencé de former la civilisation romaine. L'intelligence de la langue osque, dont ces peuples samnites, sabins, campaniens, lucaniens, brutiens se servaient, nous aiderait dans l'interprétation des étymologies latines et même françaises. A une petite ville osque Rome a dû un genre littéraire devenu chez elle bientôt national, et pour longtemps : les pièces Atellanes. Un peuple comme celui des Samnites, contre lequel Rome a dû lutter pendant soixante et onze ans presque sans relâche, a exercé, ne serait-ce que par une si longue résistance, une influence considérable qu'on voudrait mieux connaître. Or nous commençons de posséder un certain nombre d'inscriptions en langue osque qui offrent, par la comparaison avec le latin, moins de difficultés, ce semble, que les inscriptions étrusques. On a découvert en Italie, dans l'Abruzze citérieure, en mars 1848, le grand bronze d'Agnone, contenant des prescriptions relatives à l'érection d'un temple

et aux divinités qui doivent être honorées dans ce temple et ses dépendances : huit divinités seront honorées dans une première enceinte, sept dans le temple même, quatre en dehors de l'enceinte. N'y aurait-il pas là matière à d'importantes découvertes sur les cultes italiotes? Le Cippe d'Abella et la Table de Bantia sont encore des monuments considérables écrits dans la langue osque : le premier rend compte des conditions réglées entre les villes d'Abella et de Nole relativement à un temple d'Hercule situé sur la frontière commune des deux cités; le second fixe en quelle mesure la ville de Bantia sera soumise à la loi romaine. — M. Maximilien de Ring[1] et M. Rabasté[2] ont étudié ces inscriptions. M. de Ring s'est efforcé de reconstituer l'histoire entière des peuples opiques; M. Rabasté a fait un travail avant tout philologique; sa traduction des textes principaux diffère souvent de celle qu'ont proposée ses prédécesseurs, et par conséquent ses conclusions historiques diffèrent aussi fréquemment des leurs. Elles se distinguent du moins par la sobriété des inductions.

C'est encore le problème de l'histoire romaine avant Rome, c'est-à-dire l'examen des éléments italiotes, grecs, étrusques destinés à constituer la primitive société romaine, qui a séduit M. Ampère dans la première partie de son ouvrage, en cours de publication : *L'histoire romaine à Rome* (tomes I-IV). Une série ne comptant pas moins de neuf chapitres précède dans son premier volume le règne de Romulus, et traite de la formation du sol romain, du climat primitif de Rome et de la campagne romaine, puis des premiers occupants, Aborigènes, Pélasges, etc. des traditions poétiques sur Évandre et Hercule, sur Énée et les Troyens, enfin des peuples sabins et étrusques. L'auteur voit chacune de ces populations venant établir sinon une ville, du moins

[1] *Histoire des peuples opiques, de leur législation, de leur culte, de leurs mœurs, de leur langue*, par Maximilien de Ring, in-8°, 1859.

[2] *De la langue osque d'après les inscriptions et de ses rapports avec le latin.* Thèse pour le doctorat, in-8°, 1865.

une bourgade fortifiée sur quelqu'une des célèbres collines, et il retrouve ainsi jusqu'à neuf *Rome* avant la Rome historique. Fidèle ainsi dès les plus lointaines origines à l'idée principale de son ouvrage, nettement exprimée par son titre, il rattache l'histoire et la légende à la comparaison des monuments, des lieux et des mœurs. Il suit le berceau de Romulus voguant sur les eaux qui venaient baigner jadis un des côtés du Palatin; certains aspects fréquents dans la Rome actuelle reproduisent à ses yeux la grande ville primitivement barbare que Montesquieu, d'un mot, a décrite; il accompagne Servius Tullius depuis la curie où ses ennemis viennent l'assaillir, jusqu'aux lieux où il tombe sous leurs coups, et il finit par retrouver, pense-t-il, l'endroit même où la tradition fait passer le char de Tullie sur le cadavre du vieux roi. Les ruines des monuments, que son érudition ingénieuse relève et reconstruit, les statues, les bas-reliefs et les bustes des galeries ou des villas romaines que son imagination anime, les superstitions ou les coutumes actuelles qu'un long commerce avec la Rome moderne livre à sa curieuse recherche, lui sont autant d'attaches pour relier le passé au présent et demander aux mœurs, aux passions, aux vicissitudes contemporaines le secret de toute la vie antique. Vue partielle, exigeant toutefois les qualités de l'archéologue, du voyageur, du linguiste, de l'érudit, de l'homme d'esprit et de goût, toutes qualités que M. Ampère possédait à un si haut degré. Ajoutons l'inspiration libérale qui, en présence des problèmes politiques offerts par l'histoire romaine, anime sans cesse le récit de M. Ampère, échauffe l'auteur, et l'entraîne.

Un autre aspect de l'histoire primitive de Rome, tout ce qui concerne le mécanisme complexe de sa constitution intérieure jusqu'au milieu du troisième siècle avant Jésus-Christ, est devenu l'objet d'un ouvrage spécial : l'*Histoire des Chevaliers romains*, par M. Belot. L'idée dominante du livre est une de celles que le génie critique de Niebuhr a proposées. La nation romaine s'est formée, suivant lui, non de deux ordres, patricien et plébéien, mais de

deux peuples distincts, le peuple de la ville, *populus*, composé des races patriciennes et de leurs clients, et le peuple de la campagne, *plebs*, composé de petits propriétaires des tribus rustiques. Cette seule dualité serait la clef de toute l'histoire de Rome; par elle s'expliqueraient et la formation du tribunat de la plèbe et la loi qui, jusqu'en 240 avant Jésus-Christ, interdit aux patriciens d'entrer dans l'assemblée plébéienne des tribus. Reprenant cette théorie du critique allemand, et se faisant, comme il dit, plus niebuhrien que Niebuhr, l'auteur de l'*Histoire des Chevaliers* s'applique d'abord à en montrer plusieurs applications nouvelles dans la sphère décrite par celui qui l'a mise au jour; mais il l'étend ensuite : tandis que Niebuhr fait cesser la dualité de la plèbe rustique et du peuple de la ville à l'époque de la loi des XII Tables, et croit que ces deux éléments se sont après cela combinés sous l'influence d'une même législation, M. Belot professe que cette dualité politique subsista effectivement inscrite dans la constitution romaine jusqu'à une grande réforme des assemblées par centuries et par tribus, coïncidant avec la révolution économique et monétaire de la fin de la première guerre punique. Bien plus, il la voit persister dans les mœurs politiques et produire ses effets bien plus longtemps encore; il explique par cet antagonisme séculaire la permanente alliance du patriciat, c'est-à-dire de la vieille bourgeoisie de Rome, avec la populace des quatre tribus urbaines, composée d'affranchis et de clients. De cette foule, toute à la discrétion des grands, et votant pour eux au champ de Mars ou au forum, la plèbe rustique s'était séparée bien vite avec dédain, et elle avait refusé dès 470 avant Jésus-Christ de la laisser désormais dans l'assemblée des curies nommer des tribuns de la plèbe agréables aux patriciens : l'élection des tribuns avait été transférée de l'assemblée curiate à celle des tribus. C'est cette même foule de la ville, cette *faction du forum*, comme dit Tite-Live, qui précipita la chute de la liberté romaine : Marius y recruta ses armées jusque parmi les *capite censi*; ils fournirent à Sylla ses massacreurs et se

firent distribuer par lui l'Italie. Cicéron leur opposa vainement ce qui restait encore de la vieille plèbe des champs, c'est-à-dire les citoyens des municipes et des tribus rustiques, à la tête desquels se plaçaient les Chevaliers : vains efforts, car la méprisable population de la ville s'était accrue démesurément, tandis que la grande race des propriétaires ruraux s'était vue sans cesse amoindrie, surtout pendant le siècle qui s'étend de la journée de Cannes à la guerre de Jugurtha. — Nous n'avons qu'à signaler ici plutôt qu'à critiquer les différents systèmes. D'ailleurs l'auteur de l'*Histoire des Chevaliers romains*, prenant à partie le célèbre historien allemand M. Mommsen, entre en de savantes discussions sur quelques-uns des points les plus ardus de l'histoire de la constitution romaine où l'on ne saurait le suivre sans presque reproduire ses pages mêmes : il suffira d'avoir désigné ce sérieux travail parmi les plus estimables que nous ayons acquis dans ces dernières années sur les premiers temps de Rome.

Nous ne rencontrons à noter, immédiatement après ces ouvrages sur les commencements de Rome ou bien sur son histoire générale, que peu d'études spéciales jusqu'au dernier siècle de la république. Toutefois un des problèmes les plus graves, l'agrarianisme, déjà soigneusement étudié dans les deux volumes de M. Dureau de la Malle sur l'*Économie politique des Romains* (1840), a été l'objet d'une importante étude de M. Antonin Macé[1]. Aux noms des deux Gracques restent en même temps attachés, par une sorte de fatalité cruelle, le souvenir de généreux efforts pour prévenir de grands maux déjà sensibles dans Rome, et le souvenir d'une première atteinte, irrémédiable, portée à la constitution romaine et ouvrant la guerre civile. Avec une grande abondance de preuves, M. Ant. Macé a démontré de quelles plaies profondes souffrait la république : extension de l'esclavage et de la malaria, disparition de la petite

[1] *Des lois agraires chez les Romains*, 1846, in-8°. — Voyez dans la *Revue de législation et de jurisprudence* de la même année une savante recension de ce livre, par M. Éd. Laboulaye.

culture, jalousies de l'Italie contre Rome. Ce double drame des Gracques, placé par la date au milieu même de la période républicaine, annonce les sanglants épisodes qui vont s'accumuler pendant le dernier siècle avant l'Empire.

La guerre sociale s'offre d'abord. Elle a rencontré pour narrateur M. Mérimée, qui a plié cette fois aux lois de la sévère critique historique son incomparable talent de récit[1]. M. Mérimée distingue trois époques. Il examine d'abord quels étaient les griefs des Italiotes. Recherchant où peuvent remonter leurs espérances d'affranchissement, il en fait honneur aux Romains eux-mêmes, car « l'idée de la liberté ne vient jamais d'un esclave; il faut qu'elle lui soit suggérée par un homme libre. » Il raconte les longues instances des villes italiotes, et les secours qu'elles trouvent jusque dans le sein de Rome, où leur cause excite de nombreuses séditions. Une seconde époque comprend la guerre sociale proprement dite, alors que les peuples d'Italie, las d'une longue patience, réclament leur émancipation par les armes : guerre courte, mais sanglante, et qui ne connaît de terme que par l'épuisement des deux partis. Pendant une troisième époque, au lieu de peuples armés, deux hommes continuent la même guerre, qui se poursuit transformée. Sylla triomphe : « Pendant trois ans, avec une activité sans égale, il dispose le présent et règle l'avenir; tout lui a réussi : il pose la dernière pierre de son gigantesque édifice. Maintenant, le conserver, le surveiller, le garantir contre des mines secrètes, c'est une tâche trop mesquine pour son orgueil. Il lui faut de grands obstacles pour lui donner de l'énergie. C'est assez pour sa gloire d'avoir prouvé que vouloir et faire étaient pour lui même chose. Peut-être, après avoir été élevé si haut par la fortune, ne voulut-il pas rester plus longtemps en son pouvoir. Satisfait d'avoir vaincu la tempête et résolu de ne plus s'y lancer de nouveau, Sylla déposa tout à coup la dictature sans avoir pris conseil de personne. Après une vie

[1] *Études sur l'histoire romaine*, par Prosper Mérimée. Tome Ier : *Guerre sociale*, Paris, 1844.

remplie d'étonnantes actions comme avait été la sienne, abdiquer était la seule grande chose qui lui restât à faire. » — Quinze ans après sa mort, un de ses agents dans les proscriptions, Catilina, dont M. Mérimée a de même écrit l'histoire[1], bouleversait Rome à nouveau en soulevant les anciens séides du redoutable dictateur.

Il semble que les études se soient concentrées, par une préférence marquée, sur le siècle pendant lequel en effet une des plus grandes révolutions que le monde ait jamais connues s'est accomplie. Le passage de la république romaine à l'empire a eu lieu dans un temps d'extrême civilisation où se résumaient, à vrai dire, toutes les énergies précédemment acquises par le double monde antique; il s'est fait par les œuvres d'un peuple auquel remontent une partie de nos origines et de nos sentiments. Il n'y a donc pas à s'étonner si le souvenir de si grands changements soulève jusque dans notre siècle de vives passions. Il semble qu'au milieu de ces luttes d'autrefois, si ardentes, on voie en action, malgré la différence des temps, quelques-unes de ces idées qui sont en possession de s'imposer le plus impérieusement à nos intérêts modernes. Grâce à l'ascendant immortel de ces idées, grâce à la parenté du génie romain avec le nôtre, ces vicissitudes nous apparaissent assez voisines pour nous créer de certaines illusions. Nous avons eu, dirions-nous, nos Catilinas, nos Cicérons et nos Pompées; nous avons eu, a-t-on dit, César, César lui-même[2].

L'auteur de l'*Histoire de Jules César*, à laquelle ce compte rendu nous amène, chef d'empire lui aussi, a pu, en écrivant son livre, s'inspirer d'une partie de ces souvenirs et songer à la France autant qu'il s'est inspiré d'une admiration sans bornes pour le premier fondateur de l'empire romain. Des deux volumes déjà publiés, le premier s'ouvre en effet par les pages devenues célèbres qui réclament le dévouement et la confiance absolus des nations pour un

[1] *Études sur l'histoire romaine*, t. II : *Conjuration de Catilina.*

[2] M. Thiers, *Discours de réception à l'Académie française.*

César, un Charlemagne, un Napoléon. Ce sont là des génies suscités par la Providence afin d'accomplir en quelques mois le travail de plusieurs siècles : « Heureux les peuples qui les comprennent et qui les suivent! Malheur à ceux qui les méconnaissent et les combattent! Ils font comme les Juifs, ils crucifient leur Messie!... »

Tout un premier livre, occupant plus de la moitié de ce volume, est consacré à la période qui a précédé et préparé l'apparition du héros. Sans entrer dans la discussion des problèmes particuliers que ces commencements offrent à l'érudit, l'auteur de l'*Histoire de Jules César* fait honneur aux rois mêmes de Rome des premières institutions, plus tard développées et affermies, auxquelles Rome devra sa grandeur. C'est être d'accord avec l'auteur de l'*Esprit des lois* lorsque, parlant de ces rois, il s'exprime ainsi : « On ne trouve point ailleurs, dans les histoires, une suite non interrompue de tels hommes d'État et de tels capitaines. »

Ces rois disparurent quand leur mission fut accomplie. « Il existe, on le dirait, dans l'ordre moral ainsi que dans l'ordre physique, une loi suprême qui assigne aux institutions, comme à certains êtres, une limite fatale, marquée par le terme de leur utilité. Tant que ce terme providentiel n'est pas arrivé, rien d'opposé ne prévaut : les complots, les révoltes, tout échoue contre la force irrésistible qui maintient ce qu'on voudrait renverser; mais si, au contraire, un état de choses inébranlable en apparence, cesse d'être utile au progrès de l'humanité, alors ni l'empire des traditions, ni le courage, ni le souvenir d'un passé glorieux ne peuvent retarder d'un jour la chute décidée par le destin. »

L'expulsion des rois fut favorable au développement de Rome, car elle mit toute l'autorité entre les mains d'une aristocratie dont la supériorité était alors évidente et le pouvoir par conséquent légitime : c'était la classe la plus éclairée, seule capable en ce moment de donner aux germes féconds des institutions romaines une expansion rapide. En face du progrès plébéien, cette aristocratie fut habile aux concessions; sa longue persévérance dans une

même politique, sa hauteur de vue, sa vertu sévère et inflexible, permirent seules à l'État romain de se fortifier et de grandir. Le v[e] siècle de Rome (de l'an 354 à l'an 254 avant Jésus-Christ) est l'époque héroïque pendant laquelle, pour prix de ses vertus militaires et de son équité politique, les peuples qui habitaient depuis le Rubicon jusqu'au détroit de Messine lui furent soumis et assimilés. Alors se déployèrent la force et la science de l'institution romaine, qui, enveloppant les vaincus, les rattachait, suivant diverses catégories hiérarchiques et pour leur grand profit à eux-mêmes, au noyau central d'une vaste unité. Droit de cité, droit quiritaire, formé à la fois du *commercium*, qui autorisait à posséder et à transmettre suivant la loi romaine, et du *connubium*, qui permettait de contracter mariage avec les avantages établis par la législation romaine; droit latin; droit des Cérites; préfectures, alliés, colonies romaines ou latines, tels étaient les différents degrés de la sujétion, ou plutôt les différents modes suivant lesquels les populations soumises se voyaient appelées à prendre une part dans la souveraineté de Rome. Toutes intéressées, bien qu'à des titres divers, à la prospérité commune, elles s'appliquaient à mériter les faveurs de la cité romaine au lieu de songer à l'attaquer et à la détruire.

Les pages dont ces lignes reproduisent la substance offrent une étude, sur certains points, très-nouvelle de la constitution habile que Rome imposait aux peuples récemment vaincus de l'Italie.

Le commencement de la lutte contre Carthage, que devait bientôt suivre la conquête du monde grec et oriental, est le moment solennel où Rome, recueillant sa récompense, fait glorieusement son entrée sur la scène de l'ancien monde. C'est ici un chapitre fort important que celui qui trace à grands traits, mais avec une abondance d'informations singulièrement précises, le tableau de la prospérité dont jouissait le bassin de la Méditerranée avant la guerre punique.

En souvenir des Phéniciens et des Grecs, qui avaient les pre-

miers parcouru et colonisé cette mer, Carthage et Alexandrie dominaient, grâce à leur puissant commerce. L'Espagne et les Gaules trouvaient dans certaines industries et dans l'agriculture d'abondantes ressources. La Vénétie entretenait des relations commerciales avec l'intérieur même du vaste monde germanique. La Grèce était en décadence, il est vrai; ses forces de terre n'avaient pourtant pas cessé d'être imposantes, et la ligue étolienne, par exemple, montrait une énergie à laquelle Polybe n'a pas rendu justice. On peut juger, par les chiffres des impositions que plus tard elle paya aux Romains, de la richesse dont l'Asie Mineure disposait encore; elle avait recueilli les épaves des anciens trésors de l'Orient, que la conquête macédonienne avait dispersés. C'était enfin la gloire des Séleucides et des Lagides d'avoir habilement continué l'œuvre d'Alexandre en aidant aux relations de l'hellénisme avec l'extrême Orient : ils échangeaient ambassades et traités jusqu'avec la dynastie indienne fondée dans la région du Gange par le puissant Tchandragoupta.

Voilà quelles proies s'offraient à la conquête romaine, ou plutôt quels différents mondes, voués par des vices intérieurs à une réelle impuissance politique, l'intelligente discipline de Rome devait réunir dans une féconde unité.

La conquête paraît achevée vers le milieu du second siècle; mais au même temps les troubles suscités dans Rome par les entreprises des Gracques ouvrent l'ère des guerres civiles. L'auteur de l'*Histoire de Jules César* suit avec une attention émue le triste déclin de la constitution et des mœurs. On voit « la populace des villes augmenter, le peuple des campagnes diminuer, l'agriculture se modifier profondément, les grandes propriétés absorber les petites, le nombre de prolétaires et des affranchis s'accroître, enfin les esclaves remplacer le travail libre. Le service militaire n'était plus considéré par la noblesse comme le premier honneur et le premier devoir. La religion, cette base fondamentale de la République, avait perdu son prestige. Enfin les alliés étaient fatigués de

concourir à la grandeur de l'Empire sans participer aux droits des citoyens romains. » En face de cette dégénérescence, ce fut assurément une noble et courageuse initiative que celle des Gracques : Tiberius prévoyait les dangers de l'avenir et voulait les conjurer quand peut-être il en était temps encore; Caius avait gardé dans son cœur, comme un dépôt sacré, les idées de son frère; ils succombèrent cependant, « victimes d'intérêts égoïstes et de préjugés encore trop puissants. Ils périrent, dit Appien, parce qu'ils employèrent la violence à l'exécution d'une excellente mesure. En effet, dans un État où les formes légales avaient été respectées depuis 400 ans, il fallait ou les observer fidèlement, ou avoir une armée à ses ordres. »

Désormais il y avait dans Rome deux partis armés en présence : une oligarchie, qui venait de remporter un funeste triomphe, et une démocratie inquiète, qui, à défaut des Gracques, prit pour chef Marius. Les agitations intérieures allaient de plus rencontrer des échos dans toute l'Italie, qui s'indignait de ne point partager déjà tous les droits politiques réservés aux seuls Romains. La guerre des alliés « montra une fois de plus l'impuissance de la force matérielle contre les légitimes aspirations des peuples. » Sylla, il est vrai, terrible instrument d'une réaction triomphante, laissa, après cette sanglante guerre civile, l'Italie domptée; mais elle n'était pas soumise, et Rome, par surcroît, pouvait se tenir pour avertie qu'elle était dorénavant sans défense contre l'audace d'un soldat heureux. Les Gracques, Marius, Sylla, conduits, les premiers par un zèle désintéressé que servaient des mérites incomplets, les autres par des vues égoïstes, n'avaient été que des chefs de parti. « Pour fonder un ordre de choses durable, il fallait un homme qui, s'élevant au-dessus des passions vulgaires, réunît en lui les qualités essentielles et les idées justes de chacun de ses devanciers, et évitât leurs défauts comme leurs erreurs. A la grandeur d'âme et à l'amour du peuple de certains tribuns il fallait joindre le génie militaire des grands généraux et le sentiment profond du dictateur

pour l'ordre et la hiérarchie. — L'homme capable d'une si haute mission existait déjà; mais peut-être, malgré son nom, serait-il resté longtemps encore inconnu, si l'œil pénétrant de Sylla ne l'eût découvert au milieu de la foule, et, par la persécution, désigné à l'attention publique. Cet homme était César. »

Telle est la rapide analyse du premier livre, qui sert de remarquable introduction à tout l'ouvrage. Le second livre conduit l'histoire de Jules César depuis ses premières années jusqu'à son départ pour la conquête de la Gaule. On le voit, à dix-huit ans, résister au dictateur; il fait ses premières armes et obtient ses premiers succès militaires dans la guerre contre Mithridate; il se distingue en même temps comme orateur politique, et se désigne aux regards et à la faveur du parti populaire et des alliés, dont il prend en main la cause. Sylla, pour avoir cru qu'il pourrait rétablir la république sur ses anciennes bases, avait achevé de tout ébranler. « La propriété, la vie même de chaque citoyen étaient à la merci du plus fort; le peuple avait perdu le droit d'appel et sa part légitime dans les élections; le pauvre, les distributions de blé; le tribunat, ses priviléges séculaires; l'ordre si influent des chevaliers, son importance politique et financière. A Rome, plus de garantie pour la justice; en Italie, plus de sécurité pour le droit de cité, si chèrement conquis; dans les provinces, plus de ménagements pour les sujets et les alliés. Sylla avait rendu à la haute classe ses prérogatives sans pouvoir lui rendre son ancien prestige; n'ayant mis en œuvre que des éléments corrompus et fait appel qu'à des passions sordides, il laissait après lui une oligarchie impuissante et un peuple profondément divisé.... Les élections étaient le résultat d'un trafic sans pudeur; les sentences des tribunaux composés de sénateurs étaient dictées par une vénalité flagrante; les peuples soumis étaient en butte aux exactions des magistrats : Verrès fut le type de l'immoralité la plus éhontée.... L'armée elle-même avait été démoralisée par les guerres civiles, et les chefs ne faisaient plus observer la discipline. » Tel était le misérable état de la république.

Prenant à la tête du parti populaire la place de Marius, qui s'était avili et ruiné par ses propres excès, César entreprit de réagir légalement contre ce qui restait de puissance au parti de Sylla. Lorsqu'il s'adjoignit pour un temps à Pompée, ce fut avec la résolution de le soutenir avec énergie et par un concours loyal, n'excluant pas une noble rivalité. On a dit, de son temps même, qu'il s'était fait le complice de Catilina : pure calomnie. César ne conspirait pas; il songeait en réalité à créer lui-même, sans se commettre dans les excès des partis existants, un nouveau et plus vaste parti; mais à cette grave entreprise s'opposaient de nombreuses difficultés.

« Aux époques de transition, lorsqu'il faut choisir entre un passé glorieux et un avenir inconnu, les hommes audacieux et sans scrupules se mettent seuls en avant; les autres, plus timides et esclaves des préjugés, restent dans l'ombre ou font obstacle au mouvement qui entraîne la société dans de nouvelles voies. C'est toujours un grand mal pour un pays en proie aux agitations quand le parti des honnêtes gens ou celui des bons, comme l'appelle Cicéron, n'embrasse pas les idées nouvelles pour les diriger en les modérant. De là des divisions profondes. D'un côté des gens souvent sans aveu s'emparent des passions bonnes ou mauvaises de la foule; de l'autre, les gens honorables, immobiles ou hargneux, s'opposent à tout progrès et suscitent par leur résistance obstinée des impatiences légitimes et des violences regrettables. L'opposition de ces derniers a le double inconvénient de laisser le champ libre à ceux qui valent moins qu'eux, et d'entretenir le doute dans l'esprit de cette masse flottante qui juge les partis bien plus par l'honorabilité des hommes que par la valeur des idées. »

Il en était ainsi à Rome dans le temps où César prenait le commandement du parti démocratique. Au-dessous de lui, ce parti ne comptait que des enfants perdus tels que Clodius ou Catilina; comment les héritiers des anciennes familles n'auraient-ils pas été tentés de se grouper autour d'un Catulus, d'un Hortensius, d'un Caton, qui défendaient obstinément les priviléges de l'aristocratie?

« Et cependant la cause soutenue par de tels hommes était condamnée à périr comme toute chose qui a fait son temps. Malgré leurs vertus, ils n'étaient qu'un obstacle de plus à la marche régulière de la civilisation, parce qu'il leur manquait les qualités les plus essentielles dans les temps de révolution, la juste appréciation des besoins du moment et des problèmes de l'avenir. Au lieu de chercher ce qu'on pouvait sauver du naufrage de l'ancien régime venant se briser contre un écueil redoutable, la corruption des mœurs politiques, ils se refusaient à admettre que les institutions auxquelles la république avait dû sa grandeur amenassent alors sa décadence. Effrayés de toute innovation, ils confondaient dans le même anathème les entreprises séditieuses de quelques tribuns et les justes réclamations des peuples. Mais leur influence était si considérable, et des idées consacrées par le temps ont un tel empire sur les esprits, qu'ils eussent encore empêché le triomphe de la cause populaire si César, en se mettant à sa tête, ne lui eût donné un nouvel éclat et une force irrésistible. »

Nommé consul en dépit du sénat, César exécuta le programme qu'avaient jadis proclamé les Gracques : il distribua le domaine public, réforma la justice, soulagea les provinces, multiplia les droits de cité. On le vit remplacer l'anarchie par un pouvoir énergique, de nature à dominer à la fois le sénat et les comices, et substituer aux rivalités de personnes une autorité morale qui lui permît d'établir des lois salutaires. La conquête de la Gaule devait en outre lui valoir une gloire immortelle, qui, rejaillissant sur Rome, serait destinée à changer la face du monde.

C'est avec la première expédition en Gaule que s'ouvre le second volume de l'*Histoire de Jules César*. Tout un livre (le troisième), suivant pas à pas le récit des *Commentaires*, est consacré à l'exposition des huit campagnes dont cette conquête a été le prix. On lit avec un patriotique intérêt ces pages qu'anime une patriotique pensée; la gloire de Vercingétorix, loin d'être sacrifiée à celle du vainqueur, y est revendiquée comme une gloire nationale, et sa

mort reprochée à César. On lit de plus avec un rare profit une étude en vue de laquelle toutes les ressources de l'archéologie, de la philologie et d'une érudition spéciale ont été invoquées. Pour la première fois nous avons un travail d'ensemble essayant de mettre d'accord tous les différents témoignages. Des fouilles savantes ont éclairé les problèmes de la topographie; elles ont permis d'identifier avec l'antique Alesia le mont Auxois, sur les flancs duquel se trouve la ville actuelle d'Alise-Sainte-Reine en Bourgogne; avec l'antique Uxellodunum le Puy d'Issolu, dans le département du Lot; avec Bibracte, notre Mont-Beuvray. Ces fouilles ont mis au jour des armes, des médailles qui ont fourni des indications précieuses[1]. Un rare concours d'informations les plus diverses venait s'y ajouter. S'agissait-il du passage de Jules César en Grande-Bretagne, l'opinion des astronomes anglais et celle des marins de la Manche étaient recherchées, afin de savoir par eux quel courant avait dû favoriser sa navigation; était-il question du passage de la Tamise, les bateliers du fleuve étaient consultés sur les endroits guéables. Les bas-reliefs de la colonne Trajane[2], reproduits à l'aide du moulage et puis de la photographie par les ordres de l'Empereur, offraient, pour certains détails de constructions militaires qu'employaient les Romains, ou pour l'intelligence de certaines coutumes barbares, des illustrations plus éloquentes et plus sûres que toutes les conclusions érudites sur des textes souvent mal compris. Les résultats de cette multiple enquête, soumis à une critique sévère, renouvellent l'interprétation de l'auteur latin et ajoutent beaucoup de traits précis à une histoire qui est déjà la nôtre.

Nous avons dit quel témoignage rencontrait ici la mémoire de Vercingétorix. L'auteur de l'*Histoire de Jules César* ne se range pourtant pas entre ceux qui regrettent sa défaite, ni même parmi ceux qui accordent soit à l'élément celtique, soit à l'élément germanique une influence importante sur nos destinées. « N'oublions pas,

[1] Voir au nouveau musée de Saint-Germain la galerie consacrée au souvenir de la conquête des Gaules. — [2] Cf. Froehner, *La colonne Trajane*, 1866, in-12.

est-il dit, que c'est au triomphe des armées romaines qu'est due notre civilisation; institutions, mœurs, langage, tout nous vient de la conquête romaine. Aussi sommes-nous bien plus les fils des vainqueurs que ceux des vaincus; car, pendant de longues années, les premiers ont été nos maîtres pour tout ce qui élève l'âme et embellit la vie, et, lorsque enfin l'invasion des Barbares vint renverser l'ancien édifice romain, elle ne put pas en détruire les bases. Ces hordes sauvages ne firent que ravager le territoire sans pouvoir anéantir les principes de droit, de justice, de liberté, qui, profondément enracinés, survécurent par leur propre vitalité, comme ces moissons qui, courbées momentanément sous les pas des soldats, se relèvent bientôt d'elles-mêmes et reprennent une nouvelle vie. Sur ce terrain, ainsi préparé par la civilisation romaine, l'idée chrétienne put facilement s'implanter et régénérer le monde. »

Cependant César, tant qu'avait duré la guerre de Gaule, s'était bien gardé de perdre de vue ce qui se passait à Rome. Il s'était fait donner avant tout la Gaule cisalpine, afin de pouvoir, chaque hiver, résider à Lucques, où ses amis le venaient trouver, l'informaient et recevaient ses instructions. Le quatrième livre de l'*Histoire de Jules César* est consacré au récit, année par année, des intrigues romaines, en même temps qu'à un résumé, divisé de même, des opérations militaires parallèlement exécutées en Gaule. La lutte ouverte entre les deux rivaux qui se partageaient la république devenait inévitable. Le sénat, par son interprétation de la loi, prétendait diminuer la durée du proconsulat des Gaules et, par là, désarmer César en présence de Pompée. De plus une loi votée par le peuple ayant permis à César de briguer, quoique absent, un nouveau consulat, et par conséquent de conserver l'*imperium*, le sénat voulait, malgré cela, le forcer à licencier son armée. Des haines violentes s'élevèrent dans Rome à propos de ces discussions, et les amis de César durent partir en secret pour l'aller rejoindre dans son camp.

« Ici se pose naturellement cette question : César ne devait-il pas renoncer à son commandement plutôt que d'engager une lutte qui devait jeter la république dans tous les déchirements d'une guerre civile ? Oui, si par son abnégation il pouvait arracher Rome à l'anarchie, à la corruption, à la tyrannie. Non, si cette abnégation devait compromettre ce qui lui tenait le plus à cœur, la régénération de la république... Chef du parti populaire, il sentait une grande cause se dresser derrière lui ; elle le poussait en avant et l'obligeait à vaincre en dépit de la légalité, des imprécations de ses adversaires et du jugement incertain de la postérité. La société romaine en dissolution demandait un maître ; l'Italie opprimée, un représentant de ses droits ; le monde, courbé sous le joug, un sauveur. Devait-il, en désertant sa mission, tromper tant de légitimes espérances, tant de nobles aspirations ?.... Il y a des circonstances impérieuses qui condamnent les hommes politiques soit à l'abnégation soit à la persévérance. Tenir au pouvoir lorsqu'on ne saurait plus faire le bien, et que, représentant du passé, on ne compte pour ainsi dire de partisans que parmi ceux qui vivent des abus, c'est une obstination déplorable ; l'abandonner lorsqu'on est le représentant d'une ère nouvelle et l'espoir d'un meilleur avenir, c'est une lâcheté et un crime. »

Le Rubicon fut donc franchi. Là se termine, il est vrai, le second volume de l'*Histoire de Jules César ;* mais on a pu juger que le système suivant lequel toute l'œuvre a été conçue, les idées et les sentiments dont elle s'est inspirée apparaissent entièrement : culte des grands génies politiques, revendication de leur caractère providentiel, entière admiration pour celui d'entre eux par les œuvres duquel s'est inaugurée une révolution politique et sociale dont toute nation de l'Europe moderne ressent encore les permanents effets. M. Michelet n'avait-il pas déjà écrit ces lignes : « Par la libéralité de son esprit, par sa magnanimité, par ses vices mêmes, César était le représentant de l'humanité contre le dur et austère esprit de la république ; il méritait d'être le fondateur de l'empire,

qui allait ouvrir au monde les portes de Rome. En bien, en mal, l'homme de l'humanité fut César; l'homme de la loi fut Caton? » Et M. Amédée Thierry, soit dans l'*Introduction* de son *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, soit dans les premiers chapitres de son *Tableau de l'Empire romain*, n'avait-il pas considéré César à peu près de même? « Ainsi le voulait le progrès du monde, écrivait-il à propos de l'agonie de Caton. L'ambition de César l'avait mieux compris que la vertu des derniers Romains. » M. Troplong, de son côté, déclare aussi que César était « l'homme nécessaire, le génie incomparable marqué pour les progrès du genre humain[1]. »

Nous avons dit qu'un nombre important d'études sérieuses avaient été dirigées, dans ces dernières années, vers ce siècle qui a été le témoin du passage de la république romaine à l'empire. On y verrait, en les parcourant, le personnage de César représenté sous des couleurs différentes.

M. Boissier, en prenant pour point de départ l'étude attentive de la riche correspondance qu'a laissée Cicéron et pour cercle la vie si répandue et si agitée du grand orateur, s'est trouvé presque sans cesse en présence de César. M. Duruy a donné un soin particulier à cette même période dans la dernière partie de son second volume de l'*Histoire des Romains*, qui finit à Actium. M. Rosseeuw Saint-Hilaire a écrit un volume intitulé *Jules César*, qui reproduit un cours naguère applaudi en Sorbonne; M. de Champagny ouvre par le récit de cette époque son livre sur les Césars; M. Mérimée rencontre le futur dictateur dans son récit de la conspiration de Catilina; M. Ampère enfin termine à la bataille de Pharsale et à la mort de Caton la période républicaine de son *Histoire romaine à Rome*.

Les études de M. Boissier, réunies sous ce titre : *Cicéron et ses amis*, offrent un tableau vif et animé de la vie politique, morale, littéraire d'une période si féconde. Le grand orateur nous y appa-

[1] Voir l'étude *Sur les fautes et les crimes qui précipitèrent la chute de la république romaine*. *Revue contemporaine*, t. XXI. XXIII, XXVIII.

raît d'abord dans sa vie privée. Riche, comme tant d'autres, des nombreux legs que lui faisaient d'opulents citoyens qu'il avait obligés, il augmentait cette fortune suivant l'usage de ses concitoyens, en faisant valoir son argent. A côté de cela il était prodigue, aimait les statues et les tableaux, et les maisons magnifiques. Il n'était du moins coupable ni d'usure, comme Brutus et ses amis, ni de sordide avarice, comme Caton, ni d'exactions au détriment des provinces, comme Appius ou Cassius. Sa vie de famille contrastait également, par son honnêteté, avec les mœurs contemporaines. L'homme de lettres commence à se montrer dans le chapitre du livre de M. Boissier qui traite des rapports de Cicéron avec le célèbre Atticus. Le récit des relations avec Caelius, jeune, élégant, débauché, type de cette jeunesse romaine qui allait servir d'instrument à César, entraîne déjà l'auteur vers la politique : le second Brutus vient ensuite, et César lui-même et Octave qui figurent aussi entre les amis de l'orateur; la correspondance échangée entre Octave et lui avait été publiée, nous le savons, et elle formait au moins trois livres. C'est en essayant d'en reconstituer les débris ou d'en retrouver les traces que M. Boissier est amené à raconter les dernières vicissitudes de la vie de Cicéron; il n'apparaît plus guère dans ces chapitres que par son rôle exclusivement politique. Il n'eut pas toutes les qualités qui assurent le succès dans une telle carrière; il n'eut pas non plus certains défauts qui aident parfois à y réussir. Esprit modéré, ennemi de tous les extrêmes, il ne s'accommoda et ne plut longtemps à aucun parti. En étudiant ses théories, on comprend que son époque n'avait pas de quoi le contenter. Il détestait le gouvernement d'un maître unique et absolu, et il est mort pour avoir combattu un tel ennemi. Homme nouveau, il conserva toujours des rancunes contre l'aristocratie; il aimait moins encore le pur gouvernement populaire. Son idéal était un gouvernement mixte et tempéré, et il prétendait que la constitution romaine réalisait cet idéal, non pas la constitution dégradée de son temps, mais celle que Rome avait connue et prati-

quée avant le déplorable épisode des Gracques. Dix-sept années durant, Cicéron mit sa parole au service du parti populaire, puis il tenta de créer lui-même un parti nouveau, formé des modérés de toutes les autres opinions, et ayant pour noyau l'ordre des Chevaliers; mais il n'était pas fait pour être chef de parti, ni les Chevaliers pour sacrifier leurs intérêts privés à des intérêts tout politiques. Au sortir de son consulat, il passa, malgré ses répugnances, dans le camp de l'aristocratie; ce fut le commencement de ses plus amers déboires et de sa dernière infortune.

Sous quels aspects apparaît César, soit dans ce livre, soit dans les divers ouvrages traitant de son époque et de sa vie que nous avons désignés? Pour tout dire en quelques mots, l'éclat de son personnage et les belles parties de son caractère n'y sont pas plus dissimulés que la dégradation des Romains de son temps; l'œuvre sociale et politique dont il poursuivit l'accomplissement est reconnue solennelle et grande; mais ses calculs intéressés, son scepticisme, ses vices ont donné à quelques-uns la tentation de protester contre son triomphe au nom de la conscience morale de l'humanité. On s'est demandé si le dessein de régénérer la république sans la détruire n'eût été vraiment qu'une utopie. Il était bien tard sans doute, après Marius et Sylla, pour réformer la société romaine en respectant les lois; pourtant cette tâche avait paru exécutable à Cicéron. D'ailleurs — et ceci prête à des interprétations pour ou contre César — son œuvre est restée à certains égards incomplète. Il voulait certainement la couronne pour établir un régime nouveau de toutes pièces. Quel eût été ce régime? Y eût-il fait place à des institutions que son successeur, l'empereur Auguste, n'a pas su définitivement fonder?

Quoi qu'il en soit, un grand changement commençait à se manifester dans le monde romain. La république avait su conquérir; l'empire saurait administrer. Les provinces, tout à l'heure opprimées sous la domination d'une aristocratie corrompue, allaient prendre leur revanche, et revendiquer leur part des priviléges du vain-

queur. En retraçant avec détail et précision dans son *État du monde romain*[1] la condition et les vœux de chaque province au moment de la bataille d'Actium, M. Duruy a écrit la vraie introduction à l'histoire du gouvernement impérial.

La période impériale, par des raisons analogues à celles que nous avons fait valoir pour le dernier siècle de la république, est devenue aussi l'objet de nombreux et importants travaux dans les vingt-cinq dernières années. C'est pendant la période de l'empire en effet que s'est accomplie cette vaste unité romaine, — préparée par la conquête, mais cimentée par une habile administration et consacrée par le suprême bienfait du christianisme, — du sein de laquelle les nations modernes se sont détachées; la France en particulier, en tant que chrétienne et à demi-romaine, a vécu d'une partie de ces souvenirs. Quelle a été la part des divers empereurs dans l'immense travail qui a fait succéder l'ordre au désordre? Auguste a-t-il réellement achevé l'édifice commencé par César? A-t-il su fonder des institutions, ou bien son établissement a-t-il été équivoque et inachevé? Ses successeurs immédiats, qui s'appellent Tibère, Caligula, Claude, Néron, Galba, Othon, Vitellius, ont-ils été capables de continuer et d'affermir son œuvre ou de la terminer? Est-ce aux douze Césars que le monde est redevable d'avoir hérité des avantages très-réels de la civilisation romaine? Par quoi enfin l'empire naissant remplaçait-il la liberté?

C'est la réponse à de pareilles questions qui ferait l'intérêt d'une histoire spéciale du règne d'Auguste, que nous n'avons pas encore[2]. Les matériaux d'une telle histoire sont du moins préparés, grâce à d'importants travaux, parmi lesquels se rangent quelques utiles découvertes. C'est ici le lieu de rappeler l'heureuse restitution, par

[1] *État du monde romain vers le temps de la fondation de l'empire*, Paris, 1853, 1 vol. in-8°.

[2] Les peintures morales de M. Ampère dans son *Empire romain à Rome* (1867, 2 vol. in-8°) et les vives improvisations de M. Beulé : *Auguste, sa famille et ses amis* (1867), ne comblent pas précisément cette lacune et visent ailleurs.

M. Georges Perrot, des lacunes qu'on regrettait dans la célèbre inscription d'Ancyre connue sous le nom de Testament d'Auguste : résumé tout politique de sa vie entière, avec l'énumération de ses victoires, de ses magistratures, de ses dignités, des édifices par lui réparés ou construits, de ses munificences, tout cela écrit par lui-même, et offrant la substance de ces Commentaires ou Mémoires autobiographiques qu'Auguste avait rédigés et que nous ne possédons plus. Cette immense inscription avait été gravée d'abord sur deux stèles d'airain posées à Rome devant le mausolée de l'empereur; c'est de ce premier exemplaire que la province de Galatie, élevant un temple à Auguste et à Rome, emprunta une copie. Cette copie, reproduisant le texte latin, orna à l'intérieur les deux parois latérales du vestibule dans l'Augusteum d'Ancyre; mais, comme la langue latine n'était pas encore familière à la population galate, une traduction grecque du même document fut inscrite à la face externe du mur de droite de la cella. L'inscription latine fut signalée au monde savant dès la renaissance des lettres, et imparfaitement copiée d'abord par les soins de Busbeq, ambassadeur de l'empereur d'Allemagne vers Soliman, en 1555. Le célèbre botaniste Tournefort parcourant, en vertu d'une mission du roi Louis XIV, une partie de l'Orient, pendant l'année 1701, prit du monument d'Ancyre une nouvelle copie, qui ne conduisit pas encore à une édition satisfaisante. Au voyageur Paul Lucas Louis XIV fit donner par Pontchartrain des instructions expresses à ce sujet; la nouvelle copie fut supérieure aux précédentes, mais sans répondre encore à ce que la science devait souhaiter. D'autres tentatives, issues particulièrement d'Allemagne, n'eurent pas de résultats meilleurs. « La postérité ne s'étonnera pas médiocrement, dit un très-bon juge, M. Mommsen, dans son excellent commentaire de l'inscription d'Ancyre enfin restituée[1], que les efforts de l'Europe savante ne soient pas parvenus, dans l'espace de trois siècles,

[1] *Res gestæ Divi Augusti. Ex monumentis Ancyrano et Apolloniensi.* Edidit Th. Mommsen. Berolini, 1865, 1 vol. grand in-8°.

à procurer une bonne transcription de quelques pages inscrites en latin. En 1861 seulement, continue M. Mommsen, l'empereur Napoléon III voulut que ce que tant de générations de souverains, par ignorance ou par incurie, avaient négligé de faire, fût accompli, et il ordonna d'achever ce qui avait été commencé jadis sous les auspices de Louis XIV[1]. »

Ce n'était pas assez de prendre une copie plus exacte du texte latin; ce texte offrant, par suite du mauvais état du marbre, de considérables lacunes, il fallait réussir à copier la traduction grecque, à peine aperçue par Tournefort, distinguée par Pococke au siècle suivant, et dont un voyageur anglais, M. Hamilton, avait, il y a une vingtaine d'années, transcrit quelques fragments. C'est ce qu'ont fait MM. Perrot et Guillaume. Des dix-neuf colonnes dont se compose le monument grec, douze ont été par eux lues et copiées pour la première fois; cinq avaient été données par M. Hamilton, avec la moitié d'une sixième; uue seule reste non lue, mais qui correspond à une partie du texte latin conservée. MM. Perrot et Guillaume ont donné un fac-simile soigneusement réduit des deux inscriptions dans l'ouvrage intitulé : *Exploration archéologique en Galatie.*

L'importance historique du testament d'Auguste est assurément incontestable. Nous apprenons par ce précieux texte beaucoup de faits particuliers du règne intérieur; nous voyons comment s'élève et se soutient cet édifice d'un pouvoir nouveau; nous recueillons des éléments de statistique qui nous font pénétrer dans la vie même du peuple romain. Toutefois c'est Auguste qui parle, on ne doit

[1] « Nec sine causa mirabuntur posteri omnium nationum viros doctos per annos plus trecentos frustra laboravisse, ut paucæ paginæ Latinæ in Asia minore publice prostantes recte describerentur. Anno demum 1861 quod tot regum generationes aut ignorantia sua aut incuria facere neglexerant, in se suscepit Napoleo III Gallorum imperator, perficique jussit bene cœpta olim auspiciis Ludovici XIV. Ita jussu illius, cura autem et diligentia Georgii Perrot et Edmundi Guillaume, bonis litteris trium sæculorum debitum tandem aliquando exsolutum est ».

pas l'oublier; il y a donc certaines couleurs qu'il faut écarter, il y a certaines lacunes, très-volontaires, par exemple sur le commencement de sa carrière politique, qu'il faut combler. Malheureusement les ouvrages qu'avaient écrits les historiens de ce règne, hors la courte biographie de Suétone, sont perdus, et l'on doit recomposer cette histoire en empruntant aux poëtes, comme Virgile et Horace, aux auteurs d'histoires générales, à la numismatique, aux inscriptions, une multitude d'informations éparses. M. Egger a beaucoup aidé à cette œuvre de reconstitution par son volume intitulé : *Essai sur les historiens d'Auguste.*

L'ordre succédant enfin à de telles guerres civiles, les artistes et les poëtes célébrant par des œuvres magnifiques une nouvelle ère, le Christ naissant au milieu de la paix romaine, ont fait à la vérité du *siècle* d'Auguste une époque mémorable. Cependant cette œuvre impériale, si hardiment inaugurée par César, Auguste ne la conduisit pas jusqu'à son achèvement. Sa domination resta pendant quarante années une œuvre équivoque; ainsi fut rendue si difficile, après sa mort, l'épreuve de la transmission du pouvoir; ainsi fut créé autour de Tibère un ensemble de circonstances singulièrement périlleuses. Dans une dissertation spéciale sur ce second règne de l'Empire, M. Duruy[1] a fait un examen détaillé de cette situation politique. Il a soumis à une discussion critique les principaux témoignages de Tacite et les différentes périodes de la vie de Tibère : cinquante-six années partagées entre la gloire et l'exil; dix années d'un gouvernement sévère mais juste; puis un redoutable despotisme et finalement une horrible cruauté. L'auteur a dépeint un Tibère fataliste et dépourvu du sens moral, mais que de nombreux ennemis entouraient, et qu'il ne faut pas juger entièrement d'après les expressions de son principal historien.

En montrant quels périls de chaque instant l'ont inquiété, quelles corruptions de toute sorte l'ont entraîné, ce qu'était l'aristocratie,

[1] *De Tiberio imperatore*, 1853.

ce que fut un Séjan, on a pu décharger de quelque chose peut-être cette mémoire; mais voici qu'un écrivain, M. Dubois Guchan, prenant pour point de départ ce même règne de Tibère, a vu dans les Césars en général et dans ce qu'on appelle le césarisme, — triste et dangereux refuge des peuples qui ne savent plus se gouverner eux-mêmes, — les vrais bienfaiteurs et le salut providentiel de l'humanité. « La république, est-il dit dans son livre intitulé *Tacite et son siècle*, avait été le règne et la licence des grands, la détresse des petits; l'empire fut la paix des petits et la détresse des grands. Sous la république, Rome écrasa les provinces; sous l'empire, les provinces furent plus protégées que Rome même. Sous l'empire le monde n'eut qu'un Néron; il en avait eu plusieurs sous la république.... Les Césars furent plus qu'utiles; ils furent nécessaires : l'ascendant des grandes races princières a quelque chose de surhumain parce qu'il est prédestiné. »

En réalité, ce semble, ce n'est que sous les Antonins que le système monarchique naguère institué apparut avec sa part de bienfaits réels et durables, en même temps que se faisait sentir la première influence du christianisme. Des hommes tels que Trajan, Antonin et Marc-Aurèle représentant alors le pouvoir désormais incontesté des empereurs, on eut ce beau siècle pendant lequel apparurent quelques-uns des meilleurs résultats de la civilisation païenne, à côté des premières et vives lumières d'un monde nouveau. M. Noël Desvergers, dans son *Essai sur Marc-Aurèle*, a reconstruit tout un noble règne en s'aidant des documents épigraphiques; il a montré par là quel profit l'histoire devait désormais tirer de travaux tels que ceux de Borghesi[1], l'illustre épigraphiste

[1] *Œuvres complètes de Bartolomeo Borghesi, publiées par les ordres et aux frais de S. M. l'Empereur Napoléon III, et par les soins d'une commission composée de MM. Léon Renier, J. P. de Rossi, N. Desvergers, Cavedoni, G. Henzen, Minervini, Ritschl, Rocchi et E. Desjardins, secrétaire;* in-4° et in-folio, en cours de publication, chez Didier. — Cette publication n'est pas la seule qui ait honoré dans ces derniers temps l'épigraphie en France. Cf. le recueil

italien, particulièrement pour ce qui concerne la période impériale. M. Desvergers avait été un des premiers à mettre en lumière les mérites du savant de San-Marino, son ami, et il avait contribué avec M. Léon Renier à la belle publication de toute l'œuvre de Borghesi ordonnée par l'Empereur.

Le noble développement philosophique et moral dont l'exemple est donné par une certaine élite de la société païenne est assurément un des principaux traits de l'époque antonine; M. Martha l'a étudié dans une série d'études délicates sur le scepticisme religieux et philosophique dans Lucien, sur la vertu stoïque dans Épictète, sur la morale pratique dans les lettres de Sénèque, sur la prédication morale populaire telle que la pratiquait un Dion Chrysostome [1]. En outre, nulle époque dans toute l'antiquité n'avait connu un tel essor de commerce, d'échange et de communication entre les hommes; grâce à la conquête d'Alexandre et à la diffusion rapide de l'hellénisme, grâce plus tard à l'efficacité de la vaste paix romaine, des voyages lointains avaient été entrepris, des traités avaient été conclus entre les chefs du monde romain et les États restés en dehors de l'empire. M. Reinaud a restitué la série de ces intéressants rapports pour ce qui concerne l'Asie orientale [2]; il a retracé les relations politiques et commerciales de l'empire romain avec l'Inde, la Bactriane et la Chine, pendant les cinq premiers siècles de l'ère chrétienne, d'après les témoignages arabes, persans, indiens, chinois, aussi bien que d'après les monuments latins et grecs. Conventions de commerce ou échanges diplomatiques, c'est pendant l'époque des Antonins que ces communications fécondes ont été le plus actives.

des inscriptions romaines d'Afrique, par M. Léon Renier, celui des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures au huitième siècle.* 1857-1866, 2 vol. in-4°, par M. Edmond Leblant, la *Revue archéologique*, la *Revue de numismatique*, etc. — Nous citerons encore plus bas le recueil de M. Lebas continué par M. Waddington.

[1] *Les moralistes sous l'empire romain*, 2e édition, 1866, Hachette, in-12.

[2] *Des relations de l'empire romain avec l'Asie orientale*, par M. Reinaud, de l'Institut, in-8°, Durand.

Nous avons dit que l'influence déjà sensible du christianisme sur cette période ne devait pas être négligée[1]. M. de Champagny, en traçant de l'histoire des Antonins comme de celle des Césars un tableau général, dans lequel viennent prendre place les faits politiques et littéraires, l'étude des systèmes philosophiques et la peinture animée des mœurs, a partout insisté sur la naissance, le développement, l'influence de la société chrétienne. Rendant justice à la civilisation grecque-romaine, il y reconnaît une loi de monogamie qui a relevé la famille et a servi de pierre d'attente à la morale chrétienne, une absence de castes et une facilité d'affranchissements qui a préparé la sociabilité chrétienne, un labeur intellectuel et philosophique, enfin, qui a ouvert les esprits aux dogmes et à la polémique chrétienne. Ces lumières nouvelles que le christianisme avait apportées, il en suit la trace dans la vie domestique, publique, intellectuelle des Romains, c'est-à-dire dans l'histoire de la famille, de la cité et des diverses écoles, dont il explique ainsi le visible progrès, tenant pour impossible que la société païenne ait pu vivre à côté de la société chrétienne, la côtoyer sans cesse, la toucher, la frapper même sans s'être rencontrée face à face avec elle, et sans avoir ressenti de cette rencontre quelque influence secrète. Telle est la pensée maîtresse qui donne au vaste ensemble des travaux historiques de M. de Champagny, complétés par un volume à part sur les rapports entre Rome et la Judée, une puissante unité[2].

M. de Pressensé a étudié la même époque dans son *Histoire des trois premiers siècles de l'Église....* (1858, 4 vol. in-8°). Se plaçant au point de vue de la doctrine protestante, il a, comme M. de

[1] La seule bibliographie relative aux différentes exégèses, orthodoxe, hétérodoxe et anti-chrétienne, nous conduirait au delà de nos justes limites. Les problèmes chronologiques relatifs au premier siècle ont été discutés avec beaucoup de rigueur dans l'ouvrage de M. Wallon, *De la foi due aux saintes Écritures.*

[2] *Les Césars; — Les Antonins; — Rome et la Judée au temps de la chute de Néron,* 2e édition, 2 vol. in-12, Bray, 1865.

Champagny, opposé aux négations de notre temps un livre de science profonde et de foi raisonnée.

La période antonine est comme la clef de voûte de tout l'édifice impérial, dont le siècle d'Auguste n'est, à vrai dire, que le brillant portique. Au second siècle, l'empire se tient par ses propres forces et comme par son propre poids; les souvenirs des guerres civiles qui ont accompagné le passage de la république à l'empire sont effacés; les provinces recueillent le bénéfice de la révolution qui s'est accomplie; la constitution impériale n'a pas encore recours, pour réparer ses brèches, aux expédients complexes d'une monarchie orientale et despotique; les Barbares menacent, mais sont encore contenus, grâce à l'activité prudente et hardie d'empereurs tels que Trajan et Adrien, et de gouverneurs de provinces tels que Pline le jeune et Arrien. Il n'en est plus ainsi dès le milieu du troisième siècle. Sous Decius, en 250, les Francs traversent déjà toute la Gaule et toute l'Espagne, et bientôt, sous Dioclétien, l'empire, réduit à la défensive, se convertit en une immense hiérarchie de fonctionnaires qui substituent aux institutions vivantes leur autorité d'emprunt. Dans son ouvrage *Des changements opérés dans l'administration de l'empire romain*, — ouvrage qui ne se sépare pas des mémoires du même auteur sur l'éducation, sur la police, sur l'administration des postes dans l'empire, — M. Naudet a suivi tout le développement de cette savante organisation. Son livre des *Récompenses d'honneurs chez les Romains* embrasse, il est vrai, l'époque républicaine en même temps que l'époque impériale; il est toutefois particulièrement curieux d'y observer comment le caractère officiel de la nouvelle constitution impériale se fait désormais sentir jusque dans ces récompenses publiques, jadis décernées par la reconnaissance de toute une armée ou de tout un peuple.

Un monument épigraphique d'une singulière importance pour faire connaître la société romaine à cette époque est l'édit de Dioclétien, fixant un prix *maximum* des denrées. Compris dans le recueil des *Inscriptions grecques* de M. Lebas, et habilement com-

menté dans le même recueil par M. Waddington, à qui l'achèvement de l'ouvrage a été confié, cet édit montre l'impuissance d'un gouvernement absolu à lutter contre certaines lois économiques, et il nous introduit par des chiffres exacts, qu'a évalués avec précision M. Waddington, dans le détail même de la vie industrielle, sociale, domestique des Romains de la première partie du quatrième siècle.

Avec des empereurs tels que Constantin, Constance, Julien et Théodose le Grand, avec des évêques tels que saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Ambroise, le quatrième siècle est la grande époque militante du christianisme, dont les vicissitudes sont alors marquées par la grande victoire désignée sous le nom de *Paix de l'Église* en 321, par la lutte contre l'arianisme, par la lutte contre le paganisme restauré, enfin par le triomphe de la doctrine catholique. C'est toute cette vaste période que M. Albert de Broglie a exposée dans un ouvrage considérable, intitulé : *L'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*[1]. Après un discours préliminaire, où l'auteur, reprenant les souvenirs de l'époque antérieure, montre quelles avaient été jusqu'alors les relations de l'Église avec l'État, une première partie de l'ouvrage, composée de deux volumes, présente le tableau du règne de Constantin. Quelque incomplet qu'ait été son génie, cet empereur a eu le grand mérite de s'associer à la grande révolution religieuse et morale que le triomphe proclamé du christianisme devait faire définitivement prévaloir; il a su se garder à la fois de concessions à l'hérésie arienne et de mesures oppressives envers cette église chrétienne qu'il avait affranchie. Si sa mémoire demeure contestée, s'il n'a point « pris rang dans le petit nombre des grands hommes dont le génie fait oublier les crimes, » l'auteur en donne plusieurs raisons. « Ce peut être, dit-il, une nécessité et même un bienfait que de fonder le Bas-Empire; mais ce ne sera jamais un titre de gloire; » et d'autre part Constantin a été « l'instrument du triomphe d'une

[1] Six volumes in-8°, 3° édition, 1860. Didier.

doctrine qui est destinée à demeurer un signe éternel de contradiction parmi les hommes. »

Une seconde partie de l'ouvrage de M. de Broglie, également composée de deux volumes, est intitulée : *Constance et Julien*. C'est le double tableau d'un règne tout arien et de la fameuse tentative de l'hellénisme. On sait de quel péril fut pour l'Église, pendant plusieurs siècles, l'hérésie d'Arius. Sous sa forme dogmatique, cette hérésie empruntait de la philosophie grecque quelques-unes de ses séductions, « l'ingénieuse souplesse du langage, l'infinie variété des symboles, la subtilité des distinctions métaphysiques; » mais, par son triomphe, elle eût ruiné le dogme, détruit l'indépendance ecclésiastique, introduit l'infinie division. « Considéré dans son rôle politique, l'arianisme n'était qu'une transformation du vieux despotisme romain qui, désespérant d'écraser l'Église, consentait à s'allier avec elle, en se promettant de l'asservir. » Athanase, l'infatigable défenseur de la foi de Nicée, sauva en même temps et le dogme et l'Église des piéges de la cour et de l'école. Le tableau de sa lutte constante se trouve ici exposé dans tout le détail.

Le règne de Constance était devenu si oppresseur que les commencements de Julien apportèrent, même à l'Église, un véritable soulagement. En même temps il semblait, à suivre Julien pendant son éducation en Grèce, puis dans la Gaule et jusque dans sa chère Lutèce, qu'on fût en présence de belles promesses pour la gloire militaire et le gouvernement de l'empire. Mais il voulut bientôt faire revivre sous une forme religieuse l'ancienne philosophie grecque; il souleva de la sorte contre lui la populace païenne, qui entendait ne pas s'arrêter à la réforme dictée par un bel esprit, mais se faire rendre tout le vieux culte, avec ses obscures infamies; du même coup il ramenait contre les chrétiens, sous une forme à peine renouvelée, les anciennes persécutions.

Ce court règne achevé, cette éphémère tentative d'une restauration du paganisme disparue, l'arianisme se montra de nouveau sous Valentinien et Valens. Saint Basile et saint Grégoire de Nazianze

reprirent la lutte où saint Athanase l'avait laissée : une troisième partie de l'ouvrage que nous analysons rend un compte détaillé de cette nouvelle période. Le grand mérite de Théodose fut de reprendre l'œuvre de Constantin pour la conduire à son achèvement définitif. Il ne se contenta pas de proclamer à nouveau le christianisme comme religion de l'empereur et de l'empire; il déclara que la foi de l'évêque de Rome était la seule vraie foi; s'appuyant sur Rome, il contribua à rétablir l'unité, et s'abstint désormais de cette prétention de dogmatiser et de régenter l'Église qui avait été depuis Constantin la manie des empereurs et le fléau de l'empire. M. Albert de Broglie, en traitant un pareil sujet avec tout le développement dont il est digne, a profondément pénétré dans la connaissance d'une période qui, par ses vicissitudes intellectuelles, religieuses, morales, a exercé une influence décisive sur les destinées des nations issues de l'empire romain.

L'entier triomphe du christianisme une fois accompli, il semblait que l'empire romain eût absolument achevé sa mission, et qu'il ne lui restât qu'à mourir. Du tableau de ses tout derniers temps M. Amédée Thierry a tiré la matière des plus curieux récits.

L'œuvre de M. Amédée Thierry comprise dans ces vingt-cinq dernières années est considérable. Son premier livre, l'*Histoire des Gaulois depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine*, datant de 1828, a atteint pendant cette période sa septième édition. L'auteur y suit les destinées des anciens Celtes dans leurs premiers établissements, dans leurs incursions soit en Italie, où si longtemps ils firent trembler Rome, soit en Grèce où ils allèrent piller Delphes, soit en Asie Mineure, où ils fondèrent un établissement durable, soit en Syrie, en Égypte, à Carthage, où on les voit s'employer comme mercenaires. Après avoir raconté en détail la conquête des Gaules par César, il montre la nouvelle province se pliant à la domination romaine, y trouvant l'occasion d'un essor imprévu et d'une visible influence. Son *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, qui date de 1840, avait le double but de

mettre en lumière à la fois l'influence de Rome et celle de la Gaule dans l'œuvre commune de l'empire. Une *Introduction* placée en tête de ce dernier ouvrage, et plus tard développée en un volume intitulé : *Tableau de l'Empire romain depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin du gouvernement impérial en Occident*, rendait compte du rôle général que Rome avait su remplir; mais l'auteur se plaçait, pour refaire un tableau si souvent esquissé, à un nouveau point de vue. Fidèle aux traditions de son illustre frère, il interrogeait les vaincus. Vaincus d'hier, ne devaient-ils pas être vainqueurs demain peut-être, si leur combat avait fait partie de la lutte générale de l'humanité? Comment en douter pour les peuples entrés finalement dans la grande unité romaine? Les historiens les avaient fort dédaignés et s'étaient contentés de raconter le perpétuel triomphe de l'ancienne république aristocratique dont les débris subsistaient encore sous l'empire; M. Amédée Thierry, en étudiant l'action de Rome sur ces peuples, distingua dans les vicissitudes de sa vieille constitution l'effet d'une réaction qu'ils exerçaient à leur tour, et pressentit là une nouvelle lumière sur la formation de nos sociétés modernes. Il expliquait dès lors le passage de la république à l'empire par la pression des Italiens et des provinciaux pénétrant dans la cité romaine et secondant un mouvement déjà rapide à l'intérieur vers l'égalité. Prenant les textes rédigés plus tard par les grands jurisconsultes romains, textes qui contiennent dans sa plus rigoureuse expression la formule légale de l'empire, il commentait cette formule, expression rigoureuse elle-même des faits accomplis, et montrait la démocratie enivrée, sacrifiant, pour obtenir l'égalité extrême, tous ses pouvoirs et tous ses droits, les rejetant loin d'elle tous l'un après l'autre, et les accumulant sur une seule personne, l'empereur, chargé de réaliser et de maintenir une formidable unité, dût la liberté politique y périr. L'empire du moins, suivant l'auteur, en s'aidant du christianisme, fonda la liberté civile. Le droit primitif de l'ancienne aristocratie romaine devenait insuffisant en présence des nécessités résultant de la conquête; on

se vit donc amené à comparer les législations des nations conquises; on reconnut certains traits analogues ou identiques dans ces législations diverses, et l'on tira peu à peu de ces règles communes un droit commun qui devint le droit des gens, *jus gentium;* de là on s'éleva vers des spéculations abstraites, l'élément importé de la philosophie grecque venant développer une faculté d'abstraction jusque-là peu familière à l'esprit romain; on parvint de la sorte au droit naturel, et c'est le résultat de tout ce travail intellectuel et moral qui se traduit dans les écrits des jurisconsultes romains en axiomes dignes du beau nom de *raison écrite.* L'empire, c'est sa gloire, fut la période pendant laquelle ces règles furent rédigées et appliquées.

Les dernières vicissitudes de l'empire ont spécialement occupé, disions-nous, M. Amédée Thierry. Dans ses *Récits de l'histoire romaine aux IVe et Ve siècles*, comme dans sa récente *Histoire de saint Jérôme*, il les prend pour cadre d'une série d'études politiques, religieuses, morales, qui rendent un compte exact et facile à suivre d'une époque de transition si complexe, où se rencontrent à la fois les éléments du passé et les germes de l'avenir, la lutte entre l'empire romain et les Barbares, entre le paganisme vaincu, mais opposant encore une résistance désespérée, et le christianisme triomphant, mais divisé dans ce triomphe, en proie aux hérésies et à la corruption intérieure. Au milieu de cette confusion, cherchant moins à présenter la suite des grands événements qu'à peindre les mœurs et la dissolution prochaine, l'auteur choisit, pour y réunir les traits particuliers et les lignes principales, trois biographies, celles de trois hommes dont la fortune est à elle seule un signe de l'abaissement ou du moins du profond désordre de cette société. C'est d'abord Rufin, un Gaulois de basse extraction, dont l'habile hypocrisie séduit Théodose, et qui n'aspire pas à moins qu'à écarter du trône d'Orient, pour s'y asseoir, le fils de l'empereur. — C'est l'eunuque Eutrope qui, par de basses complaisances, s'élève à la faveur intime du faible Arcadius. Trop lâche pour s'être

mis à la tête du complot où périt Rufin, Eutrope en recueille cependant tout le fruit; il endort dans le luxe et les plaisirs le jeune et mol empereur, pousse avec audace sa propre fortune, commande les armées, triomphe et se fait nommer consul. Toutefois, cette dernière insulte au nom romain comble la mesure; un complot de palais chasse Eutrope et laisse le pouvoir aux mains de l'impératrice Eudoxie; il faut qu'apparaisse un médiateur, un de ces hommes qui représentent le pouvoir nouveau de l'Église naissant de ces ruines, saint Jean Chrysostome, pour faire respecter l'asile qu'a choisi son ancien persécuteur, Eutrope, aujourd'hui déchu. — C'est enfin en Occident Stilicon, grand capitaine, caractère honnête, passionné pour la patrie et pour le grand nom de Théodose, qu'il respecte dans son faible et incapable successeur. Digne de l'ancienne Rome, dernier soutien de l'empire, Stilicon n'est pourtant qu'un barbare, un Vandale; aussi de jalouses intrigues l'assiégent, et l'empereur lui-même ordonne sa mort.

En face de cette société en dissolution et qui s'abandonne elle-même, qui retarde le triomphe des Barbares? Ils pressent et pénètrent de tous côtés; les ambitieux que le caprice de la fortune élève au pouvoir sont les premiers à les appeler, pour chercher en eux la force qu'ils ne trouvent plus ailleurs. Mais le respect involontaire de la civilisation antique arrête encore ces peuples. Alaric, ravageant la Grèce, s'arrête devant Athènes, y pénètre seul, et veut être pour un jour citoyen d'Athènes. Deux fois Rome est en sa puissance : il s'en détourne; son ambition serait d'en être le protecteur. Et quand, excité par la trahison, il cède à sa colère, prend la ville, la livre au pillage, c'est qu'il se sent, dit-il, poussé par une puissance secrète dont il n'est que l'instrument.

L'auteur des *Récits* s'arrête après la prise et le sac de Rome par Alaric; ce ne serait toutefois qu'effleurer un sujet si complexe et à la fois si fécond que de s'en tenir aux agitations extérieures du monde romain pendant le ve siècle, aux luttes contre l'ennemi du dehors, même aux vicissitudes du gouvernement et des mœurs politiques.

Il y a une autre sphère, celle des idées religieuses, où se sont réfugiées alors les passions ardentes et les forces vives. La fondation de Constantinople, en faisant prévaloir l'Orient sur l'Occident, avait introduit jusqu'en Italie l'influence énervante des coutumes asiatiques. La corruption païenne, persistant à Rome en face du christianisme et pénétrant la société chrétienne elle-même, appelait le zèle réformateur des grands docteurs de l'Église : saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Paulin. Parmi eux, saint Jérôme est le plus mêlé aux agitations de son temps; alors même qu'il se sépare de Rome et se réfugie dans sa solitude de Bethléem, son influence sur la société romaine ne cesse pas. Génie impétueux, réformateur ardent, moraliste inspiré, éloquent écrivain, savant exégète, il offre à l'historien dans ses traités et sa correspondance une matière singulièrement féconde. C'est donc sa biographie que M. Amédée Thierry prend pour cadre d'une nouvelle étude sur la fin du IVe et le commencement du Ve siècle romain.

Le trait principal de cette société religieuse, c'est l'ardeur cénobitique. Elle naît de l'excès de la lutte soit contre le paganisme, soit contre les hérésies, quand les âmes les plus ardentes ne trouvent plus de refuge que dans l'ascétisme et l'expiation. Saint Jérôme encourage et dirige ce mouvement. C'est dans la plus haute société romaine, parmi ces grandes dames patriciennes dont le luxe empruntait à tous les peuples conquis, que se rencontrent les premiers exemples de renoncement. Mélanie, alliée aux premières familles, veuve à vingt-trois ans, s'enfuit au désert, parcourt l'Égypte, les monastères de Nitrie et de la Thébaïde, distribuant partout ses immenses richesses, nourrissant jusqu'à 5,000 personnes pendant la persécution arienne de Valens. On voit se former sur l'Aventin une petite communauté de femmes que ne lie entre elles aucune règle précise, mais seulement une même ardeur de détachement et de sacrifice. Elles habitent le palais de Marcella, leur compagne, noble patricienne qui a refusé d'entrer par un second mariage dans la famille des Césars. Là sont aussi Furia, qui descend de Camille, Fabiola,

Paula, l'illustre amie de saint Jérôme, de la famille des Scipions par sa mère et qui, par son père, Grec d'origine, prétend remonter jusqu'à Agamemnon. Absent ou présent, saint Jérôme est l'âme de la petite communauté de l'Aventin. Lui aussi il a subi l'attrait du désert, mais pour continuer de là plus vivement encore sa lutte ardente, par ses écrits. C'est là d'ailleurs qu'il inaugure les hautes études religieuses, dont il va répandre le goût. Un grand nombre de moines, attirés par son nom, trois communautés de femmes, dirigées par Paula et sa fille, viennent se grouper autour de lui, et c'est avec ces disciples que saint Jérôme entreprend la grande œuvre de la Vulgate... Il meurt cependant peu d'années après cette prise de Rome par Alaric qui marque, à vrai dire, la fin de l'empire romain d'Occident. Lui mort, il n'y a plus qu'à espérer dans ces mêmes Barbares qui, depuis si longtemps, apparaissaient comme une menace pour la civilisation; M. Amédée Thierry suit leurs rapports avec l'empire jusqu'au moment de leur triomphe, et, de la sorte, les *Récits de l'histoire romaine*, réunissant en une série non interrompue l'œuvre commune des deux frères, vont rejoindre les *Récits mérovingiens*.

La suite chronologique du récit, qu'il était à propos d'observer, nous a seule empêché jusqu'ici de mentionner un certain nombre d'études qui se rapportent aux derniers temps de la république ou bien à l'histoire de l'empire. M. Zeller a donné sous ce titre : *Les Empereurs romains*, un substantiel résumé, qui manquait, de toute la vaste période entre Octave et la mort de Théodose. Le vrai sujet du livre étant le développement de la société romaine étudiée dans tous ses principaux traits, il est divisé en périodes ayant chacune leur caractère spécial accusé avec précision; les biographies des empereurs viennent seulement servir de cadres particuliers à la peinture de chaque époque. — M. Maximilien de Ring, dans son *Tableau des établissements romains sur la frontière rhénane*, recueillant les témoignages des inscriptions ou des monnaies, et commentant avec leur aide les textes des historiens, a eu l'occasion

de montrer quelques-uns des principaux résultats de la longue lutte entre Rome et la Germanie, et de mettre notamment en relief par un significatif exemple le mélange des civilisations qui venaient s'incliner devant l'influence romaine. Vieilles divinités gauloises, culte oriental de Mithra, superstitions asiatiques et africaines, mythologies grecque et germanique, tous ces éléments d'un passé multiple se montrent dans les inscriptions romaines de la frontière du Rhin, comme pour attester quelle immense fusion s'était opérée à l'intérieur de l'empire. — Plusieurs des provinces romaines ont eu leurs historiens. Les commencements de l'*Histoire d'Espagne*, de M. Rosseuw Saint-Hilaire, ont donné une large place aux destinées du peuple ibérique et à sa résistance contre la domination étrangère, puis à la condition qui lui a été faite et à son influence dans la vaste société, fruit de la conquête. Nous avons déjà cité l'*Histoire des Gaulois* de M. Amédée Thierry. M. Henri Martin, lui aussi, a traité de nos origines avec un soin particulier dans la première partie de son *Histoire de France*.

Ce serait un long travail, dépassant nos limites, que de citer les travaux publiés depuis vingt-cinq ans concernant l'histoire des Celtes pendant l'antiquité. Bien que nous n'en soyons plus, sur ce sujet, aux chimères de l'ancienne *Académie celtique*, aux illusions de La Tour d'Auvergne et de son ami Lebrigant, hommes fort instruits d'ailleurs, il faut bien reconnaître que, sur plusieurs points, nous demeurons dans le champ des conjectures, où quelques-uns sèment hardiment. Toutefois, grâce à de patients travaux, quelques progrès ont été faits dans la connaissance de l'ancienne langue des Celtes, et la numismatique, par exemple, trouvant ici une de ses plus intéressantes conquêtes, a, depuis moins de vingt-cinq ans, jeté de vives lumières sur les problèmes de nos origines. Nous avons des médailles commémoratives du triumvirat formé entre les trois chefs Orgétorix, Castic et Dumnorix pendant l'année 59 avant Jésus-Christ, en vue d'envahir toute la Gaule au moyen de l'émigration helvétienne et d'y fonder leur do-

mination; la plus curieuse de ces médailles confirme l'alliance d'Orgétorix avec les Éduens, et l'on sait que telles furent les circonstances qui amenèrent César en Gaule. Nous avons de plus des séries presque complètes des médailles frappées au nom des personnages qui jouèrent un rôle important dans la guerre de l'indépendance. Les travaux de MM. de la Saussaye[1] et de Saulcy et de M. le baron Roget de Belloguet[2] se présentent tout d'abord parmi ceux qui ont le plus contribué aux progrès que nous venons de décrire.

Nous ne saurions omettre de rappeler tout un ensemble d'études spéciales se rapportant à cette conquête des Gaules par César, et les innombrables dissertations discutant les problèmes de topographie que présente l'étude approfondie des Commentaires. On sait combien la question d'Alesia a soulevé de passions, provinciales et autres; toute une bibliographie s'y rattacherait. Nous devons citer du moins le volume de M. de Saulcy intitulé : *Les campagnes de Jules César dans les Gaules*, *études d'archéologie militaire*, le travail de *Notes archéologiques et historiques* ajouté à une traduction nouvelle de la *Guerre des Gaules*, par M. le général Creuly et M. Alex. Bertrand, et les cartes dressées par les soins de la Commission de topographie des Gaules. Quant à la discussion ayant pour objet de décider quel a été le dernier boulevard de la résistance gauloise, un important mémoire de M. le duc d'Aumale, intitulé *Alesia*, *étude sur la septième campagne de César dans les Gaules*, publié en mai 1858, et se prononçant pour le mont Auxois, a résumé jusqu'à cette date et soumis à un examen très-attentif les travaux précédents de MM. Delacroix, Rossignol, J. Quicherat, de Coynart, etc. Un autre mémoire un peu postérieur : *Alesia*, *septième campagne de Jules César*, par M. Ernest Desjardins[3], a repris à son tour tout l'ensemble de

[1] *Monnaies des Éduens*, Paris, 1846.

[2] *Ethnogénie gauloise*, 1865.

[3] Avec un appendice contenant des notes écrites par Napoléon Ier sur les commentaires de César, Didier, 1859. Cf. du même auteur : *De tabulis alimentariis* et la *Topographie du Latium*, 1854.

la question et résumé aussi le débat, mais en identifiant l'Alesia gauloise avec le hameau d'Alaise, en Franche-Comté.

L'histoire littéraire et morale ne se sépare pas de l'histoire politique : aussi ne terminerons-nous pas ces pages sur la période impériale sans rappeler un certain nombre d'œuvres critiques où l'histoire générale se retrouve présentée sous quelques-uns de ses plus intéressants aspects. Quand M. Sainte-Beuve, par exemple, publiant quelques-uns des résultats de son enseignement au Collége de France, traite de Virgile et de l'Énéide[1], les deux principales sources d'inspiration du poëte sont bien, suivant lui, d'une part la poésie homérique, de l'autre, « la chose romaine prise au point de vue d'Auguste. » Ce dernier sujet conduit à une vaste perspective, tout historique; la critique littéraire, ainsi agrandie, poursuit jusque dans le domaine de l'histoire la réalité qu'elle veut saisir, et crée autour d'elle sur ce nouveau terrain une vive lumière. Les *Études de mœurs et de critique* de M. D. Nisard *sur les poëtes latins de la décadence* montrent par une vive et pénétrante analyse, en même temps littéraire et morale, le commun affaiblissement, ou plutôt la commune transformation de la langue et des idées. M. Patin, dans une série d'études sur l'ancienne poésie latine qu'a publiée le *Journal des savants* (1846, 1848-1849, 1855, 1862-1865)[2], et que relient et complètent ses *Discours d'ouverture* à la Faculté des lettres de Paris, est parvenu jusqu'aux commencements de la période impériale (*Varron*, 1861; *Rome au siècle d'Auguste*, 1847). Que M. Patin réunisse ces études éparses en volume, que M. Berger publie, lui aussi, les résultats de son double enseignement à l'École normale supérieure et à la Sorbonne, et nous serons bien près d'avoir

[1] *Étude sur Virgile, suivie d'une étude sur Quintus de Smyrne*, 1857, in-12. C'est l'occasion de mentionner aussi maintes pages des *Causeries du lundi* et des *Nouveaux lundis* relatives à l'antiquité: par exemple, dans l'étude sur Boissonade, le morceau sur la langue grecque. Voyez aussi l'étude sur Térence, celles qui traitent de l'*Anthologie*, de *Daphnis et Chloé*, du roman dans l'Antiquité, de Pline le naturaliste, etc.

[2] Cf. ses *Mélanges de littérature ancienne et moderne*, Hachette, 1840, et sa traduction d'Horace, Charpentier, 1860.

l'entier monument d'une histoire de la littérature latine étudiée dans ses rapports avec le double développement, politique et moral, du monde romain[1]. A l'extrémité de la période impériale, le livre de M. Villemain: *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle*, souvent réimprimé, décrit par quelques-uns des traits les plus éclatants la période de transition qui va amener le moyen âge.

Entre ces points extrêmes se placeraient des études particulières, telles que celles de MM. Boissier et Chapuis sur Varron; l'*Essai sur Tite-Live*, un des premiers livres de M. Taine; les *Essais de critique et d'histoire*, de M. Léo Joubert; les *Études sur les poëtes latins*, par M. Charpentier; *Rome au siècle d'Auguste*, de M. Dézobry, peinture savante et détaillée, dans un cadre fictif, des mœurs romaines au commencement de l'empire; les volumes de M. Gréard sur la *Morale de Plutarque* (1860), de M. Aubertin sur *les Rapports supposés entre Sénèque et saint Paul* (1857); — ce dernier ouvrage est une réponse au livre de M. Amédée Fleury sur saint Paul et Sénèque couronné en 1854 par l'Académie française; — de M. de Suckau sur *Marc-Aurèle, sa vie et sa doctrine* (1857), de M. Crouslé sur Sénèque; de MM. Petit et Monnier sur Libanius (1866), etc... La série des thèses présentées à la Faculté des lettres de Paris, parmi lesquelles se rencontrent la plupart de ces volumes, en offrirait un grand nombre aussi pour l'histoire des premiers siècles chrétiens : ceux de MM. Blampignon et Bernard sur saint Cyprien et saint Jérôme (1862-1864), de MM. Arthur Desjardins, Dubief, Ferraz sur saint Augustin, de M. Fialon sur saint Basile, de M. Albert sur saint Jean Chrysostome, etc. Ce peu de citations nous aura fourni du moins l'occasion d'indiquer de quelle valeur sont en général ces thèses, dont quelques-unes sont d'excellents livres[2].

Enfin, puisque la science et la pratique même du droit ont été

[1] Nous avons déjà dans l'*Histoire de la littérature romaine* de M. Pierron (collection Hachette) un très-intéressant résumé.

[2] Voyez *Notice sur le doctorat ès lettres, suivie du catalogue des thèses*... Par M. Ath. Mourier; Delalain, 1855, in-8°.

au nombre des principales gloires de l'ancienne Rome, particulièrement de l'empire, comment ne pas rappeler ici les travaux de nos historiens du droit? Lorsque M. Giraud[1] et M. Laboulaye[2] étudient le droit de propriété chez les Romains au point de vue politique, dans ses rapports avec le droit privé et avec le droit de famille, ils se trouvent appelés à traiter quelques-unes des questions les plus graves de l'histoire romaine, l'organisation de la conquête, les causes et les vicissitudes de la décadence intérieure, le passage de la république à l'empire. M. Laboulaye, dans ses *Recherches sur la condition civile et politique des femmes depuis les Romains jusqu'à nos jours* (1843)[3], n'étudie pas seulement comment s'est comporté le droit de succession dans tel pays et sous telle coutume; son but est plus élevé; il écrit, comme il le dit lui-même, pour les politiques plus que pour les jurisconsultes; il aspire à mettre en lumière «l'unité de cette grande famille chrétienne qui, partie des plus faibles commencements, sera quelque jour maîtresse du monde par la supériorité des idées bien plus encore que par la force matérielle.» Les travaux du même auteur sur les *Lois criminelles des Romains* (1845) et sur leur gouvernement municipal[4]; ceux de M. Giraud sur les *Nexi*, sur la *loi Voconia* (1841) etc. le mémoire de M. Troplong, *De l'influence du christianisme sur le droit romain;* celui du regrettable M. Laferrière, *De l'influence du stoïcisme sur la doctrine des jurisconsultes romains* (1860), deviennent d'importants chapitres d'histoire et ne sont pas seulement des dissertations spéciales. Ce serait d'ailleurs un long travail d'énumérer seulement les œuvres notables de nos historiens jurisconsultes pendant

[1] *Recherches sur le droit de propriété chez les Romains sous la république et sous l'empire;* Aix, Paris, 1838, in-8°.

[2] *Histoire du droit de propriété foncière en Occident,* Paris, 1839, in-8°.

[3] Cf. le remarquable travail de M. Paul Gide, *Étude sur la condition privée de la femme, dans le droit ancien et moderne, et en particulier sur le sénatus-consulte Velleien*, 1867, in-8°.

[4] Voyez *Les Tables de bronze de Malaga et de Salpensa*, trad. et annotées par Éd. Laboulaye, 1856. — *Les Tables de Salpensa et de Malaga*, par Ch. Giraud, 1856.

les vingt-cinq dernières années dans le seul domaine du droit romain. Aux noms de MM. du Caurroy, Ortolan, Faustin-Hélie, de Ginoulhiac, Königswarter, de Serrigny, Grellet-Dumazeau, G. de Caqueray, Arthur Desjardins,... correspondrait toute une riche série de travaux [1] qui ont beaucoup contribué à une intelligence plus profonde de l'antiquité, mais dont l'appréciation demande une compétence particulière et un examen à part. — M. Eugène Henriot s'est placé sur un terrain intermédiaire en étudiant les mœurs juridiques de l'ancienne Rome d'après les poëtes (1865, 3 volumes in-8°).

Il nous est permis de clore par le nom de M. Guizot cette énumération nécessairement incomplète. Son étude *Du régime municipal dans l'Empire romain au cinquième siècle de l'ère chrétienne* [2], ainsi que quelques leçons de son célèbre *Cours d'histoire de la civilisation*, rendant un compte exact de ce qui restait d'institutions romaines sur le sol où bientôt les Germains allaient s'établir, forment la vraie introduction à l'histoire du moyen âge. Ces institutions léguées par l'antiquité étaient autant d'attaches préparées pour la civilisation future; c'était par elles que Rome, suivant l'expression de Plutarque, allait se montrer « une ancre au monde prêt à flotter. »

En résumé, le mouvement historique dont Augustin Thierry, M. Guizot, M. Michelet avaient jadis donné le signal, loin de se ralentir, s'est perpétué et accru en se multipliant en des voies diverses. Au service de l'école historique moderne la philologie comparée, la haute archéologie et l'épigraphie ont été d'admirables instruments. La première de ces sciences a rattaché au sol propre de l'histoire de vastes domaines recélant des origines jusqu'alors ignorées; la seconde a exhumé des séries de siècles d'histoire positive, dont les monuments de toute sorte, temples,

[1] Cf. la *Revue de législation et de jurisprudence* et la *Revue du droit français et étranger*.

[2] Publiée dans ses *Essais sur l'histoire de France*, cinquième édition, 1841.

palais, représentations figurées, inscriptions, bijoux, sortent aujourd'hui des sables ou des ruines amoncelées; enfin l'épigraphie, en même temps que de nouveaux champs d'étude s'ouvraient devant elle en Égypte et en Orient, s'est armée d'une critique érudite pour apporter beaucoup de lumières nouvelles à l'histoire purement classique. Une recherche plus que jamais intelligente et soigneuse des inscriptions grecques et latines que le temps a épargnées, une lecture plus que jamais habile de ces textes, témoins incontestables des institutions et des mœurs, nous ont découvert une infinité de traits que les ouvrages des philosophes, des orateurs, des historiens, des poëtes ne mettaient pas en relief ou passaient sous silence. Nous avons commencé de la sorte à pénétrer mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'à notre temps dans la connaissance de cette double société grecque et romaine à laquelle nous unit une si intime solidarité. Mais ce que l'école historique française a peut-être le droit de revendiquer comme un privilége chèrement acheté, c'est l'expérience des combinaisons et des vicissitudes politiques. Bien que cette expérience ait dû trouver plus directement ses applications dans l'étude de l'histoire moderne, l'abolition de l'esclavage et le triomphe du christianisme y rendant les analogies avec notre temps plus réelles encore et plus multiples, elle n'a pas été d'un médiocre usage à ceux qui étudiaient Rome et la Grèce. Les traditions de gouvernement et d'administration que Rome nous a léguées ont été une à une distinguées, mises en lumière, critiquées; d'autre part, le progrès de notre démocratie et le spectacle d'autres démocraties qui se sont fait autour de nous leur place éclatante dans le monde nous ont initiés à une meilleure intelligence de la constitution athénienne. Étroite et chétive en apparence par les proportions matérielles de son développement, l'antique démocratie de la Grèce occupe dans l'histoire une page considérable et glorieuse, parce que la première elle a posé certains principes de gouvernement d'accord avec la justice, et dont l'application devait être une des œuvres principales de l'avenir. Les travaux que

nous avons cités démontrent avec quelle ardeur presque passionnée, avec quelle critique nouvelle l'histoire de Rome et de ses institutions républicaines ou impériales a été étudiée; et il ne paraîtra pas exagéré de dire, pour ce qui est des lettres ou de l'histoire grecques, que nous assistons à une véritable renaissance des études helléniques.

A. GEFFROY.

ÉPOQUE DU MOYEN ÂGE.

L'histoire du moyen âge est peut-être, de toutes les histoires, celle qui, depuis la nouvelle école à laquelle ce siècle a donné naissance, avait le plus besoin d'être refaite dans son esprit, dans son ensemble et dans ses détails. Cette époque, au XVIIIe siècle, était mal connue et encore plus mal jugée. Les monuments les plus importants faisaient défaut, l'impartialité plus encore. Lorsque, il y a cinquante années à peu près, les études historiques, recevant le contre-coup d'une révolution qui avait tout remué, recommencèrent, comme à nouveau et sur de nouveaux frais, à reviser le passé, ce fut au moyen âge que les esprits curieux et novateurs s'attaquèrent d'abord. On se mit avec ardeur à débrouiller le chaos de nos origines européennes; on déblaya, on pénétra jusqu'aux assises de notre civilisation moderne. Pour reconstruire l'édifice historique, on le reprit par la base. Nous étions même alors, pour cette époque qu'on faisait sortir des décombres et qu'on vengeait des sarcasmes d'un siècle moins ignorant que dédaigneux, saisis d'une sorte d'admiration naïve qui avait, parfois, toutes les vivacités hâtives et les complaisances de l'engouement. Les lettres les arts, on se le rappelle, furent vivement traversés par ce souffle rénovateur sorti de ces ruines confuses qu'on se plaisait à embellir après les avoir découvertes.

C'est de ce mouvement que sont sortis les historiens qui ouvrirent de suite les voies les plus larges et les plus lumineuses au milieu de cette époque qui passait pour si barbare et si ténébreuse. Leurs noms sont dans toutes les bouches, leurs ouvrages font toujours

école. Ce sont, après Chateaubriand qui les avait devancés en éclaireur de génie, M. Guizot, dans son *Histoire de la civilisation en France*, Augustin Thierry, dans ses *Lettres sur l'histoire de France*, dans son *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, M. Jules Michelet dans ses premiers volumes de l'*Histoire de France*, et de Barante dans son *Histoire des ducs de Bourgogne*. Je ne regrette point que le cadre de ce rapport ne me permette pas de relever, comme ils le méritent, l'esprit philosophique, l'art de peindre, la faculté divinatoire ou le talent narratif qui dominent, à des titres différents, dans les ouvrages de ces écrivains, nos devanciers et nos maîtres. Ils n'ont pas besoin de nos éloges, et la critique la plus autorisée leur a rendu ses hommages. Je n'ai à parler que des travaux de ces vingt dernières années, pendant lesquelles ceux de ces maîtres qui survivent ont porté leur activité dans d'autres domaines, ou bien ont achevé seulement ce qu'ils avaient commencé. Ce ne sera pas leur moindre gloire que celle d'avoir laissé des continuateurs ou des disciples dont nous aurons à parler, et que leur exemple encourage à marcher sur leurs traces.

Les travaux historiques de nos vingt dernières années forment comme une seconde période dans la vie de cette école nouvelle ; ils se distinguent des travaux historiques des vingt-cinq premières années, qui en composent la première période, par des caractères spéciaux. Le goût pour le moyen âge s'est un peu refroidi ; l'enthousiasme a perdu de ses entraînements ; les études, sous le coup des événements politiques ou littéraires, se sont reportées plus volontiers vers l'antiquité la plus reculée ou vers les époques beaucoup plus modernes ; enfin pour le moyen âge, comme pour les autres grandes époques de l'humanité, l'histoire paraît avoir laissé les hautes visées philosophiques, dans lesquelles elle s'était complue d'abord, et les vastes desseins qu'elle avait entrepris de prime saut, pour pénétrer plus en détail dans l'étude des événements et des hommes, et pour explorer dans le menu des champs moins étendus et des territoires plus restreints.

Après l'engouement, l'heure du désenchantement est venue aussi pour le moyen âge. L'imagination avait joué son rôle dans ces enthousiasmes; elle a eu ses déceptions. L'antiquité qu'on avait un peu négligée, et à laquelle on revient toujours, a eu son regain. La passion politique a rabattu les esprits vers les temps modernes, où les préoccupations actuelles ne perdent pas leurs droits mais ne sont pas toujours très-favorables à l'impartialité des études et des travaux. Avec l'ardeur de l'imagination et de l'enthousiasme, l'histoire a perdu aussi pour le moyen âge la confiance qui anime l'ambition philosophique et qui engendre les plans à longue portée. Avant de déduire la philosophie d'une époque, on a voulu d'abord la mieux connaître. Pour préparer les éléments des histoires générales, on a cru bon de recommencer par les histoires particulières. Ne nous en plaignons pas, c'est la marche naturelle de l'esprit humain; il débute par des vues d'ensemble hardies, mais parfois aventureuses et confuses; il reprend haleine en touchant la terre pour s'élever dans des régions plus hautes et plus claires; il retourne d'une première synthèse à l'analyse pour recommencer une synthèse supérieure. L'histoire dont nous avons à faire connaître les travaux est plus érudite que philosophique et pittoresque. N'est-ce pas le moyen de revenir à une philosophie plus sûre et à une peinture plus vraie?

I

La raison que nous venons de donner nous interdit peut-être de regretter l'absence d'une *Histoire générale du moyen âge* digne de ce nom, c'est-à-dire qui contienne, avec des détails particuliers suffisants, la vue d'ensemble, les lignes principales et comme le dessin philosophique de cette intéressante époque jetée entre l'antiquité et les temps modernes. Nous n'avons que des essais [1]. Peut-être le moment n'est-il pas encore venu de tenter davantage.

[1] M. Duruy, qui a porté de tous côtés sa méthode vive et lumineuse, ne nous contredira pas, malgré l'heureuse tentative qu'il a faite dans son volume du moyen

Entre les temps païens et le siècle de la *Renaissance des lettres* et de la *Réforme de l'Église*, le moyen âge est l'époque de la formation chrétienne de l'Europe. L'Église couve sous ses ailes, alors puissantes et fécondes, la civilisation de l'Europe chrétienne. La politique, la guerre, la science, l'art relèvent d'elle. C'est par un instinct obscur mais profond de cette vérité que la plupart des historiens et chroniqueurs du moyen âge donnent, pendant assez longtemps, à leurs récits d'histoire générale ou particulière, le titre qui nous surprend au premier abord d'*Histoire ecclésiastique*. Pourquoi nous étonner de lire de Grégoire de Tours l'*Histoire ecclésiastique des Francs*, et du vénérable Bède l'*Histoire ecclésiastique de la Grande-Bretagne*, si l'Église est la force principale du royaume des Francs, et si elle devient le lien commun de toutes les races qui envahissent alors successivement l'île qu'on appelle aujourd'hui l'*inabordable Angleterre?* L'histoire du moyen âge est, au sens le plus élevé et le plus général du mot, une histoire ecclésiastique, et nous ne voulons pas dire par là seulement une histoire de l'Église. Dépouillons-nous de nos idées politiques toutes modernes d'États, de nationalités, d'équilibre. Le moyen âge est une époque qui ressemble pour l'histoire de l'Europe aux âges sacerdotaux et héroïques de certains peuples de l'histoire ancienne. Elle a beaucoup plus d'ensemble qu'on ne le croit généralement. C'est au point de vue chrétien surtout qu'il faut en chercher l'unité. L'intérêt passe des Germains, qui menacent de détruire le christianisme avec l'empire romain pendant l'invasion, aux Francs de la Gaule, qui sauvent l'Église et les débris de la société ancienne avec Clovis et Charlemagne, pour se fixer longtemps en Italie et en Allemagne, dans les deux vrais centres de l'Europe alors agités par la querelle des empereurs et des papes, du sacerdoce et de l'empire, et pour s'arrêter enfin dans la France de saint Louis et de Philippe le Bel. Là est le fil conducteur qu'il faut tenir

âge, appartenant à la collection qu'il a dirigée, et à laquelle il a donné son nom. Et nous aussi nous n'avons donné que deux volumes d'essai dans nos *Entretiens historiques sur l'antiquité et le moyen âge*.

pour se guider au milieu de cette époque moins ténébreuse qu'on ne se l'imagine. M. Littré, dans un livre récent, intitulé : *Études sur les Barbares et le moyen âge*, a bien déterminé pour l'ensemble et pour quelques points particuliers le caractère de cet âge de transition entre l'antiquité et les temps modernes.

A défaut de grandes histoires générales, la période qui nous occupe a vu naître sur certains siècles, sur des histoires ou des institutions particulières, sur de grands personnages de cette époque, des ouvrages qui ont renouvelé ou redressé la science. La continuation de la collection des monuments inédits, entreprise par le ministère de l'instruction publique, les publications de documents faites par l'intelligente Société de l'histoire de France, les travaux poursuivis par l'Institut, comme la *Gallia Christiana* et la suite de l'*Histoire littéraire de France*, dont le vingt-quatrième volume surtout de MM. V. Le Clerc et Renan a obtenu un si légitime succès, les chartes, cartulaires, diplômes, titres, actes, et autres pièces publiées en collections ou isolément, d'après la direction de l'École des chartes, les thèses sorties de l'École normale supérieure, les articles du *Journal des Savants*, l'unité et l'impulsion récemment données par le ministère de l'instruction publique, grâce au Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, aux études de topographie et d'histoire locale, ont rendu possibles ces progrès. L'Académie française et l'Académie des sciences morales et politiques, celle des inscriptions et belles-lettres, en encourageant les bons livres par des récompenses, ou en les suscitant par l'heureux choix de sujets historiques mis au concours, n'y ont point été non plus étrangères. Elles ont maintenu la tradition de la haute direction morale, du goût et de l'art, qui peuvent toujours s'accommoder de l'érudition.

Quoique les pères de la nouvelle école historique, comme M. Guizot et les frères Thierry, se fussent attaqués aux commencements de l'histoire du moyen âge et surtout de la France, cette période primitive a encore été explorée avec soin; c'est peut-être, à l'heure qu'il est, celle du moyen âge qui est le plus et le mieux connue.

En rappelant seulement l'érudition de M. Bergmann, doyen de la Faculté des lettres de Strasbourg et auteur de quelques monographies sur la mythologie et l'ethnologie germaines, et celle de M. Maximilien de Ring, savant de notre Alsace, qui nous a mis au courant des travaux les plus récents d'Outre-Rhin sur la Germanie primitive et la Germanie romaine, c'est, pour la période qui nous occupe, le regrettable Fr. Ozanam, dans ses livres intitulés : *Les Germains avant le christianisme, Le Christianisme chez les Francs et la civilisation au cinquième siècle*, qui nous donne de la façon la plus étendue et la plus neuve le sens en même temps que la connaissance des hommes qui se rencontrent et des événements qui se heurtent pendant l'invasion germaine qui détruit l'empire romain. La vivacité de la conviction religieuse force quelquefois les données de l'érudition réelle de l'auteur, mais elle lui prête aussi un accent, une couleur qui ne répugnent point à cette époque. En se mettant un peu en garde contre les complaisances séduisantes et les conclusions un peu hâtives de l'écrivain, on peut trouver des vues heureuses et d'excellents enseignements dans ses livres. S'il faut rappeler M. Amédée Thierry, quand on parle de la chute de l'empire romain, on ne peut non plus l'oublier en ouvrant l'histoire du moyen âge. Le nom qui résume la grande invasion des Barbares au cinquième siècle, c'est celui d'Attila qui n'a fait cependant qu'ébranler l'empire romain sans le détruire. M. Amédée Thierry ne nous a pas seulement reproduit cette curieuse figure de Barbare, il nous a laissé un tableau réel de cette époque de l'invasion dans un de ses moments les plus redoutables. Cette histoire d'un homme est en même temps celle d'un peuple, puisque M. Amédée Thierry poursuit jusqu'au milieu du moyen âge les destinées des débris de cette race et de cet empire barbares commandés un instant par un seul homme, et ne les quitte d'ailleurs qu'après les avoir accompagnés jusque dans la légende. C'est un sujet traité à fond et sur lequel il n'y a probablement plus à revenir.

Les derniers des *Récits des temps mérovingiens* d'Augustin Thierry appartiennent, par leur publication, à la période des travaux dont

nous avons à rendre compte. Ils ont achevé de porter la lumière et l'intérêt dans une époque réputée fastidieuse et inabordable. Si l'on peut quelquefois observer que l'imagination de l'auteur supplée à l'aridité ou à l'insuffisance de la chronique, il ne faut pas le regretter au point de vue de l'art. Cette méthode épisodique et narrative a d'ailleurs eu l'avantage de susciter l'ardeur fraternelle de M. Amédée Thierry et nous a valu les deux volumes des *Récits de l'histoire romaine au cinquième siècle*, son *Saint Jérôme* et maintenant encore son *Saint Jean Chrysostome* commencé dans la *Revue des Deux Mondes*, qui complètent par le tableau de la décadence romaine et de l'influence chrétienne celui de la barbarie et du paganisme, qu'il nous avait donné dans son *Attila*. Ce n'est pas M. Amédée Thierry qui pouvait oublier que, sur les ruines de l'empire romain, en face de la barbarie qui allait tout détruire, il y avait le christianisme qui venait presque tout sauver. Par l'effet d'une heureuse fidélité à sa méthode et à la vérité même, M. Amédée Thierry arrive dans ses dernières études à opposer au sauvage et rusé héros du paganisme barbare les doux et courageux héros du christianisme. Quand l'empire romain, au milieu de la corruption des cours, entre des empereurs comme Honorius et Arcadius et des ministres comme les Rufin, les Eutrope et même les Stilicon, s'achemine vers l'empire byzantin, c'est une consolation de voir fleurir déjà la vie chrétienne des Jérôme, des Ambroise, des Chrysostome et des Augustin. Il n'est point de contrée qui en soit déshéritée, même le Norique qui a son apôtre. L'autorité spirituelle, chose presque inconnue à l'antiquité, commence à s'exercer par sa propre et unique vertu; elle ne s'impose pas, elle lutte; elle ne réclame pas de droits, elle accomplit des devoirs et, par là, elle triomphe. Elle fléchit les cœurs et elle ne fait encore courber la tête à personne. Ce que n'avait pu faire la philosophie antique, même au temps des Marc-Aurèle, le christianisme l'opère. Il change la femme, il la remet à sa place dans la société, sur le trône et dans la vie privée. Voyez, dans M. Amédée Thierry, l'impératrice

Eudoxie et la reine Placidie; admirez les pénitentes de saint Jérôme, le directeur, par correspondance le plus souvent, des dames romaines du ve siècle, comme Paula et Fabiola, tout un côté de l'histoire de ce temps que nous a révélé l'historien dans ses dernières publications et où nous voyons les derniers descendants de la société impériale de Rome chercher refuge et consolation, au milieu de malheurs sans nom, dans cette Jérusalem que les empereurs avaient voulu détruire. Augustin Thierry avait parfois trop exclusivement regardé le côté barbare de cette époque. M. Amédée, en étudiant avec tact et mesure d'ailleurs les sources chrétiennes, nous donne le beau côté de la médaille. Si l'art de peindre est moins consommé dans le frère survivant que dans celui que nous avons perdu, en revanche la vue est parfois plus étendue et l'ensemble plus complet. Un travail qui rentre dans le même sujet, quoiqu'il soit traité d'une manière moins purement historique, est celui de M. Fabre intitulé : *Étude sur saint Paulin de Nole*, l'un de ces personnages qui, avec saint Augustin et saint Ambroise, exerçaient alors une si grande influence dans les derniers temps de l'agonie de la civilisation ancienne et dans les premiers temps des essais de la nouvelle.

Il n'est pas étonnant que, dans cette époque barbare, les origines de la France moderne aient sollicité le zèle de nouveaux écrivains, malgré les travaux des maîtres. Déjà sur leurs traces avait marché un homme trop tôt enlevé à la science historique, il y a vingt et quelques années, M. Lehuerou dont on devrait réimprimer l'ouvrage sur les *Institutions méroringiennes et carlovingiennes*. Une nouvelle édition de l'Histoire de saint Grégoire de Tours et des travaux pleins de sagacité et d'érudition de M. Jacobs sur cet historien et cette époque, entre autres, la *Géographie de Grégoire de Tours*, les *Fleuves et rivières de la Gaule au moyen âge*, la *Géographie de Frédégaire et de ses continuateurs*, la *Géographie des diplômes méroringiens*, formaient une excellente base d'opération à de nouvelles études. D'autre part, des publications destinées à jeter quelque

jour sur les rudiments d'institutions de cette époque, comme la charte d'Alaon de Rabanis, et d'importants cartulaires, avaient apporté à l'histoire de ces temps de nouveaux secours. Les *Mérovingiens d'Aquitaine* de Rabanis, un point particulier élucidé, même après l'*Histoire de la Gaule méridionale*, déjà traitée à fond par Fauriel; l'*Histoire du royaume mérovingien d'Austrasie* de M. Huguenin, l'*Histoire du royaume d'Austrasie* de M. Digot sont donc venus combler des lacunes dans l'économie de nos connaissances sur cette époque, le premier de ces travaux avec plus d'esprit, le second avec plus de savoir et de pénétration, le troisième à distance des deux autres. La décadence mérovingienne amenait naturellement l'histoire des maires du palais, qui remplacent l'autorité déchue de cette première race des rois francs, et préparent l'avénement de la seconde race. M. Goguet, dans ses *Maires du palais*, est revenu avec soin, autorité et détails sur cette institution de la *mairie du palais*, dont l'origine, le caractère et le rôle avaient déjà exercé la sagacité de plus d'un historien, et sur ces personnages qui ont fait office de roi dans le véritable intermède royal qui sépare la première race de la seconde.

M. Poinsignon, que ses préférences portent de ce côté qu'il serait si dangereux de négliger dans l'histoire du moyen âge, s'est bien gardé d'oublier que cette histoire des Francs avait un caractère ecclésiastique. C'est ce que nous prouve suffisamment son *Étude sur l'église franque au temps des Mérovingiens*. L'influence des principaux personnages ecclésiastiques, des évêques des grandes villes de la Gaule, qui représentaient l'ancienne civilisation romaine et la religion nouvelle, la part qu'ils prennent aux événements politiques, leur intervention entre les vainqueurs et les vaincus, l'œuvre de civilisation qu'ils accomplissent au cinquième et au sixième siècle dans les conciles de la Gaule où semblait résider alors surtout la puissance de l'Église, sont heureusement rappelés dans cet ouvrage qui complète ainsi nos connaissances sur cette période reculée de notre histoire. L'*Histoire du monastère de Lérins*, l'une des premières fon-

dations monastiques de l'Occident, par M. Alliez, celle de saint Éloi, orfévre, ministre d'un roi franc et missionnaire, de M. de la Ponte, sont comme des épisodes du tableau qu'a essayé de retracer M. Poin signon de l'histoire ecclésiastique de la France mérovingienne.

L'époque carlovingienne n'a pas attiré autant l'attention et les efforts des érudits et des écrivains que la précédente; et là, peut-être, nous nous sommes laissé devancer par quelques savants étrangers. L'histoire de cette héroïque famille qui défendit les chrétiens contre les Arabes et permit de reprendre l'œuvre des missions chrétiennes interrompue en Germanie, de ce héros qui restaura sous une nouvelle forme l'empire que les Barbares avaient détruit, de l'homme que l'Allemagne et l'Italie revendiquent aussi parce qu'il se trouve au berceau de trois grandes nations modernes, mériterait d'être refaite par un Français, puisque l'Histoire de Gaillard a vieilli. Nous n'avons guère de nouveau chez nous, dans les dernières années, que quelques études particulières: l'*Histoire d'Alcuin d'York*, celui qu'on a nommé le ministre intellectuel de l'empereur Charlemagne, par M. Francis Monnier, et l'*Histoire des luttes politiques et religieuses dans les temps carolingiens* du même auteur. C'est un côté intéressant de cette grande époque qui a laissé sa trace étudiée aussi dans les légendes chrétiennes et dans les récits épiques du cycle carolingien. Mais ce n'est pas le plus grand côté. L'époque de la décadence de cette race et du démembrement de cet empire, depuis les *Lettres* d'Augustin Thierry et les *Leçons* de M. Guizot sur ce sujet, appellerait aussi une étude et une révision consciencieuse, qui pourrait être l'occasion d'un excellent ouvrage sur une époque qui n'est point encore profondément étudiée dans les grandes Histoires de France que nous possédons. M. Himly, professeur à la Faculté des lettres de Paris, dans son *Étude sur Wala*, l'un des petits-fils de Charlemagne, homme d'Église et très-mêlé aux affaires et aux luttes de ce temps, et M. Olleris, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Clermont, dans sa *Lettre à M. Augustin Thierry* sur celle des lettres du célèbre écrivain qui a trait à cette époque.

ont montré ce qu'il pouvait y avoir à faire de nouveau dans cette période.

Tandis que les peuples sortis de l'invasion barbare relèvent l'empire d'Occident, d'abord par la main des Francs, dans l'empire de Charlemagne, puis, par la main des Germains, dans le saint empire romain germanique, la décadence continue du Bas-Empire à Constantinople et en Orient n'a pas tenté nos écrivains. En fait de travaux sur ce sujet, les plus récentes années n'ont vu naître qu'une *Histoire de Justinien*, de M. Isambert, et un rapport sur l'*Histoire secrète de Justinien*, de M. Mauroy, études consciencieuses, intéressantes, mais non définitives.

Les études arabes, poursuivies avec soin par l'école française, qui compte, parmi les successeurs de Silvestre de Sacy, MM. Caussin de Perceval, Étienne Quatremère, Renan, ont fait faire en revanche quelques notables progrès à cette partie de l'histoire de l'Orient. Les *Essais sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme, pendant l'époque de Mahomet et jusqu'à la réduction de toutes les tribus sous la loi musulmane*, de M. Caussin de Perceval, ont complétement renouvelé pour nous l'histoire des origines du mahométisme, la connaissance des mœurs et des institutions des Arabes. Il en faut dire autant pour la période des Ommiades de sa *Notice sur les trois poëtes Akhtal, Farazdac et Djerir*, qui contient tant de traits de mœurs bons à noter. M. Quatremère, qui a porté sur tant de sujets les efforts de son érudition, a, dans divers recueils, et particulièrement dans le *Journal asiatique*, jeté de vives lumières sur les *Arabes nabatéens*, sur la *Vie d'Abdallah-ben-Zobeir*, sur la *Dynastie des Abbassides* et celle des *Fatémites*. Dans son *Histoire générale des systèmes comparés des langues sémitiques*, M. Renan, qui ne sépare point la religion de l'histoire, ni l'histoire de la linguistique, a souvent répandu les aperçus les plus ingénieux sur quelques points de l'histoire du mahométisme, ainsi que dans ses *Études d'histoire religieuse*. C'est évidemment, pour l'intelligence et le talent, l'ouvrage le plus intéressant et

le plus instructif à lire sur ce sujet. Il a commencé justement la réputation de l'auteur et l'a fait entrer à l'Institut. Grâce à ces travaux et à d'autres encore suscités par la Société asiatique et par l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans son *Recueil des mémoires*, quelques études spéciales et quelques travaux d'ensemble ont pu être poursuivis ou refaits sur ce sujet intéressant du mahométisme. M. Barthélemy Saint-Hilaire, dans son livre sur *La vie et la doctrine de Mahomet*, s'est approché le plus possible de la réalité dégagée de la légende et de l'impartialité philosophique nécessaire en pareille matière. C'est plutôt un travail de juriste que l'*Étude sur la législation de Mahomet*, de M. Sagot-Lesage. L'*Essai sur Mahomet et sur la dogmatique du Coran*, de M. Burghardt, est une étude plus spécialement religieuse. Comme histoire générale des Arabes, il serait injuste de ne point rappeler *L'Arabie* de M. Noël Desvergers, publiée dans la collection de l'*Univers pittoresque*, et l'*Histoire des Arabes* de M. Sédillot, dans la collection d'histoire universelle de M. Duruy. M. Noël Desvergers est plus abondant; M. Sédillot est plus méthodique; ils se complètent l'un l'autre.

II

Mais l'empire de Charlemagne tombe au IXe siècle et ne laisse subsister d'autre puissance universelle en Europe que celle de l'Église, déjà sensible avant ce temps et plus visible encore après la terrible époque du Xe siècle. Si la valeur des Francs karolingiens a arrêté et contenu le débordement de la puissance arabe sur l'Europe, c'est l'Église qui, aux XIe et XIIe siècles, rend à l'islamisme guerre pour guerre et prend comme en main, dans les croisades, la direction de la politique extérieure de l'Europe contre l'*infidélité*. La papauté et l'Église, à cette époque, achèvent de constituer l'Europe chrétienne et tentent de disputer l'Orient au mahométisme. Cette grande lutte a lieu pendant que les deux plus redoutables puissances du moyen âge, le saint-siége et l'empire germa-

nique, entrent en conflit et déchirent l'Europe, et particulièrement l'Allemagne et l'Italie, par leurs dissensions sans cesse renaissantes.

Il n'est pas de tableau plus dramatique et plus saisissant que celui-là dans son ensemble et dans ses épisodes; le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, l'autorité religieuse et l'autorité politique, dans leurs plus redoutables manifestations, sont aux prises; ils se disputent le monde. Les papes et les empereurs échangent les anathèmes et les défis, et entraînent les rois, les princes et les peuples dans leurs luttes, tandis qu'ils provoquent ou commandent, au nom du Christ, les plus formidables expéditions qui aient été entreprises par l'Europe contre l'Asie, et lancent ou entraînent vers l'Orient les plus considérables masses d'hommes qu'on ait jamais mises en mouvement. Quel spectacle et quelles scènes! L'Europe se déchire; et, en même témps, elle se rue sur l'Asie; les empereurs et les papes se détrônent ou se déposent les uns les autres; les schismes religieux et les guerres civiles éclatent pendant que les chrétiens et les musulmans sont aux mains et que deux religions et deux mondes se heurtent. L'Europe latine est près d'aboutir à une monarchie féodale universelle ou à une universelle théocratie; elle renverse l'empire de Byzance pour créer sur ses débris un empire latin, il est vrai, éphémère; elle déborde un instant en Syrie, en Égypte et à Tunis; jusqu'au jour où les deux colosses, épuisés par ces immenses efforts et après s'être frappés l'un l'autre, retombent affaiblis, le saint empire romain germanique dans le *grand interrègne*, la papauté dans la *captivité de Babylone*, au séjour d'Avignon. C'est le triste échec de la plus vaste tentative d'unité politique fondée sur le christianisme qu'on ait faite en Europe; c'est aussi la vraie fin du moyen âge lui-même, au milieu du XIIIe siècle. Le caractère ecclésiastique de la société européenne tend à disparaître.

Le XIVe et le XVe siècle sont des siècles de transition entre le moyen âge et les temps modernes. Le saint empire romain germanique ne recouvrera jamais sa puissance, lors même qu'il sera restauré; la papauté, à Avignon ou à Rome, ne saurait plus redeve-

nir une théocratie. Les hérésies paraissent, mais sans détruire encore l'unité chrétienne; les monarchies, les nationalités modernes commencent, se dessinent, mais sans être encore puissantes. Les temps nouveaux vont venir.

Cette grande époque de l'Europe chrétienne et du moyen âge n'a point encore trouvé chez nous, dans son ensemble, un grand peintre. Il est vrai que M. de Cherrier, dans son *Histoire des luttes du sacerdoce et de l'empire sous les princes de la maison de Souabe*, s'est mis au cœur même du sujet. Il en a choisi l'instant le plus dramatique. Ni la science des sources ni l'intelligence du sujet n'ont manqué à M. de Cherrier. Son ouvrage est intéressant et instructif. Le sujet ne serait complet cependant qu'avec l'histoire des antécédents. L'auteur s'est quelquefois trop renfermé en Allemagne et en Italie. C'est néanmoins une œuvre considérable à laquelle il ne manque qu'un peu plus de couleur; et, auprès de cet ouvrage, sur le même sujet il n'y a eu que des tentatives partielles, mais qui ne sont pas sans mérite.

Il faut s'habituer à mettre, au moins pendant trois siècles, du xe au xiiie, le centre du moyen âge en Allemagne et en Italie, et à accepter la donnée chrétienne et ecclésiastique comme la principale. Il n'y a encore, à proprement parler, pendant un siècle, ni Italiens, ni Français, ni Allemands, il y a surtout des chrétiens. La grande patrie est celle de l'Église et de la chrétienté; elle ne renferme encore que des provinces. La grande loi morale et civile, c'est la loi chrétienne, le reste n'est que coutumes; c'est le règne de la langue universelle, du latin, la langue de l'Église, entendue par les souverains; au-dessous il n'y a encore que des idiomes, des patois, point de langues. Dans cette histoire, les papes sont au niveau ou au-dessus des empereurs et des rois comme personnages politiques; les évêques, les abbés, les simples moines jouent leur partie comme tous les princes dans le tourbillon des affaires. La religion ne se sépare pas de la politique; le

conflit du spirituel et du temporel, partout mêlés, est au fond de tout. Les rois sont de droit divin et héréditaires; les papes sont de droit humain et électifs; le siècle est dans l'Église et l'Église dans le siècle. On ne traitera bien de l'histoire de ce temps qu'en se pénétrant d'abord de ces vérités.

Nous avons eu des travaux assez considérables pendant l'époque dont nous nous occupons sur l'histoire de l'Église. Ces travaux, savants pour la plupart et assez souvent impartiaux, ont presque toujours le tort de trop se renfermer dans l'Église. Les auteurs oublient que l'Église se répandait alors dans le siècle; elle faisait un avec lui; souvent elle marchait en tête. La politique et la religion étaient mêlées, comme la science et la foi; je constate ce fait, je ne le juge point; l'historien doit en tenir compte. L'*Histoire ecclésiastique* de M. le baron Henrion, œuvre de tant de patience et de si longue haleine, a le défaut, pour le moyen âge, d'être une histoire trop exclusivement religieuse. L'Église agissait alors davantage sur le siècle et par des moyens souvent beaucoup plus humains. Elle faisait bien plus corps avec le siècle, avec la féodalité, avec la souveraineté qu'on ne le croirait à lire l'ouvrage de M. Henrion. L'*Histoire de l'Église de France*, par M. l'abbé Guettée, faite sur des documents originaux et mise à l'index, a un plus grand cachet d'indépendance, quoiqu'elle n'aille pas toujours non plus au but qu'on devrait peut-être se proposer. Ce n'est pas que ces auteurs ne cherchent, chacun dans leur ouvrage, à montrer l'influence de l'Église sur le siècle; mais ils ne la mettent pas assez dans le siècle pour le bien montrer et en bien juger.

Pour les premiers siècles du moyen âge, les plus connus et les mieux appréciés, M. Poinsignon avait tenté une étude d'ensemble dans son ouvrage intitulé : *Histoire des quatre premiers siècles du moyen âge*. L'auteur avait l'idée vraie de son sujet, qu'il a traité depuis le commencement de l'invasion jusqu'à l'avénement de la race franque des carlovingiens et jusqu'à l'alliance, féconde pour l'unité de l'Europe, faite entre la papauté, déjà puissante, et la mo-

narchie franque, bientôt constituée en empire. Il poursuit l'antagonisme, puis l'union des deux éléments barbare et chrétien, germain et latin, dans la création des nouveaux royaumes et dans la conversion des jeunes peuples qui commencent l'Europe moderne. La religion, les mœurs, les lois, les institutions, même ce qu'on pouvait appeler alors à peine les lettres et les arts, trouvent leur place dans son livre. Peut-être cependant présente-t-il plutôt la juxtaposition de différentes histoires particulières et l'opposition de la société religieuse et de la société politique qu'un vrai tableau d'ensemble. Malgré l'entente du sujet, malgré des vues justes et un savoir souvent exact, on peut regretter aussi dans cet ouvrage l'art qui coordonne savamment la matière, qui fond les nuances et qui fait valoir les détails par le style.

Ce n'est point l'art et c'est moins encore le talent qui font défaut au livre considérable de M. de Montalembert : *Les moines d'Occident jusqu'à saint Bernard*, dont cinq volumes ont déjà paru et qui comprennent toute l'œuvre des ordres monastiques dans l'Europe occidentale jusqu'au IXe siècle. Les tendances d'esprit et la conviction religieuse de l'auteur l'ont bien inspiré en lui faisant prendre sa base d'opération pour l'histoire du moyen âge dans l'Église régulière. Aujourd'hui les souverains, les hommes politiques, les diplomates, les publicistes, les généraux, les économistes sont les agents principaux de la vie sociale. Au moyen âge, il faut les chercher souvent dans les papes, les évêques, les abbés, les moines et les saints aussi bien que dans les rois, les seigneurs et les chevaliers. Aux différents siècles de l'histoire l'esprit souffle où il veut. Les ordres monastiques ont joué un très-grand rôle dans cette époque de la civilisation européenne. Ils méritaient de trouver leur historien, et ils ne pouvaient guère en trouver un ni mieux disposé ni plus éloquent que M. de Montalembert.

C'est un fait que l'Église latine, au milieu des vicissitudes qu'elle a subies dans les différentes alternatives de force et d'affaissement qu'elle a traversées, s'est retrempée à l'école et sous la discipline

du clergé régulier des ordres monastiques. Quand l'épiscopat chrétien sortit affaibli des luttes soutenues au v[e] et au vi[e] siècle, pendant l'invasion, et se trouva atteint lui-même par la barbarie, la fondation et la réglementation de l'ordre des Bénédictins par saint Benoist de Nursie vinrent assurer de nouveaux ouvriers à l'œuvre chrétienne. De là sortit, au commencement du vii[e] siècle, saint Grégoire le Grand, qui fit servir cet ordre nouveau à la réforme de l'Église séculière et à la conversion des barbares, païens ou ariens de son époque. M. de Montalembert s'étend avec complaisance sur ce Romain de haute naissance, qui se fait de préfet de Rome moine de Saint-Benoist, qui meurt au siècle pour mieux agir sur lui, qui devient pape en effet et fonde à la fois le pouvoir temporel des papes à Rome et l'unité chrétienne de l'Europe. C'est un des meilleurs morceaux de l'ouvrage de l'auteur.

Mais les ordres monastiques eux-mêmes ne sont point à l'abri des causes de corruption et de faiblesse qui atteignent parfois l'Église. Saint Benoist d'Aniane sera obligé de réformer déjà l'œuvre de saint Benoist de Nursie. Il faudra, à plusieurs reprises, que des races fraîchement converties viennent se substituer à celles dont la foi plus ancienne s'énerve, et que de nouveaux ordres religieux relèvent le zèle affaibli des anciens. Le tableau de l'œuvre des ordres monastiques n'est pas moins varié dans ses péripéties que fécond en caractères originaux et divers. M. de Montalembert avait bien des qualités pour le reproduire.

Les commencements du monachisme en Occident, les différences qu'il présente avec le monachisme oriental, les premières fondations de monastères en Gaule, en Irlande, en Italie, tout cela est décrit avec ensemble, avec savoir et talent. Les monastères deviennent bientôt des pépinières de missions évangéliques, et le christianisme s'étend, grâce à la propagande organisée des ordres religieux. L'Irlande envoie à la Gaule, à la Suisse et à l'Italie saint Colomban, saint Gall; le monastère de Bangor voit ses enfants fonder au loin des colonies pieuses, sur le continent. L'auteur fait

en passant l'histoire des rapports de l'Eglise d'Irlande avec celle de Rome et relève à ce sujet quelques erreurs accréditées par le talent.

C'est sous saint Grégoire le Grand que les efforts des ordres monastiques sont concentrés par l'acceptation d'une même règle, la règle de saint Benoist, et soumis à une unité de direction qui part de Rome; aussi les progrès sont-ils immenses à cette époque. L'ordre et la lumière semblent revenir un instant dans le chaos né de l'invasion. L'œuvre de saint Grégoire le Grand lui survit, car l'impulsion dure encore après lui, lors même que le prestige qu'il avait donné au saint-siége s'affaiblit. La conversion de la Grande-Bretagne, récemment rendue au paganisme et à la barbarie, avait été l'entreprise la plus hardie et la plus difficile de ce pape. Des Romains, à défaut de Saxons, Augustin et Paulin, l'opèrent sous la direction du grand pontife. M. de Montalembert a refait cette histoire, même sur des traces qu'il était difficile de rencontrer sans péril, et il l'a poursuivie dans toutes ses conséquences.

Les sauvages conquérants de la Grande-Bretagne, les Saxons convertis fournissent eux-mêmes bientôt les ouvriers de la propagande chrétienne et succèdent aux Irlandais et aux Romains sur le continent. Saint Boniface, l'apôtre de la Germanie, est la grande figure de ce moment où l'Angleterre rayonne par ses missionnaires sur l'Europe. Saint Grégoire le Grand avait fait entrer l'Angleterre dans l'unité chrétienne; Winfried, sous le nom de Boniface, y fait entrer l'Allemagne, dont il devient à Mayence le primat. La vie de l'œuvre monastique au milieu de la race celtique et de la Bretagne forme le dernier volume de l'illustre auteur. Ainsi l'unité se maintient dans l'ouvrage de M. de Montalembert, bien que l'auteur change souvent de lieux et de personnages. Il va où est le zèle, où est la foi; il se déplace avec elle, mais il poursuit toujours l'œuvre dont il s'est fait l'éloquent peintre, et s'il achève tout son dessein, ce n'est pas seulement toute une époque de l'histoire de

l'Église, mais toute une époque de la société chrétienne à laquelle M. de Montalembert aura élevé un monument. M. Mignet, dans un mémoire sur *Saint Boniface et la conversion de la Germanie*, avait autrefois déjà montré l'importance de ces personnages et de ces événements au moyen âge. Sa méthode était peut-être un peu plus précise et plus rigoureuse que celle de M. de Montalembert; le sens pratique, politique y perçait davantage. Mais il y a aussi dans l'ouvrage, autrement considérable d'ailleurs, de l'auteur des *Moines d'Occident*, un certain sentiment poétique, une onction qui donnent une idée juste du mouvement et de l'époque, sans reproduire cependant toujours avec exactitude la rudesse naïve de ces hommes et de ces temps.

Si nous voulons connaître l'œuvre au moyen âge du plus considérable des ordres monastiques, de l'ordre des Bénédictins, surtout en Italie, c'est M. Dantier qu'il faut aller consulter. Bien que l'ouvrage de l'auteur, couronné par l'Académie française, ne se présente que comme un souvenir d'un voyage littéraire en Italie, il nous transporte en plein moyen âge, et nous donne l'histoire vivante des *Monastères bénédictins d'Italie* à cette époque. C'est là qu'il faut vraiment lire l'histoire de saint Benoist de Nursie, voir sa règle bientôt adoptée par tous les monastères et sa glorieuse légende. L'histoire du Mont-Cassin devient même dans le livre, à une certaine époque, un véritable appendice de l'histoire des papes. Son influence religieuse et même politique, sa décadence, sont un des épisodes les plus intéressants du livre, relevé encore par des renseignements sur les lettres et les arts, qui en font une lecture attachante en même temps qu'un ouvrage à consulter.

La période du moyen âge qui s'étend depuis la fin du IXe siècle jusqu'à la fin du XIIIe est peut-être celle qui a suscité le moins de travaux et qui cependant en mérite le plus. Il y aurait à composer avec les documents nouveaux qui ont paru en France et ailleurs, avec les *inventaires des chartes*, les *collections de cartulaires*, les *notices et extraits des manuscrits*, les *diplômes*, les *archives* publiées par les

villes et les provinces, les *coutumiers*, les histoires particulières de fiefs, toutes publications faites par les soins du gouvernement, des académies et des sociétés, un nouveau travail sur la féodalité laïque et ecclésiastique des xe et xie siècles en Europe et surtout en France. L'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'École des chartes, la direction des Archives, la Société de l'histoire de France, les sociétés archéologiques de province, des hommes comme M. le duc de Luynes, ont rivalisé de zèle, de sacrifices, et multiplié les publications intéressantes sur ce sujet[1]. On peut regretter encore de n'avoir pas un travail d'ensemble, dont les éléments sont à peu près rassemblés. L'*Histoire de la chevalerie*, de M. J. E. Leroy, traite d'un sujet voisin de celui-là; la chevalerie sort, en effet, de la féodalité et de l'esprit guerrier en même temps que de la religion. Cet ouvrage est loin cependant d'être définitif.

Quand on veut chez nous se faire une idée de la grande période du moyen âge où les empereurs d'Allemagne et les papes de Rome se disputent le gouvernement de la chrétienté, il faut lire les deux introductions, si élevées et si solides, du premier historien de l'Allemagne, M. Léopold Ranke, à son *Histoire des papes des XVIe et XVIIe siècles*, et à son *Histoire de la Réformation*, qui n'est pas encore traduite. De mauvaises traductions d'ouvrages, d'ailleurs trop souvent indigestes, comme l'*Histoire de Grégoire VII*, de M. Voigt, et celle *d'Innocent III*, de M. Hurter, sont, avec des histoires d'Allemagne également mal traduites, à peu près les seules ressources de ceux qui veulent étudier les principales époques et les personnages les plus marquants de cette période, sans connaître les langues étrangères et sans pouvoir remonter aux sources latines.

M. Lanfrey, dans son *Histoire politique des papes*, effleure ces

[1] Citons la *Collection des cartulaires de France*, de Firmin Didot; le *Cartulaire de l'abbaye de Vaux-de-Cernay*, publié par les soins de M. de Luynes; les *Coutumes du pays de Vermandois*, de Beautemps-Beaupré; l'*Ancien coutumier de Bourgogne*, de Marmier, etc. etc. etc.

questions graves, mais avec une vivacité de polémiste qui en montrerait toute l'intelligence s'il savait toujours faire les sacrifices nécessaires à l'impartialité historique et à l'esprit des temps dont il parle. Ce n'est d'ailleurs qu'une vue du sujet et non pas une histoire. *Le gouvernement des papes et les révolutions dans les États de l'Église*, de M. de l'Espinois, d'après des documents extraits des archives du Vatican, touche avec savoir un certain nombre de points de cette histoire. Le *Codex diplomaticus dominii temporalis sanctæ sedis*, du R. P. Aug. Theiner, avait mis un certain nombre de documents à la disposition de l'auteur; il en a recueilli d'autres dans les archives secrètes du Vatican. Il y a cinq années, on se le rappelle, la passion transportait la polémique même dans l'histoire, M. le sénateur Bonjean, un jurisconsulte, faisait d'un discours un livre de notes historiques sur le pouvoir temporel pour l'attaquer, et S. Ém. le cardinal Mathieu lui répondait par un volume égal de réfutation historique. M. Henri de l'Espinois se mit alors à étudier cette question sur les sources mêmes les plus difficiles à atteindre, et il a publié le résultat de ses recherches et de ses études en un volume qui comprend surtout l'histoire du pouvoir temporel des papes au moyen âge. C'est l'œuvre sérieuse d'un élève de l'École des chartes. Peut-être l'auteur a-t-il eu toujours trop en vue le domaine temporel, pas assez celui de la chrétienté. La possession même de l'État de l'Église au moyen âge se perdait dans une ambition beaucoup plus grande, celle qu'avaient les papes de dominer l'Europe chrétienne.

Pourquoi faut-il qu'on ose si rarement chez nous tenter de traiter dans des histoires générales ou particulières de ces grands papes du moyen âge, sans la connaissance desquels on ne peut rien comprendre à cette époque? Quand on le fait, c'est trop souvent comme apologiste ou comme détracteur, et non pas comme historien. Nous pouvons cependant citer déjà quelques heureuses exceptions. M. Olleris, professeur d'histoire, doyen de la faculté de Clermont, a porté ses recherches sur l'un des personnages les plus

curieux qui aient occupé la chaire de saint Pierre; le moine Gerbert d'Aurillac, étudiant en Espagne, écolâtre de Reims, précepteur d'Othon III, devient pape sous le nom de Sylvestre II et a le premier l'idée de la croisade. Après la période d'abaissement et de désordre du x[e] siècle, c'est le premier homme d'Église, le premier pape, qui reprenne le rôle universel, catholique de l'évêque de Rome. Il prend part à l'avénement de la race capétienne et gouverne presque l'Allemagne avant de donner, comme pape à Rome, ses soins à l'Italie et à la chrétienté.

M. Olleris a travaillé longtemps à ce grand sujet. Il a consulté sur son personnage toutes les œuvres manuscrites qu'il a pu se procurer, n'a négligé aucun des renseignements accessoires; et il est parvenu ainsi à dissiper un grand nombre d'erreurs historiques trop longtemps accréditées. C'est un des travaux les plus érudits qu'on ait publiés depuis longtemps. L'Académie de Clermont s'est honorée en faisant les frais de cette publication, et l'Académie des inscriptions et belles-lettres a justement récompensé l'auteur en lui décernant un des prix fondés par le baron Gobert.

L'illustre M. Villemain nous aura-t-il vainement promis longtemps un Grégoire VII? N'a-t-il point voulu assurer cette gloire à la période des travaux historiques dont nous rendons compte? Le public français ne demandait pas un volumineux ouvrage comme celui de M. Gfrœrer, *Gregorius VII und seine Zeit.* Les Allemands seuls sont capables de lire sur un personnage, quelque grand qu'il soit, et même sur son temps, un ouvrage qui n'a pas moins de sept volumes grand in-8°, de 600 à 700 pages. Une histoire même seulement éloquente eût encore fait notre affaire. Dans son ouvrage intitulé *La grande Italienne,* c'est-à-dire la célèbre comtesse de Toscane, Mathilde, grande amie et fille obéissante du saint-siége, qui soutint, les armes à la main, contre l'empereur Henri IV, les projets de Grégoire VII, Amédée René a touché à ce grand sujet; mais c'était le prendre de côté et non de front. En mettant une femme à la place d'un pape, en mettant l'Italie avant l'Église, l'au-

teur intervertissait les rôles et confondait les temps. Il prenait un épisode du sujet pour le sujet lui-même; il faisait passer la politique avant la religion, dans un temps où le contraire est la vérité, et il mettait l'Italie moderne à la place de celle du moyen âge. Malgré de l'érudition et du talent, pour s'être trompé de point de vue, l'auteur a paru mettre parfois du roman où il y avait de l'histoire.

Urbain II est l'un des successeurs immédiats de Grégoire VII. *Un pape au moyen âge*, c'est-à-dire Urbain II, de M. de Brémont, est un essai honorable sur un sujet qui pouvait tenter aussi un maître. Nous n'avons plus de travaux importants après cela sur cette époque que le mémoire du savant M. Léopold Delisle, de l'Institut, sur *les Actes du pape Innocent III*. Il est possible maintenant de commencer un ouvrage sur ce sujet aussi grand que celui de Grégoire VII. L'Allemand M. Hurter, illisible d'ailleurs dans la traduction française, a laissé beaucoup à faire malgré ses recherches et son érudition sur l'Église et sur ce grand pape. M. Delisle a indiqué et classé tous les matériaux.

Même au moyen âge, la papauté n'est point toute l'Église; il s'en faut. Il y a des saints qui sont plus grands que des papes, qui luttent avec plus d'avantage contre les souverains séculiers et mènent avec plus d'autorité le monde par leurs vertus. Le tableau du moyen âge serait tout à fait incomplet s'ils n'y trouvaient point leur place. Saint Bernard fonde des abbayes, réforme des couvents, corrige l'Église séculière, intervient dans les démêlés de la cour de France et de la cour de Rome, de Rome avec ses papes, des empereurs avec l'Italie; il prêche une croisade, dompte l'hérésie et donne par son exemple, autant que par son célèbre traité adressé à un pape (*De consideratione*), la solution de ce grand débat entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, l'Église et l'État, qui agite tout le moyen âge. Un historien ecclésiastique de premier ordre, l'Allemand M. Neander, nous avait pris d'abord cet admirable sujet, ce saint du moyen âge qui nous appartient doublement

par la naissance et par le bon sens mêlé à l'exaltation religieuse. M. l'abbé de Ratisbonne a essayé de lereprendre; il a développé par de nouvelles recherches, mais affaibli parfois, l'œuvre de son devancier. Il ne suffit pas du talent ni même de la foi pour traiter de pareils sujets; le sens historique et l'habitude de ces travaux sont de première nécessité; ils révèlent dans un sujet où est la vraie grandeur.

Henri II, le roi d'Angleterre, et Thomas Becket, l'archevêque de Cantorbéry, reproduisent en Angleterre la lutte du sacerdoce et de l'empire. L'abbé Darboy, aujourd'hui archevêque de Paris, a mis à profit un travail anglais pour faire connaître en France ce curieux épisode de l'histoire de l'État et de l'Église au XI[e] siècle et pour l'éclairer de réflexions judicieuses. C'est un bon et solide travail. *Saint Anselme de Cantorbéry*, de M. de Rémusat, est un tableau plus original du pouvoir spirituel au XI[e] siècle dans l'église séculière et régulière. L'enseignement, la science, comme la foi, ont aussi leur autorité et leur influence au moyen âge. Ils mènent aux premières dignités de l'État et de l'Église les esprits prudents, et ils troublent aussi l'Église et l'État avec les esprits hardis comme Abailard ou Arnaud de Brescia, son disciple. Tout ce monde universitaire, qui ne fait souvent qu'un avec le monde politique ou ecclésiastique, est fort bien rendu dans l'ouvrage si distingué de M. de Rémusat. Un côté de l'histoire du moyen âge vous échapperait si vous ne le lisiez pas. La lecture du *Saint Anselme* de M. Charma, traité davantage au point de vue philosophique, ne laissera plus rien à désirer sur ce sujet. La théorie politique du moyen âge se trouve aussi bien dans *la Somme* de saint Thomas d'Aquin que toute la science théologique. A ce point de vue, ce grand philosophe chrétien méritait l'attention des publicistes. L'*Histoire de saint Thomas d'Aquin*, de M. Bareille, laisse peut-être encore à désirer. Mais l'*Essai sur les doctrines politiques de saint Thomas d'Aquin*, de M. Feuqueray, n'est pas sans utilité pour qui veut connaître l'idée que les grands théologiens du moyen âge se faisaient des droits des

souverainetés et des peuples au moyen âge. Il y a dans l'étude de ces théories à puiser des enseignements destinés à éclaircir bien des faits qui nous seraient souvent inexplicables, parce qu'ils appartiennent à un état social tout à fait différent du nôtre.

Parmi les institutions ou tentatives d'institutions qu'on doit à l'Église, celle de *la paix et de la trêve de Dieu* est certainement l'une des plus remarquables. Au xe siècle, quand l'Europe fut en proie à l'infini morcellement de la souveraineté féodale, il y avait guerre partout, guerre des seigneurs entre eux, des laïques contre les clercs, des bourgeois contre les seigneurs, guerre partout, parce qu'il n'y avait de grande autorité politique nulle part. Une seule autorité morale subsistait, celle de l'Église, et combien précaire! L'esprit de Dieu surnageait à peine sur ce chaos. Une erreur accréditée et démentie par l'événement, celle que la fin du monde devait arriver l'an mil, tourne au bien de la société. Les esprits ont été frappés d'une salutaire terreur, les cœurs s'adoucissent. Quelques moines, quelques évêques profitent de cet instant pour recommander, dans des assemblées populaires, pour ordonner dans des conciles, au nom de Dieu, la paix des passions mauvaises, le désarmement des haines, la fin des hostilités privées. Ce qu'on repousse des puissances de la terre, on l'accepte de l'autorité divine. Des souverains politiques, un empereur, un roi, essayent bientôt de prêter main-forte à l'autorité morale de l'Église. N'était-ce pas cependant trop demander à ces générations passionnées et fougueuses? Si le xixe siècle n'est point encore devenu le temps de la paix perpétuelle, le moyen âge ne le pouvait point être. C'est assez, à défaut de l'abstinence complète, d'imposer le jeûne à ces passions féroces. De là la trêve de Dieu. M. Sémichon a traité avec érudition et sagacité ce sujet intéressant. Il a montré l'origine, la propagation, le succès, puis la décadence assez prompte de cette institution qui répond bien au caractère du temps qui la vit naître. La royauté seule, et surtout en France, grâce à saint Louis, lorsque l'Église elle-même se mêlait aux querelles et aux guerres dans le débat du sacerdoce et de l'empire, la

royauté seule parvint à diminuer le nombre des guerres privées au moyen âge et à faire descendre parfois sur cette terre tourmentée la *trêve de Dieu*.

De la trêve de Dieu à la guerre de Dieu, à la guerre contre les infidèles, à la croisade, il n'y a qu'un pas. Les papes et les moines précipitent sur l'Asie ces armées de chevaliers bardés de fer et ces hordes populaires qui, pendant plus de deux cents ans, vont porter le nom latin et franc sur les rivages de l'Orient. Depuis l'Histoire des Croisades de Michaud, ce sujet n'a guère été exploré. Cependant la publication de quelques historiens arabes et de quelques chroniques récemment découvertes de l'Occident auraient permis de le renouveler. L'esprit nouveau de la critique historique y aurait porté des lumières qui ne sont point à dédaigner dans un pareil sujet. Quelques points intéressants ont été cependant éclaircis.

Les *Recherches sur Pierre l'Hermite et la Croisade*, par M. Léon Paulet, offrent un intérêt nouveau. L'ouvrage de M. de la Porte, *Les Croisades et le royaume latin de Jérusalem*, suit les curieuses destinées de cette fondation d'une colonie chrétienne au milieu de l'Asie mahométane, depuis la brillante et héroïque conquête de Godefroy de Bouillon jusqu'aux misérables divisions qui mirent en danger ce poste avancé du christianisme en Orient. La fondation et l'histoire des ordres militaires et religieux chargés de rendre la croisade comme permanente en Orient et de garder le tombeau du Christ et la couronne de Godefroy de Bouillon, malgré la prompte décadence de la population bientôt dégénérée qu'on flétrissait du nom de *poulains*, auraient mérité de nouveaux soins. M. L. de Mas-Latrie a poursuivi un point particulier de l'histoire des occidentaux en Orient dans son ouvrage sur l'*Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*. Il serait juste que la France eût l'honneur de raconter à nouveau cette héroïque histoire des croisades auxquelles elle a eu tant de part.

Les Mongols ont envahi l'Asie occidentale et détruit, dans cette contrée, les dominations arabes et la civilisation précoce et

bientôt flétrie qu'elles y avaient couvée. M. Dulaurier, en mettant à profit les sources arméniennes, a jeté de nouvelles lumières sur ces envahisseurs qui bouleversèrent encore l'Orient du XIIe au XIVe siècle et qui menacèrent même l'Europe. Son livre intitulé : *Les Mongols d'après les historiens arméniens*, est un ouvrage neuf sur la matière. L'Arménie elle-même a gagné à ces recherches dans un autre ouvrage du même auteur sur l'*Histoire et le dogme de l'Église orientale d'Arménie*. C'est reconnaissance de la part des Latins de ne pas oublier cette Église chrétienne isolée dans l'Orient et conservée par une race intéressante à tous égards. M. Langlois a payé aussi à ce sentiment un louable tribut dans son *Recueil* ou *Trésor des Chartes d'Arménie*.

La plus grande puissance à côté et en face de l'Église au moyen âge, c'est celle du saint empire romain germanique fondé par la puissante dynastie saxonne des Otton au Xe siècle, et perdu par l'héroïque dynastie souabe des Hohenstauffen au XIIIe. Ce sujet, naturellement si familier aux historiens allemands, qui racontent, en le traitant, leurs temps héroïques, rencontre chez nous moins de faveur. Il n'est cependant pas sans intérêt pour l'Europe et, par conséquent, ne saurait être étranger à la France. La collection des *Monuments de Pertz* fournit à tous une mine inépuisable; elle nous est aussi ouverte. Chacune des grandes dynasties du saint empire romain germanique a trouvé son historien et même récent, sans compter les grandes histoires d'Allemagne qui s'étendent fort au long sur cette époque. Il n'y a pas encore en France une bonne histoire d'Allemagne. Il n'y a même pas, il faut le reconnaître, une seule bonne traduction des histoires de nos voisins.

Il faut faire cependant une très-honorable exception au sujet des travaux sur l'Allemagne, en faveur de M. Huillard-Bréholles, que les encouragements éclairés de M. le duc de Luynes ont mis à même de rivaliser, même sur ce terrain, avec les travaux des Allemands. Nous voulons parler du recueil de documents si inté-

ressants intitulé : *Historia diplomatica Frederici secundi.* Cette publication est d'autant plus louable que, faite en France, on pourrait dire qu'elle a plutôt trait à l'histoire de l'Allemagne et de l'Italie, si les empereurs germaniques du moyen âge n'étaient plutôt encore des souverains cosmopolites que des souverains allemands. C'est pour Frédéric II qu'il faut surtout se servir de ce terme, puisqu'il portait à la fois les couronnes du saint empire, d'Italie, de Naples, d'Arles, de Jérusalem, de Corse et de Sardaigne. Était-ce bien un Souabe que ce souverain né à Palerme, élevé en Italie, rival des papes, allié du sultan d'Égypte, Malek-el-Kamel, ce Hohenstauffen qui succomba pour avoir voulu trop embrasser et après la plus épouvantable des luttes. M. Huillard-Bréholles a fait précéder son recueil de documents d'une introduction considérable en un volume in-4°. Si ce n'est pas une histoire complète de Frédéric II, comme M. Huillard-Bréholles se refuse modestement lui-même à le prétendre, on peut dire que c'est le travail le plus important et le plus intelligent qui ait été fait, non-seulement sur ce sujet d'histoire, mais sur beaucoup d'autres. Rien de considérable n'est oublié sur ce personnage qui a rempli le monde de son nom pendant la première moitié du XIIIe siècle, et qui a été l'ami ou le rival de papes tels que Innocent III, Grégoire IX, Innocent IV, et le contemporain de notre saint Louis, dont il est si différent. Le rôle de ce souverain, dans toutes les grandes affaires auxquelles il s'est trouvé mêlé en Allemagne, en Italie, en France, en Orient, s'y trouve éclairci avec l'érudition la plus variée et la sagacité la plus scrupuleuse. M. Huillard-Bréholles a détaché de cette grande époque un intéressant portrait qui forme aussi un ouvrage particulier et qui achève de nous la faire connaître; c'est la *Vie de Pierre de la Vigne*, un des conseillers légistes du grand empereur et l'un de ses principaux diplomates et agents dans les affaires si variées qu'il poursuivait sur tous les points de la chrétienté. Beaucoup de banalités souvent redites sur ces personnages et sur cette époque ont été écartées, beaucoup de vues nouvelles apportées par le travail cons-

ciencieux de M. Huillard-Bréholles. Son travail a été, sur quelques points particuliers, attaqué par quelques savants étrangers, en Italie par M. de Blasiis, en Allemagne par M. Waits. Notre écrivain érudit, qui s'était déjà fait connaître par une publication intéressante pour l'histoire italienne (*Chron. Placentinum et de rebus in Italia gestis*), s'est défendu avec un talent qui a fait honneur à l'érudition française. On ne saurait trop le louer, ainsi que M. le duc de Luynes, des résultats heureux d'efforts aussi patients et intelligents que généreux. Le savant a honoré le Mécène, si le Mécène a fait l'honneur du savant.

Si la grande époque de l'histoire d'Allemagne au moyen âge n'a suscité encore chez nous qu'un travail, mais qui peut bien nous consoler de l'absence de plusieurs autres, on ne pouvait pas s'attendre à en trouver même autant sur l'époque suivante, qui est, jusqu'à Charles-Quint, c'est-à-dire jusqu'au XVI[e] siècle, une sorte de Bas-Empire, si ce n'est pour la corruption, au moins pour le trouble et la barbarie sans compensation. Cependant un écrivain et un savant auquel presque rien n'est étranger, et dont l'esprit embrasse avec une égale aisance le droit, l'histoire et la littérature, M. Giraud, de l'Académie des sciences morales et politiques, a entrepris une histoire de la restauration de l'empire allemand par l'un des souverains les plus intéressants de cette époque, Rodolphe de Habsbourg, fondateur d'une dynastie destinée à une fortune si grande et si variée, mais, à ce qu'il semble, toujours indestructible. M. Giraud, nous l'espérons et nous le désirons, mènera à bonne fin cette œuvre, dont il a lu déjà à l'Institut ou dont il a publié plusieurs fragments qui suffisent pour nous faire bien augurer de l'œuvre complète.

Avec le XIII[e] siècle, le véritable moyen âge finit, puisque la papauté déchoit elle-même après le saint empire. C'est une vérité que Victor Le Clerc a mise en lumière dans le discours qui sert d'introduction au XXIV[e] volume de l'*Histoire littéraire de France*. L'ancienne unité catholique s'affaiblit, et la société féodale commence à se dissoudre.

Bien que Victor Le Clerc ne se fût proposé de retracer que le mouvement littéraire et scientifique du XIVe siècle, néanmoins on trouve dans ce beau discours les enseignements les plus importants et les plus neufs sur le mouvement politique et social de l'époque. L'histoire proprement dite y trouve beaucoup à prendre. Les monarchies temporelles particulières grandissent aux dépens de la grande monarchie universelle et spirituelle; la littérature ecclésiastique et latine cède la place aux littératures laïques et nationales; les différentes nationalités européennes se dessinent dans la grande unité chrétienne qui se relâche. La lutte de Philippe IV le Bel et de Boniface VIII est un signe et un signal. La translation de la papauté à Avignon montre que l'Europe chrétienne a perdu sa capitale en même temps que son chef universel. Quelques écrivains ont fait cependant en France de louables efforts pour nous faire connaître cette époque de décadence de l'Église, qui est pleine d'enseignements en même temps que de tristesse. L'ardeur de la polémique, qui n'est pas toujours étrangère au zèle des érudits, en suscitant, il est vrai, des historiens à cette époque, n'a pas constamment laissé à leur esprit tout le détachement et l'impartialité désirables. Nous n'en devons que plus de reconnaissance à ceux qui ont su se garder de ces défauts.

Parmi les ouvrages sur cette époque, nous citerons les meilleurs. Dans l'*Histoire d'Urbain IV et de son temps*, ce pape français, qui appela Charles d'Anjou, frère de saint Louis, en Italie, pour renverser Manfred dans le royaume de Naples, après Frédéric II, et faire passer le midi de l'Italie en d'autres mains, a trouvé dans M. l'abbé Georges un historien instruit, quoique un peu complaisant. Si c'est un Italien, Tosti, qui, avec quelques condescendances aussi, mais avec un grand savoir, nous a donné l'histoire de Boniface VIII, l'adversaire de Philippe le Bel, si malmené par le roi de France, c'est un Français, élève de l'École des chartes, M. L. Gautier, qui a relevé quelques erreurs échappées à cet auteur et qui nous a donné l'histoire complète du successeur de

Boniface et de l'époque où il a vécu, dans son ouvrage intitulé: *Benoist XI, étude sur la papauté au commencement du* XIV*e siècle*. Un Français encore, M. Rabanis, a détruit la fameuse légende qui fait vendre par Philippe le Bel la papauté à Clément V à Saint-Jean d'Angely dans une entrevue qui n'a jamais eu lieu, et il explique les raisons réelles et historiques de la translation du saint-siége à Avignon.

M. l'abbé Magnan, d'après les *manuscrits du Vatican*, dit-il sur son titre, nous a donné l'histoire d'Urbain VI, dont l'élection fait succéder ce qu'on a appelé *le grand schisme* à la captivité de Babylone. L'*Histoire des pontifes d'Avignon*, par M. Foulon, nous fait connaître toute la période des papes français qui ont occupé le saint-siége dans cette ville, sous la protection des souverains de la France. Ce n'est certainement pas une belle période pour l'histoire de la papauté; mais cette époque abonde en faits curieux et intéressants pour l'histoire de l'Église. Comme le XXIV[e] volume de l'*Histoire littéraire de France* nous le fait connaître d'ailleurs, le gouvernement de ces papes n'a pas été inutile au développement des lettres et des arts. Enfin, l'*Histoire de la papauté pendant le* XIV*e siècle*, de M. l'abbé Christophe, achève de clore pour nous cette intéressante période de l'histoire pontificale. N'est-il point étonnant cependant que le moment d'affaissement du saint-siége ait trouvé plus d'historiens, et dans l'Église, que l'époque même de sa grandeur? Nous eussions mieux aimé des histoires de Grégoire VII ou d'Innocent III. Mais nous ne pouvons faire l'inventaire que de ce que nous avons, et, après tout, toutes les périodes de l'histoire ont leur enseignement, même lorsqu'elles sont racontées par des esprits qu'on voudrait voir quelquefois plus indépendants.

L'Église n'a pas si bien régné sur les âmes, même au moyen âge, qu'il n'y ait eu à cette époque aussi des tentatives de schisme et des déchirements religieux. Les abus de la puissance, les excès de l'ambition, les misères et les scandales de la déchéance ont favorisé ces tentatives qui ont respecté jusqu'au XVI[e] siècle l'unité chrétienne, mais qui méritaient aussi leur histoire, puisqu'elles sem-

blaient annoncer déjà l'avenir. Des écrivains récents n'ont pas manqué à ces sujets pleins d'intérêt, mais féconds aussi en désirs de polémique. *Les réformateurs de la France et de l'Italie au XIIe siècle*, de M. Peyrat, sont une œuvre qui ne manque pas d'un certain feu, mais où manque assez souvent l'esprit historique. Peut-on dire que ces novateurs hardis, venus avant l'heure, soient vraiment des réformateurs? Leurs essais ont manqué parce que l'hérésie semblait encore une révolte contre l'unité chrétienne, qui était alors le vrai patriotisme de l'Europe, et parce que l'Église était encore très-puissante et très-utile à la civilisation. Nous ferons un peu le même reproche, mais seulement au titre, non au livre, de M. de Bonnechose, *Les réformateurs avant la réforme*. L'auteur n'a pas les complaisances outrées et imméritées de M. Peyrat pour ces personnages et ces tentatives. Il a même pour eux quelques sévérités. C'est un ouvrage plus froid, plus méthodique, mais aussi mieux informé, étudié de beaucoup plus près, et où il y a plus à apprendre. Une certaine élévation qui eût tempéré parfois la sévérité, y fait défaut.

L'*Histoire des Cathares*, de M. Schmit, de Strasbourg, est une histoire très-savante; la partie dogmatique est traitée avec beaucoup de soin et comme par un homme qui connaît la matière. Les recherches historiques y sont aussi faites avec soin et présentées avec intérêt. L'ouvrage n'est pas tout à fait exempt cependant des préférences de la secte. *Le poëme de la Croisade contre les Albigeois*, de M. Guibal, est sur le même sujet, sous forme de thèse, une étude à la fois littéraire et historique qui n'est pas dépourvue d'intérêt. L'auteur a compris combien la littérature pouvait apporter d'aide et d'intérêt à l'histoire. On y reconnaît un élève de l'École normale. *Wiclef*, une thèse aussi par M. Couthard, est une bonne étude, quoique moins littéraire, et achève la liste des ouvrages qui ont traité de ces matières, sans cependant les épuiser encore.

Si l'on voulait voir renouveler toute l'histoire du moyen âge, peut-être resterait-il à faire par la nouvelle école l'histoire des conciles de Constance, de Bâle et de Florence, qui tentent, sans y

réussir, de réformer l'Église et qui finissent par restaurer la papauté dans la ville de Rome, sans lui rendre toute l'autorité morale, ni aussi toute l'ambition qu'elle avait perdues. Et nos grands hommes d'Église qui ont maintenu et élevé si haut la tradition gallicane, ne mériteraient-ils point d'être remis en lumière par la critique historique? Jean Gerson, Pierre d'Ailly, Nicolas de Clémengès; voilà des sujets de thèses à tenter, par exemple par les élèves de l'École normale supérieure ou ceux de l'École des chartes.

III

La papauté, en s'affaiblissant, a laissé entre les mains des différentes monarchies de l'Europe une partie du pouvoir qu'elle abandonnait, et chaque peuple a gagné en cohésion nationale ce que l'Europe chrétienne a perdu en unité. C'est au moment où cette transformation se prépare dans la société chrétienne qu'il faut s'occuper des travaux d'histoire particulière qui ont été faits sur les monarchies et les nations qui se sont dégagées peu à peu du chaos du moyen âge. Nous commencerons par la France, et nous nous y arrêterons davantage; c'est une dette que nous lui payons à double titre; les travaux d'ensemble et les travaux spéciaux ne lui ont pas manqué.

Il y a certains travaux que nous ne pouvons pas nous empêcher de rappeler, bien qu'ils précèdent ou dépassent la période de publication dont nous rendons compte. Ils y appartiennent souvent par quelques volumes ou par une édition nouvelle améliorée. La grande *Histoire de France* de M. Henri Martin est de ce nombre. Commencée il y a longtemps, récemment encore achevée, cette œuvre considérable et de longue haleine laissait d'abord prise à la critique, surtout dans les premiers volumes, c'est-à-dire dans ceux qui traitent de l'époque dont nous avons à nous occuper. L'historien s'était fortifié, en effet, en avançant son œuvre. La dernière édition, soigneusement revue et remaniée en certains endroits, a heureuse-

ment fait disparaître ces défauts. Les premiers volumes sont dignes des derniers. L'Académie française a récompensé déjà justement ce travail considérable. L'Institut n'est peut-être pas cependant encore quitte avec M. Henri Martin.

Certainement nous n'avons pas encore là une histoire de France définitive; peut-il même y en avoir une? M. Henri Martin ne s'oublie pas assez lui-même et est trop de son temps pour vivre dans les différentes générations de notre histoire et les animer du souffle qui convient à chacune. On voit, on sent toujours l'homme du XIXe siècle, et même d'un coin de ce siècle: on devrait le deviner seulement. Je n'aime pas à rencontrer toujours le même homme avec la même manière de voir, de sentir, de s'exprimer au milieu des druides, des Francs de Clovis, des compagnons de Jeanne d'Arc et à la cour de Louis XIV, cet homme serait-il M. Henri Martin. Il faut que l'historien, sans cesser d'être lui, soit ondoyant et divers comme l'humanité même. Sur notre sol ont passé bien des générations qui n'ont eu ni la même origine, ni le même sang, ni la même foi, ni la même loi, ni les mêmes opinions, ni les mêmes habitudes; et chacune d'elles ne pouvait avoir tout cela de la même manière. C'est bien l'histoire d'un même peuple que la nôtre, mais avec combien de nuances! Aux différentes époques de son histoire, la France change de tempérament, d'humeur, de taille; elle ne sent pas, elle ne croit pas, elle ne pense pas, elle ne voit pas de la même façon; et souvent ces sentiments, ces croyances, ces pensées, ces vues ont leur raison d'être. Pourquoi mesurer toutes les générations précédentes au mètre de la nôtre? pourquoi contrôler la manière d'être de chaque génération avec celle de la génération actuelle, et surtout d'une partie de cette génération? Comme une nation se forme matériellement par voie d'établissement, de conquêtes, d'agrandissements, d'annexions successives, ainsi sa vie politique et morale se modifie, grandit en vertu d'efforts de volonté, ou d'événements extérieurs, d'acquisitions ou de réceptions d'idées ou de sentiments qui la font ce qu'elle

est à différentes époques. La France a changé, elle a dû changer, elle changera encore; rien ne demeure. Pourquoi l'historien reste-t-il toujours de même?

Le point de vue unique du XIXᵉ siècle auquel M. Henri Martin reste attaché communique aussi à son style une certaine uniformité. On ne racontera pas l'histoire d'Italie, par exemple, du même style que l'histoire d'Angleterre. Aussi, le même style ne convient-il pas à la fois à l'histoire de Charlemagne et à l'histoire de Louis XIV. Il n'y a pas deux hommes, il n'y a pas deux règnes, il n'y a pas deux guerres, deux batailles, deux traités, etc. etc. je ne dirai pas, qui soient les mêmes, mais, à y regarder de bien près, qui se ressemblent. Si nous les dépeignons de la même manière, c'est que nous ne les connaissons pas bien, et moins encore les conditions et le jour dans lequel ils se trouvent. Tout est ici dans les nuances. On les saisit en s'inspirant bien de l'esprit des chroniques, mémoires et historiens contemporains dont le ton au moins doit se retrouver aussi dans chaque époque d'une histoire de France, et en s'efforçant d'éviter surtout les expressions communes à tous les temps, parce qu'elles ne sont précises pour aucun. A Dieu ne plaise cependant que, ces réserves faites, nous ne rendions pas justice à l'intelligence, au labeur, au savoir, au libéralisme patriotique, à la conscience du livre de M. Henri Martin. Ces qualités ne sont pas encore suffisamment récompensées. Ce qui lui manque, c'est l'art supérieur, et cette sorte de pénétration intime du sens historique qui ne s'arrête pas à l'extérieur des choses, mais qui va *intus et in cute.*

Ni cet art ni ce sens ne manquaient à M. Michelet, dans lequel nous sommes réduits à regretter aujourd'hui douloureusement l'historien véritable. Qui a senti et rendu mieux que lui la France du moyen âge! Dans les six premiers volumes qui se sont succédé, chaque siècle semblait révéler un nouvel aspect de son talent, parce qu'il nous révélait lui-même l'esprit de chaque siècle. Le style changeait avec le sens et la forme même des choses. On

pouvait çà et là rencontrer des erreurs, des lacunes; l'érudition était hâtive et fiévreuse, quoique grande; l'auteur devinait quelquefois plutôt qu'il ne découvrait; mais comme il rencontrait souvent juste et quelle impression durable il laissait, lors même qu'il pouvait se tromper! Si c'était une histoire où l'originalité du talent nuisait quelquefois à la vérité même, si, comme diraient les Allemands, le subjectif faisait par boutades tort à l'objectif, n'est-ce pas la plus brillante et la plus heureuse des tentatives? M. Michelet a atteint ainsi le xve siècle et Louis XI. C'est dans les volumes suivants que sa manière a encore changé, mais en s'éloignant de plus en plus de l'histoire. Il s'éprenait auparavant de trop d'amour et d'admiration pour le moyen âge; il s'est pris ensuite de haine et de mépris pour les temps suivants. Les passions ne sont pas non plus bonnes conseillères en histoire. Nous n'avons pas à rendre compte de ces déceptions, et nous pouvons encore consigner ici l'expression d'une admiration sincère pour une verve historique qu'on ne retrouvera peut-être plus.

Si l'homme moderne doit s'oublier quand il se fait l'historien d'époques éloignées, il ne faut pas non plus qu'il soit l'homme des régimes religieux ou politiques que le progrès des temps a fait disparaître; après tout, il les juge et les apprécie, venant à leur suite. Ce n'est pas non plus le meilleur moyen de faire connaître et de rendre des époques si éloignées des nôtres que d'en emprunter les erreurs ou les préjugés. L'historien ne prend fait et cause que pour la vérité; en revivant même l'histoire, il faut qu'il s'en distingue, puisqu'il appartient au temps présent. Nous voulons quelque chose d'autre et de plus que ce qu'il y a dans les monuments du temps passé. Nous nous contenterions sans cela de les relire. C'est pourquoi chaque siècle aime à refaire l'histoire non à son image, mais à son usage. Ce sont les réflexions que nous inspirent naturellement quelques histoires de France qui appartiennent plutôt aux temps passés qu'au temps présent. En s'attardant dans l'histoire des siècles écoulés, il ne faut pas oublier que le monde

marche pendant que nous écrivons. Nous ne pouvons citer tous ces ouvrages, dont quelques-uns sont considérables par l'étendue, par l'érudition ou par le talent. Celui de M. Laurentie en ce genre est peut-être le plus distingué. Il y a de la passion, de la verve et du savoir, mais aussi des digressions et des longueurs, et un parti pris qui nuit quelquefois à l'intelligence et à la peinture des temps. Il y a encore là une commune mesure qui n'est pas la bonne.

Des grandes et volumineuses histoires nous passons à celles qui sont de moindre étendue et qui se contentent de résumer en quelques volumes les destinées de notre pays. Elles sont nombreuses; ni le talent ni le savoir n'y manquent. Il y a souvent les qualités utiles qui recommandent de pareils ouvrages. Avant de les rappeler, exprimons, dans l'intérêt de la science historique, le regret que M. Duruy, appelé à diriger aujourd'hui l'instruction publique de notre pays, n'ait pu encore que commencer la publication d'une grande Histoire de France depuis longtemps préparée. Il ne nous en a donné, et depuis qu'il est ministre, qu'une brillante et érudite introduction, qui peut nous faire pressentir ce que sera l'ouvrage lui-même quand il verra le jour. S'il témoigne partout de la même instruction variée, de la même élévation, il laissera bien loin cet abrégé clair, vif et succinct en deux volumes, qui est devenu, dans le sens le meilleur du mot, un livre vraiment classique.

Napoléon Ier disait qu'il fallait écrire l'histoire de France en cent volumes ou en quatre. La seconde tentative heureusement faite déjà, il y a plus de vingt années, par M. Lavallée, a été renouvelée plusieurs fois depuis, sans faire oublier la première. M. Trognon a obtenu une palme académique pour ses volumes déjà publiés, sans que cet écrivain s'élève beaucoup au-dessus des autres. M. Dareste de la Chavanne, doyen de la Faculté de Lyon, a donné déjà, de l'Histoire de France qu'il publie, cinq volumes. C'est l'œuvre d'un homme de savoir et de conscience, bien au courant de ce qu'il écrit, et d'une méthode sage et sévère. Il y manque un peu le souffle et la vie. Elle est bonne à lire, meilleure à con-

sulter. L'Histoire de France de MM. Bordier et Charton, écrite d'un point de vue moins politique et littéraire, reprend ses avantages quand elle veut nous faire connaître, avec les monuments, les médailles et les chartes, les mœurs et les coutumes des siècles précédents. *L'Histoire populaire de France* en six volumes et qui ne porte point de nom a de la vivacité, de l'entrain, et se fait lire quoiqu'elle soit parfois décousue et inégale. Si on la soumettait à une révision sévère et sur certains points à une refonte réfléchie, elle mériterait de porter un nom. Le succès qu'elle a obtenu l'y oblige peut-être. M. Mennechet a fait aussi en deux volumes une histoire qui a obtenu un prix de l'Académie française.

La meilleure vue philosophique et la plus éloquente sur la suite de l'histoire de la monarchie et de la nation françaises, c'est encore un des derniers ouvrages sortis de la plume d'Augustin Thierry, son *Essai sur l'histoire du tiers état*, servant d'introduction aux volumes du *recueil des monuments inédits*, pour servir à l'histoire du tiers état, et qui contiennent de précieux documents sur Amiens et sur l'Amiénois. On voit dans cet essai comme l'esprit d'Augustin Thierry s'était élevé et agrandi. Il y fait preuve de cette faculté de généralisation qui s'inspire des détails sans s'en embarrasser, et il atteint en ce genre M. Guizot, même avec plus de solidité, et M. Mignet, quoique avec moins d'aisance. Mais c'est dans les ouvrages particuliers consacrés à certains siècles, à certains personnages et à quelques-unes de nos institutions qu'il faut aller chercher les connaissances véritables et approfondies sur la matière. Ce sont là les éléments de l'histoire générale et les fondements de toute philosophie historique digne de ce nom.

M. Louis de Carné, de l'Académie française, nous servira de transition naturelle entre les histoires générales ou les aperçus philosophiques et les ouvrages spéciaux. Le livre de M. de Carné, intitulé: *Les fondateurs de l'unité française*, dont le premier volume surtout relève de nous, se place naturellement entre les uns et les autres. Ce n'est pas qu'il n'ait le désavantage de se trouver aussi

entre la véritable élévation philosophique et l'érudition précise; mais il tend à s'inspirer de l'une et à se servir de l'autre. Ses chapitres sur l'abbé Suger, saint Louis, Jeanne d'Arc et Louis XI, ne sont ni des portraits ni des règnes, mais ce sont des études judicieuses qui nous donnent l'envie de contempler les uns et d'apprendre les autres. La vraie hauteur philosophique, la précise peinture littéraire y manquent; mais l'intelligence, la passion libérale, l'impartialité historique ne font jamais défaut. Nous trouvons aussi quelques-unes de ces qualités avec des détails plus précis dans des ouvrages plus spéciaux.

L'époque où la France est tout entière en proie à la féodalité sous les quatre premiers Capétiens pendant le x[e] siècle est encore à faire. La publication de l'historien Richer, *Richeri historiarum quatuor libri* par M. Poinsignon, la traduction de ce monument par M. Guadet, ont jeté sur ce temps une nouvelle lumière; il y aurait encore cependant, malgré les nombreuses histoires particulières de provinces, de villes, de fiefs, de coutumes et de chartes, des monuments à découvrir pour pouvoir en retracer un tableau fidèle et complet.

C'est le célèbre abbé de Saint-Denis, Suger, conseiller du roi chevalier Louis VI, ministre et régent sous le roi Louis VII, qui a eu l'honneur d'éveiller et d'entretenir le zèle des historiens et des érudits pour l'époque de la véritable renaissance de la monarchie française. Après M. Louis de Carné, MM. Clément, dans un portrait historique, Combes, dans une thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, et Huguenin, *Suger et la Monarchie française*, ont étudié avec soin ce personnage dont l'histoire montre si bien que les destinées de la monarchie française étaient alors étroitement unies à celles de l'Église, et que l'Église était aussi souvent alors une institution politique. C'est conformément à la vérité historique, générale et particulière, que le roi de France allait prendre l'oriflamme, la bannière monarchique, sur l'autel du grand abbé de Saint-Denis, dont il était même le vassal pour un certain fief. Il n'y a rien

comme le concours d'esprits si différents sur un pareil sujet pour montrer que là on a mis la main sur une vérité définitivement acquise et bien interprétée.

Depuis l'*Histoire de Philippe-Auguste*, à laquelle M. Capefigue n'a point fait succéder d'ouvrages d'une égale valeur, nous n'avons rien de nouveau sur ce roi. Ce personnage et ce règne mériteraient cependant des informations et une peinture nouvelles. Le savant M. Léopold Delisle n'en a-t-il pas préparé les matériaux dans son catalogue des actes de Philippe-Auguste? Les documents ne manquent pas, quoiqu'il y en ait encore à mettre en lumière. *L'Histoire de la conquête de la Normandie par Philippe-Auguste* de M. Poignant ne traite que d'un point tout particulier du règne. En revanche, saint Louis et Philippe-le-Bel, qui ont tant fait l'un et l'autre et d'une manière si différente pour la puissance de la monarchie et pour l'unité de la France, ont suscité des travaux nombreux et importants.

La Société de l'histoire de France avait édité l'éminent ouvrage de Lenain de Tillemont sur saint Louis. Il était difficile d'apporter plus d'érudition et un esprit mieux inspiré dans ce sujet. Cette histoire respire en outre un parfum d'honnêteté pieuse, qui achève encore de la consacrer. Il n'était cependant pas défendu à la science et au talent modernes de se mesurer avec ce maître en savoir, en modestie et en bon sens. De nouvelles éditions de Joinville, des documents nouveaux sur nos institutions qui ont éclairci des points douteux ou inconnus, enfin les progrès de la science historique y encourageaient. M. Jacques Porchat et M. Faure ont fait chacun une Histoire de saint Louis. Nous préférons la seconde pour le savoir, l'entente du sujet et le ton qui règne dans l'ouvrage. L'Académie française a su distinguer et récompenser cet ouvrage où le talent épris de son sujet et la science puisée aux bonnes sources s'associent heureusement même après Lenain de Tillemont. Ce personnage et cette époque suscitent plus que le zèle, mais la prédilection même de ceux qui s'en occupent. *La situation financière*

des villes de la Picardie sous saint Louis, par Charles Dufour, les *Emprunts de saint Louis en Palestine et en Afrique*, par Servois, *Saint Louis et Alphonse de Poitiers*, étude sur le XIIIe siècle, couronnée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par M. Boutaric, *Saint Louis et le gallicanisme du XIIIe siècle*, par M. A. Thomassy, enfin une charmante étude de M. Édouard Sayous, ancien élève de l'École normale, *La France et saint Louis d'après la poésie nationale*, thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, achèvent de nous faire connaître, d'après les monuments les plus divers, et le personnage et le temps.

La personne et le règne de Philippe le Bel n'offrent pas un aussi aimable attrait, mais ils sont aussi utiles à connaître pour l'histoire de la France et surtout de son administration. C'est à M. Boutaric, élève de l'École des chartes, archiviste aux Archives de l'Empire, que revient l'honneur d'avoir complétement et par des études sérieuses renouvelé ce sujet. Il s'y était préparé par la publication d'un volume in-4° de *documents inédits* sur le règne de ce prince. Ce n'est pas précisément une histoire de la personne ou du règne de Philippe le Bel que l'ouvrage de M. Boutaric, intitulé *La France sous Philippe le Bel*, c'est plutôt une étude sur le gouvernement et sur les institutions politiques et administratives du moyen âge, particulièrement sous ce règne. Il n'y a point d'ensemble dans l'ouvrage. Les différents côtés du règne y sont pris l'un après l'autre et traités à part. Mais chacun d'eux y est étudié d'après des textes nouveaux, empruntés aux collections manuscrites de la Bibliothèque impériale et des Archives de l'Empire. Les chapitres qui concernent les circonscriptions administratives, les états généraux, le parlement et les finances royales sont entièrement neufs. Ceux qui traitent des rapports de l'État avec l'Église de France et le saint-siége, des causes du différend de Philippe le Bel avec Boniface VIII jettent sur ces questions importantes des lumières nouvelles. C'est l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui a suscité cet ouvrage. L'époque indiquée par l'Académie était très-bien choisie pour faire connaître les institutions du gouvernement au moyen âge. L'admi-

nistration se fonde alors et se constitue telle qu'elle restera, avec de légères modifications jusqu'au XIXe siècle. C'est la fin de l'ère féodale et le commencement de l'ère moderne. M. Boutaric a rendu un vrai service à la science historique par la publication de cet ouvrage. L'étude de M. Pierre Clément sur *Enguerrand de Marigny*, l'un des ministres de Philippe le Bel, faite également avec des pièces justificatives, achève de faire connaître par le spectacle de grands services et d'une grande ingratitude les essais de l'administration royale en France. M. Pierre Clément tient aujourd'hui l'un des premiers rangs parmi les écrivains qui font servir l'histoire à l'étude de l'économie politique, et l'économie politique à l'étude de l'histoire.

Les publications de la Société de l'histoire de France et les travaux d'un certain nombre de membres de l'École des chartes ont dans ces derniers temps beaucoup fait pour la connaissance de l'histoire des premiers Valois, qui termine l'histoire du moyen âge. *La Chronique des quatre premiers Valois*, le *Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI*, le *Procès, la condamnation et la réhabilitation de Jeanne d'Arc* par M. Quicherat, la *Chronique de Charles VII*, avec notes, par V. Vallet de Viriville, la *Chronique d'Enguerrand de Monstrelet*, l'*Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI*, de Thomas Bazin, sont des publications nouvelles ou des rééditions du plus grand intérêt. On attend toujours de la Société de l'histoire de France une édition nouvelle de Froissard : il est à craindre, malgré une promesse faite depuis longtemps, que la France ne se laisse devancer dans cette publication par la Belgique.

Aussi les ouvrages d'histoire sur cette époque ont-ils été assez nombreux depuis quelque temps. M. de la Porte a fait sur la guerre de cent ans une thèse, où il indique surtout les causes, le caractère et les résultats de ce grand conflit. M. Bachelet l'a racontée plus en détail et avec des couleurs plus vives. Le premier ouvrage est surtout l'explication, et le second, le récit de cette longue rivalité qui a mis aux prises deux nations qui sont sorties cependant sé-

parées, mais désormais plus fortes d'une lutte qui les a retrempées. On peut regretter de n'avoir point vu reprendre encore d'une manière sérieuse l'histoire de Philippe de Valois, de Jean le Bon et de Charles V. Il y a là des études intéressantes à faire pour la connaissance approfondie de la féodalité ou de l'administration française. Deux épisodes intéressants de cette période ont été cependant étudiés de près et exposés avec intérêt : l'*Histoire de la Jacquerie* par M. Siméon Luce, et l'*Histoire d'Étienne Marcel* par M. Perrens, l'un élève de l'École des chartes, et l'autre de l'École normale supérieure. La *Bibliothèque d'Isabeau de Bavière* de M. Vallet de Viriville est un petit aperçu intéressant sur la triste femme de Charles VI, qui fut la plus mauvaise reine de France. *Isabeau, reine de France*, du même auteur, nous a donné le personnage tout entier, et il n'y gagne pas beaucoup. Les ouvrages sur Charles VII et sur Jeanne d'Arc ont abondé ; les documents nouvellement publiés mettaient les écrivains en verve. Il n'y a pas d'entreprise plus difficile que de traiter de Jeanne d'Arc, depuis que M. Michelet y a touché. La Jeanne d'Arc de M. Henri Martin avait soulevé quelques discussions assez vives, mais le sujet a tant d'attraits. Charles VII était un roi dont la réputation était fort mêlée et qui avait besoin du jour de documents nouveaux : de là les nombreux ouvrages sur cette partie de l'histoire de France.

Après nous avoir donné les plus curieux documents sur Jeanne d'Arc, M. Quicherat a consacré un livre à indiquer les points de vue nouveaux qu'ils pouvaient apporter dans l'histoire de notre grande héroïne. Quelques écrivains ont essayé de profiter de ces documents et de ces indications, sans réussir complétement à traiter d'une manière définitive un sujet sur lequel, d'ailleurs, il est si naturel d'être difficile. Signalons cependant les tentatives de MM. Abel Desjardins, doyen de la Faculté de Douai, de M. Wallon, de l'Institut, et de M. Villaumé. Il appartenait à M. Vallet de Viriville, qui semble avoir vécu dans le quinzième siècle par l'étendue et la précision de son savoir, de nous rendre cette histoire à peu près complète dans son *Charles VII, roi de France, et son époque. Charles VII,*

Agnès Sorel, une nouvelle *Histoire de Charles VII* de M. du Fresne de Beaumont sont deux ouvrages qui contiennent encore des particularités ou des vues curieuses sur ce règne. Le caractère de la chronique dominait surtout dans ces ouvrages. Le règne de Charles VII cependant est aussi une époque de reconstitution gouvernementale et administrative. Quelques écrivains ne l'ont pas oublié. M. Dansin, professeur à la Faculté de Caen, a traité des institutions de Charles VII dans une thèse savante et bien ordonnée qui est devenue depuis un véritable livre sur la matière. Un homme actif et victime de son souverain, à côté d'un roi indolent et bien servi, a eu une grande part à la restauration du pouvoir et de la France. Près de Charles VII, il y a Jacques Cœur. On n'avait jusqu'ici que des légendes plus ou moins authentiques et des conjectures sur ce financier et ce ministre du XVe siècle, qui eut une fin si peu méritée. La reconnaissance de la France lui devait une biographie éclairée par des pièces certaines, et un récit vrai de ses rapports avec son souverain Charles VII. C'est M. Pierre Clément qui a acquitté cette dette avec autant de talent que de savoir. Son ouvrage, élégant en même temps qu'érudit, a été couronné par l'Académie française. Ses autres ouvrages l'ont élevé ensuite à l'Institut. Quand on parle de Jacques Cœur, on pense à la bourgeoisie du XIVe siècle et à la grande tentative qu'elle a faite un instant pour arracher le gouvernement aux mains imprudentes des Valois. M. Perrens nous en a présenté, avec une plume libérale, le saisissant tableau dans son *Étienne Marcel*.

Le nom de M. Pierre Clément, en traitant des livres qui ont pour objet la dernière époque du moyen âge, nous amène naturellement aux ouvrages qui se sont occupés des vieilles institutions ou des anciennes classes de la France. L'étude précise des sources, le sens politique, qui a renouvelé la manière de comprendre et d'écrire l'histoire, et les données de la science économique, expliquent des travaux d'un genre nouveau qui ne pouvaient manquer de réclamer leur place dans le compte rendu actuel.

Quand on veut étudier maintenant, à leurs origines, les institutions politiques et sociales de la France, il faut commencer par lire le *Polyptyque de l'abbé Irminon ou dénombrement des manses, des serfs et des revenus de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés sous le règne de Charlemagne*, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale avec les Prolégomènes, pour servir à l'histoire de la condition des personnes et des terres, depuis les invasions des Barbares jusqu'à l'institution des communes, par M. Guérard. Le polyptyque d'Irminon nous place au commencement du IXe siècle, à un moment où les Germains ne sont pas encore complétement confondus au sein des populations romaines, où le pouvoir suprême est tenu par un chef d'origine germaine, mais d'éducation ecclésiastique et latine. C'est un tableau vrai du mélange confus des races et des conditions qu'avait produit l'invasion germanique et d'où devaient sortir les nations modernes. M. Guérard a combattu énergiquement l'opinion qui salue avec trop de complaisance la régénération de l'Europe latine par les Germains. Il n'est pas d'ouvrage où l'on trouve mieux étudiée la condition des hommes libres, des colons, des lides et des serfs après l'invasion, et où l'on surprenne mieux la transformation de l'esclavage en servage, qui devait amener plus tard l'affranchissement de nos communes. Nous avons à regretter que depuis l'*Histoire du droit municipal* de M. Raynouard, et les études sur les communes d'Augustin Thierry, on n'ait pas repris ce sujet pour les XIe et XIIe siècles. C'est une nécessité comme pour la féodalité. Mais d'autres domaines ont été explorés.

L'Académie des sciences morales et politiques a mis pendant plusieurs années au concours une histoire de nos anciens états généraux. C'était une lacune à combler dans l'histoire de l'ancienne monarchie; mais le sujet est bien difficile et demande d'immenses recherches. En France, où les travailleurs cependant ne manquent pas, aucun mémoire ne s'est présenté. Le sujet était peut-être trop vaste. Il eût mieux valu le scinder en différentes parties. C'est ce qu'a fait de lui-même M. Grasset, qui n'a cependant ainsi comblé

qu'imparfaitement une lacune regrettable dans son *Histoire des états généraux au XVe siècle.*

L'ancien parlement de France, une institution judiciaire en même temps que politique, a obtenu plus d'efforts de la part de nos érudits et de nos écrivains. M. le comte Beugnot, dans sa préface aux *Olim*, avait ouvert la voie. M. Bardoux, sans attaquer le sujet lui-même, en a visité avec savoir et sagacité les contours ou les attenants dans ses deux ouvrages dignes d'être rappelés : *De l'influence des légistes au moyen âge* et *Les grands Baillis au XVe siècle. Les Parlements sous l'ancienne monarchie*, de M. Simonnet, et *Les Parlements de France*, de M. Mérilhou, sans épuiser définitivement la matière pour l'époque qui nous occupe, contiennent de bons aperçus et d'utiles renseignements.

L'Académie des sciences morales et politiques a été plus heureuse quand elle a suscité deux bons livres sur l'histoire administrative de la France, l'*Histoire de l'administration en France*, de M. Dareste de la Chavanne, doyen de la Faculté de Lyon, et celle de M. Chéruel, ancien maître de conférences à l'École normale supérieure et maintenant recteur de l'Académie de Strasbourg. Ces deux ouvrages sont conçus chacun sur un plan différent, mais atteignent bien leur but par deux routes opposées. M. Dareste de la Chavanne a procédé par voie d'analyse; il a pris une à une chaque partie de l'administration en France, et en a conduit séparément l'histoire depuis son origine jusqu'au XVIIe siècle. M. Chéruel a procédé plutôt par voie de synthèse; il a présenté, en en menant de front les différentes parties, l'histoire générale de l'administration française à ses différentes époques. On voit aisément les avantages et les inconvénients que peuvent avoir ces deux méthodes. Les auteurs ont su cependant, grâce à leur habileté, faire, chacun en suivant sa voie, prédominer de beaucoup les avantages sur les inconvénients. M. Chéruel, qui avait fait l'ouvrage d'ensemble, a d'ailleurs complété son entreprise en la poursuivant en quelque sorte dans les détails avec son *Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes de la France.* Il y

a peu de livres aussi utiles que celui-là pour lire avec fruit les histoires générales ou particulières de notre patrie; c'est le *Vademecum* de celui qui veut étudier avec soin l'histoire de France. Il appartient à la collection d'histoire universelle de M. Duruy.

L'Académie des sciences morales et politiques a aussi suscité deux ouvrages importants sur les institutions militaires de la France, l'un de M. de la Barre du Parcq, professeur d'art et d'histoire militaires à l'École de Saint-Cyr, et l'autre de M. Boutaric, archiviste aux Archives de l'Empire. Le premier, intitulé : *Histoire de l'art de la guerre*, est plus précieux pour la partie technique des institutions militaires et pour la période moderne. L'ouvrage de M. de la Barre du Parcq est divisé en deux parties : l'histoire de l'art de la guerre avant l'usage de la poudre, et l'histoire de cet art après cette invention. On voit par là que le moyen âge doit tenir une grande place dans les études de l'auteur. Il n'a pas seulement montré que l'art militaire du moyen âge était inférieur à l'art antique; l'invention de la poudre, qui le transforme, nous amène déjà aux temps modernes. *L'Histoire de la fortification permanente*, traduite de l'allemand par le même auteur, contient aussi sur les châteaux, les forteresses au moyen âge, l'attaque et la défense des places, des renseignements intéressants même pour l'histoire générale. Qui veut bien connaître l'histoire d'une époque ne doit négliger aucun de ses côtés; c'est pourquoi nous conseillerions d'étudier toujours les guerres en ayant sous les yeux quelqu'un des ouvrages d'art et d'histoire militaires fait par un homme du métier comme ceux publiés par M. Vial ou de Fonscolombe à la librairie militaire de M. Dumaine.

M. Boutaric, qui a refait son ouvrage après avoir partagé le prix avec M. de la Barre du Parcq, a porté tout son effort sur les institutions militaires du moyeu âge qu'il connaît si bien. Les institutions militaires sous les Gaulois, sous les Romains, sous les deux premières races, les institutions féodales, la composition des armées royales depuis Hugues Capet jusqu'à Charles VII

les premières mesures prises pour l'établissement d'une armée permanente, enfin les principaux changements survenus dans l'organisation de l'armée jusqu'à nos jours, M. Boutaric a tout étudié sur des documents originaux, soit imprimés, soit inédits. M. Boutaric a suivi dans cette étude la voie qui lui avait été ouverte par un auguste écrivain dans ses *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie*, dont le premier volume renferme, sur l'organisation générale de l'armée aux XIVe, XVe et XVIe siècles, des recherches neuves et savantes, et des vues ingénieuses ou profondes qui ont jeté de vives lumières sur ce sujet.

Les encouragements du ministère de l'instruction publique ont mis M. Jourdain à même de nous donner une *Histoire de l'Université de Paris*. Elle eût manqué à la connaissance de l'ensemble de nos institutions sur le moyen âge, et elle nous initie aux différentes doctrines qui ont jeté avec certains noms le plus d'éclat sur cet antique enseignement, en même temps qu'elle nous révèle les principales phases administratives par lesquelles a passé cette institution si renommée. C'est une des publications le plus heureusement conçues, le plus consciencieusement exécutées, et il faut espérer qu'elle sera menée à bonne fin.

Nous devons encore à l'initiative de l'Académie des sciences morales et politiques un certain nombre d'ouvrages où l'étude des faits économiques se mêle à celle de l'histoire. Ce sont ceux qui traitent de l'histoire et des conditions des différentes classes de la société aux différentes époques de notre passé. Le livre de M. Dareste de la Chavanne, intitulé *Histoire des classes agricoles*, est un des premiers en ce genre comme ouvrage d'ensemble. C'est l'histoire des campagnes et des populations qui les habitent depuis l'époque gauloise jusqu'à la révolution française. Les conditions d'existence des populations rurales à chaque époque de notre histoire, les états successifs de l'agriculture, les vicissitudes de la propriété, le colonat, la mainmorte, le servage, les gouvernements seigneuriaux et toutes les institutions d'autrefois,

avec leurs caractères économiques, juridiques et politiques, toutes les parties de ce vaste et intéressant sujet ont été étudiées sur des documents originaux ou des ouvrages publiés en France et à l'étranger, et exposées dans un ordre méthodique, de sorte que ce livre est bien sur la matière un résumé de la science contemporaine.

Quoique l'ouvrage de M. Dareste de la Chavanne soit le plus complet sur la matière, on peut cependant consulter encore avec fruit, pour les détails ou pour certaines époques, d'autres livres qui l'ont aidé lui-même à traiter avec soin de ce sujet. Ce sont les deux *Histoire des Paysans*, de M. Leymarie et de M. Bonnemère. Elles sont faites toutes les deux d'un point de vue moins administratif et économique que celle de M. Dareste. On y retrouve un peu plus la vie de ces classes, les sentiments, les douleurs, les vicissitudes de ces générations, la part qu'elles ont pu prendre dans les grands événements et les révolutions du pays. Elles rendent davantage à ces populations la place qu'elles doivent occuper dans notre histoire générale, mais elles portent quelquefois la marque des préoccupations de notre temps. L'*Histoire des classes rurales*, de M. Doniol, se rapproche davantage de l'ouvrage de M. Dareste, elle le vaut souvent pour l'étendue et la solidité. Si elle n'est pas aussi bien écrite et aussi méthodiquement disposée, elle pénètre parfois dans les parties les plus obscures du sujet et abonde en détails souvent ignorés ou oubliés. L'*Histoire particulière de la condition de l'agriculture et de la classe rurale en Normandie au moyen âge*, par M. Léopold Delisle, est, sur un point particulier de notre sol, une étude dans laquelle l'auteur a apporté cette précision de connaissances qui lui est familière, et qui est toujours puisée aux sources les plus pures et les plus authentiques.

L'histoire des classes laborieuses des villes, c'est-à-dire des différents métiers et des corporations diverses qui renferment comme les antécédents et le passé de notre industrie nationale, les conditions variées, les régimes changeants, les révolutions qui ont affecté

ces générations de travailleurs, méritaient bien aussi d'être étudiés et remis au jour. L'*Histoire des classes ouvrières* de M. E. Levasseur est due à l'initiative de l'Académie des sciences morales et politiques. Le rapport de M. Hipp. Passy a dit de cet ouvrage : « C'est une œuvre non moins considérable par la plénitude et le fini de l'exécution que par l'étendue. L'auteur a scruté jusqu'aux moindres vestiges du passé. Après avoir examiné les conditions de la classe ouvrière dans les Gaules, sous la domination romaine, il a suivi ces classes dans leurs développements à travers les siècles, signalant avec habileté toutes les transformations qui sont venues se réaliser successivement dans les modes et dans les formes de son existence. Croisades, formation des communes, révolutions commerciales, progrès des arts industriels, découverte de l'Amérique, abondance inattendue des métaux précieux, essor de la navigation, il n'est pas un événement historique dont il n'ait réussi à caractériser et à mesurer l'importance. Rien ne manque au tableau qu'il a présenté des choses du passé, et ce tableau, composé de sept parties répondant à autant d'ères successives, a été tracé d'une main savante et ferme. » Nous n'ajouterons rien à cet éloge. L'*Histoire des classes laborieuses* de M. du Cellier, qui avait concouru avec M. Levasseur sur le même sujet, mérite aussi d'être citée. Les deux ouvrages s'accompagnent et se complètent souvent. Nés sous la même inspiration, composés selon la même méthode, avec une conscience égale, ils font honneur à l'Académie qui les a suscités et aux auteurs qui les ont entrepris avec succès.

Pour en finir avec les ouvrages qui traitent des matières économiques en même temps qu'historiques, il ne faut pas oublier deux livres encore : l'*Histoire de l'impôt en France* de M. Clamageran, docteur en droit. Ses vues et ses découvertes sur l'histoire des impôts directs et indirects, sur leur recette, leur objet et leur perception; les détails sérieux qu'il nous donne sur la condition financière de l'ancien domaine royal, sur les droits féodaux et communaux, enfin sur l'administration de Charles V et de Charles VII,

peuvent servir parfaitement à éclaircir l'histoire générale. L'*Essai sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge* de M. Leber est indispensable également pour se rendre compte des variations des signes des valeurs pendant cette époque.

Nous voudrions bien, pour achever de faire connaître tous les ouvrages qui peuvent avoir contribué depuis vingt années à éclairer notre passé, rappeler beaucoup d'histoires particulières de provinces ou de villes et de curieuses monographies où se sont souvent distingués nos savants, nos archivistes et nos écrivains de la province. Mais ici nous sommes obligé, à notre grand regret, de nous borner et même de citer seulement les ouvrages qui nous ont paru les plus considérables ou les meilleurs. La Société des antiquaires de Normandie suscite toujours d'excellentes études; nous pouvons citer parmi elles les *Insurrections populaires en Normandie pendant l'occupation anglaise au XVe siècle*, de M. Puiseux, et les *États de Normandie sous la domination anglaise*, de M. Beaurepaire. Les sociétés savantes de la province fournissent presque toujours les histoires provinciales, municipales ou locales. Parmi les ouvrages les plus distingués, nous citons l'*Histoire de la commune de Montpellier*, par M. Germain, doyen de la faculté de Montpellier, membre correspondant de l'Institut. En nous faisant connaître tout à fait au vrai le passé de cette ville, si célèbre au moyen âge, elle peut être citée comme un modèle de ce genre de travail pour l'érudition, l'intelligence et l'art. L'*Histoire du commerce de Montpellier*, du même auteur, est comme un appendice nécessaire de l'ouvrage précédent, mais il renferme aussi sur tout le commerce du midi de la France les renseignements les plus intéressants. En marquant sa place au commerce dans l'histoire de Montpellier, M. Germain la lui restitue également dans l'histoire collective du commerce européen.

Citons maintenant parmi les histoires particulières l'*Histoire de Lorraine*, par M. Digot; l'*Histoire du Roussillon*, par M. Guiraud de Saint-Marsal; l'*Introduction à l'Histoire générale du Languedoc par*

les Bénédictins, de M. E. Thomas; l'*Histoire des ducs et comtes de Champagne*, par M. Arbois de Jubainville; l'*Histoire du comté de Foix*, par M. H. Castillon; l'*Histoire des comtes de Toulouse*, de M. Moline de Saint-Yon; le *Résumé de l'histoire de l'État et comté souverain de Provence*, par M. Rouchon-Gaignes; *La Bourgogne depuis son origine*, de M. Dubois; *Le Gouvernement de Normandie*, de M. Hippeau; *La Bretagne du* v*e* *au* xii*e* *siècle*, de M. Aurélien de Courson; l'*Histoire de la province du Maine*, de M. Lepelletier; enfin l'*Histoire de Chartres*, de M. de l'Épinois, et l'*Histoire de la ville de Montdidier*, de M. de Beauvillé. Il nous faudrait étendre beaucoup cette liste pour rendre justice à tout le monde. On peut voir par là cependant qu'il y a peu de provinces ou de villes qui ne participent au mouvement historique qui a pour but d'éclairer de nouvelles lumières le passé de notre patrie.

IV

Le Français est, de tous les peuples européens, l'un de ceux qui voyagent le moins à l'étranger. Il aime à rester chez lui. La facilité et la rapidité des moyens nouveaux de communication ont commencé seulement à l'arracher un peu à son foyer. C'est aussi parmi les peuples civilisés l'un de ceux qui aiment encore le moins, malgré des progrès récents et réels, à apprendre les langues étrangères et à lire des livres étrangers. Est-ce à ces deux raisons, parmi d'autres, qu'il faut attribuer, en comparaison avec les ouvrages qui traitent de la France, le petit nombre des livres qui traitent des histoires étrangères? Il faut rendre cependant cette justice à notre pays, que ces ouvrages sont beaucoup moins rares qu'autrefois, et que la moisson de notre compte rendu pour les dernières années est loin d'être sans valeur. Il y a même, nous devons le dire, pour l'histoire de certains pays étrangers au moyen âge, des ouvrages considérables d'histoire, soit générale, soit par-

ticulière; et les pays mêmes dont ils traitent pourraient, à bon droit, nous en envier quelques-uns.

Voltaire et Montesquieu, on le sait, avaient donné à la France du XVIIIe siècle, en lui révélant l'Angleterre, le goût des institutions constitutionnelles. Il n'est pas étonnant que les écrivains français, voyant leurs compatriotes épris au XIXe siècle de ces institutions représentatives, aient essayé, pour leur enseignement, de leur montrer l'histoire d'un peuple libre et le jeu des institutions modernes. M. Guizot, dans sa carrière de professeur, et Augustin Thierry, dans un brillant ouvrage amélioré encore pendant ces dernières années, avaient précédemment donné l'exemple. Il a été suivi. M. Guizot, en publiant dans la période de temps qui nous occupe son *Cours de 1822 sur les origines et les développements de la Constitution anglaise*, avait montré qu'il restait fidèle à ses prédilections historiques comme à ses convictions. M. Camille Rousset, qui s'est fait connaître depuis par un ouvrage de plus longue haleine sur l'histoire moderne, nous a, sur ses traces, donné la *Grande Charte ou l'Établissement du régime constitutionnel en Angleterre*. C'est une étude historique et politique, faite de très-près sur les sources, exposée avec l'intelligence complète de la matière, et revue, du reste, par M. Guizot lui-même, afin que rien n'y paraisse manquer. Une publication posthume du regrettable Le Huërou, *Histoire de la Constitution anglaise*, traite le même sujet cependant d'une façon étendue et précise à la fois, même après ce travail. Pour en finir avec les ouvrages qui ont pour objet de faire connaître le jeu des institutions anglaises au moyen âge, il faut citer le livre de M. Wallon, intitulé *Richard II ou une Révolution en Angleterre*. On y voit la constitution même d'Angleterre mise à l'épreuve par des troubles qui aboutirent à un changement de dynastie. Les faits y sont racontés avec exactitude et précision, en même temps que leurs causes sont exposées avec une parfaite connaissance des choses. Cet ouvrage a beaucoup plus de valeur que la *Jeanne d'Arc* du même auteur.

Deux écrivains ont tenté de nous donner une histoire complète de l'Angleterre. M. de Bonnechose n'avait pas craint d'aborder les origines mêmes de la Grande-Bretagne après Augustin Thierry. C'était dans son ouvrage intitulé *Les Quatre Conquêtes de l'Angleterre*, par les Romains, par les Anglo-Saxons, par les Danois, par les Normands. Il y ramenait à sa mesure l'influence des races qui s'étaient succédé sur le sol britannique, et montrait la continuité des mêmes institutions et des mêmes mœurs sous les dominations les plus différentes. C'était, dès l'origine même, attester la permanence et la ténacité du caractère de ce peuple insulaire. Encouragé par ce succès, M. de Bonnechose a voulu nous donner l'histoire d'Angleterre tout entière jusqu'à nos jours; il a achevé son œuvre en quatre volumes. On ne peut pas trop reprocher à M. de Bonnechose, qui écrivait l'histoire d'Angleterre, d'avoir été un peu trop fidèle à la méthode anglaise, au moins avant Macaulay. Il est simple, clair, raisonnable, un peu froid, facile à lire; mais il manque parfois d'originalité et de couleur. Son *Histoire* n'en est pas moins ce que nous avons maintenant de plus complet et de plus au courant de la science sur ce sujet. Elle a été justement honorée d'une récompense académique; à côté d'elle, on peut cependant citer encore l'*Histoire d'Angleterre* de M. J. A. Fleury, membre de l'Université. Moins volumineuse, moins complète pour ce qui regarde les institutions, elle est plus vive, plus rapide, plus colorée, et se termine par un tableau politique et économique de l'Angleterre moderne, qui est dû à la science étendue et à la plume exercée de M. V. Duruy.

Si l'on professe en France de l'estime pour l'Angleterre, c'est de la tendresse qu'on y a toujours éprouvé pour l'Italie, au moins dans le monde littéraire; aussi l'Italie a-t-elle partagé avec la Grande-Bretagne la prédilection des écrivains qui se sont occupés de l'histoire des peuples étrangers, et l'on peut dire que cette tendresse, en s'élevant dans les hautes sphères de la politique, n'a peut-être pas été étrangère aux grands événements qui n'ont plus

permis de regarder l'Italie comme une expression géographique depuis qu'elle est devenue un royaume. M. Edgar Quinet, dans ses *Révolutions d'Italie*, a fait comme la philosophie des grandeurs et des infortunes de celle qu'on appelait alors la Niobé des nations. C'est un livre d'inspiration et d'amour qui comporte cependant de temps en temps des tableaux singulièrement frappants de certaines époques et des portraits de personnages faits de main de maître. L'imagination ne nuit pas plus quand on traite de l'histoire italienne, que la froide raison ne nuit quand on traite de l'histoire d'Angleterre. Ces qualités cependant demandent toujours en histoire à être balancées l'une par l'autre, quoique dans des proportions différentes selon les sujets. L'imagination daus les *Révolutions d'Italie*, de M. Ferrari, vient plus de la tête que du cœur; elle est plus philosophique que dramatique, et tient plus du système préconçu que d'une conviction chaleureuse. Appliquer les théories de Hegel aux mille vicissitudes de l'histoire italienne, à de grandes et à de petites révolutions qui résistent à la synthèse et défient l'analyse, n'est certainement pas l'œuvre d'un esprit ordinaire. Il y a, en effet, beaucoup de force et beaucoup de science dans le livre de M. Ferrari, que nous faisons nôtre, puisqu'il a été composé en France, dans notre langue, et quand l'auteur était presque Français. M. Ferrari a trouvé certaines lois du développement de l'histoire italienne à l'époque de la lutte célèbre du sacerdoce et de l'empire. Nul n'a pénétré mieux que lui dans l'esprit des plus petites communes ou républiques italiennes du moyen âge, dans le caractère propre de ces institutions, dans les tendances de toutes ces factions qui se supplantent, se renversent les unes les autres, et font de l'histoire italienne une succession de révolutions que l'auteur énumère avec complaisance, et qui ne sont qu'une continuelle révolution.. La partie moderne, le quatrième volume, est moins remarquable; mais l'historien de l'Italie au XVIIe et au XVIIIe siècle n'agit-il point sur une nature morte? L'Italie a été réveillée au milieu du XIXe siècle d'un long sommeil. Qu'elle

fasse seule maintenant, si elle peut, de grandes choses et des choses justes, les prédilections et les sympathies des historiens français ne lui manqueront pas.

M. J. Zeller, professeur d'histoire à l'École normale supérieure et à l'École polytechnique, a tenté d'écrire une histoire de l'Italie depuis la chute de l'empire romain jusqu'à nos jours. C'est un résumé en un volume qui contient plutôt un plan de l'histoire d'Italie que cette histoire elle-même. Le sens, le mouvement général vers l'unité, les divisions logiques s'y trouvent; les événements principaux et les personnages sont à leur place. Mais l'ouvrage manque de développements et d'étendue. Le même auteur, dans un volume intitulé *Épisodes de l'histoire d'Italie*, et qui contient l'histoire des Vêpres siciliennes, de Nicolas Rienzi, de la prise de Rome par le connétable de Bourbon, et de Mazaniello, s'est essayé dans des peintures de tableaux ou des portraits de personnages qui ont fait époque dans cette histoire. Il serait à désirer qu'il pût étendre ainsi son résumé de 500 pages de l'histoire d'Italie, pour en faire une histoire générale véritable.

Nous n'avons pas manqué non plus d'ouvrages qui aient traité de certains points particuliers de l'histoire italienne ou qui aient fourni des documents pour la faire. M. Mary Lafon a tenté de nous donner une histoire de *Rome moderne* depuis l'invasion des Barbares jusqu'à nos jours. Son livre traite surtout de Rome au moyen âge. Il n'y faut pas chercher, il s'en faut, la science et l'intelligence de l'historien allemand Gregorovinus qui a traité le même sujet. C'est cependant un livre qui se fait lire avec intérêt. M. Léon Galibert a fait pour Venise ce que M. Lafon avait tenté pour Rome. C'est un ouvrage à la fois plus beau, plus consciencieux et plus érudit que celui de M. Mary Lafon, et il est dans de bonnes proportions. Il y avait quelque chose à faire même après M. Daru. Il y a plus d'intérêt et de mouvement dans cette nouvelle histoire de Venise. Les sciences, les lettres et les arts surtout y occupent plus de place, c'était justice. L'*Histoire de la conquête de Naples par*

Charles d'Anjou, de M. Alexis de Saint-Priest, est sur un autre sujet un ouvrage bien étudié, bien compris et exposé avec intérêt et avec talent. Il fait suite à d'autres ouvrages plus anciens, que nous ne pouvons rappeler, comme l'*Histoire de la conquête de Naples et de la Sicile par les Normands*, de M. de Bazancourt. M. Ozanam avait une prédilection pour les sujets italiens. Il l'avait déjà montrée dans un de ses premiers ouvrages, *Dante et la Philosophie catholique*. Ses dernières publications, intitulées *Documents sur l'Italie du VIIIe au XIIIe siècle*, et *Les Poëtes franciscains*, ouvrages ébauchés seulement, contiennent d'heureuses indications et des vues qui ne sont pas à négliger. Les *Couvents d'Italie*, par M. Dantier, fruit d'une inspiration analogue, achèvent de nous faire connaître un côté de la vie italienne au moyen âge. *Jérôme Savonarole, sa Vie et son Histoire*, de M. Perrens, nous annonce déjà que nous allons toucher à une autre époque, celle de la Renaissance et de la Réforme. Cet ouvrage est l'un des plus consciencieux et des plus intéressants auxquels les différents épisodes de l'histoire italienne aient donné lieu. M. Perrens, en entreprenant de traiter de ce personnage, avait à rivaliser avec un historien allemand, un italien et un anglais, tous de dates récentes aussi. Il a soutenu la lutte à l'honneur de son pays.

La Péninsule espagnole, après l'Angleterre et l'Italie, est la contrée qui a suscité pour le moyen âge le plus de travaux. Il faut citer en première ligne l'*Histoire d'Espagne*, de M. Rosseeuw Saint-Hilaire, commencée depuis longtemps et poursuivie avec tant de soin et de persévérance par l'auteur. Les origines de l'Espagne et le moyen âge y occupent six volumes. L'époque romaine, la conquête et la monarchie gothique, l'invasion et l'occupation arabe, la persistance du christianisme sous la domination mahométane et la croisade continue à l'aide de laquelle les chrétiens reprennent peu à peu le terrain perdu, ont trouvé, dans M. Rosseeuw Saint-Hilaire, un historien savant, animé et convaincu. Son ouvrage a été couronné par l'Académie française. Un épisode de l'histoire de l'Espagne a trouvé dans M. Mérimée un peintre habile

qui sait bien donner la vie à tout ce qu'il touche : c'est l'*Histoire et le Règne de Pierre III*. Les deux ouvrages de M. Ferdinand Denis et de M. Bouchot sur l'*Histoire du Portugal* ne sont pas d'aussi longue haleine que l'histoire espagnole de M. Rosseuw Saint-Hilaire. Le Portugal, qui n'est qu'un démembrement de l'Espagne, ne comportait peut-être pas plus d'étendue. L'histoire de M. Bouchot est plus politique, celle de M. Ferdinand Denis est plus narrative et pittoresque.

La Russie n'a fourni d'intéressant pour le moyen âge que l'Histoire et la description de la Russie par M. de Romey et Jacobs. Encore les origines et les commencements de la Russie dans cet ouvrage tiennent-ils assez peu de place.

C'est le cas de rappeler ici la collection de *l'Univers pittoresque, ou Histoire et Description de tous les peuples, de leurs mœurs, coutumes et industries*, publiée par Firmin Didot frères. C'est à la fois de l'histoire, de la géographie et de la peinture de mœurs. La plupart des ouvrages publiés datent d'une époque antérieure à celle dont nous nous occupons. C'est pourquoi nous n'en pouvons rendre un compte détaillé. Parmi les plus récents, *l'Espagne, la Sardaigne et la Corse*, de MM. J. Lavallée, Frédéric Lacroix, Grégory et Colonna; *la Pologne*, de M. Forster, méritent d'être signalées. M. Duruy avait aussi entrepris de publier, avec la collaboration d'un certain nombre de professeurs et de savants, une *Histoire universelle*, mais dans des proportions moins étendues et d'après une méthode plus politique. L'*Histoire de France* de cette collection est de lui. Parmi les autres ouvrages de cette collection que nous n'avons pas cités déjà, nous rappellerons l'*Histoire des États scandinaves*, de M. Geffroy. C'est ce que nous avons de plus complet, de plus neuf et de plus sérieux sur ce sujet. Les études de M. Geffroy l'ont préparé à des travaux d'un intérêt plus vif et plus particulier sur l'époque moderne. La Suède, sur une époque qui touche encore au moyen âge, a suscité aussi un ouvrage intéressant de M. A. de Flaux, *Histoire de la Suède pendant la vie et sous le règne de Gustave-Wasa Ier*. C'est à la fois l'histoire d'un homme et celle

d'une révolution politique et religieuse dans ces froides régions; elle a été étudiée avec conscience et racontée avec intérêt.

Il n'y aurait plus maintenant, pour achever la revue des ouvrages publiés depuis vingt ans sur l'époque du moyen âge, qu'à glaner çà et là quelques livres intéressants sur divers sujets. L'*Histoire de la Pologne*, de M. Chodzko, contient quelques chapitres intéressants sur les premiers temps de cette nation malheureuse. M. C. Paganel, dans son *Histoire de Scanderberg*, nous a donné le récit intéressant d'un héros et de la lutte opiniâtre d'une petite province à l'orient de l'Europe contre la puissance croissante des Turcs, maîtres de Constantinople. Les *Écossais en France et les Français en Écosse*, de M. Francisque Michel, consacrent heureusement le souvenir des anciennes liaisons qui avaient existé longtemps entre la France et l'Écosse lorsqu'elles étaient toutes deux les ennemies de l'Angleterre, et que les besoins de la lutte faisaient de ces deux puissances des alliées naturelles.

L'Europe du moyen âge, si religieuse et si guerrière, n'a pas été étrangère au commerce même maritime; la science historique française ne l'a pas oublié. *Le droit maritime international* considéré dans ses origines et dans ses rapports avec les progrès de la civilisation de M. Eugène Cauchy, et l'*Histoire des origines, des progrès et des variations du droit maritime international* de M. L. B. Hautefeuille contiennent sur les relations maritimes des peuples chrétiens entre eux, ou des chrétiens avec les Arabes, des renseignements intéressants pour l'histoire. C'est au midi en Italie, et au nord sur les côtes de la Baltique que se sont trouvées, à cette époque, les deux plus grandes puissances commerciales. M. du Seine, dans son *Histoire de la marine de tous les peuples*, a consacré une partie de son premier volume à l'histoire commerciale des républiques italiennes du moyen âge. M. Worms et M. Roux de la Rochelle ont traité à fond l'*Histoire générale de la ligue hanséatique*. Avec ces deux ouvrages érudits et consciencieux, on peut se faire une idée nette et complète de cet intéressant sujet. M. Worms a été couronné par

l'Académie des sciences morales et politiques. « Dans son ouvrage solidement nourri de l'érudition allemande, dit M. Giraud, rapporteur, M. Worms a puisé avec avantage et discernement dans les monuments volumineux de la littérature historique. Il a su éviter les inconvénients d'une trop grande abondance de matériaux. Écrivant pour des Français sur un sujet germanique, il a su se borner. »

Les voyages hardis sont à toutes les époques les préludes de l'établissement des relations des peuples entre eux, et les voyageurs frayent la voie au commerce. Les générations aventureuses du moyen âge ne pouvaient manquer d'être fidèles à cette loi. Nous le savions déjà par les documents qui nous avaient montré les côtes de l'Amérique découvertes et nommées à cette époque par des pirates normands. M. Charton a rassemblé et groupé avec art, dans un ouvrage intitulé *Les Voyageurs au moyen âge*, les faits les plus intéressants et les plus authentiques sur ce sujet. M. Sainte-Marie Méril a traité un point particulier de la matière dans son livre de *La mer Noire au moyen âge, Caffa et les colonies génoises*. Enfin, M. Pauthier fait dans ce moment une publication du plus haut intérêt en éditant pour la première fois le *Livre de Marc Pol*, le célèbre voyageur vénitien qui fut le conseiller privé et le ministre plénipotentiaire de l'empereur mongol Koubelaï-Khan, selon la copie française, authentique, donnée, en 1307, par Marc Pol lui-même à Thiébault de Cipoi. M. Pauthier, qui édite cet ouvrage d'après deux manuscrits inédits du XIVe siècle, l'accompagne de commentaires géographiques et historiques, tirés des principaux écrivains orientaux, et ajoute ainsi encore un prix de plus à une publication destinée à un vrai succès auprès du public savant.

Tel est l'ensemble des principaux travaux exécutés depuis une vingtaine d'années sur le moyen âge. Nous espérons n'en avoir pas oublié d'importants parmi ceux qui traitent de l'histoire politique proprement dite, ou qui peuvent servir à l'éclairer d'une manière générale. D'après cette liste, trop longue peut-être, et où cepen-

dant il pourrait se trouver encore des omissions que nous regretterions, si elles nous étaient signalées. On peut voir que ni le zèle, ni la science, ni le talent n'ont manqué aux études historiques. Nous n'avons pas voulu juger les ouvrages au fond; nous n'en avons pas le droit. Nous nous sommes contenté de constater l'utilité qu'ils pouvaient avoir pour la connaissance de l'histoire du moyen âge. C'est tout ce qu'on nous demandait, et, en terminant, nous pouvons dire, à l'honneur du pays, que ces dernières années ont été bien loin d'être stériles pour l'objet que ces travaux avaient en vue. Si nous osions en donner une preuve, nous rappellerions le fruit que nous en avons tiré nous-même en lisant pour la première fois, ou en relisant bon nombre des ouvrages qui figurent dans ce Rapport.

ZELLER.

TEMPS MODERNES.

Monsieur le Ministre,

Chargé par Votre Excellence de préparer un rapport sur les travaux d'histoire moderne publiés en France pendant ces vingt dernières années, je n'ai point cru devoir me dérober à l'honneur qui m'était fait, bien que le fardeau me parût trop lourd, et que, destiné à de plus fortes épaules, il retombât sur les miennes un peu tardivement.

Permettez-moi donc de définir tout d'abord les limites que je me suis imposées, et d'expliquer comment je comprends et circonscris ma besogne. Si je n'y prenais garde, tout ce qu'on a écrit ou dit depuis vingt ans serait de mon domaine, car, partout et dans tout, on a introduit l'histoire. Elle n'est plus une des branches de notre littérature, mais l'arbre entier, avec ses bons et ses mauvais fruits. L'homme d'État, l'orateur, l'écrivain politique, qu'ils parlent ou fassent un livre, s'appuient sur elle, et s'ils sont passionnés, en abusent pour se forger des arguments. Le drame en vers, le drame en prose, comme le roman, la copient ou la travestissent. Le poëte même ne la dédaigne pas assez quand il lui faut une antithèse ou un vers à effet. En un mot, chacun a eu le talent de si bien se déguiser en historien, qu'il faut d'abord lever les masques.

L'histoire est si souvent en visite chez les autres, que j'ai résolu de ne la reconnaître et de ne la saluer que chez elle.

C'est vous dire, Monsieur le Ministre, que j'exclus de mon Rapport, sans aucun scrupule, les travaux qui portent un faux titre historique, et ne sont, dans un sens ou dans l'autre, que des thèses politiques ou religieuses, des prétextes à allusions, des armes de combat; en un mot vous me permettrez de ne point admettre les livres dans lesquels l'histoire est, non la maîtresse du logis, mais la servante!

Après cette expulsion qui ne m'a pas coûté de peine, Monsieur le Ministre, je me suis plus longtemps consulté pour refuser l'entrée à certaines œuvres de valeur, où l'histoire joue un rôle légitime, mais qui sont par-dessus tout des œuvres de littérature, de morale, ou de pure économie politique. Il fallait cependant se fixer des bornes et ne point empiéter sur la terre du voisin.

Les travaux d'*histoire proprement dite*, imprimés en France depuis l'année 1848, voilà le cercle dans lequel je me suis définitivement renfermé. Il est encore assez étendu pour qu'il ait été impossible de consacrer à des écrivains d'un mérite réel toute la place à laquelle ils avaient droit peut-être. Nous prierons donc ceux d'entre eux qui subissent notre critique ou n'obtiennent qu'une mention, de voir dans cette critique même ou dans la simple citation de leur ouvrage une preuve d'estime et une consécration de leur succès. Nous n'avions pas, Monsieur le Ministre, à rechercher et à mettre au jour tel ou tel volume ignoré. La publication d'un livre n'en fait point seule la publicité.

J'ai tenu d'ailleurs, Monsieur le Ministre, à ne vous présenter, dans mon appréciation, que des jugements notoires, pour ainsi dire, et acceptés d'avance. Le seul rôle qui me convînt était de

rester l'humble rapporteur de la pensée générale, de l'opinion commune du public éclairé. J'ai tâché, comme un greffier exact, d'enregistrer les décisions de ce public qui a l'habitude de se tenir au-dessus des caprices de la mode et que n'éblouit pas une popularité éphémère, « la gloire en gros sous, » distribuée par certains journaux à l'esprit de parti ou *à la camaraderie.*

C'est par des citations que j'ai cru faire mieux connaître tel ouvrage d'historien ou tel nouveau document : le procédé est modeste, mais plus sûr qu'une longue analyse, pour laquelle d'ailleurs le temps et l'espace faisaient défaut.

Quant aux choses mêmes de l'histoire, aux décisions définitives qu'elle semble avoir prononcées à chaque grande époque sur les hommes et sur leurs actes, je me suis contenté de les rappeler ou de les affirmer en quelques mots.

J. THIÉNOT.

TEMPS MODERNES.

HISTOIRES GÉNÉRALES.

En 1834, Augustin Thierry espérait, — sans trop y compter, — « que l'histoire serait le cachet du XIXe siècle et qu'elle lui donnerait son nom comme la philosophie a donné le sien au XVIIIe. » L'illustre historien aurait dû parler avec plus de certitude. Fier du progrès qu'à la tête de sa génération il accomplissait ou dirigeait lui-même, il pouvait croire à son bel augure, au lieu d'en douter. L'étude véritable de l'histoire est en effet née avec ce siècle. Voltaire, Montesquieu, ses précurseurs, n'en avaient guère recherché que la philosophie. Les grandes épreuves subies par nos pères, à partir de 1789, non-seulement ont changé les destinées de leurs fils, mais elles ont aussi jeté la lumière sur les événements qu'avaient traversés leurs aïeux et expliqué les antiques annales de la patrie. Comme l'avenir, le passé s'est éclairé à ces foyers ardents où ont été forgées les institutions modernes. La révolution française, le consulat, l'empire, avant de dire leur propre secret, ont rendu plus facile à comprendre celui des temps écoulés. Chateaubriand n'attendit même pas la fin de la lutte présente pour ouvrir la voie nouvelle : il quitta Mézeray, Vély et Garnier, et préféra remonter aux chroniques originales. Mais c'est à l'époque de la Restauration que le mouvement éclata dans tout son ensemble. On dirait que la France, qui venait de faire de l'histoire et d'en faire de si grande, ne voulut se reposer que pour rappeler à la vie celle des siècles passés avec les couleurs véritables et la fraîcheur de la jeunesse.

Cette histoire toute nouvelle a eu pour créateurs MM. Guizot, Augustin et Amédée Thierry, Sismondi, Michelet, Thiers, de Barante, Mignet. Leur œuvre fut accueillie ainsi qu'elle avait été composée, avec enthousiasme. On l'estima parfaite. Elle eut aussitôt son reflet dans tous les arts. La littérature romantique, la peinture même se firent historiques. L'idéal semblait atteint, et du premier coup. Qui se serait permis alors de douter, je ne dis pas du talent des auteurs, mais de l'exacte vérité des tableaux? qui eût reproché à Augustin Thierry son excessive préoccupation de l'opposition des races? comment se fût-on imaginé qu'il oubliait, par exemple, dans sa fameuse Histoire de la conquête de l'Angleterre, lorsqu'il raconte le XIIe siècle, la vraie question, la question vitale et européenne, la lutte du sacerdoce et de l'Empire, pour faire à tout prix du Normand Thomas Becket un Saxon ennemi des Normands?

Quel critique eût osé affirmer que dans l'œuvre si grave, si magistrale, si profonde de M. Guizot, il y avait au moins autant de doctrine préconçue que de vérités découvertes? Devant ces beaux tableaux de la civilisation en France et en Europe tracés d'une main vigoureuse, avec un dessin large et ferme, qui donc eût soupçonné qu'on pouvait en peindre d'autres, plus sincères, plus vivants et plus ressemblants encore?

Pour M. de Barante, quel triomphe d'abord! Ses douze volumes de l'Histoire des ducs de Bourgogne, long récit d'une courte période, semblèrent une œuvre vive et animée. On a préféré depuis le texte même des chroniqueurs, de Froissard, de Monstrelet, de Juvénal des Ursins, de Jean de Troyes et de Comines, dont les livres de M. de Barante étaient comme une traduction, une imitation, et, si le respect ne nous arrêtait, nous dirions presque un amalgame. Mais dans ce temps-là un retour à la couleur locale suffisait au succès. C'en était assez pour des yeux qui voulaient se laisser charmer.

M. Michelet ni surtout ses lecteurs n'auraient point imaginé

alors qu'il désavouerait lui-même un jour ses premières œuvres, comme étudiées insuffisamment, ou comme les produits hâtifs d'une jeunesse inconsidérée; qu'il dédaignerait surtout ce second volume de l'Histoire romaine, auquel les Mommsen et tant d'autres Germains ont moins ajouté qu'ils ne se le figurent dans leur gallophobie.

M. Thiers, qui a mieux résisté aux années, reconnaîtrait cependant aujourd'hui la supériorité de sa dernière œuvre sur celle qui a illustré ses débuts, et s'il avait le temps de refaire l'Histoire de la Révolution, il prendrait conseil de l'homme d'État qui a écrit les vingt volumes du Consulat et de l'Empire.

Tous ces hommes éminents, et quelques autres moins connus, dignes cependant de l'être, précepteurs en ce temps-là de la jeunesse des collèges, comme M. Poirson, qui le premier renouvela l'histoire ancienne, et affirma au sujet d'Alexandre le Grand l'opinion de Montesquieu, comme MM. Cayx et Des Michels, ses collaborateurs, ont été les fondateurs illustres ou les préparateurs zélés et convaincus de la nouvelle école historique.

Aujourd'hui nous sommes entrés dans la seconde phase de cette révolution toute pacifique. On a fait plus ou autrement, sinon mieux, que les créateurs, et leur œuvre peut être critiquée, sans que leur gloire en soit amoindrie. « Ils jetaient les fondements de l'étude nouvelle, et touchaient à bien des points sur lesquels les découvertes ne pouvaient pas être de leur temps ce qu'elles sont devenues depuis. Ils garderont toujours l'insigne honneur d'avoir produit un mouvement en vertu duquel ils ont pu, à certains égards, être dépassés par leurs disciples, » ou, comme MM. Thiers et Poirson, se dépasser eux-mêmes.

Le caractère du progrès dans cette seconde époque de la rénovation des études historiques (celle qui doit nous occuper dans tout le cours de ce Rapport), ce n'est point un progrès dans la composition ou dans le style des livres d'histoire, au contraire.

L'intérêt était plus vif, l'art mieux observé, le mérite littéraire supérieur dans les travaux de nos devanciers. Peut-être le champ s'ouvrit-il plus librement à leur imagination, peut-être la carrière était-elle moins sévèrement délimitée, plus facile au caprice. Toujours est-il que leurs livres d'histoire séduisaient le public par une lecture attrayante. Le savoir en était moins pédant et moins lourd que celui des livres d'aujourd'hui, il le faut bien avouer. Et pourtant la génération de nos historiens nouveaux est digne de la précédente et a profité de son œuvre pour faire mieux encore. Il y a une marche en avant; essayons de caractériser ce second mouvement, qu'a produit le premier, et qui l'a naturellement suivi.

C'est surtout dans la méthode historique que s'est révélé le progrès. Si l'art a perdu, la science a gagné : la vérité est seule aujourd'hui la base de l'histoire. En seconde ligne et comme conséquence, grâce aux lumières que la science a portées sur les choses et les hommes, la passion chez les historiens a fait place à la justice. Le spectacle vrai des événements, sans les jeter dans un impuissant scepticisme, a émoussé les angles tranchants de leurs jugements absolus. L'histoire peut beaucoup aujourd'hui pour l'apaisement des cœurs et des passions politiques.

La méthode historique est en progrès!

Un livre d'histoire en France n'a plus de valeur autre que celle du roman, si l'auteur s'est contenté d'une science générale et sommaire des faits, ou d'études de seconde main. Eût-il toutes les qualités de l'imagination et du style, il n'arrivera jamais au succès qu'il eût atteint d'emblée il y a trente ou quarante ans. La muse est devenue plus exigeante. Elle réclame d'abord l'examen de tous les textes originaux, mémoires contemporains, ordonnances des rois, procès-verbaux des parlements, papiers d'État, etc. Ce premier travail d'explorateur ne lui suffit pas encore. Quand les matériaux ont été extraits de la mine, il les faut expérimenter et soumettre à la pierre de touche : ce document est-il bien authentique? cet autre ne se trouve-t-il point contredit? quelle en est exactement

la date? quelle en est la valeur? Voici un contemporain dont le témoignage vif, imagé, détaché à l'emporte-pièce, me saisit vivement. Oui! mais a-t-il vu de ses yeux? était-ce un honnête homme? quels étaient en outre son humeur, ses préjugés, ses intérêts? Tels sont les éléments primordiaux qu'on exige de qui veut faire un livre[1].

Toute critique des matériaux, sommaire ou incomplète, masque un système préconçu et dominant, sinon de la mauvaise foi. Aussi le procédé est-il éventé, et l'on a bien vite pris en flagrant délit ces derniers doctrinaires de l'histoire qui abusent d'une phrase, d'un mot, pour appuyer une théorie et faire triompher leur idée.

La sévérité de la science et sa conscience, voilà donc ce qui a été acquis dans la dernière période de nos études. Aussi ferons-nous la part, dans le courant de ce Rapport, aux publications de documents nouveaux et inédits, aux découvertes de textes originaux. Le premier rang appartient sans contredit au créateur d'un livre, auteur d'une œuvre personnelle, à celui qui essaye d'unir aux qualités spéciales du genre, c'est-à-dire au jugement, à l'intelligence, à la divination historique, ces autres qualités plus générales de l'homme de lettres, l'habileté de la composition, l'intérêt du récit et la perfection de la forme.

[1] Hâtons-nous d'ajouter que ce mouvement scientifique a été inspiré et dirigé par les brillants historiens de la première heure, M. Guizot en tête. L'histoire doit à ce dernier, devenu homme d'État, autre chose encore que ses beaux ouvrages. Ministre de l'instruction publique, il obtint du roi et des chambres un premier crédit de 120,000 francs, et commença la magnifique publication des Documents inédits. M. Mignet donna sous ses auspices les deux premiers volumes des *Négociations relatives à la succession d'Espagne*. MM. Bellaguet et de Barante éditaient la *Chronique du Religieux de Saint-Denys*. M. Fauriel traduisait le poëme de la croisade contre les hérétiques albigeois. M. Francisque Michel copiait à la tour de Londres la *Chronique en vers des ducs de Normandie*. M. Charles Weiss présidait à Besançon la commission qui dépouillait les quatre-vingt-cinq volumes des *Papiers d'État du cardinal Granvelle*. Tout cela et bien d'autres travaux encore datent de 1834 et 1835. — Nous n'avons fait qu'hériter du zèle et de la passion de nos intelligents et consciencieux devanciers.

Mais, à côté de celui qui écrit des livres, il y a aujourd'hui ceux qui les préparent. A côté de l'art, ainsi que nous le disions, il y a la science. Nous n'oublierons pas les savants.

Aux écrivains le premier pas! Et surtout à ceux qui ont assumé le périlleux honneur de nous donner une histoire générale et complète, et non celle de tel personnage ou de tel siècle; à ceux qui, débutant à l'époque des Gaulois ou au siècle de Clovis, ne se sont arrêtés qu'en 1789 ou à la fin de la révolution.

Par l'importance, l'étendue et la popularité de leur œuvre, l'une refondue, l'autre continuée, deux hommes d'un talent remarquable ou illustre s'imposent tout d'abord à notre appréciation. C'est depuis 1848 que M. Michelet a écrit son Histoire des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. C'est depuis 1848 que M. Henri Martin a publié la dernière édition de son œuvre et mérité d'être couronné par l'Académie française.

Nous ne parlerons de M. Henri Martin qu'avec le plus profond respect. La popularité dont il jouit n'est nullement usurpée; son Histoire de France est, comme travail d'ensemble, le plus estimable qui ait été publié depuis celui de Sismondi. Avec un courage et une énergie de volonté qui sont au-dessus de nos éloges, M. Henri Martin a refait sans cesse et tenté d'améliorer une œuvre commencée en de mauvaises conditions, mais qu'il a successivement améliorée, et à laquelle il a noblement livré toute sa vie. La première édition parut en 1833 : la cinquième, la dernière, n'a été achevée qu'en 1860[1]. Toute la période moderne présente aujourd'hui un récit des faits bien complet : l'étude a été consciencieuse. A chaque réimpression, le livre s'est tenu au courant de la science, l'auteur s'est préoccupé de l'enrichir de tous les documents nouveaux, à ce point de retarder longtemps par exemple l'apparition du dixième volume, celui de Henri IV, pour refondre en entier l'histoire du règne, et faire profiter ses lecteurs des riches découvertes que

[1] *Histoire de France*, par Henri Martin, 17 vol. in-8°, éd. Furne, Paris.

M. Poirson venait de mettre au jour. Ajoutons que le désir d'être impartial et juste dans les jugements qu'il porte est toujours manifeste chez l'historien. Il y a autant d'honnêteté que d'élévation dans l'âme de M. Henri Martin.

Son Histoire de France est-elle donc cette histoire nationale qui ne serait plus à refaire, et que nous attendons? Quelle joie il y aurait, M. le Ministre, à le pouvoir penser et dire! Ce serait la plus belle gloire de ces vingt dernières années, et, dès le début, la plus fière conclusion de ce Rapport. Malheureusement il n'en est point ainsi. Trop d'objections nous troublent et nous arrêtent. Sans doute, l'œuvre de M. Henri Martin mérite mieux qu'un prix Gobert, et les palmes académiques qui lui ont été accordées restent une récompense insuffisante tant qu'il n'aura pas le droit de les faire broder sur son habit. M. Henri Martin serait à sa place au milieu des quarante : nous nous empressons de le proclamer hautement. Mais son Histoire de France n'est point encore l'œuvre définitive dont un pays comme le nôtre se puisse contenter.

Nous ne reviendrons pas sur le reproche banal qui s'attache à l'édition première. Elle n'était qu'une compilation faite à coups de ciseaux dans les livres de nos principaux historiens : M. Martin, dans cette entreprise de librairie, n'était d'abord qu'un collaborateur. Du jour où, se séparant de ses associés, il a abandonné l'œuvre commune pour entreprendre un travail personnel, M. Henri Martin s'est efforcé (nous devons le reconnaître) d'effacer les soudures. Il n'a plus rien accepté des autres que sous la garantie de son approbation et de son opinion. Il a grandement développé et enrichi le plan primitif. Cependant la composition refondue a forcément gardé quelque chose du vice originel. Les faits, en se multipliant, en s'étendant peu à peu, d'édition en édition, n'arrivaient point comme chez eux, libres d'allures et les coudées franches. Il leur fallait, comme à des nouveaux venus, se faire une place supplémentaire : souvent ils paraissent gênés dans celle qu'ils ont prise. Le récit de M. Henri Martin semble ainsi contenir

à la fois trop et trop peu de détails. A chaque instant le mouvement est rompu; rien ne marche d'ensemble. On éprouve en outre cette impression, qu'obligé de choisir parmi les développements et parmi les documents nouveaux qui allaient élargir son cadre outre mesure, l'historien a saisi, avant tout, ce qui convenait le mieux à ses idées premières. Les citations, les preuves authentiques dont chaque page s'enrichit ne sont elles-mêmes données que par parcelles. Ces documents prouvent tant, qu'on regrette de ne pas les posséder entiers. Ils prouveraient davantage encore, se dit-on, ou moins peut-être. Ainsi l'on pressent déjà l'esprit de système dans la partie du récit, la meilleure de l'œuvre. Disons cependant, et très-haut, que cette partie meilleure est bien près d'être excellente, et qu'en la discutant nous n'entendons lui refuser que le nom de chef-d'œuvre.

Lorsque M. Henri Martin en arrive aux appréciations, aux jugements historiques, il nous semble plus répréhensible. C'est sur ces deux points seulement que portera notre critique. Lui aussi est de l'école doctrinaire. Il n'a point de goût pour le gouvernement absolu, ni même pour le pouvoir royal. On le sent trop lorsqu'il a à raconter les plus illustres et les meilleurs de nos grands règnes. Les faits qu'il expose sont évidemment à leur gloire; mais cela gêne le penseur libéral et quelque peu républicain de 1860.

Nous nous croyons libéral aussi, et nous sommes de notre époque; mais, lorsqu'il s'agit d'histoire, nous aimons à vivre dans le passé.

Nous le disions à nos élèves de Charlemagne : « L'histoire suit le cours des siècles et ne le remonte point! Elle s'avance pas à pas vers le temps où nous sommes, et si elle se sert de l'expérience que nous ont fait acquérir les progrès de l'humanité, c'est pour mieux comprendre les besoins et les nécessités des époques qu'elle raconte. Elle en reste d'ailleurs contemporaine, et en adopterait plutôt le costume et les pensées que de les travestir avec nos idées et nos habillements modernes. Ne prétendant imposer à aucun de ceux qui vivent aujourd'hui l'abandon de leurs convictions, elle leur

défend seulement d'en déplacer et d'en antidater les droits, d'empiéter sur son domaine scientifique pour exiger de ceux qui ne sont plus des opinions qui n'existaient pas encore.

« L'historien qui débute dans les études historiques avec la préoccupation de faire triompher une thèse politique, devient, malgré sa vertu, un historien partial. Armé d'avance et cuirassé d'une opinion qui a précédé toute recherche, il n'en appelle à la voix de l'histoire que pour forcer son témoignage en faveur de l'idée préconçue. »

M. Henri Martin, au lieu de se laisser aller à la marche des temps, de ne demander aux gens du passé que les idées qu'ils pouvaient concevoir, les juge du haut du XIXe siècle. Il exige d'eux souvent un compte sévère pour n'avoir point pensé comme nous faisons aujourd'hui. Pour ne prendre qu'un exemple, je préfère le récit de M. H. Martin parlant de Louis XIV, même à celui de Voltaire. M. Henri Martin est complet, savant, sérieux. Nul n'a mieux que lui démontré la nécessité de la guerre de Hollande, l'entraînement à la lutte contre Guillaume, usurpateur en Angleterre. Après M. Mignet, nul n'a mieux fait ressortir la modération du roi, lorsque apparaît cette formidable question de la succession d'Espagne. Et pourtant, que dans le détail de ces grandes affaires une faute secondaire échappe au roi, que la chance seule des événements réagisse contre lui, l'historien aussitôt se hâte de tourner bride avec la fortune. On dirait que le savant M. H. Martin est heureux par là de rentrer dans le camp de ses amis, ignorants ou passionnés. — Cette faute de son livre est d'autant plus choquante qu'il est plus honnête. Franchement systématique et décidé à dissimuler, il eût masqué ce défaut de logique par des hypocrisies de récit; sa narration préméditée n'eût exposé qu'une part de la vérité pour en tirer des conséquences prévues. Bien d'autres l'ont fait avec une habileté trop ingénieuse. — Tel ne pouvait être le rôle de ce noble esprit, de ce beau caractère. Seulement le sectaire a ici trop souvent trompé l'historien et l'a empêché de suivre largement la voie droite : celle de l'admiration pure et simple pour ce

qui la méritait dans nos grandes annales. Nulle opinion politique aujourd'hui ne devrait avoir prise sur nos opinions historiques avant 1789. Là en réalité finit l'histoire. C'est le passé bien mort, et par cela même plus facile à étudier de sang-froid. Sachons, en tout cas, le respecter dans sa tombe. C'est lui d'ailleurs qui a préparé l'avenir.

Cette préoccupation illicite du présent dans les choses d'autrefois est à nos yeux la faute la plus grave de M. H. Martin. Elle jette de la monotonie sur son œuvre; elle y produit une tension perpétuelle qui empêche de bien distinguer les époques et les rôles. La couleur ne varie point de Clovis à Louis XVI. Il en est de même des études littéraires, remarquables sous bien des rapports, dans cet important ouvrage. — Es-tu ou n'es-tu pas un « homme du mouvement? » Prépares-tu de près ou de loin une révolution dans les idées ou dans les faits? Voilà ce que l'écrivain politique semble toujours demander aux hommes de lettres. Ils attendaient autre chose d'un véritable historien. Quelques-uns d'entre eux ont été, d'après ce principe, dédaigneusement et sans justice rejetés au second plan; d'autres loués au delà de leur vouloir et jusqu'à l'hyperbole. Plus d'un refuserait l'éloge qu'on lui décerne. Croyez-vous que Vauban, si soumis au roi et à Louvois; que Fénelon, qui accepta si noblement sa disgrâce; que Buffon, grand seigneur avant tout, se loueraient de la façon dont vous les admirez? — « Nous ne sommes point des vôtres, s'écrieraient-ils; vous ne nous connaissez guère; nos têtes n'enfermaient point, je vous assure, quoique vous l'écriviez, *des chaos sublimes, sillonnés de mille éclairs et pleins des germes des mondes futurs.* Nous étions de notre temps et de notre monde, et d'esprit fort net; nous cherchions sans façon le vrai et le bien. Faites comme nous, avec moins d'efforts et de phrases tendues. »

Cette tension de la phrase, cette volonté d'élévation continue, c'est, en effet, la dernière objection que nous ayons à présenter. Elle s'adresse à la forme, à l'exécution littéraire. On a trop médit

du style de M. H. Martin: il serait ferme et net, la pensée s'y présenterait toujours avec franchise; mais on sent à chaque page, à chaque ligne, comme un parti pris de sacerdoce, un travail constant pour maintenir l'expression au niveau de l'idée, souvent trop élevée pour que l'expression la puisse atteindre. La préoccupation du style a tué le style.

En résumant les critiques, nous dirons: L'ensemble d'un règne et d'une époque ne ressort point assez. Les jugements faussent souvent compagnie aux récits; le parti pris se sent, malgré les efforts de loyauté de l'historien; enfin le style gêne par son affectation à rester toujours noble. De tout cela il résulte que l'ouvrage a un grand succès de bibliothèque, mais qu'il y reste trop enfermé; on l'achète beaucoup, on ne le lit guère, ou on ne le lit pas longtemps. Il est consulté au besoin, et avec grand profit, comme un dictionnaire; étudié de suite, il fatigue.

Cette trop longue critique exigerait, pour rester juste, une plus longue approbation des rares mérites d'un semblable labeur. Mais nous l'avons traité, par l'étendue même et la place qui lui sont accordées, comme l'une des œuvres les plus saillantes de ces vingt dernières années, et nous voulions simplement nous excuser de ne point le pouvoir présenter comme l'œuvre éternelle que la France attend encore : *Monumentum ære perennius!*

Des livres qui se lisent plus aisément que ceux de M. H. Martin, des livres que le public lettré a dévorés aussitôt qu'ils ont paru, ce sont ceux de M. Michelet[1]. Là ce n'est point l'intérêt de l'œuvre qui fait défaut, bien au contraire. M. Michelet a complété son Histoire de France, longtemps interrompue et arrêtée au sixième volume, en 1844, après le règne de Louis XI. D'une vaste enjambée, il avait tout à coup sauté jusqu'à la révolution française, dont il publia coup sur coup sept volumes depuis 1847. — En 1855 seu-

[1] *Histoire de France*, in-8°, 17 vol. du XVI° à la fin du XVIII° siècle. Paris, Chamerot et Lauwereyns édit.

lement il revint au XVIe siècle; et dix volumes ont enfin rempli cette vaste lacune. Voilà un ordre ou plutôt un désordre de composition qui suffirait à expliquer le changement opéré dans la manière de l'illustre historien.

Pendant la première période, celle des Thierry et des Guizot, M. Michelet aimait l'histoire pour elle-même. Sa puissante originalité, la verve de son imagination et, ajoutons-le, une grande conscience de savant, avaient produit des œuvres de premier ordre, presque des chefs-d'œuvre, ce second volume d'histoire romaine que seul l'auteur dédaigne et répudie aujourd'hui, et cette belle Histoire du moyen âge qu'on ne refera point. L'esprit de système ou les erreurs partielles n'étaient alors que des accidents involontaires. Penché sur le passé, M. Michelet avait pour lui un amour désintéressé; il le réchauffait de son zèle et lui donnait si bien tout son cœur qu'il le faisait revivre. Doué de la maîtresse qualité de l'historien, la divination, il pouvait suppléer sans crainte aux lacunes des textes et remplir les vides que laissent toujours les époques primitives. M. Michelet n'avait qu'à continuer; avec un peu plus de simplicité, surtout de clarté dans le récit, il l'eût construit enfin, ce bel édifice de notre histoire de France.

Par malheur, M. Michelet s'est trouvé entraîné dans le tourbillon des débats contemporains par des adversaires perfides et par des amis maladroits. Hostilités religieuses, tracasseries politiques, se mirent aussitôt à la traverse; et dès lors, la belle âme de l'historien s'échauffa, même à son insu, moins pour les hommes et les choses d'autrefois que contre les choses et les hommes d'aujourd'hui, et l'histoire devint pour M. Michelet le champ clos où il voulait triompher de ses adversaires et les terrasser.

De là souffla tout d'abord le vent qui l'emporta de la fin du règne de Louis XI à la fin du règne de Louis XVI, du moyen âge à la Révolution. — Quand il revient à la vieille histoire, à Charles VIII, puis au XVIe siècle, il n'est plus le même, il a adopté une seconde manière et changé complétement ses procédés. La

science exacte de l'archiviste, qui, réunie au charme et au talent, faisait la plus grande originalité de M. Michelet, a disparu; ce bénédictin du premier cycle historique qui dominait ses émules par la sévérité de l'étude, qui abondait en citations exactes et curieuses, les abandonne toutes et tout à coup. Dites adieu à ce riche bagage d'annotations, de renvois aux textes par lesquels l'honnête et impartial écrivain semblait vouloir être contrôlé. Plus rien, si ce n'est au hasard l'indication vague (entre parenthèses) d'un long ouvrage où l'on n'a ni le temps, ni le désir d'aller fouiller. L'homme illustre qui avait eu l'honneur d'être un historien parmi des doctrinaires, un grand artiste au milieu des savants, quitte la science à l'heure de son avénement véritable, endosse à son tour une robe de doctrinaire; et, sous ce changement d'uniforme, nous n'avons plus retrouvé, nous, ses admirateurs, qu'un éminent polémiste; mais le polémiste avait presque étouffé l'historien.

Non-seulement il n'y a plus de notes dans ses livres; mais pourquoi l'homme de combat s'embarrasserait-il des faits trop connus! L'homme d'imagination n'a point d'ailleurs à s'en préoccuper; il lui faut avant tout penser et dire autrement que les autres. A quoi bon raconter ce qui a été raconté déjà? — Pour celui qui d'un coup d'œil embrasse un siècle, les faits sont des vétilles. N'en embarrassez point la marche d'un homme qui découvre et lit toute l'histoire d'Angleterre et de France dans les portraits d'Holbein ou les toiles du Louvre, toute celle de l'Italie dans une statue de Michel-Ange.

C'est qu'en effet là se trouve la nouvelle méthode scientifique de M. Michelet. Avant de lire les documents écrits, il regarde un tableau : cette peinture lui dit tout, et le personnage historique est apprécié sur son image. Tous les jugements de M. Michelet s'accrochent au clou qui la suspend. Il en est de même pour les statues; chaque pli de la sculpture lui révèle le mystère qu'il voulait découvrir, et rien n'est plus éloquent à son oreille que les bouches muettes qui ont été taillées dans le marbre ou coulées en

bronze. — Le peintre, le sculpteur ont-ils fait une faute, exagéré un trait, obéi à un caprice? Le temps lui-même, complice innocent, a-t-il sous sa patine adouci les traits ou forcé les ombres? — Tant pis! — Ce n'est point l'artiste, ce n'est pas le temps qui sont responsables, mais le malheureux ou trop heureux modèle qui a posé devant eux.

Encore si M. Michelet se bornait aux portraits! Mais il a découvert une autre source de renseignements historiques. Il s'établit dans l'alcôve royale, il y demeure nuit et jour pour en sonder les secrets. Les infirmités, les maladies des princes sont tout d'abord la première explication du règne. Quant à leurs enfants, M. Michelet se montre plus fataliste que la doctrine du péché originel. Ils sont tenus d'avoir hérité de leur père telle qualité ou plutôt tel vice. Y manquent-ils par hasard? — Les voilà convaincus de bâtardise. Et M. Michelet se livre aussitôt à la recherche obstinée d'une autre paternité. « Cette perpétuelle étude des mystères de la génération l'obsède désormais. On sent qu'elle devient sa préoccupation unique. » S'il prenait un collaborateur, ce serait à coup sûr un médecin, et un médecin légiste. Comme ils manipuleraient ensemble l'histoire des cabinets secrets. Ainsi poussé par sa nouvelle passion, M. Michelet ne s'est plus contenté malheureusement de bouleverser l'état civil de nos princes. Sa curiosité, loin de s'arrêter aux questions d'hérédité, qui auraient encore leur importance, se satisfait à tout propos en ces matières délicates. Aussi bien que les rois et les reines, les grands hommes et les grandes dames sont soumis par lui aux investigations les plus intimes, aux interrogations les plus indiscrètes. M. Michelet est devenu, malgré le mal qu'il a dit de la confession, le confesseur acharné du passé. Il arrache ou dicte à d'illustres morts des révélations ou des confidences fort compromettantes et les publie à haute voix.

Assez sur ce sujet! Et puisque M. Michelet lit toute l'histoire d'un homme ou d'un siècle dans un portrait, terminons en donnant un conseil à l'artiste qui fera le sien. S'il veut que sa peinture

transmette à l'avenir le trait saillant du modèle, qu'il change un peu, en peignant M. Michelet, la composition imaginée par M. Ingres pour le tableau qui représente Cherubini. La muse Clio, au lieu de dominer et de couronner le front de notre historien, serait assise à ses pieds, et ce serait lui, au contraire, qui la dépasserait de la tête, et d'un œil malicieux regarderait par-dessus son épaule dans les plis ouverts de sa robe.

C'était un devoir pour nous, mais c'est une douleur réelle d'avoir à présenter de pareilles objections sur une œuvre qui nous émeut d'ailleurs par des qualités de premier ordre. Malgré ses erreurs, nous aimons toujours, et nous admirons souvent M. Michelet. Il n'a perdu aucune de ses éminentes facultés. Tout n'est point roman et imagination dans ses livres nouveaux. Tel chapitre, étudié à fond, creusé jusqu'aux racines, révèle des faits et des idées qu'on n'avait point encore mis en lumière. Tel autre est une évocation vivante du passé. Il y a partout un grand souffle d'amour ou de virile tendresse pour ceux qui souffrent; il y a une aspiration constante vers le beau et vers le bien. Quel malheur que l'auteur ait de lui-même, et comme à plaisir, restreint le nombre de ses lecteurs et condamné son œuvre, dans bien des familles, aux portes closes de la bibliothèque secrète!

Nous devons dire ici quelques mots d'autres ouvrages plus résumés, moins approfondis, mais qui ont pour but de raconter toute l'histoire de France. Ce ne sont que des abrégés, mais des abrégés qui méritent de trouver place dans un rapport sur les *travaux historiques*. Malgré leur peu d'étendue, ils présentent clairement les faits et sont écrits d'une plume loyale, avec le respect et l'amour de l'histoire. M. Trognon a écrit une Histoire de France en cinq volumes[1]. Dans l'introduction, l'auteur déclare que son livre, résultat et résumé de son enseignement, ne prétend point

[1] Trognon, *Histoire de France*, 5 volumes in-8°, libr. Hachette.

au mérite de l'originalité, et qu'en le publiant il n'a eu d'autre intention que d'être utile, surtout aux jeunes gens. Les personnes qui ont lu ce livre, et elles sont nombreuses, trouveront la modestie de M. Trognon excessive. Son récit est complet, impartial; il est écrit avec une grande simplicité, qui n'exclut pas la chaleur. L'auteur évite avec grand soin les jugements trop absolus. Désireux de ne tomber ni dans l'excès de la sévérité, ni dans celui de l'indulgence, il fait deviner ses conclusions plutôt qu'il ne les donne, et laisse au lecteur le soin de tirer les conséquences des faits par lui racontés. Ses sympathies historiques le rapprochent presque toujours d'Augustin Thierry, et les derniers mots de son *Histoire*, qui s'arrête à l'ouverture de la Révolution française, rappellent à l'esprit la pensée qui domine l'*Essai sur l'histoire du tiers état.* Comme Thierry, M. Trognon éprouve, au terme de son œuvre, une certaine tristesse, mais point de découragement, et, dans le spectacle du passé, il trouve, avec des consolations, des espérances pour l'avenir.

M. de Bonnechose a donné aussi, à la librairie Firmin Didot, une Histoire de France en deux volumes in-8°, nouvelle édition. Nous avions lu la première. Il y a notable progrès de cette édition, parue en 1834, à la dernière, la dixième, qui est de 1864. C'est maintenant un récit toujours condensé, mais complet, un résumé très-utile et de facile lecture.

M. de Bonnechose a écrit une autre histoire générale, celle de l'Angleterre, en quatre volumes[1], et y a peut-être mieux réussi encore. Cette œuvre restera. L'éloge le plus significatif que nous en puissions faire, est de dire qu'elle est acceptée, lue avec plaisir et populaire chez les Anglais eux-mêmes, où elle a été traduite et sert à l'enseignement.

J'arrive, Monsieur le Ministre, en parlant de ces travaux d'ensemble, de ces abrégés d'histoire, comme on sait les faire en

[1] De Bonnechose, *Histoire d'Angleterre depuis les temps les plus reculés jusqu'à la révolution française*, 4 volumes in-8°, libr. Firmin Didot.

France (le pays où, de l'aveu des étrangers, on compose le mieux un livre), à une collection d'ouvrages que vous avez dirigée, dont vous avez vous-même écrit les meilleurs, et qu'on appelle vulgairement aujourd'hui la *Collection Duruy*. Publiée chez Hachette sous ce titre général, *Histoire universelle*, elle renferme plusieurs volumes qui sont de la compétence de ce Rapport et qui, par leur valeur, y devraient occuper une plus large place. Mais je me trouve fort embarrassé d'exposer leur mérite, écrivant par votre ordre et m'adressant à Votre Excellence. Il m'eût été facile de dire, sans cela, tout ce que je pense, depuis bien longtemps, de cette brève, rapide et très-intéressante Histoire de France, où le sujet est si bien dominé et conduit, qu'il entraîne le lecteur et lui communique sans fatigue les notions préliminaires, indispensables à tout Français qui veut connaître l'histoire de son pays. On ne peut rien conseiller de meilleur que ces deux volumes de l'Histoire de France par V. Duruy aux gens du monde qui désirent se faire sans peine une idée exacte, honnête et vraiment morale de notre passé. — L'Histoire des temps modernes, un résumé plus condensé encore, où se retrouve tout le tableau des grands événements européens, a les mêmes qualités de généralisation et plus d'empire encore sur la multiplicité des faits, qui n'y sont relevés que pour affirmer la marche des idées. — L'Histoire de l'Italie, par M. Zeller, se fût trouvée plus à l'aise en deux volumes; l'auteur avait tant de choses, et d'excellentes choses à dire, qu'un seul tome nous a paru trop rempli. — On doit à M. Geffroy la première histoire complète en français des États scandinaves. — Quant à M. Fleury, recteur de l'Académie de Douai, nous le remercions hautement, Monsieur le Ministre, de ses deux excellents volumes sur l'histoire d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Ils luttent de succès, et à d'autres titres, avec ceux de M. de Bonnechose, et ont aussi leur popularité au delà du détroit. Le cadre purement historique dans lequel nous avons résolu de nous renfermer ne nous empêchera point cependant de saluer, avec tout le public qui

l'a vivement appréciée, l'Histoire de la littérature française par M. Demogeot.

Nous n'avons pu sur les livres d'ensemble donner qu'une appréciation d'ensemble. Les travaux historiques les plus profondément fouillés, ceux où triomphe la méthode nouvelle, la mé hode scientifique, sont naturellement les travaux partiels, ceux qui se renferment dans l'étude d'une question, d'un règne ou d'un personnage. Nous allons les examiner, en adoptant pour marche l'ordre chronologique.

Qu'a-t-on rédigé comme livres, ou simplement édité comme documents sur les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles? — Où s'arrête aujourd'hui l'opinion de la masse des historiens sur telle époque ou tel homme important, mieux connu et loyalement étudié? — C'est-à-dire, où en sont les travaux et les opinions en histoire? — Tel est notre sujet.

HISTOIRES PARTICULIÈRES.

SEIZIÈME SIÈCLE.

Depuis vingt ans les études ont été, à notre avis, moins abondantes ou plutôt moins suivies sur le XVIe siècle que sur les deux siècles suivants, le XVIIe et le XVIIIe. Cela tient sans doute à ce que cette grande époque de la renaissance, de la réforme et des guerres religieuses, avait attiré tout d'abord le regard et la curiosité de nos premiers pionniers historiques, et qu'il y avait moins à découvrir après eux.

Sur bien des points cependant on a acquis des notions plus exactes; beaucoup d'erreurs ont été réparées, et surtout on est revenu à des appréciations justes et calmes qui remplacent la violence et l'iniquité des premiers arrêts. Par là l'histoire, mieux éclairée et plus vraie, a commencé cet apaisement des cœurs dont nous parlions au début.

La première œuvre originale que nous trouvons sur le XVIe siècle, en le suivant dans son ordre chronologique, est celle de M. Zeller, *Histoire de la chute de l'Italie à l'époque de la renaissance des lettres.* Elle a été insérée dans le Magasin de librairie de l'éditeur Charpentier, Ier et IIe volume. L'auteur, appuyé sur une étude féconde des livres français et étrangers, a éloquemment démontré qu'à l'heure même où commençait pour l'Italie la plus brillante période de sa gloire artistique, lorsqu'elle s'apprêtait à devenir la *préceptrice* des autres nations, l'Italie n'était plus capable de diriger ses destinées politiques et de sauvegarder son indépendance. M. Zeller, après nous avoir conduits de Milan à Florence, à Venise, à Rome et à Naples, entame les guerres d'Italie, puis malheureusement s'arrête. Nous espérons que son brillant travail sera continué, et deviendra, selon l'expression de M. Sainte-Beuve, un de ces beaux livres « comme l'histoire les aime et dont elle se renouvelle. » Il y joindra son dernier chapitre des *Épisodes de l'histoire d'Italie*, qui est pleinement réussi, et rentre dans le sujet. Nous lui demandons surtout de continuer son étude sur les Papes. Ce qu'il en a dit dans ses articles du Magasin de librairie nous met en goût. M. Zeller peut seul peut-être nous donner cette histoire impartiale de la papauté au XVIe siècle qui nous manque en France, et de laquelle relèveraient tant de questions importantes, qu'on ne peut sans cela traiter que d'une manière imparfaite. Nous aurons à revenir sur cet important sujet.

Pour le règne de François Ier et la première moitié de sa lutte avec Charles-Quint, nous nous trouvons en face d'une œuvre de premier ordre. Celle-ci non plus n'est point encore publiée en volumes, mais elle forme un tout, et peut déjà être jugée : c'est le dernier travail de notre grand historien M. Mignet. Sous ce titre général, *Rivalité de Charles-Quint et de François Ier*, il a publié, de 1854 à 1867, douze articles dans la Revue des Deux-Mondes. Réunis, ils formeraient bien la matière de deux tomes, et racontent *in*

extenso, non-seulement les démêlés des deux puissants rivaux, mais tout ce qui de près ou de loin s'y rattache, c'est-à-dire l'histoire de l'Europe, aussi bien celle de Henri VIII et de Wolsey en Angleterre, que celle des princes italiens. M. Mignet n'aurait rien à ajouter, rien à retrancher: le livre est fait. Quand on l'a lu, on s'étonne d'y avoir presque tout appris sur une époque que l'on croyait bien connaître. M. Mignet n'a pas encore produit de travail aussi neuf que celui-là. Les archives de France, de Vienne et d'Espagne ont été consultées, les lettres des ambassadeurs et des diplomates feuilletées et transcrites. Les documents contemporains les moins connus sont traduits et achèvent de révéler la vérité tout entière. La part de la science est donc aussi large que l'homme le plus consciencieux puisse la faire. Celle de l'art n'est pas moindre. L'insigne honneur de M. Mignet et la marque distinctive de son rare talent sont en effet d'unir et de fondre dans une harmonie et une proportion parfaites l'art et la science, ces deux qualités qui s'excluent trop souvent chez nos historiens. Sa phrase nette, relevée d'antithèses légitimes, son expression choisie, toujours simple et d'une précision heureuse, rendent si bien la pensée, qu'on ne peut la concevoir autrement dite. Elle se grave avec sa forme dans l'esprit et la mémoire, et le seul moyen de bien rendre compte d'une page de l'habile écrivain, ce serait de la citer telle qu'il l'a écrite.

La rivalité de Charles-Quint et de François Ier, de la première phrase à la dernière, est d'un excellent style.

Le personnage de Charles-Quint était d'ailleurs, depuis longtemps, l'objet des préoccupations de M. Mignet. Depuis longtemps l'éminent historien s'était mis à la tête du mouvement qui a renouvelé l'histoire du XVIe siècle. Avant de s'occuper des débuts de Charles-Quint, M. Mignet avait raconté la fin du grand empereur et le règne de Philippe II, son fils.

Deux ouvrages du secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences

morales ont précédé les travaux plus récents de M. Gachard sur l'histoire d'Espagne et la publication des archives de Simancas. Le premier est une peinture vivante et magistrale de l'abdication de l'empereur et de sa retraite à Saint-Just[1]. Charles-Quint n'est plus ce vieux moine hiéronymite de la légende occupé uniquement de ses horloges et de l'éducation d'un novice, se donnant, par dégoût de la vie aussi bien que de l'empire, le spectacle de ses funérailles. (M. Mignet révoque en doute le fait lui-même.) Il n'y avait, dans ce faux portrait, qu'une part minime de vérité. On comprend bien sans doute que le chef ardent du catholicisme, qui s'acharna contre les luthériens et crut venger Dieu par des auto-da-fé, ait voulu devenir un reclus à Saint-Just, s'y préparer à la mort en expiant ses fautes et en faisant taire d'effroyables terreurs; mais M. Mignet nous a révélé que la porte de son couvent n'en resta pas moins ouverte sur le monde, et que la maison civile de l'empereur s'élevait à côté de la cellule du cénobite. Sa sœur, la veuve de François I[er], Éléonore, l'y visite, et près de lui s'élève ce jeune enfant de douze ans, son fils, qui sera don Juan d'Autriche. Philippe II, héritier soumis et respectueux, s'il n'est point un fils tendre, le consulte sans cesse. Ses courriers se relayent pour prendre les avis du grand politique, et Charles-Quint surveille toujours ce monde qu'il a gouverné. Il a soif de dépêches; quand elles ont été toutes lues : « N'y en a-t-il plus ? » demande-t-il à son secrétaire. Il est moine et s'indigne pourtant que son fils arrête trop vite une guerre contre le pape. Quand il était entré dans la vallée du monastère, au dernier repli des montagnes d'Estramadure, au dernier *port*, comme on dit en espagnol, Charles-Quint s'était écrié : « Je n'en passerai plus d'autre en ma vie que celui de la mort, » et nous le voyons prêt à sortir du cloître pour guerroyer encore contre la France et aller mourir à la tête d'une armée. Voilà une des faces de cette figure, restée grande jusqu'à la der-

[1] *Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Yuste*, 3e édition, revue et augmentée, 1 vol. Didier édit.

nière heure, que M. Mignet a remise en lumière. Elle est vraie, elle est vivante. Une abdication pleine, entière, irrévocable, sans nulle velléité de retour aux choses de ce monde, nous avait d'ailleurs toujours paru appartenir au roman philosophique et non à la vérité de l'histoire : nous n'y croyions guère plus qu'au dialogue de Sylla et d'Eucrate. Pour abdiquer, Charles-Quint avait comme Sylla des raisons toutes politiques; ce dernier acte de leur vie, loin d'en être la contradiction, la confirme et l'explique au contraire.

Qu'on nous permette ici une digression qui fera mieux comprendre notre pensée.

Sylla, réformateur de Rome, n'avait pris la dictature que pour rétablir le gouvernement républicain des premiers âges; il ne voulait pas plus d'une monarchie que d'une constitution démagogique, et ses lois, les *lois cornéliennes,* élevaient une barrière aussi bien contre le souverain pouvoir d'un noble ambitieux que contre l'anarchie tribunitienne. L'autorité suprême revenait au sénat; les magistratures étaient sauvegardées contre le monopole d'un seul, et le même homme ne pouvait être réélu consul avant un délai de dix années. Quand cette restauration de la république aristocratique fut achevée, pour la compléter Sylla n'avait plus qu'une chose à faire, abdiquer! Abdiquer, et surveiller de sa retraite le jeu de la constitution nouvelle : c'était l'acte nécessaire, l'acte conséquent de tous ceux qui l'avaient précédé. Sylla savait bien que, s'il mourait dans la dictature, on lui donnerait aussitôt un successeur, ou son fils, ou Pompée; et l'empire était fait, l'empire, dont il voulait moins encore peut-être que de l'anarchie plébéienne. La dictature n'avait été pour lui qu'un moyen d'accomplir la révolution rêvée par son génie réactionnaire. Elle devenait le péril même de son œuvre, si elle ne disparaissait aussitôt l'œuvre achevée. Voilà la vérité historique : elle n'est ni dans une satiété philosophique des grandeurs de ce monde, ni dans le besoin du repos et le dégoût du pouvoir.

Il en est de même pour Charles-Quint : ce n'est pas exclusivement

le sentiment religieux ou la fatigue du corps et celle de l'esprit qui l'ont décidé à la retraite; la puissance de la maison d'Autriche en Europe et dans le monde, le maintien de son œuvre et de l'œuvre de ses pères, étaient au prix de son abdication. En 1530, à la diète de Bologne, il avait pu se croire près de constituer à son profit et au profit du catholicisme cette monarchie universelle, qui fut le plus grand de ses rêves. Possesseur des Amériques, où Cortez venait de lui donner le Mexique, où Pizarre, en ce moment même, conquérait le Pérou; maître en Europe, au nord des Pays-Bas et de l'Allemagne, au sud de l'Italie et de l'Espagne, il voyait de plus la Méditerranée soumise à ses flottes. La France était vaincue, les réformés protestaient à peine, et le pape venait de le couronner. Mais ce beau moment de vaste espoir n'avait eu que peu de durée: François Ier avait repris la défense de l'indépendance européenne; à l'approche de Soliman il avait fallu capituler avec les protestants, que soutenait le roi de France, et bientôt les Pays-Bas préludaient à leurs révoltes par l'insurrection des Gantois. La France ne pouvait plus être envahie avec profit; Alger même résistait victorieusement au Neptune catholique. La mort de François Ier, celle de Henri VIII, au lieu de servir ses desseins, lui opposèrent chez les Anglais un jeune roi protestant, en France un prince qui conquérait Metz, Toul et Verdun. Les réformés, battus à Muhlberg, se vengeaient devant Magdebourg, et manquaient de faire prisonnier dans Inspruck César fugitif. La lutte dépassait les forces d'un seul homme. « Qui trop embrasse, mal étreint. » C'est ce que Charles-Quint avait compris dès 1544, à l'époque de la paix de Crespy. Comment régner à la fois sur le Tage, le Tibre, l'Escaut, l'Elbe et le Danube? sur les pays exclusivement catholiques du Sud et sur les pays réformés du Nord? Le même souverain pouvait-il faire en Allemagne des concessions devenues nécessaires, et maintenir énergiquement en Italie et en Espagne l'intégrité de la foi? combattre ensemble Maurice de Saxe, Soliman, Henri II, les Maures des Alpujarras, le pape Paul IV, et bientôt Guillaume d'Orange?

Pour sauver la puissance de la maison d'Autriche, mieux valait la partager en deux branches. Déjà son frère le suppléait à Vienne et réunissait à l'Archiduché la Hongrie et la Bohême. Après une tentative avortée pour garder à son fils Philippe II au moins la suzeraineté germanique, il se résolut à remettre cette part entière dans les mains de Ferdinand, qui put sans déshonneur faire monter avec lui la tolérance sur le trône impérial, et accepter la paix d'Augsbourg, si habilement observée par son fils Maximilien. La postérité de Rodolphe de Habsbourg gardait ainsi la plus éclatante, sinon la plus solide de ses couronnes. Loin d'en être affaiblie, la branche espagnole n'avait plus que des intérêts bien clairs : les germes de réforme qui déjà pointaient à Naples, à Milan et dans la Catalogne, pouvaient être étouffés; la France, privée de ses alliances luthériennes et calvinistes, offrait une proie plus facile aux coups ou à l'intrigue du prince qui la cernait par la Navarre, l'Aragon, la Franche-Comté et les Flandres. La main de Marie Tudor d'Angleterre unie à celle de Philippe II complétait l'œuvre; et Charles-Quint, à la veille d'un inévitable désastre, quittait la scène en vainqueur, laissant à ses héritiers le pouvoir, la facilité de s'allier, de se soutenir l'un l'autre, quand leurs intérêts seraient communs, et de s'isoler au contraire pour accomplir à leur gré, et chacun chez soi, la besogne, impossible à un seul, parce qu'elle était contradictoire. Aussi peut-on dire que l'acte le plus habile et le plus glorieux de Charles-Quint fut peut-être son abdication : qu'il en ait mieux compris et plus aisément accepté la nécessité parce qu'il était alors fatigué, désillusionné de la politique, nous ne le nions point; que le vieillard perclus et morose, que le chrétien assailli de terreurs dévotes, que l'époux désolé de la mort d'une femme tendrement aimée ait eu moins de regret à abandonner tant de couronnes et le sceptre du monde, nous n'en doutons pas. Mais, s'il les a déposés, ce n'est ni par dégoût, ni par caprice, ni dans un mesquin intérêt personnel : c'est qu'il ne pouvait plus les porter avec le même honneur.

M. Mignet, qui a si bien expliqué et donné à leur date précise les causes secondaires de l'abdication, nous semble avoir trop incliné cette fois vers sa qualité dominante, la prudence, la réserve, j'oserai dire la modestie dans l'audace et la divination historiques. La cause principale de sa retraite du pouvoir, Charles-Quint ne l'a pas dite expressément; loin de là, il l'a dissimulée. Pourquoi? parce qu'il ne devait point la dire, parce qu'au contraire il lui fallait la cacher. Pouvait-il, sans péril, la révéler à personne? c'était le secret même du règne. Mais nous, historiens, nous avons le droit de la découvrir et de l'affirmer.

Comme celui de son père, le règne de Philippe II d'Espagne est beaucoup mieux connu qu'il y a trente ans, grâce au beau travail, malheureusement inachevé, de l'historien américain Prescott, traduit en français par MM. Renson et Ithier [1], grâce aussi, grâce encore à M. Mignet. Le livre qu'il a écrit porte un titre modeste: « Antonio Perez et Philippe II [2]; » mais loin de n'être qu'une simple monographie, cette vie du ministre de Philippe embrasse presque tous les grands événements du règne, révolte des Flandres, derniers efforts de l'indépendance aragonaise, lutte contre Henri IV et Élisabeth. Elle fournit à l'historien l'occasion de pénétrer à fond les secrets du gouvernement et d'éclairer la politique tortueuse, souvent timide, du fils de Charles-Quint. Ses hésitations perpétuelles, la lenteur de ses décisions le font échouer dans la bataille de vingt années qu'il livre à un de ses sujets, comme il échoue dans ses grands desseins contre la France, l'Angleterre, la Hollande et la Turquie. Il ment à un homme, son complice, comme aux Aragonais, comme aux ligueurs de Paris, comme aux confédérés des Pays-Bas. L'obscur cabinet de San-Lorenzo est éclairé dans tous ses recoins, et le Tibère de l'Escurial, lui aussi mis en plein jour, se trouve diminué et souvent ramené à des proportions misérables.

[1] *Histoire du règne de Philippe II*, par Prescott, traduite par MM. Renson et Ithier, 5 vol. in-8°, Firmin Didot, 1860.

[2] *Antonio Perez et Philippe II*, 3° édit. 1 vol. Charpentier édit. 1854.

Perdant cet effrayant appareil que lui prêtait la nuit, il semble au-dessous du Tibère de Rome. Il lui est aussi inférieur qu'Antonio Perez l'est à Séjan, et don Juan d'Autriche à Germanicus. Dans son Histoire de Marie Stuart et son Introduction aux documents de la succession d'Espagne, M. Mignet a complété cette reproduction exacte, précise, du caractère et du rôle de Philippe II. La vaste ambition d'un génie mesquin, l'immoralité profonde d'une âme étroitement religieuse aboutirent, après quarante années d'intrigues et de crimes, non point à étendre le sceptre catholique sur l'Europe, mais à ruiner l'Espagne elle-même et à compromettre le catholicisme, si le compromettre eût été possible à un homme.

Un épisode particulier et fort curieux de ce long règne a été également approfondi : c'est celui de don Carlos. M. Mérimée, en critiquant l'ouvrage de Prescott, M. de Mouy[1], en s'appuyant sur les travaux de M. Gachard de Bruxelles[2], ont donné la physionomie vraie de ce triste petit-fils de Charles-Quint, qui avait étonné d'abord puis effrayé son grand-père. Ce héros de roman n'a jamais été qu'un enfant malade d'esprit et de corps, qu'un jeune homme en délire, un fou furieux qu'on peut plaindre, mais qu'on a eu raison d'enfermer. Le Carlos de Schiller est encore moins vrai que son marquis de Poza. Faux également est cet amour de l'infant pour sa belle-mère; Élisabeth de France, la femme de Philippe II, traita affectueusement ce chétif héritier de son mari, et ce fut tout. Loin que le roi d'Espagne ait pris d'elle quelque ombrage, elle est la seule personne peut-être qu'il ait réellement aimée; et lorsqu'elle mourut, jeune encore, il se montra inconsolable. Son cœur de bronze s'est fondu ce jour-là, et il reporta sur sa fille Isabelle-Claire-Eugénie cette affection unique qu'il avait eue pour la mère. La mort de don Carlos ne doit point davantage être imputée au roi son père. Cette mort prématurée fut une bonne chance pour l'Espagne; mais Philippe II n'en est pas coupable : il est assez riche de

[1] *Don Carlos*, 1 vol. in-12, Didier éditeur.

[2] *Don Carlos et Philippe II*, par Gachard, 1 vol. in-8°, Michel Lévy, 1867.

crimes et de coups d'État pour qu'on ne lui prête pas encore un infanticide.

Une autre question des plus importantes de ce règne, celle de la guerre contre Élisabeth et contre l'Angleterre, a été traitée de main de maître, écrite en traits de feu par M. Michelet dans son neuvième volume de l'Histoire de France; c'est un de ses excellents chapitres qui resteront. Toute la lutte contre l'*Armada* est un chef-d'œuvre. Nous avons cru devoir critiquer l'ensemble de l'ouvrage de M. Michelet. Nul n'est plus sensible que nous cependant aux fréquents réveils de son génie. Indiquons, avant de terminer, la traduction de Motley par A. Lacroix : « La révolution des Pays-Bas au xvie siècle, histoire de la fondation de la république des Provinces-Unies, » 4 vol. Librairie internationale.

L'histoire d'Angleterre au xvie siècle est, comme l'histoire d'Espagne, dignement représentée en France par le bel ouvrage de M. Mignet sur Marie Stuart; par celui de feu M. Dargaud sur le même sujet, et par la thèse si curieuse de M. Wiessner, qui les a contredits, et qui a essayé de réhabiliter entièrement la reine d'Écosse. M. Dargaud a continué son travail, vers la fin de sa vie, en publiant successivement les histoires de Jane Grey, de Marie Tudor et d'Élisabeth. — Le livre de M. Mignet nous paraît, malgré la défense habile et consciencieuse de M. Wiessner, avoir dit le dernier mot sur la question. M. Mignet, parlant de Marie Stuart avec autant de réserve, de dignité que de justice, l'a remise cependant à sa place et sous son vrai jour. Cette reine d'une année, adorée à la cour de France, cette femme charmante, la plus femme de toutes celles qui ont porté couronne, cette infortunée qui, par sa longue prison et par son martyre, expia cruellement les fautes de sa vie, peut encore obtenir aujourd'hui le pardon de l'histoire, — sa pleine admiration, jamais. M. Mignet, par ses révélations, a transformé du tout au tout la physionomie légendaire. Il faut oublier la douce et pure héroïne de Lingard, l'historien catholique; de Walter Scott, le grand Écossais. Avant de pleurer avec Schiller, il faut lire les lettres de Marie

et assister à tout le procès. Plus qu'aucun accusé, l'infortunée reine a mérité les circonstances atténuantes; mais elle fut coupable. La nièce des Guise, après avoir juré de respecter le nouveau culte écossais, conspira pour l'abattre avec l'agent du pape, le jeune italien David Rizzio. Elle trahit avec lui et pour lui sa parole, ses sujets, sinon Darnley, son époux, qui crut cependant avec la cour entière « le lit royal déshonoré par ce misérable chanteur, » et fit poignarder le favori de la reine. Elle sacrifia tout à ses caprices, à ses changeantes amours comme à ses haines. Marie devint ensuite complice de l'assassinat de Darnley, et, ajoutant au crime le cynisme de la passion, elle avoua sa faute en épousant presque aussitôt, en troisièmes noces, le meurtrier bien connu de son second mari, le comte de Bothwell, par lequel elle s'était fait enlever. « L'aveugle Marie, dit M. Mignet, ne fut point éclairée par l'effrayante lumière de la réprobation universelle; elle brava tout pour contenter la passion de son cœur et élever jusqu'à elle ce nouveau favori. »

Après la révolte de l'Écosse indignée, après sa première captivité et sa double défaite, fugitive inconsidérée, elle eut le malheur d'entrer avec trop de précipitation sur la terre d'Angleterre, où Élisabeth ne lui accorda d'autre asile qu'une prison. C'est là que surtout on l'a plainte et admirée. L'histoire émue continuerait à rester complétement dévouée à sa cause et maudirait son astucieuse rivale, si Marie, repentante du passé, n'avait presque aussitôt noué de nouvelles intrigues pour faire rompre son mariage avec Bothwell, épouser en quatrièmes noces le duc de Norfolk, et s'appuyer sur les catholiques anglais afin de réclamer plus que sa liberté, ses droits à la couronne. Une première insurrection, qui éclata en sa faveur dans le nord de l'Angleterre, ayant été domptée, elle alla plus loin, et, de concert avec Norfolk, en appela contre le royaume aux souverains étrangers, surtout au pape Pie V, et au roi catholique, à Philippe II. Il s'agissait de renverser la religion protestante, et de mettre sur le trône, à la place d'Élisabeth,

Marie Stuart et son nouvel époux. Quand Norfolk, condamné au supplice des traîtres, eut perdu la vie à la suite de cette criminelle équipée, la reine d'Écosse vit se rétrécir sa prison, qui jusque-là avait été assez large et fort mal gardée. Les complots ne cessèrent pas pour cela; ils se multiplièrent au contraire. Les deux séminaires catholiques, de Guillaume Allen à Reims, en France, et de Grégoire XIII à Rome, envoyaient en Angleterre de jeunes séides déterminés à frapper la reine Élisabeth. On avait convaincu John Savage que «la mort d'une princesse hérétique, ennemie de la religion, excommuniée par le pape, serait légitime et méritoire, et qu'il ne pouvait rien faire de plus utile à son pays et de plus propre à gagner le ciel.» — Le duc de Guise, chef des catholiques et de la ligue en France, méditait avec le roi d'Espagne et le gouverneur des Pays-Bas une descente en Angleterre qu'il conduirait lui-même. «Les ministres d'Élisabeth et le parlement considérèrent, dit M. Mignet, la vie de Marie Stuart, cette prisonnière redoutée, et dont les catholiques aspiraient plus que jamais à faire leur reine, comme incompatible avec l'existence de leur propre souveraine, et ses prétentions à la couronne britannique comme menaçantes pour la sûreté du royaume et subversives pour la religion.» Ajoutons qu'aux yeux des hommes d'État le testament de Marie Stuart était un véritable crime d'État. Il déshéritait de l'héritage royal en Écosse et en Angleterre non-seulement Élisabeth, mais le fils de Marie Stuart lui-même comme entaché d'hérésie, et léguait les deux royaumes à l'avidité de Philippe II, c'est-à-dire à l'inquisition espagnole et aux supplices du fer et du feu. — Citons ce testament qui a tant de poids en une pareille question.

«Pour ne contrevenir à la gloire, honneur et conservation de l'Église catholique, apostolique et romaine, en laquelle je veux vivre et mourir, si le prince d'Écosse, mon fils, y peut être réduit contre la mauvaise nourriture qu'il a prise, à mon très-grand regret, en l'hérésie de Calvin entre mes rebelles, je le laisse seul et unique héritier de mon royaume d'Ecosse, du droit que je prétends juste-

ment en la couronne d'Angleterre et pays qui en dépendent. Sinon est que mon dit fils continue à vivre en ladite hérésie, *je cède et transporte et fais don de tous mes droits en Angleterre et ailleurs au roi catholique ou autre des siens qu'il lui plaira, avec l'avis et consentement de Sa Sainteté,* tant pour le voir aujourd'hui le seul sûr appui de la religion catholique, que pour reconnaissance des gratuites faveurs que moi et les miens, recommandés par moi, avons reçues de lui en ma plus grande nécessité, *et eu égard aussi au droit que lui-même peut prétendre* auxdits royaumes et pays. Je le supplie qu'en récompense il prenne alliance de la maison de Lorraine, et si il peut, de celle de Guise, pour mémoire de la race de laquelle je suis sortie du côté de ma mère. »

Marie Stuart, n'ayant en vue que l'intérêt de la cause catholique et son triomphe, subordonnait, comme le dit M. Mignet, la possession des couronnes à l'orthodoxie des croyances, mais elle ne s'apercevait pas qu'elle commettait un crime de lèse-nation. Dès ce jour, les ministres et le parlement d'Angleterre cherchèrent les moyens de se débarrasser d'elle. — Les complots contre la vie d'Élisabeth se reproduisant à chaque heure, Guillaume d'Orange étant tombé sous les coups d'un assassin à Delft, les Guise et la ligue étant en France tout-puissants, on finit par impliquer Marie dans l'attentat de Babington, que les conjurés de France avaient voulu lui laisser ignorer. La trame est immonde; avertie par un traître qui livrait ses lettres, la malheureuse captive adhéra à la conjuration, ou parut y adhérer. Cela suffit à sa condamnation, qu'on voulait juridique. Elle fut touchante, elle fut grande, elle fut sublime à sa dernière heure. Élisabeth, que la politique avait obligée à la tenir enfermée pendant dix-huit ans, « au mépris du droit des gens et de la dignité des couronnes, » joua un rôle odieux dans ce dernier acte de la lutte. Elle feignit de ne point vouloir une mort dont elle avait tant d'envie, et essaya de tromper son époque et la postérité. La vérité, qui s'est faite, aurait pu se faire à son profit. Elle était presque dans un cas de légitime défense. Sa cruauté dissimulée, ses tergi-

versations hypocrites lui en font perdre le bénéfice. Peut-être eût-il été moins honteux pour elle de jouer franchement son rôle, de ne point parler avec attendrissement de « l'oiseau qui s'était réfugié dans son sein, » et d'accepter ce que voulait d'abord son parlement, une loi de proscription, un bill d'*attainder*, voté dans l'intérêt et pour le salut de l'État. Les souffrances et la mort de Marie Stuart la laisseront toujours la reine du théâtre et du roman; Élisabeth est plus que jamais la reine de l'histoire; mais il ne faut l'y contempler que dans l'ensemble, en jugeant son œuvre toute virile d'après les résultats. Si l'on s'approche trop, on est épouvanté de retrouver en elle beaucoup des traits du caractère de son père, Henri VIII, et surtout sa monstrueuse casuistique : ce qui semble plus odieux encore chez une femme.

Fidèle dans cette histoire d'Écosse et d'Angleterre à sa méthode ordinaire, qui est la bonne, M. Mignet a fait entrer toutes les questions extérieures qui s'y pouvaient rattacher. On y trouve la suite de l'histoire de Philippe II à propos de la vengeance qu'il veut tirer de la mort de Marie Stuart. Il y a aussi bien des pages excellentes qui se rapportent à l'histoire de France.

A côté de ces livres originaux écrits sur l'Espagne, l'Écosse et l'Angleterre, signalons à la reconnaissance du public lettré la publication de documents importants : cinq volumes d'un haut intérêt, publiés par le savant archiviste M. Teulet, sous ce titre : *Relations politiques de la France avec l'Espagne et l'Écosse au XVIe siècle.* Ce sont des pièces inédites ou peu connues [1]. — Citons aussi le travail de notre honoré maître, M. Chéruel, sur Marie Stuart et Catherine de Médicis [2]. — D'après les rapports des ambassadeurs vénitiens, qu'il a été étudier en Italie, un estimable historien, M. Armand Baschet,

[1] *Relations politiques de la France avec l'Espagne et l'Écosse au XVIe siècle*, publiées par M. Alexandre Teulet, archiviste aux Archives de l'Empire, 5 vol. grand in-8°, Paris, Ve J. Renouard, 1862.

[2] *Marie Stuart et Catherine de Médicis. — Étude historique sur les relations de la France et de l'Écosse au XVIe siècle*, par M. A. Chéruel. 1 vol. in-8°, Paris, Hachette. 1858.

nous a donné lui aussi un volume très-curieux, sur lequel nous croyons qu'il est juste d'insister[1]. Ces ambassadeurs vénitiens, témoins très-sagaces, sans cesse en éveil, presque toujours désintéressés, révélaient à la seigneurie de Venise la vérité sur les personnages et sur les faits. Rien de net et d'instructif comme leurs relations. C'est de l'histoire vivante et de l'histoire impartiale. On en a commencé la publication dans les Documents inédits.—Il serait bien important, Monsieur le Ministre, de l'y voir continuée et achevée, et qu'on ne se référât qu'aux textes authentiques. M. Armand Baschet en a pour sa part fait un excellent usage. Il y a étudié Charles-Quint, Philippe II et Don Carlos, puis Henri VIII d'Angleterre, Marie Tudor et Élisabeth. M. Baschet concourt à fixer le dessin de ces figures historiques d'une façon définitive.

Le tableau qu'il a tracé ensuite de la physionomie des papes au XVI[e] siècle lui appartient en propre. Jusqu'ici nous n'avons guère en France sur ce sujet de travail original autre que celui de M. Baschet. Depuis Alexandre VI jusqu'à Clément VIII, il a vécu avec les ambassadeurs de Venise à la cour de Rome, et il en est arrivé à nous donner en 53 pages *les portraits en pied*, comme il dit, de chacun des pontifes. A quoi bon les reproduire? Attendons le jour où l'histoire respectueuse, mais ferme et impartiale, pourra faire davantage et, sans qu'on la soupçonne d'en vouloir à la religion, pourra parler des papes du XVI[e] siècle comme on doit en parler, je veux dire comme de souverains laïques, comme de princes italiens mêlés à la politique.

L'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse, l'Amérique ont produit sur la papauté, la réformation au XVI[e] siècle, des livres d'histoire renommés[2]. Pourquoi sommes-nous si pauvres en comparaison? — Il faut nous adresser à nous-mêmes cette question, Monsieur

[1] *La diplomatie vénitienne. — Les princes de l'Europe au XVI[e] siècle, d'après les rapports des ambassadeurs vénitiens,* par M. Armand Baschet, 1 beau vol. in-8°, Paris, Henri Plon, 1862.

[2] Un bel ouvrage allemand sur ce sujet,

le Ministre. — L'obstacle ne vient pas du pouvoir : ce n'est pas répression officielle, car s'il ne s'agissait que de brochures ou de pamphlets, les unes souvent excellentes, les autres très-virulents, nous serions riches. Non! ce qui nous manque, c'est une Histoire étendue, approfondie, sérieuse, c'est-à-dire une de ces œuvres qu'on n'a jamais interdites ni poursuivies. Personne ne l'a tentée cependant; personne n'a tenu à y attacher son nom. A quoi cela tient-il? A une convention, à un respect humain invincible en France.

De même qu'on se permet de préjuger les opinions présentes d'un historien sur la politique actuelle à propos de ses appréciations historiques sur la politique d'autrefois, de même on l'anathématise, et plus vigoureusement encore, si, touchant aux questions religieuses et racontant le passé, il ne paraît point exactement renfermé dans l'orthodoxie, qui est à la mode de nos jours. Il serait hérétique, rien qu'à traduire exactement saint Grégoire de Naziance et saint Augustin.

Chez nos voisins, aux yeux de tout le monde, la liberté scientifique est absolue; nul n'est désapprouvé parce que, né catholique, il trouve à redire aux actes des catholiques, ou parce que, né protestant, il prendra au besoin la défense des papes. Tous deux pourront également dans l'ordre historique, et pour une œuvre de bonne foi, porter la main sur la grande question du christianisme lui-même. En Allemagne, en Angleterre, en Amérique, les droits de la science et du libre examen passent avant tout. Homme d'étude, homme du monde, on n'a point à craindre d'être blâmé des salons, exposé à la criaillerie des petits journaux parce qu'on dit avec pleine franchise, pleine liberté, pleine audace, ce qu'on sait et ce

La Papauté au XVIe siècle, a été traduit par M. de Saint-Chéron : c'est celui de Léopold Ranke. M. Porchat nous a donné aussi son *Histoire de France* en 3 volumes in-8°. Paris, Klincksiek, 1854. — Nous sollicitons la traduction de l'œuvre entière de cet éminent historien, et, en première ligne, celle de son *Histoire de la Réformation.*

qu'on pense historiquement. — Chez nous, c'est différent. — Il faut être tout d'une pièce, c'est-à-dire systématique. — Si un catholique écrit un livre où il désapprouve Jules II, ce pape soldat, qui empêchait Michel-Ange de mettre le livre saint dans la main gauche de sa statue, pendant que la droite, levée, foudroyait Bologne de sa bénédiction, et qui disait à l'artiste : « Donne-moi une épée, je ne suis pas théologien! » ou bien s'il attaque Philippe II d'Espagne, ce triste grand homme, qui ne peut être réhabilité que par des fanatiques ou des ignorants, le voilà déclaré renégat, faux frère. — Qu'un protestant au contraire pense un jour devoir défendre la mémoire d'un pape faussement attaqué, qu'au point de vue de l'histoire ou de la politique présente, il défende la papauté même, le voilà mis en contradiction avec son culte et sa foi! Il suffira alors qu'un comédien s'écrie : « Qu'est-ce qu'un protestant qui ne proteste pas? » pour que tout le public éclate de rire et témoigne ainsi par là de ce qu'est au fond notre respect en pareille matière pour la liberté des opinions. En France, où l'on se croit libéral, on caserne ainsi chacun dans la limite étroite du dogme et de la discipline religieuse que lui a imposés le hasard de la naissance. — Osez en sortir, vous dira-t-on, apostasiez! — Mais je ne le veux point. Tel ou tel accident historique peut me déplaire, sans que je répudie l'ensemble. Je sers la vérité historique, sûre dans ses lois morales, dans ses résultats définitifs; elle est moins immuable lorsqu'elle étudie les passions des hommes ou suit la fluctuation des événements. Telle appréciation systématique juste pour une époque sera fausse pour une autre. Je défie par exemple l'historien le plus opposé à l'autorité religieuse dans les temps modernes de ne point reconnaître qu'au moyen âge la direction du monde intellectuel a été dignement placée aux mains du clergé et de son chef. C'est l'Église, ce sont les papes qui ont protégé l'Europe contre les brutalités de la force : ils ont moralisé les masses : à l'église du moyen âge sont dus la protection, le salut des lettres et des arts, la lumière et les progrès enfin. La démocratie n'a-t-elle point

commencé là? Les conciles ne sont-ils pas les premières assemblées où la majorité ait fait la loi? — Le droit de la naissance et celui du glaive n'ont-ils pas fait place à celui de la vertu et de l'intelligence, le jour où le fils d'un charpentier de Sorrente est devenu un grand pape, presque le souverain universel? Mais, par contre, s'ensuit-il que le même historien s'oblige à admirer Sixte IV et Alexandre VI, et ne puisse, avec tous les prélats de France, s'élever contre leurs successeurs, ennemis de notre pays, contre ces papes, moins soucieux en leur temps de la religion catholique qu'elle ne l'est aujourd'hui de leur mémoire? — Non pas. — Le jour où, en France, les mœurs permettront à chacun d'écrire son opinion historique sur de pareils sujets sans qu'on y cherche des sous-entendus, sans que cette opinion, donnée sur une époque, implique celle qu'on peut avoir sur la suivante, l'histoire religieuse sera possible. Jusque-là on ne serait pas compris. On serait travesti par les uns comme par les autres.

Revenons à M. Baschet, et, avec lui, revenons en France. Les ambassadeurs vénitiens, qui n'avaient point les mêmes dangers que nous à craindre, ont dit, et avec une modération extrême, notre histoire du dernier tiers du XVI[e] siècle. — M. Baschet a pris leur avis pour peindre Catherine de Médicis et ses fils. Son livre nous conduit jusqu'à l'histoire de Henri IV [1].

Après l'abdication de Charles-Quint, après la victoire momentanée, puis les défaites de Philippe II, la paix fut signée à Câteau-Cambrésis. Quelques abandonnements qu'ait faits Henri II, ce fut un triomphe pour notre politique. L'ère des guerres d'Italie était fermée. La France, victorieuse de la maison d'Autriche, se voyait augmentée des *trois évêchés*, Metz, Toul et Verdun : elle avait à sa ceinture les clefs de l'Italie, Pignerol et Turin; aux Anglais elle

[1] Il vient d'ailleurs d'enrichir son premier travail d'un second volume : *La jeunesse de Catherine de Médicis*, d'après M. Trolopp et surtout M. de Reümont, ancien ministre de Prusse à Florence. 1 vol. in-8°, édit. Henri Plon.

avait repris Calais. Elle aurait dû se reposer longuement de soixante-cinq années de batailles. « Les Français n'avaient plus d'ennemis qu'eux-mêmes! » dit Castelnau. — Hélas! c'était trop, c'était pire encore! La guerre finit au dehors, mais la guerre civile commence au dedans, compliquée de l'intrigue étrangère.

Ce vaste tableau de nos luttes intestines, depuis 1560 jusqu'à 1598, a été fait et refait bien souvent, par les contemporains eux-mêmes, catholiques et protestants, mais avec des couleurs violentes et l'ardente passion qui les animait les uns contre les autres. Imprimés, réimprimés, ces mémoires, ces pamphlets venus du XVIe siècle ont été et sont encore accueillis de notre public avec une faveur empressée. Les Mémoires de Castelnau, de Vieilleville, de Tavannes, de la Reine Marguerite; ceux de Regnier de la Planche, de Lanoue, de Mergy; —le Journal de l'Étoile,—la Satyre Ménippée— et dernièrement, dans la collection Jannet, les Tragiques d'Agrippa d'Aubigné; — ses Mémoires édités également par M. L. Lalanne, chez M. Charpentier, et tant d'autres documents originaux, sont pour l'histoire de nos guerres de religion des sources abondantes, mais qu'il faut clarifier. L'une d'elles, la plus importante de toutes, fait encore défaut. On ne la trouve guère que dans certaines de nos bibliothèques publiques, — je veux parler de l'Histoire universelle de ce même Agrippa d'Aubigné, 3 vol. in-folio. Le pamphlétaire de la Confession de Sancy et du Baron de Fœneste, le Juvénal des Tragiques, parle dans son grand livre un autre langage. « Traînant le lourd chariot de l'histoire, » comme il dit, il a essayé de le faire avec gravité; il a tenté d'être impartial. Il parle de Charles IX, de Henri III en termes modérés; — ce même homme qui les a, dans le poëme et dans la Confession, poursuivis sans relâche et sans mesure de sa haine implacable, ne se refuse pas dans l'histoire à dire leurs qualités. Là, il les traite en rois. — Ajoutons que les derniers chapitres de chaque livre de d'Aubigné (il y en a quinze) sont consacrés aux affaires du dehors, comme l'y obligeait son titre d'Histoire Universelle. — Nous sollicitons avec instance,

Monsieur le Ministre, une édition moderne de cette œuvre remarquable. Bien annotée, imprimée en caractères différents, selon que la question traitée importe à l'histoire générale, ou retombe dans le menu détail des escarmouches, elle préparerait à merveille un récit définitif de nos guerres de religion.

Ce récit a déjà été entrepris dans les histoires générales qui ont été publiées, particulièrement dans celle de M. Henri Martin, dont nous avons critiqué l'ensemble pour avoir le droit de louer sans restriction les parties bien étudiées. M. le marquis de Saint-Aulaire[1] a tracé un premier cadre de cette histoire particulière, de cet épisode émouvant de nos annales.

Un grand résultat a déjà été obtenu en somme, et c'est précisément à propos de la question, jadis brûlante, des guerres de religion que s'est révélé le premier symptôme de cet apaisement des cœurs, de ce retour à la modération par l'histoire que nous avons indiqué comme l'un des nouveaux et des meilleurs résultats de la science.

Autrefois, pas de milieu, nulle équité pour les personnages mêlés à ces horribles luttes; ils étaient honnis ou admirés de part et d'autre sans réserve! Et comme en France la voix des vaincus, celle de ceux qui souffrent, est toujours la mieux entendue et la plus puissante, les huguenots ayant été les martyrs d'un immense attentat, la Saint-Barthélemy, on résumait vite cette histoire très-compliquée. C'était un drame entre bourreaux et victimes. De la première à la dernière heure, les protestants avaient eu raison. D'ailleurs la tragédie était facile à composer : Catherine de Médicis, vouée à l'exécration, jouait son rôle d'empoisonneuse; c'était moins qu'Agrippine, c'était Locuste couronnée. Charles IX devenait Néron; ils avaient tous deux longuement prémédité les matines parisiennes, où

> Le roi, non juste roi, mais juste arquebusier,
> Giboyait aux passants trop tardifs à noyer.

[1] *Les derniers Valois, les Guise et Henri IV*, par le marquis de Saint-Aulaire. 1 vol. in-12, Michel Lévy, 1854.

D'autre part, nulle ambition, aucune faute ni chez le prince de Condé, ni parmi les calvinistes. Pas l'ombre de violences! On pardonnait presque à Poltrot de Méré l'assassinat du duc de Guise : c'était un épisode. La pièce ainsi préparée n'avait plus besoin que des décors et de l'acteur en vogue pour la faire valoir. Coligny, assemblage de toutes les vertus, était le grand premier rôle, Condé l'amoureux. En face d'eux se plaçaient les traîtres, les rôles noirs, ceux qu'on punit au cinquième acte ou dès le troisième : Guise, Charles IX, Catherine.

A ce scénario historique s'en opposa bientôt un autre, recueilli dans d'autres documents, contradictoires aux premiers; c'est la pièce catholique. Catherine, Charles IX, Henri III, ceux qui représentent la royauté y ont encore un piètre rôle; ils passent à l'état de comparses. Trop occupés de la politique humaine, ont-ils fait ce qu'ils devaient contre leurs sujets ennemis de Dieu et de la foi? Non; ils ont tergiversé. Les véritables héros, ce sont les Guise, depuis le cardinal de Lorraine, la première éminence rouge, qui nous voulut doter de l'inquisition espagnole, jusqu'au Balafré, ce sujet ambitieux qui voulait enlever à son roi le sceptre héréditaire après lui avoir dérobé la puissance. Comme Philippe II leur allié, les Guise disaient que la couronne pouvait passer en d'autres mains que celles des Valois, et ils traitaient la loi salique de plaisanterie. La Ligue et les Guise avaient grandement raison, prétendent ces autres énergumènes; ils défendaient la religion de l'État, l'opinion de la majorité. Parler des droits de la majorité à une pareille époque! Quel renversement de l'histoire! Dans ce temps-là, on ne votait qu'à coups de couteau.

Grâce à l'histoire, la vérité impartiale s'est fait jour enfin. A chacun des personnages de l'époque sanglante sa part de responsabilité est restée, mais seulement sa part. Ainsi divisée, elle devient moins lourde à porter, et la justice rendue à chacun est propre à rapprocher les opinions. Dans le regret des fautes commises de part et d'autre, on ne peut trouver autre chose qu'un enseignement pour

l'avenir. Personne ne méconnaîtra désormais l'entraînement auquel ont pu céder les Guise, représentants du catholicisme, excités comme par un mandat impératif de la volonté populaire. C'est l'explication de leur rôle; ce n'en est point l'entière excuse, car personne ne pourra, en revanche, fermer l'œil sur leur égoïsme et leurs criminels empiétements. La religion, à laquelle ils ont dévoué leur vie, favorisait trop leurs plans d'ambition personnelle, et les intérêts de la foi servaient de marchepied à des intérêts humains.

Pour les protestants, victimes de ce siècle de violences, on sait aussi maintenant qu'eux non plus ne se sont point abstenus de visées politiques et terrestres, et que la tolérance ou la douceur n'habitait guère leur camp, lorsqu'ils avaient la victoire. Eux aussi se sont montrés exclusifs et cruels jusqu'à fracasser les statues et vider les tombeaux. On a lu ces impitoyables diatribes des calvinistes et leurs prières au Dieu des vengeances :

> Ne partiront jamais du trône où tu t'assieds
> Et la Mort et l'Enfer, qui dorment à tes pieds?

Ce qu'il eût fallu, à ces heures « où le sang courait les rues, » lorsque la France, « entre les huguenots et les Espagnols, se trouvait comme la gauffre entre deux fers, » ainsi que dit Tavannes, c'était un grand génie au service d'un bras vigoureux qui pût avant la lutte dominer ce peuple, composé de deux peuples ennemis, ou séparer les factions pendant la collision meurtrière et les forcer à la paix. Catherine, Charles IX, Henri III n'ont point suffi à la tâche; il n'en est pas moins vrai qu'ils l'ont comprise et tentée; ils ont essayé de régner sur les deux partis. Ni la mère ni les fils n'ont cherché la guerre. « L'amnistie après Amboise est due à Catherine, » dit Castelnau; « elle montra de l'humanité et intervint en faveur des vaincus : elle tint toujours la bride, » ajoute Regnier de la Planche, un protestant. Charles IX, en haine de Philippe II, voulut même faire la guerre en Flandre et s'allia aux huguenots.

Henri III finit par tendre la main au roi de Navarre. Ils ont voulu tous trois faire prévaloir les droits de la couronne et ne laissèrent sacrifier la France ni à l'Espagne ni à l'Angleterre, « qui étaient aux écoutes pour recueillir les pièces du vaisseau brisé. » Malheureusement, comme ils n'ont employé que des moyens indignes du but, comme une politique italienne et flottante, un périlleux jeu de bascule les a entraînés à des fautes et à deux crimes, celui de 1572, celui de 1588, ils succombent encore devant l'histoire. Mais ils succombent, après le procès instruit, relevés, par les circonstances atténuantes, de beaucoup de calomnies et d'outrages dont on avait surchargé leur mémoire.

L'histoire devient ainsi équitable pour tous; elle perd ses monstres et regagne des hommes : c'est tout profit. La preuve de cet apaisement de la passion chez nos écrivains, nous la trouvons bien nette dans le quatrième volume de l'Histoire de France de M. Dareste, doyen de la Faculté des lettres de Lyon[1]. A coup sûr M. Dareste a tout son penchant vers la cause des catholiques; la modération de son expression semble prendre leur défense, même quand il condamne leurs excès, et l'énergie de son style se dresse contre les torts ou les violences de leurs ennemis, les protestants. Mais en dehors de ces tempéraments ou de cette verve employés à exprimer la pensée, quelle équité voulue dans l'exposé des faits! quelle science des détails bien condensés! M. Dareste n'a rien négligé, dans son récit à la fois nourri et rapide, de ce que la science a de plus neuf ou de plus certain. Les citations qu'il donne viennent des deux camps et sont toutes alertes, vives, de ce style audacieux et imagé qui est le style du XVIe siècle. C'est l'œuvre d'un catholique excellent historien; c'est l'œuvre d'un honnête homme; c'est l'œuvre d'un homme de talent. La fin du troisième volume, le quatrième dont nous parlons étaient seuls de notre compétence. Nous

[1] *Histoire de France*, par M. C. Dareste, doyen de la Faculté des lettres de Lyon, correspondant de l'Institut. 5 vol. in-8° (le cinquième volume, qui vient de paraître, 1867, s'arrête au traité de Riswick). Henri Plon, éditeur.

n'avons pas encore eu le temps d'étudier suffisamment le cinquième, qui vient de paraître. Mais cette œuvre remarquable est à coup sûr un symptôme de notre temps et des progrès qu'ont faits nos études. Un auteur peut aujourd'hui, s'il a le don de l'histoire, sans rien sacrifier de ces convictions impérieuses que j'appellerai antéhistoriques, écrire un livre loyal, où rien ne sera dissimulé de la vérité. On saura peut-être où penche la préférence de l'écrivain dans le présent, et quel drapeau il suit de nos jours; mais il aura respecté l'histoire, — et, avec elle, la conscience de ses adversaires. Il est vrai que pour écrire ainsi il faut la plume de M. Dareste, et que pour vivre dans le passé, tout en respirant dans le présent, on doit avoir une poitrine aussi vigoureuse que la sienne et le vrai sens historique.

Nous serions curieux de voir si, dans une question d'histoire moins temporelle, moins politique que celle-ci, où, comme il le dit lui-même, il y avait autant de huguenots d'État que de huguenots de religion, dans une question comme celle de la papauté ou de la réformation, quand à chaque pas on risque de toucher au dogme, il pourrait garder la même impartialité de fond, la même franchise d'allures. M. Dareste est peut-être ce Français, — que nous attendons, — capable de vaincre le préjugé et d'écrire pour tous une histoire religieuse; il nous semble digne de l'essayer.

Après Catherine, Charles IX et Henri III, le grand homme qui rétablit leur œuvre compromise, celui qu'ont préparé les temps et que réservait la Providence, apparut enfin : c'est L'Hôpital armé, c'est Henri IV, à qui jamais un mot n'échappa contre ses prédécesseurs, bien qu'ils eussent été pour lui d'énergiques adversaires.

Henri IV ne pouvait que gagner, lui, à ce qu'on approfondit son histoire, et l'on ne s'en est pas fait faute depuis vingt ans. M. Charles Mercier de Lacombe, en un excellent volume, s'est occupé de sa politique[1]. M. Eugène Jung a étudié Henri IV écrivain[2].

[1] *Henri IV et sa politique*, par Charles Mercier de Lacombe. 1 vol. Didier, 1860.

[2] *Henri IV écrivain*, par M. Eugène Jung. 1 vol. in-8°. Treuttel et Wurtz, 1855.

M. Prévost-Paradol lui-même, dont les aptitudes et la prédilection ne s'adressent pas à des questions aussi anciennes, a traité des rapports de Henri IV avec la reine Élisabeth[1]. Tous ces travaux et bien d'autres sont dominés par l'œuvre de M. A. Poirson[2]. M. Michelet a franchement avoué qu'il n'était pour ce règne que son élève.

Cette noble question, toute française, clôt le xvi[e] siècle et ouvre le xvii[e]; qu'on nous permette de nous y arrêter un moment. Nous tenons à faire honneur, nous n'oserons pas dire au plus grand roi de notre histoire, mais à son éminent historien. Nous n'avons d'ailleurs qu'à répéter aujourd'hui ce que nous avions dit déjà, *en petit comité*, à l'époque de la première apparition de l'ouvrage de M. Poirson.

Il y a eu jusqu'ici deux manières de comprendre l'histoire de Henri IV, ou plutôt deux légendes contradictoires se sont établies à son sujet. La première, qui date de Péréfixe, et inspira la Henriade, dominait encore au début de ce siècle. Les princes de la Restauration s'en servirent d'abord comme d'un drapeau, ensuite comme d'un bouclier. C'est la tradition du *Roi de la poule au pot*, c'est le bon Henri, à la fois héros chevaleresque de l'écharpe blanche et modèle accompli de paterne miséricorde. Dans la guerre, il allait vite en besogne, gagnait d'abord, au château d'Arques, une seule et décisive bataille, revenait aussitôt à Ivry pour montrer son panache au sentier du devoir et de l'honneur, et crier, après la victoire : « Épargnez les Français! » Si on lui laissait assiéger Paris, ce n'était que pour jeter du pain par-dessus les murailles et rentrer au plus tôt dans sa capitale au milieu des acclamations joyeuses de son peuple. On permit à peine au peintre

[1] *Élisabeth et Henri IV, 1595-1598*, par M. Prévost-Paradol. 1 vol. Paris, Michel Lévy, 1863.

[2] *Histoire du règne de Henri IV*, par M. Auguste Poirson. 2[e] édition, considérablement augmentée. 4 vol. in-8° et in-12. Paris, Didier, 1862-1866.

Gérard quelques figures patibulaires de ligueurs, grimaçant dans le coin du tableau.

Une fois roi et maître de sa bonne ville, le Béarnais n'a plus grand'chose à faire. Il pardonne à tout le monde, fait des mots, boit comme quatre et jure par *ventre-saint-gris*. Il est un vert galant, ce qui ne déplaisait guère aux gentilshommes vieillis, qui se souvenaient de leur jeunesse, de Trianon et de Versailles. Ses grandes occupations sont d'aller souper incognito et, sous prétexte de chasse, chez les pauvres gens, comme le fermier Michaud, pour y entendre son apologie et laisser sa bourse sur la table. « Il faut que tout le monde vive. »

Cette physionomie populaire, mais vague, de héros-bonhomme cessa bien vite de paraître vraie : en visant à rendre la perfection idéale, on avait trop négligé d'accuser et de préciser les lignes, pour que personne pût croire au portrait d'un être réel.

Le goût des recherches historiques, et surtout l'esprit d'opposition politique, en eurent bientôt trouvé et dessiné un autre, tout dissemblable, mais plus humain. Les traits, au lieu d'ondoyer, prirent l'exagération frappante, et comme le relief de la caricature. A ce portrait-là on dut ajouter plus de foi. C'est le Henri IV de la seconde légende.

Le *bon roy* devient un Gascon hâbleur, effronté, dupant tous les partis, se jouant de sa conscience et ne croyant pas à celle des autres; « le plus égoïste et le plus ingrat mortel qui jamais ait été. » C'est à peine si l'on daigne lui laisser quelque chose de sa gloire militaire, ce courage pâle qui débutait par la poltronnerie physique, pour ne se révéler qu'en raison d'un calcul et de l'extrême nécessité. Un pareil Henri IV, deux fois parjure à ses amis, à la croyance de *ses pères*, mérite bien que d'Aubigné lui dise cruellement, le lendemain d'une tentative d'assassinat, en voyant ouverte encore la blessure qu'avait faite le couteau de Jean Châtel : « Vous avez renoncé Dieu des lèvres, il ne vous a frappé qu'aux lèvres, quand votre cœur l'aura renoncé, il vous frappera au cœur. » En

face de ce comédien qui feint la clémence, le maréchal de Biron, bien que deux fois traître au pays, devient un héros et un martyr. Les coupables faiblesses, disons mieux, les vices trop réels du prince complètent le tableau. On a bien soin d'oublier qu'ils étaient ceux d'une époque de saturnales, qui en affichait d'autres, plus indignes encore de toute indulgence, et que le règne même du premier Bourbon amena un progrès relatif dans la moralité publique.

Cette seconde légende a été fournie par les contemporains haineux ou mécontents; elle s'est peu à peu enrichie de détails piquants, sinon très-authentiques, grâce aux investigations de la *curiosité littéraire*. Cette frivole ennemie de tout ce qui est sérieux en histoire croit surtout aux mauvaises langues, aux récits équivoques, aux anecdotes scandaleuses; elle ne se plaît qu'avec Tallemant des Réaux, qui lui raconte les causeries calomnieuses des ruelles, et elle évite le grand jour de la place publique, où elle pourrait rencontrer l'entretien des hommes sages et des honnêtes gens. De Thou lui parlerait d'une voix trop mâle et trop véridique.

Le nouvel Henri IV, ainsi travesti, eut un succès plus grand que son devancier, par suite sans doute de cette bienveillance qui nous est naturelle et de l'ardent besoin d'admirer qui possède la plupart des hommes. D'ailleurs, le personnage était commode à manier.

Pour les dramaturges et les romanciers, ce Gascon rusé, coureur de galantes aventures, au besoin donneur de grands coups d'épée, entrait merveilleusement en scène; il se prêtait avec grâce, sur le théâtre, aux grands effets de l'acteur en vogue; dans le roman, à toutes les fantaisies de l'auteur[1].

[1] L'histoire ainsi présentée offre à plus d'un amusant conteur un autre bénéfice. Il se croit et se proclame lui-même grand et sincère historien, bien qu'il ait fait mourir Charles IX empoisonné par un livre de vénerie, avec complicité de son frère le duc d'Alençon, et que, plus tard, il déguise Richelieu en assassin de mélodrame, poussant, de Paris à Portsmouth, le bras du puritain Felton contre la poitrine du duc de Buckingham.

Pour des hommes plus graves et des œuvres moins légères, le nouvel aspect de Henri IV fournissait aussi une ample matière à de faciles dissertations. L'écrivain ou le discoureur, partisan systématique de la Ligue, avait bientôt formulé son jugement contre un hérétique relaps, menteur aux hommes, menteur à Dieu. La Ligue, disait-il, eut contre lui le droit et la raison; elle défendait le culte national; et le vaincu, dans la lutte, ce fut Henri, malgré ses victoires, puisqu'il ne put arriver au trône qu'en passant par l'Église, au prix d'une abjuration. Il n'était point question, bien entendu, des crimes de la Ligue, de l'opinion du clergé contemporain, de l'attitude des catholiques honnêtes, des cent prélats ralliés à la cause royale, contre dix-huit dissidents. L'abjuration du roi seule avait consacré ses droits à la couronne.

Un thème contraire, aussi facile et plus communément exploité, c'est précisément un blâme énergique adressé au roi pour cette même abjuration. Nous respecterons avant tout, sur ce sujet, dans le passé et dans le présent, les convictions et les regrets des coreligionnaires du roi de Navarre, dont le roi de France n'a pas pu, n'a point dû réaliser toutes les espérances : lui-même toléra leur douleur, leurs colères, et leur pardonna jusqu'à l'injure. Mais de nos jours, à côté de quelques protestants convaincus, combien y a-t-il de détracteurs de Henri IV, que le scepticisme a faits depuis longtemps indifférents à l'un et à l'autre culte? Leur vie commode et toute mondaine s'écoule sans un acte qui témoigne de leur foi. Ils seraient plutôt, en libres penseurs, adversaires du christianisme tout entier. Et nous soupçonnons que, s'ils en veulent au roi de n'être point resté huguenot, c'est parce qu'ils s'imaginent qu'on eût été par là délivré de tout frein religieux.

Eh bien! à l'occasion, ces tièdes serviteurs d'un culte qu'ils délaissent deviennent tout à coup puritains de la plume, s'emportent en de violentes philippiques contre un homme qui changea de religion, disent-ils, pour gagner une couronne. Ils paraphrasent le mot de Sully attribué au Béarnais : « Paris vaut bien une messe, »

et la déclamation coule de source. Ils veulent que le prince ait été plus ardent qu'eux-mêmes, et ne lui pardonnent pas d'avoir changé de *Credo*, eux qui n'en ont aucun.

Des deux physionomies, si différentes, successivement prêtées à Henri IV, et que nous venons de retracer, aucune n'est vraie, ni le bon roi de la poule au pot, ni le Gascon hâbleur. M. Poirson a le premier dessiné et fixé à jamais le portrait de ce grand prince. Le rôle qu'il lui donne est établi sur des preuves irréfragables, largement multipliées. Qu'il y ait eu quelques traits de vérité dans chacun des deux systèmes qui ont successivement passé jusqu'à ce jour pour la vérité entière, nous n'y contredisons point; mais la ressemblance exacte n'est que chez M. Poirson.

Sans doute le roi de Navarre, dans ses temps de première jeunesse, et lorsque, prisonnier ou libre, mais sans force et sans armées, il était entouré des plus redoutables périls, usa d'adresse infinie et plia sa fierté béarnaise à d'inévitables soumissions. Sans doute, à la mort du dernier Valois, lorsqu'il se trouva placé dans une situation impossible à tout autre, avec une faible armée, mi-partie catholique et protestante, en face de Mayenne et des Espagnols, qui se disputaient, à gros escadrons, la France et la déchiraient, il lui fallut, pour n'être point abandonné de tous et traîné pieds et poings liés à la Bastille, plus de diplomatie et d'habileté encore que de courage et de génie militaire. Mais cette habileté, dont M. Poirson a le droit de le féliciter hautement, descendit-elle à des lâchetés ou aux indignes lazzis qu'on lui prête? A l'heure décisive où Henri III venait de mourir, on le prit à la gorge, au seuil même de son avénement, comme il dit, pour lui faire abjurer, sur l'heure, le culte réformé; il refusa avec noblesse, au risque de tout perdre.

« Ceux qui ne pourront attendre une plus mûre délibération, dit-il, je leur baille congé librement pour aller chercher leur salaire sous des maîtres insolents; j'aurai parmi les catholiques ceux qui aiment a France et l'honneur. »

Si quelques jours après, « pour qu'on n'appelle point sa constance opiniastreté, » il promet, par la déclaration de Saint-Cloud, de se faire instruire dans la foi catholique, il n'en persiste pas moins, autant qu'il est en lui, à conserver la forme de la religion dans laquelle il était né. C'est pour cela qu'il combat plus de quatre années et laisse se prolonger la guerre. Il ne craignait rien tant que de paraître « un athéiste, un roi sans Dieu, un parjure et un apostat. » Mais ce qui l'arrêtait ainsi, c'était bien plutôt son honneur de gentilhomme et la crainte d'abaisser l'autorité royale, en livrant sa conduite au mépris, que l'énergie de ses convictions huguenotes. Henri, protestant du chef de sa mère et par le seul hasard de la naissance, n'était pas de l'école fanatique d'Agrippa d'Aubigné. Son âme ressemblait à celle de L'Hôpital, et le grand parti français des politiques auquel se rallièrent les parlementaires, après les horreurs de l'anarchie ligueuse et les insolentes tentatives du roi d'Espagne, l'a toujours compris ainsi. Ce qu'il voulait, c'était la tolérance et la liberté des consciences. « Enlevons ces noms odieux de huguenots et de papistes, et soyons Français. »

Cette modération du roi n'en fait point un sceptique : il reste chrétien, et rien dans ses actes, dans ses paroles, ne permet de le juger autrement. Il eut cette seule audace de croire que l'ordre public en ce monde, et l'âme des citoyens dans l'autre, étaient sauvegardés par l'un aussi bien que par l'autre culte. C'était le même Dieu qu'on adorait, et la décision des points en litige pouvait relever, selon lui, des lumières de chacun. Ce qu'il ne voulait à aucun prix, c'était satisfaire aux exigences tyranniques de l'un des partis, et perpétuer ainsi le combat. Sully, protestant, sera son premier ministre, mais avec les catholiques Villeroy et Jeannin.

Malgré ces dispositions à une transaction, il fallut, pour qu'il prêtât l'oreille aux admonitions des évêques et à la possibilité d'une abjuration, que la nécessité absolue lui en fût démontrée pour le salut de la France. La grande fraction catholique de son propre parti, le parlement de Tours, les prélats, ses adhérents dès le dé-

but de la lutte, le pressaient depuis longtemps, et plusieurs commençaient à le menacer d'une scission. Les parlementaires de Paris, après l'immortel arrêt du 28 juin, qui arracha le royaume à l'avidité espagnole, rendaient Henri IV responsable du salut de la nationalité française, préservée une première fois par leur courage. L'immense majorité de ses sujets était catholique et eût cru la religion perdue sous un chef réformé. Les plus éclairés des protestants eux-mêmes le poussaient à l'acte qui terminait les guerres. Henri se rendit enfin; mais, on peut l'affirmer d'après son caractère, il ne crut point trahir ses frères. Par son triomphe, il assurait à jamais la liberté de leur foi. Il ne crut point renier son Dieu : des deux côtés, c'était celui de la Bible et de l'Évangile. Ce qu'il redouta, et avec tant de raison, jusqu'au dernier moment, ce fut de n'être point compris et de passer pour malhonnête homme. C'est là ce qu'il appelait « le saut périlleux. »

Cette première période du règne de Henri, déjà longuement discutée, interprétée diversement, plutôt que bien connue, a reçu de M. Poirson, et jusque dans les moindres détails, une vive et pleine lumière. Mais c'est la moindre partie de son histoire. M. Poirson nous prouve que celle qui s'étend de la paix de Vervins à sa mort, de 1598 à 1610, était jusqu'ici à peu près vide et complétement ignorée; il l'a retrouvée et la révèle avec un intérêt puissant.

La physionomie même du monarque change d'année en année; cet esprit subtil et ondoyant, cette âme flottante s'arrête et se fixe quand apparaît la loi du devoir. Héritier de l'anarchie, vacillant d'abord comme elle, en face d'un rôle nettement formulé, il n'hésite plus. Il se définit et règle sa volonté; cette volonté, c'est son génie. Lorsqu'il est devenu maître de son trône, et qu'à la gloire d'avoir sauvé la France il veut ajouter celle de la restaurer et de la relever de ses ruines, son âme s'élargit avec sa fortune. C'est assez faire le roi de Navarre, s'est-il dit; soyons le roi de France. Et, dès lors, il a plus de grandeur que d'habileté, plus de dignité

que de souplesse, sans se guinder jamais jusqu'à la froide étiquette, et il garde cette chaleur d'âme, cette bonne humeur, cette verve toute française, qui éclatent en ses lettres et dans ses discours privés. Mais, peu à peu, les finesses gasconnes ont disparu devant l'ampleur de l'œuvre et la haute gravité des travaux. Ce cœur de soldat et cet esprit subtil deviennent un grand esprit et un grand cœur. Il enseigne d'avance et par l'exemple à Louis XIV, son petit-fils, l'ardeur du travail et la constance des efforts patients et acharnés. Ne s'en rapportant qu'à lui-même, il veut tout voir par ses yeux, et décide avec la rapidité de coup d'œil et la netteté de vouloir qui n'appartiennent qu'au génie. Chacune des branches de l'administration intérieure du royaume lui doit la naissance ou l'accroissement; il rend la séve à celles que les désordres de trente-cinq années avaient desséchées. C'est un merveilleux inventeur, un organisateur puissant qui domine, bien autrement que Louis XIV, les grands hommes, instruments de ses desseins, dont il est entouré et aimé jusqu'à l'idolâtrie.

Si dans les camps vaincus qui ont rendu les armes sans abjurer la haine, si dans le consistoire de ses anciens amis, déchus de leur espoir d'absolue domination ou de représailles violentes, il est calomnié et demeure impopulaire, il s'en console et reste calme dans la quiétude d'une conscience et d'un génie satisfaits. La clémence n'est point chez lui un effort; elle fait partie de son être. Comme Alexandre, comme César, il est ainsi, parce qu'à de pareilles âmes il n'eût point été possible de sentir autrement.

Deux mobiles seuls le poussent en avant et le guident : l'amour de la gloire et l'amour de son peuple. Les sentiments d'une véritable tendresse pour tous les sujets du royaume occupent et échauffent sans cesse cette âme affectueuse, dit M. Poirson. Henri IV écrivait lui-même : « Après mon devoir envers Dieu, ma femme et mes enfants, mes fidèles serviteurs et mes peuples que j'aime comme mes enfants, ce qui m'est le plus précieux est de me faire tenir pour prince loyal, de foi et de parole, et de faire des actions

sur la fin de mes jours qui les perpétuent et couronnent de gloire et d'honneur. »

Sur la fin de ses jours, qu'il espérait et qu'il aurait eus plus nombreux sans le crime à jamais déplorable qui en arrêta le cours, son rôle s'était développé et agrandi encore, si cela était possible.

Ce n'est plus de la France seulement, c'est de l'Europe entière qu'il s'occupait, et avec cet esprit pratique qui ne laissait rien au hasard et ne sacrifiait point à l'utopie. M. Poirson nous montre ses ambassadeurs parcourant toutes les cours des princes, et de chaque cabinet rapportant un traité qui assurait l'exécution des vastes desseins du grand homme. Cette liberté de conscience, seule issue possible aux guerres de religion, il en dotait l'Europe entière et supprimait la guerre de Trente ans. La lutte interminable contre la maison d'Autriche, qui ne finira avec Louis XIV que pour reprendre entre Marie-Thérèse et Frédéric II, il la simplifiait et l'achevait en trois campagnes peut-être, tant la victoire était assurée d'avance. Les deux tiers des peuples ou des princes lui étaient alliés, et le remaniement opéré par lui de la carte européenne étouffait en germe bien d'autres collisions qui ont éclaté depuis, qu'il avait comme devinées, prévues, je dirais presque prophétisées. Dans cette dernière phase, comme dans tout le reste, rien n'est donné par M. Poirson à la supposition ou à l'esprit de système; tout est prouvé. Depuis 1598, nous suivons Henri IV heure par heure, pour ainsi dire, comme un contemporain et comme un ami. Nous sommes confidents de chacune de ses pensées et témoins de tous ses actes.

Le personnage de Henri IV, ainsi restauré par M. Poirson, nous a frappé au point que Louis XIV n'occupe plus seul à nos yeux le premier rang qu'il tenait dans la dynastie : « Tout remonte à son aïeul et part de lui. » Et nous comprenons mieux la courte oraison funèbre que lui a faite Richelieu, son admirateur passionné et son élève : « Ainsi périt ce prince digne de vivre autant que sa gloire. »

La figure de Henri IV est donc, dans le livre de M. Poirson, sur le premier plan et tout à fait en saillie. Mais ce serait une grande erreur de croire qu'il n'a composé qu'une monographie; c'est, au contraire, la plus vaste et la plus complète des histoires particulières, et si nous voulions reprocher quelque chose à l'auteur, nous nous attaquerions au titre pour mieux louer l'ouvrage, qu'il fallait intituler, non pas le Règne, mais bien le Siècle de Henri IV.

En effet, les questions les plus multiples et les plus diverses sont toutes traitées à fond et avec un savoir spécial dans ces quatre volumes. L'état de la société, des sciences, de la littérature, des beaux-arts y suffirait seul à former un ouvrage de première importance. Les relations diplomatiques et les rapports du roi avec les autres princes et les peuples, enfin son grand dessein, donnent à M. Poirson l'occasion de faire l'histoire de toute l'Europe avec celle de la France. Son ouvrage est bien, comme l'a dit M. Michelet, l'Encyclopédie du temps.

Ce beau travail était sans contredit l'un des plus importants qui aient été publiés pendant ces vingt dernières années, quand l'Académie française lui décerna deux années de suite le grand prix Gobert. Eh bien! M. Poirson n'a employé cette double récompense et les années qui se sont écoulées depuis qu'à refondre et améliorer son œuvre en vue d'une seconde édition. Il a habilement développé certaines parties de l'histoire politique, mises ainsi en meilleure proportion avec les importants développements qui suivent; il a ajouté ce qui manquait, des détails sur la vie privée du roi, sur ses maîtresses. On avait accusé M. Poirson d'aimer tant son héros qu'il paraissait vouloir lui donner une vertu de plus, la chasteté; on ne lui fera pas désormais ce reproche. Les chapitres sur le gouvernement, les finances, l'agriculture, les travaux publics, la justice, les colonies, les lettres et les beaux-arts ont encore gagné; ce sont aujourd'hui des traités spéciaux sur chaque matière.

M. Poirson a, dans son livre, l'attitude et l'allure grave de ces hommes courageux, savants, honnêtes, un peu sévères du XVIe siècle,

de ceux qui négligeaient de sacrifier aux Grâces. C'est un parlementaire de ce temps-là, qui s'en est peut-être un peu trop souvenu dans ce temps-ci. Bien qu'il ait lutté contre ce reproche, bien que son édition nouvelle déploie de nouveaux arguments ou fasse certaines concessions, nous sommes entêté; M. Poirson ne nous a point persuadé. Henri IV ne ressemble en rien à un roi constitutionnel comme on dit; il a été un dictateur, le plus habile, le plus modéré de tous, mais un dictateur[1]. Il a pris, c'est sa gloire, quelque souci de ce que pensaient et voulaient les autres, mais il n'a fait que ce qu'il a voulu. Les conseils qu'il demandait n'étaient que des conseils, et quoi qu'ait dit sa rhétorique, il ne s'est mis en tutelle sous personne. En un mot, il est historiquement l'aïeul de Louis XIV et de la branche aînée de sa race beaucoup plus que celui de la branche cadette des Bourbons. C'est notre seule critique d'une œuvre qui a reçu de l'Académie française l'hommage dont elle était digne, et qu'auraient pu apprécier comme l'auteur le mérite d'autres sections de l'Institut. Si, d'ailleurs, c'est son meilleur travail en histoire, ce n'est pas le seul.

[1] Il suffit pour bien caractériser Henri IV de rappeler la scène dans laquelle il *força* l'enregistrement de l'édit de Nantes. Les membres du Parlement qui s'y opposaient avaient été mandés dans la Chambre du roi. «Vous me voyez, dit-il, en mon cabinet, non avec la cape et l'épée, mais en pourpoint, comme un père qui veut parler à ses enfants..... J'ai fait la paix au dehors, je veux la faire au dedans de mon royaume. Vos longueurs et vos difficultés donnent sujet de remuements étranges dans les villes... Je sais qu'on fait des brigues au Parlement, qu'on a suscité des prédicateurs séditieux!» Et les robes longues gardant le silence, le roi abandonne vite le ton paternel, il s'anime, il s'échauffe jusqu'à menacer de reprendre la cuirasse et de combattre l'émeute parlementaire comme il a fait la guerre civile. «Vous suivez, s'écrie-t-il, le chemin qu'on a pris autrefois pour faire des barricades et venir par degrés au parricide du feu roi; je couperai les racines de toutes ces factions. Je ferai *raccourcir* ceux qui les fomenteront. Il vous fera beau voir aller, avec vos robes, comme les capucins de la Ligue quand ils portaient le mousquet. J'ai sauté sur les murs des villes, je sauterai bien sur les barricades.» (Mathieu, *Histoire de France.*) Le Parlement, effrayé, se retira pour enregistrer l'Édit et abdiqua, jusqu'à la fin du règne, toute prétention à morigéner un pareil souverain.

Pour terminer cette revue du XVIe siècle, il ne nous reste plus à dire que quelques mots d'un homme que nous retrouverons au XVIIe et au XVIIIe, et alors nous lui ferons sa place; il est à notre sens l'un de nos meilleurs, de nos premiers historiens : c'est M. Sainte-Beuve. Il sera une des gloires de notre époque, j'entends celle de ces dernières années. Poëte et critique éminent dans celle qui nous a précédés, il ne se contente plus de charmer nos oreilles ou de donner des conseils; il est mieux que cela désormais. En chaque genre, sa critique, devenue féconde, produit elle-même des œuvres, et cet esprit merveilleusement souple s'applique à tous les sujets, se les approprie, les retourne à sa manière, et d'un travail devenu personnel s'échappe alors, au lieu d'une leçon stérile, un ouvrage original. S'il analyse une question philosophique, il semble meilleur philosophe que celui qui l'a traitée. Dans le cercle des études historiques, qu'il s'agisse de politique ou de littérature, il se place d'emblée aux premiers rangs. Son œuvre, depuis vingt ans, serait même le meilleur des rapports sur les travaux d'histoire; mais il remplirait bien des volumes. Dans cette première partie de notre compte rendu M. Sainte-Beuve a été notre appui et notre guide; en plus d'un jugement nous avons été fier de nous rencontrer avec lui. Plus d'un mot de lui, ou s'est imposé à notre mémoire et à notre plume, ou tout au moins nous a inspiré. M. Sainte-Beuve a beaucoup écrit sur le XVIe siècle, à propos des livres et des documents publiés, Marie Stuart, Montluc, d'Aubigné, Gabrielle d'Estrées, Henri IV; mais deux fois il s'est lancé à faire lui-même des monographies, celle de Sully, qui complète l'histoire de Henri IV, et celle du président Jeannin. Cette dernière est un petit chef-d'œuvre. M. Sainte-Beuve y a raconté la vie d'un homme d'esprit supérieur et sain, d'un caractère actif et honnête, jeté par le hasard des temps entre deux partis violents et extrêmes. Jeannin cherche le vrai, aime le bien, trouve souvent l'un, essaye toujours de pratiquer l'autre, et finit par servir d'instrument au vainqueur, de sauvegarde aux vaincus. Quand cet article a été écrit par

M. Sainte-Beuve, y avait-il des allusions? Je ne sais. Aujourd'hui l'on ne s'en aperçoit guère. La vérité historique a-t-elle été observée? On peut en être sûr avec M. Sainte-Beuve. J'ai refait pour mon plaisir chaque pas de la route parcourue, et j'ai admiré autant la science que l'art de l'historien.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Plus encore et mieux que le xvi[e] siècle, le xvii[e] a été renouvelé par les études historiques, et ce grand travail continue. Nous le suivrons pas à pas.

La régence, Louis XIII et Richelieu sont compris aujourd'hui. La postérité est juste enfin pour le grand cardinal et le voit des mêmes yeux que Voiture, son contemporain, et Colbert, son glorieux continuateur; mais c'est un résultat des derniers travaux, de ceux qui datent au plus de trente ans. Le rôle que lui faisaient jouer les meilleurs romanciers et les plus grands poëtes dramatiques de la Restauration paraîtrait aussi faux aujourd'hui dans le roman et au théâtre que dans l'histoire. C'est Cinq-Mars, « cet aimable criminel, » comme l'appelle M[me] de Motteville, que l'histoire a condamné, et la loi du duel, telle que Richelieu l'a fait revivre, ne s'applique à aucun des héros dont les dramaturges ont fait ses victimes.

Dans la première période de la rénovation historique, Richelieu était sacrifié; d'où venait cette injustice pour la mémoire du cardinal? Il avait été mieux traité par les anciens historiens, par le Père Griffet et par Mézeray, qui lui dédiait son Histoire de France avant de s'être jeté dans la Fronde.

Quand Chateaubriand, par ses études historiques et ses fragments d'histoire de France, quand Walter Scott, par ses romans, eurent remis en honneur les vieilles chroniques, c'est aux mémoires contemporains que l'on courut en masse. Là se retrouvait l'intérêt du drame, c'est-à-dire la vie; et ce qui vivait le mieux, n'était-ce

point la plainte des vaincus, le cri douloureux de ceux à qui l'on arrachait leurs priviléges? Ce qui paraissait neuf et piquant, n'étaient-ce point les anecdotes scandaleuses, plus ou moins controuvées, les mauvais propos des ruelles? — Voilà où l'on était joyeux de s'abattre; on ne pouvait arriver tout de suite aux papiers d'État, à l'histoire sérieuse. Il fallait de la couleur avant tout; la couleur se trouvait bien mieux dans ces récits fortement pimentés. Les mécontents n'ont jamais rien à respecter ou à ménager. La passion, avec les exagérations qu'elle entraîne, est toujours saisissante; elle présente les caractères tout d'une pièce et peut dire de Richelieu avec Guy-Patin : « Il ressemblait à Tibère; c'était un atrabilaire qui voulait régner, un Jupiter massacreur. » En effet, ce qui distingue le pamphlet de l'histoire, c'est cette unité de verve et cette audace d'affirmation qu'elle ne peut se permettre. Le pamphlet fut donc préféré, comme il le sera toujours à première vue, et c'est dans ceux des contemporains du cardinal qui l'avaient le mieux haï, dont il avait provoqué et superbement dédaigné la haine, qu'on a été relever ce portrait trop accentué de Richelieu coupe-tête, despote égoïste de la France et du roi : « Regardez tous, c'est l'homme rouge qui passe ! »

Mais depuis, le besoin de mieux savoir et de savoir davantage a ramené la vérité dans l'histoire. M. H. Martin a, pour sa part, suffisamment réagi, et les pages de son œuvre qui résument cette question sont tout à fait méritoires. Le grand historien Thierry a parlé de Richelieu, dans l'*Essai sur le Tiers État*, d'une façon noble et digne. M. L. de Carné a mérité de prendre sa place dans cette Académie que le cardinal a créée par le rang qu'il lui assigne dans son livre des fondateurs de l'unité française. Enfin M. Henri Corne a écrit une belle monographie du ministère, ou plutôt du règne de Richelieu. Mais ce qui plus encore est le monument de sa gloire, ce sont les propres œuvres de ce grand homme : son testament politique avec la succincte narration qui le précède et qui renferme toute l'histoire du ministère de 1624 à 1641; les Mémoires publiés

par Petitot, la *Collection des lettres, instruments diplomatiques et papiers d'État*, publiés dans l'édition des Documents historiques par M. Avenel, 6 volumes in-4°, 1853-1866. Voltaire n'a pas voulu croire à la valeur du testament, malgré le témoignage de La Bruyère. Aujourd'hui que le dépôt du ministère des affaires étrangères s'est ouvert pour qu'on en tirât les mémoires authentiques du cardinal, il ne peut plus y avoir de doute; ils viennent du même cœur et de la même tête qui a écrit et dicté la succincte narration et le testament. La Bruyère avait eu raison de dire : « Cet ouvrage, c'est la peinture de son esprit (celui de Richelieu); son âme tout entière s'y développe. L'on y découvre le secret de sa conduite et de ses actions; l'on y trouve la source et la vraisemblance de tant et de si grands événements qui ont paru sous son administration; l'on y voit sans peine qu'un homme qui pense si virilement et si juste a pu agir sûrement et avec succès, et que celui qui a achevé de si grandes choses, ou n'a jamais écrit ou a dû écrire comme il a fait. »

Nous avons tous les irrécusables témoignages et, au besoin, l'irréfutable défense de ce règne illustre. — L'homme qui a dévoué sa vie entière à la création de l'unité française et accompli cette grande tâche de faire triompher le pouvoir royal, a voulu raconter lui-même ce qu'il a fait. Il y a de l'emphase, trop d'enthousiasme. parfois du mauvais goût dans son récit; mais partout on est frappé de la conviction qui animait cet intrépide novateur, ce despote patriotique qui fit de son maître un esclave, et de cet esclave le plus grand roi du monde.

Ce n'est point le prince seulement qu'il avait voulu rendre puissant : c'était la loi, la justice. « Il n'y a pire État, a-t-il dit, que celui où les règles édictées pour tous ne sont point respectées de tous; il n'y a pire exemple que celui des grands qui, devant donner le signal de l'obéissance, s'y dérobent avec dédain et fierté. Ces arbres orgueilleux affrontent la tempête; la tempête doit les frapper d'abord. » Il fut cette tempête et crut le mot d'ordre venu de Dieu. Richelieu était prêtre, et son ministère, à ses yeux, fut aussi un

sacerdoce, comme jadis celui de l'abbé Suger. Richelieu était gentilhomme; tous ses instincts de race le portaient vers cette noblesse qu'il voulait courber au devoir plutôt que décimer. Contre les obstinés, contre les conspirateurs, il se montre impitoyable, ainsi qu'ils l'étaient eux-mêmes envers lui. Il regarde ses ennemis comme ceux du roi et de l'État, et les frappe sans pitié, sans scrupule, sans colère et sans remords. La clémence a manqué à sa gloire, c'est trop certain; il ne se sentait point assez roi pour pardonner. Mais il serait difficile cependant de le prendre en flagrant délit de cruauté. Jamais, sous lui, le sang n'a été versé inutilement; pour ne parler que des deux victimes de son ministère les plus dignes de défense, M. de Thou lui-même était notoirement coupable, et l'on a trop impliqué le cardinal dans le scandaleux procès d'Urbain Grandier.

Après une régence, après le vain règne d'un favori où tout s'était perdu, Richelieu a repris de haute main l'œuvre de Henri IV, au dedans comme au dehors. La noblesse est réduite à la fidélité et à l'obéissance; les châteaux forts de l'intérieur, ces repaires de la guerre civile, sont démantelés ou rasés, les gouverneurs féodaux des provinces réduits au rôle d'agents du pouvoir. Il n'y a plus qu'un chef en France. Les protestants, privés de leurs villes de résistance, n'ont plus de cercles, d'assemblées, de généraux, de caisses particulières. La Rochelle, leur dernier boulevard de résistance, ce nouveau Calais par lequel l'Anglais pouvait entrer à toute heure, est tombée. Mais ils ont gardé la part légitime faite à leurs convictions religieuses dans l'édit de Nantes, la liberté de conscience, le droit absolu de garder et de pratiquer leur culte. Richelieu, prince de l'Église, dont les catholiques attendaient des sévérités et une vengeance plus radicales, n'oublia pas qu'il était ministre du roi et se laissa même insulter par les siens. En vain l'appela-t-on pontife des huguenots et cardinal de la Rochelle, il sut s'arrêter où un politique tel que lui devait le faire. Il avait voulu vaincre, il avait renversé non point une croyance, mais un État dans l'État.

Vient ensuite, pour compléter l'œuvre, cette belle organisation du conseil d'État, qui place au centre l'administration générale du royaume, et envoie dans les provinces les intendants, officiers de la couronne, chargés, comme les préfets de nos jours, de gérer les affaires, non dans un intérêt local, non au bénéfice de quelques-uns ou d'eux-mêmes, mais dans l'intérêt de tous et au bénéfice de la patrie et de l'équité. L'amour de la France et le sentiment profond de la justice, voilà les deux passions de Richelieu. Elles ont suscité, soutenu son ambition, et elles l'excusent.

Au milieu de ce grand travail de réorganisation du pays, Richelieu ne s'est pas moins préoccupé des questions extérieures et de l'Europe entière. Surintendant de la navigation, il a commencé par nous doter d'une marine. Grâce à lui, la France « a mis la voile au vent; flanquée de deux mers, *la Méditerranée et l'Océane*, la France y doit être reine et se préparer contre l'Angleterre, » que le cardinal « voit prête à tout oser, » comme il dit encore.

Sur terre, avant de se jeter avec cinq armées dans la guerre de Trente ans, il a eu pendant dix années la direction cachée de ces formidables événements; et son génie les a tout à coup fait changer de face. Déclarant la guerre à l'Empereur et au roi d'Espagne, « il s'est attaqué à ce grand arbre de la maison d'Autriche, il a ébranlé jusqu'aux racines ce tronc qui, de ses deux branches, couvrait le Nord et le Midi et étendait son ombre sur toute l'Europe. Il y mit le fer qui devait finir par l'abattre. Malgré nos ennemis qui viennent jusqu'à trente-six lieues de Paris, et les siens qui sont dedans, » il combat sans peur et sans relâche. Déjà il est revenu de l'Italie, en en rapportant les clefs, Pignerol et Suze. Il a investi la Lorraine; le temps lui reste encore de conquérir l'Alsace, depuis lui française, et l'Artois au nord. Au midi, il fait enlever le Portugal à l'Espagne, prend pour nous le Roussillon et la Cerdagne, nos limites des Pyrénées que nous ne rendrons plus; il pouvait enfin, sur son lit d'agonie, prédire la complète victoire de la France, le traité immortel que fera signer six ans après Mazarin, son élève et son

successeur. Aussi, quand on l'eût averti, sur sa demande, que l'heure était venue pour lui de quitter une vie qu'avaient abrégée, il ne l'ignorait point, ses luttes perpétuelles et ses veilles brûlantes, nous le voyons s'avancer sans terreur au-devant de la mort. Il affronte le jugement de Dieu même et nous épouvante de la certitude de son salut. En face de l'hostie et de la communion dernière, « voilà mon juge, dit-il; je l'adjure de me condamner si j'ai rien fait qui ne fût dans l'intérêt du roi et de la France. »

Dieu l'a-t-il absous? — Nous ne le pouvons savoir; mais l'histoire, arbitre des choses humaines, l'a admis parmi les grands politiques et les grands caractères; elle regrette de ne pouvoir l'élever, comme Henri IV, au rang des grands cœurs. C'est sans humanité qu'il a préparé le bonheur des hommes.

L'époque qui suit la mort de Richelieu et celle de Louis XIII, c'est-à-dire la régence d'Anne d'Autriche, la Fronde, la guerre d'Espagne, tout le ministère de Mazarin jusqu'au véritable avénement de Louis XIV, comprend dix-sept années des plus remplies et des plus critiques de notre histoire. Il y a trente ans encore, elle était vite racontée; on se débarrassait coquettement de la Fronde avec des fleurs de style et des guirlandes littéraires. Le Régiment des portes cochères, la Première aux Corinthiens, quels jolis sujets de risée! Quelques piquants détails sur le Roi des Halles et les grandes dames qui ont bien voulu prendre part aux troubles complétaient aisément le tableau. Tout était dit sur cette effroyable anarchie qui réduisit la France à l'extrême misère et ne nous permit de terminer la guerre civile que pour retomber dans une nouvelle guerre étrangère. Les Mémoires du cardinal de Retz ont trop longtemps fait illusion : le Catilina de la Fronde en était resté l'oracle. Voltaire même, comme séduit par lui, n'a guère vu plus loin dans son Siècle de Louis XIV. L'erreur est maintenant réparée. De beaux travaux ont approfondi la question; ce sont d'abord l'Histoire de la Fronde par M. le marquis de Saint-Aulaire, puis les chapitres de M. Henri

Martin, que nous devons citer avec une grande estime, et ceux de M. Michelet, où la Fronde n'a rien de comique et n'est point tournée à plaisanterie.

Un livre surtout, *La Misère au temps de la Fronde, etc.*, par M. Alph. Feillet, nous paraît mériter un éloge spécial[1]. L'auteur est entré dans une voie nouvelle qui doit, à l'avenir, être celle de tous les historiens. Trop longtemps on n'a parlé que des rois, de leurs débats, des grands capitaines et de leurs victoires; M. Feillet s'est occupé surtout de l'intérêt qui doit dominer toujours, celui de la généralité des Français, celui du peuple, des paysans des campagnes comme des bourgeois des villes. Quels ont été pour la masse des citoyens les profits ou les douleurs du combat? Quel pouvait être le résultat final de la lutte, c'est-à-dire quelle en fut la moralité? Juger l'histoire en interrogeant ceux sur lesquels elle a pesé, c'est s'adresser au plus sûr, au plus légitime des témoignages. — A cette largeur, à cette générosité de méthode, M. Feillet a ajouté le rare mérite de ne point outrer son système en le poussant trop avant; sans cela, il ne mènerait qu'à la déclamation forcenée et aux abîmes. Il n'a laissé de côté ni les princes, ni les ministres, ni les chefs de partis qui conduisent les événements; il n'a point dédaigné les événements eux-mêmes, bases solides de son récit. Mais au poids dont l'égoïsme des uns, la rapacité des autres, la cruauté du plus grand nombre ont accablé les épaules des pauvres gens déjà épuisés par la famine, on comprend combien fut atroce cette guerre civile où l'on allait chercher, il y a trente ans, des sujets de vaudeville, et qui se prêterait mieux aux horreurs du drame ou de la tragédie. M. de la Rochefoucauld, Mme de Longueville y sont moins intéressants qu'on n'avait imaginé, et l'on comprend que Mazarin et Louis XIV n'aient jamais pardonné au cardinal de Retz. Quant à Condé, c'est la plus triste époque de sa vie, elle efface Rocroy. Le massacre du parti modéré de la bourgeoisie, qu'il a préparé et

[1] *La misère au temps de la Fronde et saint Vincent de Paul*, par Alph. Feillet, 1 vol. Didier, éditeur.

commandé à l'hôtel de ville, est moins célèbre que la Saint-Barthélemy. Mais pour en racheter cette grande mémoire, il ne faut pas moins que les beaux exploits du prince de Condé sous Louis XIV, ses dernières années passées à Chantilly et l'éloquence de Bossuet. Celle de M. Cousin, dans son plaidoyer de famille, n'y suffirait pas. La Fronde est jugée : cette lutte impie, où les ennemis d'un roi enfant criaient, en se battant contre lui et en détruisant le royaume, Vive le roi ! a failli perdre l'unité de la France et les résultats glorieux du traité de Westphalie. Elle a ruiné le peuple qui mourait de faim; elle a rendu odieux les magistrats et presque la justice : les parlementaires, ennemis des princes, s'alliaient avec eux; la féodalité, folle à sa dernière heure, essayait de se refaire les grands apanages de Normandie, de Guyenne, de Picardie et de Bourgogne, et le peuple, trompé par tous ses ennemis, aboyait contre un ministre étranger, « qui avait le cœur plus français que ces gens-là. »

Après ces effroyables souffrances, un besoin ardent, unanime, s'empara de tous les ordres de la société : celui de revoir enfin le calme, la paix, surtout la prospérité. Richelieu n'avait pu la donner à la France, ayant à créer pour elle une marine et quatre armées, soldant cent cinquante mille hommes au lieu de vingt mille. L'ordre revenu, grâce à Mazarin, Mazarin était encore resté impopulaire. Mais le jeune roi ! que d'espérances reposaient sur sa tête ! — Les excès et les malheurs de la Fronde ont produit l'immense enthousiasme qui salua sa prise de pouvoir et son véritable avénement. Après tant de rébellions, tout le monde s'honora de l'obéissance, et l'on se montra fier de rencontrer enfin un prince honnête homme, plein de bon vouloir, si digne et si capable de commander.

Nous ne ferons qu'une querelle à M. Feillet, qui a justifié notre opinion sur le résultat de la Fronde : c'est de le déplorer et de forcer le ton jusqu'à le maudire : « L'obéissance devint l'obéissance passive, la seule qu'accepte le despotisme, et, pour l'appeler par son nom, la servilité. C'est le plus irréparable malheur causé par

les folies de la Fronde... On court à l'envi au-devant de la servitude.» Nous dirons, nous, que, le lendemain de la Fronde, il n'y avait plus d'asile ni de repos que dans le pouvoir royal. La Fronde avait prouvé que les divers ordres de l'État, ayant des intérêts divers, ennemis les uns des autres, étaient encore incapables de liberté; la France avait besoin de s'organiser, de devenir une et forte pour acquérir le droit d'être libre. La liberté n'est légitime qu'à la condition d'être partagée par tous. En 1660, elle fût restée le privilége du petit nombre, de la noblesse, du clergé, des parlements, à peine de la bourgeoisie dans quelques grandes villes. La demander le lendemain de la Fronde, c'est vouloir retourner aux luttes sanglantes, à la misère et à l'anarchie. — Après 1789, réclamez-la; nous serons avec vous et nous aurons raison. A l'époque de Louis XIV, il s'agissait d'autre chose: la France, au dehors, reculera ses limites sous ce règne glorieux; au dedans, elle arrivera à l'unité, et la démocratie, notre cause commune, y gagnera ses victoires. Acceptons l'œuvre de chaque jour et ne cherchons pas à faire le second pas avant le premier.

Mme de Motteville a bien apprécié cette soif imprudente de réformes prématurées, quand elle a dit à propos de la Fronde: «On crie contre les impôts et ceux qui en abusent. Les gens de bien, sans considérer que c'est un mal quelquefois nécessaire, et que tous les temps, à cet égard, ont été quasi égaux, *espéraient par le désordre quelque plus grand ordre*, et ce mot de réformation leur plaisait autant par un bon principe qu'il était agréable à ceux qui souhaitent le mal par excès de leur folie et de leur ambition.» Les Français sont tous infectés de l'amour du bien public; mais quand les sujets se révoltent pour l'ordinaire, ce qu'ils demandent n'est pas ce qu'il faut pour les apaiser. D'ailleurs, ajoute Mme de Motteville, amie et confidente aussi de la veuve de Charles Ier, «l'étoile était alors terrible contre les rois.»

Revenons au vainqueur de la Fronde, à Mazarin, resté impopu-

laire, nous l'avons dit, même après sa victoire sur les ennemis de l'intérieur, et pourtant il avait eu au dehors une gloire plus éclatante et plus pure, celle de faire signer les traités de Westphalie, de vaincre l'Espagne et de donner à la France la paix finale, celle des Pyrénées.

Ses contemporains ont-ils eu tort de lui tenir rancune? Qu'en pense l'histoire aujourd'hui?

M. Mignet a le premier rendu pleine justice à Mazarin dans son Introduction à l'Histoire de la succession d'Espagne, le plus large, le plus élevé, le meilleur peut-être des résumés d'histoire qu'on ait écrits. M. le comte L. de Laborde, dans sa lettre sur le palais Mazarin, va jusqu'à l'apologie du cardinal. M. Mignet, n'ayant à s'occuper que du diplomate et des affaires étrangères, a pu faire un éloge sans restriction, et tous les historiens de nos jours acceptent le beau portrait qu'il a tracé. A celui de M. de Laborde, il faudrait quelques ombres et plus de restrictions. C'est un des progrès du sens historique dans nos derniers temps qu'il ne faille plus voir un personnage tout à fait en beau ou tout à fait en laid. Ces façons expéditives de juger ne sont plus de mise et n'ont d'ailleurs jamais eu rien de scientifique. L'homme est multiple et ondoyant, et Mazarin plus que tout autre. En vertus comme en vices, il n'y a guère de héros complet, et c'est mal comprendre la nature humaine que de vouloir apprécier un homme d'un coup d'œil. L'historien a d'autres devoirs : il étudie les personnages sous toutes leurs faces, heureux du bien, lorsqu'il le rencontre, et chaleureux à l'exprimer; le spectacle du mal l'attriste; mais il se sent également obligé de le mettre en lumière et de le blâmer.

En Mazarin il y eut deux hommes : l'un supérieur, digne d'une entière admiration; c'est le diplomate au cœur français, à la fois vainqueur de la Fronde au dedans et de la maison d'Autriche au dehors; l'autre mesquin, étroit, presque vil; c'est l'Italien corrupteur et fourbe, c'est le financier corrompu. La rapacité de l'avare a jeté son ombre sur le grand ministre. Si elle ne le couvre pas

tout entier, elle reste encore attachée à ses pas et le suit pour obscurcir sa gloire.

Dans la Fronde, « il n'y eut qu'un homme de bon sens : c'était lui. » Il plia deux fois sous l'orage avec une dextérité et une adresse que n'eurent point ses adversaires. « Deux fois fugitif, il ne se laissa jamais abattre, gouverna du lieu de son exil, » fit triompher la puissance royale avec la sienne « et vint mourir dans le souverain commandement et dans l'extrême grandeur. » Ce commandement et cette grandeur, Mazarin les avait mérités, en se montrant l'héritier et le continuateur de Richelieu dans la direction de la guerre de Trente ans, et en la terminant comme il eût fait lui-même. Les glorieux traités de Munster et d'Osnabrück opposaient en Allemagne, à l'Autriche, aux héritiers de Charles-Quint, jusque-là menaçants, la Suède et les princes germains confédérés; la liberté de conscience devenait un dogme pour l'Europe. L'indépendance de la Suisse et de la Hollande était proclamée. D'ailleurs la France se payait de sa gloire; elle acquérait d'une façon définitive les Trois-Évêchés; elle obtenait l'Alsace, qui devint française si vite et si bien. Elle ne retirait point son pied de la Lorraine. Après la Fronde et la guerre d'Espagne, où l'habile ministre de Louis XIV n'avait pas craint de s'allier avec Cromwell régicide, il fonda la Ligue ou Confédération du Rhin, qui garantissait pour l'Allemagne, sous la protection du roi de France, les résultats des traités de Westphalie (1658). Puis, l'année suivante, il en finit avec le petit-fils de Philippe II. Le traité des Pyrénées nous donnait, avec le Roussillon et la Cerdagne, nos limites naturelles au midi. Au nord, les Pays-Bas étaient entamés par la réunion d'une belle province, l'Artois, et la cession d'une partie du Hainaut et du Luxembourg : trois immortelles conquêtes de Turenne. Le ministre qui avait tant fait pour la patrie « pouvait dire à bon droit que son cœur était plus français que son langage. »

Son cœur était français, non pas son caractère. Mazarin s'était trop payé d'argent pour exiger de ses contemporains une autre ré-

compense. Il les avait méprisés et il mettait les consciences à l'encan. La sienne d'abord ne lui avait guère pesé. En achetant les autres, il avait commencé par se solder largement lui-même. Particelli d'Émery, son intendant des finances, volait en second, et l'éducation du malheureux Fouquet fut tristement faite. Après le peuple, le plus pauvre du royaume fut le Roi; et le premier acte, digne de son rang, qu'accomplit Louis XIV, fut de répudier l'héritage d'un ministre spoliateur, l'exemple et le chef des aigrefins qui avaient pillé le royaume.

L'honneur de la France, en tout temps, a été son mépris pour les malhonnêtes gens, pour les spéculateurs avides qui s'enrichissent de façon indue. Avant tout et comme d'instinct, elle regarde aux mains. Si la main s'est glissée dans les caisses de l'État ou s'est souillée dans les tripotages, peu importe le mérite ou le génie d'un homme! Un soupçon de ce genre a suffi pour diminuer Mirabeau et pour tuer Danton; il en a déshonoré bien d'autres. Mazarin restera donc, pour beaucoup de Français, « l'illustre faquin, » comme l'appelait Condé.

Cette soif d'honnêteté, sans laquelle il ne pouvait y avoir ni régularité dans les finances, ni prospérité pour le public et pour l'État, devint, avec celle de l'ordre et de la paix intérieure, l'impérieux besoin du nouveau règne. Mazarin lui-même, qui n'avait pu vaincre ses instincts rapaces, le sentait et le savait bien. Il en donna la preuve en recommandant Colbert à Louis XIV et en disant du jeune prince dont on se défiait : « Il y a en lui l'étoffe de quatre rois et d'un honnête homme. »

Aussi le règne débute par la chute de Fouquet et de la surintendance des finances. Toute l'histoire de ce personnage et de cette époque a été tirée au clair et entièrement mise à jour de nos temps par un savant auquel l'histoire et l'enseignement de l'histoire doivent beaucoup en France, M. Chéruel, ancien inspecteur général de l'instruction publique, aujourd'hui recteur de l'Académie de Strasbourg. M. Chéruel, qui avait publié d'excellents travaux sur

le XVI[e] siècle (entre autres *Catherine de Médicis* et *Marie Stuart*, et le premier volume de l'*Administration monarchique*), paraît avoir porté plus particulièrement son effort sur le siècle de Louis XIV. Chargé de donner la première édition du Journal d'Olivier d'Ormesson, dans la collection des Documents inédits relatifs à l'histoire de France, M. Chéruel l'a fait avec cette sagacité, cette pénétration et cette probité scientifique qui sont le cachet de sa méthode et lui font une place à part au milieu des historiens de nos jours. Olivier d'Ormesson, juge de Fouquet, est un des témoins de l'époque dont nous parlons en ce moment. M. Chéruel ne s'est point contenté de son témoignage, et, de tous les contemporains réunis, des pièces encore manuscrites, il a tiré deux volumes qu'il a pu, à bon droit, appeler «les *Mémoires de Fouquet*[1].» C'est le récit non-seulement de ses dilapidations et de son procès, mais celui de toute sa vie et de celle de son frère. C'est aussi l'histoire de la Fronde et, en bien des points, celle de Mazarin; ce sont les débuts de Colbert. Laissons d'ailleurs parler M. Chéruel lui-même :

«Ces Mémoires se divisent naturellement en quatre parties, comme la vie même de Nicolas Fouquet. Jusqu'au mois de janvier 1653, il fut, avec son frère, l'auxiliaire le plus actif de Mazarin. Après la Fronde, les deux frères eurent part aux récompenses : Nicolas Fouquet devint surintendant des finances, avec Abel Servien. L'abbé, son frère, eut la direction de la police. Son rôle fut alors très-important; mais son audace, son insolence et le scandale de ses mœurs finirent par le compromettre. De son côté, le surintendant commença à abuser de son crédit, et à prodiguer en fêtes et en plaisirs l'argent de l'État. Cependant la présence de son collègue Servien le contint jusqu'en 1659. Mais après la mort de Servien, le surintendant s'abandonna sans frein à ses passions. A cette époque, il semble atteint de démence, *vere lymphatus*, comme dit un contemporain. Bâtiments somptueux, fortifications de Belle-Ile,

[1] *Mémoires de Fouquet*, 2 vol. Charpentier, 1862.

traités scandaleux avec les fermiers de l'impôt, folles prodigalités pour les filles de la reine, tentatives pour succéder à Mazarin dans la puissance suprême et tenir le roi dans sa dépendance ; voilà le spectacle que présente l'administration de Fouquet. La période de 1659 à 1661 marque à la fois l'apogée de sa grandeur et le commencement de sa ruine. Arrêté le 5 septembre 1661, il est traîné de prison en prison, et enfin traduit devant un tribunal composé en partie de ses ennemis. Pendant trois ans, son sort est en suspens et sa vie menacée. C'est alors que, par une compensation naturelle pour le malheur, l'opinion lui redevient favorable et applaudit à l'arrêt qui le sauve du dernier supplice. Prisonnier à Pignerol, Fouquet disparaît de la scène et expie dans une longue et obscure détention les erreurs et les fautes de sa vie publique et privée. Ainsi, au début, activité, énergie, habileté, dévouement à la cause royale; après la Fronde, en 1653, récompense de ses services et enivrement du succès; de 1659 à 1661, prodigalités insensées et ambition criminelle; enfin, de 1661 à 1680, expiation. Tel est le résumé de la vie de N. Fouquet; tel est aussi le plan de ces Mémoires. »

Cette histoire de Fouquet, il faut la lire. Outre qu'elle donne le dernier mot d'une question longtemps controversée, elle prouve une fois de plus ce que peut la science pour rapprocher les esprits en éclairant les questions. Avec quelle modération et quelle justice l'auteur, en peignant Fouquet, brillant Mécène des lettres et des arts, a condamné l'ambitieux sujet et l'effronté prévaricateur! Après un procès si bien informé, Pellisson, Mme de Sévigné et La Fontaine n'oseraient plus voter en faveur de leur ami; mais Louis XIV et Colbert lui-même admettraient des circonstances atténuantes.

M. Chéruel s'était préparé, d'ailleurs, à son étude de Fouquet par celle de Colbert, qui fait partie d'un autre bon ouvrage : l'*Administration monarchique en France*, et qui en est un des plus remarquables chapitres. Les travaux de M. Chéruel embrassent d'ailleurs le règne entier de Louis XIV. Éditeur d'une reproduction exacte des Mémoires de Mme de Montpensier, il écrit un livre spécial sur

l'administration de Louis XIV, et de 1683 à 1715 nous le retrouverons encore lorsqu'il s'agira de Saint-Simon.

Pour Colbert, le vainqueur et le successeur glorieux de Fouquet, nous devons citer immédiatement des travaux de grande importance. Au-dessus de tous, le livre de M. Pierre Clément, et aussi l'Histoire de la politique commerciale de la France, par M. Charles Gouraud[1]. Ce dernier, M. Gouraud, est plutôt un polémiste qu'un historien. Son livre fut une arme de combat. Adversaire du libre échange, il a appelé Colbert à la défense du système protectionniste. Mais on peut fort bien louer Colbert d'avoir fait à son époque ce qui était nécessaire à la fortune du pays, sans que cela prouve grand chose dans la question présente. L'Angleterre, au temps de Colbert, ne se réservait-elle point le plus sévère des monopoles? Ne venait-elle pas de proclamer l'acte de navigation? Et M. Gouraud lui-même applaudit des deux mains au ministre anglais, l'économiste Huskisson, qui l'a déchiré à Londres, à l'époque de notre Restauration, pour mettre à sa place le libre échange. La France, en 1854, était-elle préparée à la même révolution? Voilà toute la question; ce n'est qu'une discussion de temps et d'opportunité, où l'exemple de Colbert ne signifie rien. Ce grand homme, s'il revivait de nos jours, croirait peut-être avoir à faire, dans un but identique à celui d'autrefois, le contraire exactement de ce qu'alors lui conseilla son génie. Nous devons néanmoins tenir compte du livre de M. Gouraud, parce qu'à propos de la thèse qu'il soutenait il a donné de Colbert une histoire savante, bien écrite, et qu'on lit avec intérêt.

Dans un but tout différent de celui de M. Gouraud, M. Pierre Clément, apôtre du libre échange, avait avant lui approfondi l'administration de Colbert et avait eu le droit d'intituler son livre: *Histoire*. A part quelques réflexions çà et là et quelques critiques,

[1] *Histoire de la politique commerciale en France*, par Charles Gouraud, 2 vol. in-8°, 1854, Aug. Durand, éditeur.

M. Clément s'est tenu, en effet, à son rôle de narrateur. Bien que le volume ait paru une année avant l'époque dans laquelle nous avons dû nous renfermer, il n'était ni juste, ni convenable, à cause de son importance, de le passer sous silence. M. Clément est, en effet, un des premiers parmi les savants du second âge historique. Avide de recherches nouvelles, de documents authentiques et précis, il creuse et approfondit un sujet. Son travail est définitif. Sa première œuvre, *La vie et l'administration de Colbert*, l'a aussitôt révélé au public avec ses qualités éminentes, et nous retrouverons, à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, son second volume, qui fait suite au premier : *Le gouvernement de Louis XIV de 1683 à 1689*[1]. Il est aussi revenu une seconde fois sur Colbert pour nous fournir tout l'arsenal des pièces à l'appui. D'après les ordres de S. M. l'Empereur, il a publié depuis l'année 1863 la collection des *Lettres, instructions et mémoires* du célèbre ministre (aujourd'hui 4 vol. in-4°), et il poursuit chaque jour son étude sur l'administration en France par des articles au *Moniteur* qui deviendront, comme les premiers, de bons et utiles volumes.

Nous savons gré, en outre, à M. Clément, et plus encore à M. Gouraud, d'avoir mieux sondé qu'on ne l'avait fait jusqu'ici le caractère et l'âme de Colbert. Il ne suffit pas, lorsqu'on se trouve en face de ces nobles figures, qui sont celles des bienfaiteurs de l'humanité, d'analyser avec sécheresse et exactitude tous les infinis détails. Il faut aussi s'intéresser à l'ensemble et montrer le beau pour faire mieux ressortir le bien.

Colbert n'a pas été compris à son époque. Son accueil glacial et silencieux, « ses sourcils épais, son regard austère avec des plis de front redoutables étaient l'effroi des solliciteurs les plus intrépides. » On sait que Mme de Sévigné l'appelait le *nord* et tremblait à la seule idée de lui demander une audience. C'est qu'il avait horreur des courtisans : « Courtisan ou flatteur, écrivait-il, jamais il n'a été

[1] *Histoire de la vie et de l'administration de Colbert*, par Pierre Clément; Guillaumin, éditeur. — *Le gouvernement de Louis XIV*, par le même; Guillaumin, éditeur, 1848.

nécessaire d'avoir l'une ou l'autre de ces mauvaises qualités près de moi. » Tout le monde conçut un fond d'animosité pour un homme si difficile et si rude qui repoussait brutalement les requêtes injustes. Le peuple même l'avait pris en haine et l'accusait de tous ses maux. Il mourut au milieu d'une effrayante impopularité. On dut l'enterrer de nuit pour dérober son corps aux outrages de la foule. Les pamphlets éclatèrent de tous côtés; on en fit d'atroces. L'un d'eux : *La bête insatiable ou le serpent crevé*, bouffonne sur sa dernière maladie :

Vous l'avez fait mourir, ignorants médecins,
Ce ministre fameux, cet homme d'importance;
Vous croyiez qu'il avait la pierre dans les reins,
Il l'avait dans le cœur, au malheur de la France.

Son sort est celui des réformateurs dans presque tous les temps, comme M. Pierre Clément l'a bien compris.

« Au nombre des grands ministres français dont le nom jette le plus d'éclat sur notre histoire et qui, à des titres divers, sont aujourd'hui populaires, il faut placer au premier rang Sully, Richelieu, Mazarin et Colbert. » Et pourtant quel a été le jugement des contemporains sur chacun d'eux? En haine de Sully, le peuple arrache ou décapite les arbres que ce ministre avait fait placer sur les grands chemins : c'est un *Sully*, faisons-en un *Biron*, disaient les ingrats. Richelieu fut détesté du peuple, qu'il délivra du joug immédiat de ses mille maîtres pour ne lui en donner qu'un seul et plus éloigné. Mazarin, grand et habile ministre, malgré sa rapacité, fit éclore une bibliothèque de libelles et fut exilé deux fois. On vient de voir comment le peuple jugea Colbert et le respect qu'il eut pour ses dépouilles mortelles. Cette erreur d'une époque entière au sujet des hommes investis du gouvenemernt est, en quelque sorte, une calamité publique... « Le peuple, a dit un duc de Sforze, de l'école de Machiavel, ressemble aux enfants : il crie quand on le torche ! » Triste maxime dont la vérité a éclaté en France trop

souvent! Au lieu de cette citation hardie, M. Pierre Clément pouvait aussi bien donner celle de Forbonnais, qui est aussi vraie et plus polie : « La nation française, taxée d'inconstance, est la plus opiniâtre à conserver les fausses mesures qu'elle a une fois adoptées. »

Mais en ce noble pays, au défaut des contemporains, c'est la postérité qui récompense. Colbert, contrôleur général des finances, ministre secrétaire d'État de la marine, des manufactures et du commerce, surintendant des bâtiments royaux, a consacré à la France ancienne toutes ses veilles; ses rêves mêmes ont été pour la prospérité de la patrie. Restaurateur des finances, réformateur de tous les codes, créateur de la marine, protecteur des arts et des lettres, il reçoit enfin de la France nouvelle ses titres à l'admiration. — Non, Colbert n'a point été l'homme de marbre, calomnié par Guy-Patin. Impitoyable aux méchants, il eut pour ceux qui souffraient de viriles tendresses : « Sire, dit-il au roi, au milieu des pompes de la guerre et des fêtes, ce qu'il y a de plus important et sur quoi il y a plus de réflexions à faire, c'est la misère très-grande du peuple. » Et il a travaillé pour le peuple autant que pour le roi. Ne pouvant faire partager au clergé et à la noblesse le fardeau de la taille, c'est-à-dire de l'impôt foncier, que le tiers état payait seul, il le diminua de 21 millions de livres par an, en augmentant l'impôt indirect, les aides, qui retombaient sur les trois ordres, et plus encore sur les deux premiers. Sa sensibilité ne se répand guère en phrases; elle s'exprime par des actes. Quand l'émotion est trop vive pourtant, on la retrouve dans ses écrits. Qu'on lise sa correspondance avec Charrier de Lyon et ses lettres aux *dentellières* d'Alençon et d'Auxerre. Cette émotion d'un grand cœur se retrouve dans les mémoires au roi. Rappelons aussi, bien qu'il soit devenu banal, l'élan patriotique qu'il osa se permettre en reprochant à Louis XIV les dépenses excessives de la cour. « En mon particulier, je déclare à Votre Majesté qu'un repas inutile de 1,000 écus me fait une peine incroyable, et lorsqu'il est question d'un million d'or pour la Pologne, je vendrais tout mon bien, j'engagerais ma femme et mes enfants,

et j'irais à pied toute ma vie pour y fournir. Votre Majesté excusera, s'il lui plaît, ce petit transport. » Il se plaignait aussi que les belles « montres de troupes, que la marche et l'assemblée des armées au dedans du royaume, *qui en attirent la ruine*, » pussent devenir un amusement des dames. — « Ah! plût à Dieu que Votre Majesté eût une fois bien examiné cette matière! Elle trouverait que sa gloire souffre de ces fanfares et de ces ornements inutiles. » L'homme qui écrivait ainsi n'était pas de marbre. Mais la sensibilité de ce vigoureux ennemi des abus restait mâle comme son génie. La postérité lui a enfin rendu pleine justice, grâce à l'histoire qui rédige ses jugements.

Après le grand ministre, le grand roi. La science véritable s'est dégagée d'abord d'une erreur banale et vulgaire : celle de juger Louis XIV d'un seul coup d'œil et en bloc, comme font certains littérateurs ignorants de l'histoire, — ou les politiques à système.

Réagissant contre l'admiration de Voltaire et contre son livre, plus d'un écrivain de nos jours condamne vite encore ce prince trop admiré au XVII[e] siècle. Orgueil et égoïsme! Égoïsme et orgueil! Nullité personnelle! Despotisme absolu! Tout est dit. Il y a dans ce jugement sévère quelque chose de vrai. Mais une partie de la vérité n'est que l'erreur. L'histoire donne la vérité entière, et se tient entre les opinions extrêmes. Louis XIV a vécu sur le trône soixante et douze années (1643-1715). C'est une durée qui eût suffi à plusieurs existences royales. D'importants événements survenus en Europe ont trois fois changé les situations respectives des grands États. Il y a eu là plusieurs règnes.

Tant pis pour la fausse science qui n'en voudrait voir qu'un seul, et le résume d'une façon aussi injuste, aussi péremptoire!

De 1643 à 1661, on a apprécié le règne de Mazarin : Fronde, guerre d'Espagne, et surtout misère universelle qui donne aux Français une soif ardente de paix et de sécurité. De 1661 à 1671, Louis XIV satisfait noblement ce besoin universel de

la nation. Une paix féconde et fièrement gardée met la France à la tête des peuples, favorise au dedans du royaume l'éclosion la plus brillante des œuvres de l'art. Ce sont les belles années de Molière et de Boileau; c'est Racine depuis *Andromaque* jusqu'à *Iphigénie;* ce sont les débuts et les premiers chefs-d'œuvre de Bossuet; c'est la jeunesse de Mme de Sévigné! La conquête de la Flandre française et d'une partie du Hainaut fut alors aussi légitime que facile. Le roi y eut de plus l'honneur de borner son ambition et d'arrêter ses désirs. Là rayonne dans toute sa jeune gloire Louis XIV, appuyé de Colbert. Il a les applaudissements de l'Europe et mérite ceux de la postérité. De 1672 à 1680, le rôle de Louis XIV mérite beaucoup plus d'être discuté à propos de cette lutte terrible qu'il engagea contre la Hollande. Bien que la Hollande s'opposât à la fois au progrès de notre industrie, de notre marine, et à la légitime extension du territoire français, l'Europe entière prit parti contre Louis XIV; il fut vainqueur, modéra les exigences de la victoire, se contentant à Nimègue de la Franche-Comté, c'est la deuxième période de son gouvernement personnel. De 1680 à 1688, Colbert manque au roi, et la grande faute, disons le grand crime du règne, est alors commis: Louis XIV révoque l'édit de Nantes! Et le roi très-chrétien tombe au rang de Philippe II; il encourageait ainsi son triste allié, l'incapable roi d'Angleterre. Cette faute, ce crime accomplis, le roi de France ne put se dérober aux conséquences. Lorsqu'en 1688, Jacques II est chassé du trône britannique, une phase nouvelle s'ouvre pour Louis XIV. L'équilibre des puissances se trouve changé, et la France tombe dans un grand péril; de plus, toutes les royautés de droit divin sont menacées. Louis XIV eut l'intelligence de le comprendre. De là son rôle pendant dix années.

Vaincu au traité de Ryswyk, il accepte les conditions de la défaite, renonce pour la France à la conquête de ses limites naturelles et s'entend avec Guillaume III, son ennemi victorieux, pour le meilleur partage de la succession espagnole et le maintien de l'équilibre

européen; c'est la quatrième période. En 1700, le testament du dernier héritier de Philippe II, l'obstination égoïste et ambitieuse de l'Autriche rejettent Louis XIV dans une lutte qu'il avait prévue et qu'il avait essayé d'éviter. Cette dernière période de quinze années est la plus malheureuse de toutes. Les fautes du roi s'y accumulent. Mais, pour apprécier sainement et juger en honnête homme le vaste ensemble d'un tel rôle, il faut l'étudier progressivement, selon les temps et les situations diverses. C'est ce qu'a fait l'histoire; elle n'a pas même accepté la division de M. Michelet, qui coupe le règne en deux parties : avant et après la fistule de Louis XIV. Avant cette malheureuse fistule, les choses se passent encore assez bien selon M. Michelet; après la fistule, tout est maladif chez le roi et dans le royaume. Voir un si grand règne à travers une opération chirurgicale de cette sorte, c'était s'obliger à l'amoindrir.

Des documents nouveaux, qui nous expliquent heure par heure la vie de Louis XIV et sa personnalité, ont été publiés dans ces dernières années; c'est d'abord le *Journal de Dangeau*, annoté par Saint-Simon, 19 volumes in-8°, librairie Firmin Didot, que nous devons à MM. Soulié, Dussieux, de Chénevières, de Montaiglon, avec les additions inédites de Saint-Simon par Feuillet de Conches.

C'est le *Journal de la santé du roi*, par Wallot, d'Aquin et Fagon, avec introduction, notes et réflexions critiques, éditeur, M. J. A. Leroi, chez Durand, 1 vol. in-8°, 1862.

Ce sont, pour les dernières années, les *Mémoires de Saint-Simon*, édition de M. Chéruel, dont, à leur heure, nous parlerons plus en détail.

Ce sont enfin, pour les premières années du gouvernement personnel de Louis XIV, les *Mémoires de Louis XIV* lui-même, publiés en 1860 par M. Charles Dreyss. Le savant éditeur en a discuté avec la science la plus minutieuse et le texte et l'authenticité. Il a donné scrupuleusement les variantes, a distingué le texte écrit de la main du roi et les parties dictées à M. de Périgny ou à Pellisson. Ce document, dont l'authenticité est devenue ainsi irrévocable, n'en est

que plus précieux. Louis XIV y paraît seul et tout entier. On a la vraie pensée du roi, puisqu'elle n'était écrite ni pour le public, ni même pour les ministres. C'était l'instruction secrète destinée à l'éducation royale du dauphin.

Arrêtons-nous sur ce portrait du roi tracé de sa propre main, sur ces confidences qui ne devaient être faites qu'à son héritier.

Ces confidences royales sont honorables pour celui qui les a écrites et dictées. Elles relèvent Louis XIV de ce discrédit injuste où paraissait tombé son nom depuis que l'esprit de parti s'est glissé dans l'histoire, et s'est spécialement attaqué à sa mémoire. Il est devenu comme le point de mire de tous les adversaires de la monarchie en France. Sans doute, Louis XIV a été un monarque absolu jusqu'au despotisme, et l'heure ne serait pas bonne pour le vouloir imiter et le recommencer aujourd'hui; mais Louis XIV a été de son temps, et l'œuvre accomplie par lui a préparé et rendu possibles les progrès du nôtre. Son autorité souveraine, à ses yeux indiscutable, a posé le niveau sur tous les fronts, et mis au pas ces privilégiés de la noblesse, ces ducs et ces marquis, qui pouvaient redevenir les mille oppresseurs de la nation. En les forçant de *rouler pêle-mêle* avec tout le monde, Louis XIV a fait nos affaires : celles de la démocratie. Il est vrai qu'il ne distinguait pas les intérêts du peuple de ceux de la royauté. Que Louis XIV ait dit ou non ce mot fameux : « L'État, c'est moi, » il l'a pensé. Et ce mot résume toute sa théorie politique. Mais, en 1660, cette théorie était également celle de toute la France, à l'exception de quelques grands seigneurs, mécontents et dépossédés.

Cette théorie, Louis XIV l'affiche, la proclame; il la croit légitime : « Nous tenons, pour ainsi dire, la place de Dieu. Il nous a mis à la tête de ses peuples. C'est à la tête qu'il appartient de délibérer et de résoudre, et toutes les fonctions des autres membres ne consistent que dans l'exécution des commandements qui leur sont donnés. » Il a donc la conviction de son droit. Et les esprits les plus hauts, les plus indépendants, les plus charmants de son époque,

Bossuet, Corneille, La Fontaine, Mme de Sévigné, pensent comme lui. Les conséquences funestes d'une pareille doctrine éclateront plus tard, d'abord chez le roi lui-même, chez Louis XIV, vieilli et qui se croira toujours en possession du jugement prompt et de l'heureuse perspicacité de ses premières années, ensuite chez son incapable successeur dont le long règne et les impardonnables fautes ont rendu la révolution souhaitable, nécessaire, inévitable.

Mais, pendant le long espace de temps que l'histoire doit parcourir jusqu'à l'heure des désastres, Louis XIV, s'il fut roi absolu, se montra du moins digne de l'être. C'est par le travail qu'on règne, et qu'on aime à régner, a-t-il dit.

Lorsque les courtisans venaient s'incliner à son lever, c'est-à-dire quand son existence de fêtes et d'apparat commençait, il sortait non point du sommeil, mais d'une séance de quatre heures avec ses ministres.

Dans l'après-midi, il recevait les ambassadeurs ou tous ceux qui avaient à lui parler d'affaires. Après le spectacle, s'il y en avait à la cour, il reprenait sa noble besogne. Pas un jour, en cinquante-quatre ans, ne resta inoccupé des intérêts publics; pas une heure il ne manqua à sa tâche, et il remplit laborieusement « son métier de roi. Dès l'enfance même, le seul nom de rois fainéants et de maires du palais lui faisait peine quand on le prononçait en sa présence. » Persuadé de ses droits, Louis XIV ne l'était pas moins de ses devoirs. Cette idée revient sans cesse dans ce code de morale qu'il trouva le temps de rédiger pour son fils : c'est elle qui l'a décidé à l'écrire.

« Mon fils, beaucoup de raisons, et toutes fort importantes, m'ont fait résoudre à vous laisser, avec assez de travail pour moi parmi les occupations les plus grandes, ces mémoires de mon règne et de mes principales actions. Je n'ai jamais cru que les rois sentant, comme ils font en eux-mêmes, toutes les affections et toutes les tendresses paternelles, fussent dispensés de l'occupation commune et naturelle aux pères, qui est d'instruire les enfants par l'exemple et par le con-

seil. Au contraire, il m'a semblé qu'en ce haut rang où nous sommes, vous et moi, un devoir public se joignait au devoir particulier, et qu'enfin tous les respects qu'on nous rend, toute l'abondance et tout l'éclat qui nous environnent, n'étant que des récompenses attachées par le ciel même au soin qu'il nous confie des peuples et des États, ce soin n'était pas assez grand, s'il ne passait au delà de nous, en nous faisant communiquer toutes nos lumières à celui qui doit régner après nous. J'ai même espéré que, dans ce dessein, je pourrais vous être aussi utile, et par conséquent à mes sujets, que le saurait être personne au monde. J'ai considéré ce que j'ai si souvent éprouvé moi-même, la peine que vous aurez à trouver des amis sincères dans la foule de ceux qui s'empresseront autour de vous, chacun avec son propre dessein... Moi je n'ai d'autre intérêt que le vôtre, ni de passion que celle de votre grandeur...

« J'ai fait... aussi... quelque réflexion à la condition en cela dure et rigoureuse des rois, qui doivent, pour ainsi dire, un compte public de toutes leurs actions à tout l'univers et à tous les siècles, et ne peuvent néanmoins le rendre à qui que ce soit dans le temps même, sans découvrir le secret de leur conduite et manquer à leurs plus grands intérêts. Et ne doutant pas que les choses assez grandes et assez considérables où j'ai eu part, soit au dedans, soit au dehors de mon royaume, n'exercent un jour diversement le génie et la passion des écrivains, je ne serai pas fâché que vous ayez ici de quoi redresser l'histoire si elle vient à s'écarter et à se méprendre, faute d'avoir bien pénétré mes projets et leur motif. Je vous les expliquerai sans déguisement, aux endroits mêmes où mes bonnes intentions n'auront pas été heureuses, persuadé qu'il est d'un petit esprit et qui se trompe ordinairement, de vouloir ne s'être jamais trompé, et que ceux qui ont assez de mérite pour réussir le plus souvent trouvent quelque magnanimité à reconnaître leurs fautes. »

Après un tel préambule et si loyal, il est facile d'apprécier l'importance de cette publication authentique. C'est du pur Louis XIV; c'est Louis XIV tout entier. Il révèle souvent à son héritier ce qu'il n'eût

dit à aucun autre. En effet, son personnage a toujours été double, et il le comprenait ainsi. Chef de l'État et représentant de la nation française, pour ses sujets, pour l'étranger, il pose, j'oserais dire, en statue. Toujours calme, toujours froid, toujours presque immobile, il est l'image de la royauté. Sa dignité ne paraît que de l'orgueil et sa hauteur un impitoyable égoïsme. Lorsqu'il est en public, pas une larme n'échappe de ses yeux, même à la mort de ceux qu'il devait le plus chérir. Le roi ne doit pas pleurer. — Mais chez lui, en secret, l'homme se venge du rôle que vient de jouer le monarque. Saint-Simon nous le montre quelque part, après des pages où il a parlé de la dureté de son cœur, se roulant sur les tapis de son appartement privé, éclatant en sanglots. Dans le livre de M. Dreyss, on peut lire les lettres écrites au prince de Condé et à d'autres amis de sa confidence intime, pendant la campagne de 1667, sur les craintes qu'il éprouve de la maladie de ses enfants : le père est réhabilité. Il en est ainsi de beaucoup d'accusations auxquelles, dans sa préoccupation incessante de représentation royale, Louis XIV s'est exposé lui-même pour avoir trop bien rempli son propre personnage : « Ce qui fait la grandeur et la majesté des rois n'est pas tant le sceptre qu'ils portent que la façon de le porter, » a-t-il dit. Et il n'oublia jamais ce précepte tant qu'il fut sur le théâtre de la royauté. Il ne parlait à ses sujets que pour commander en maître, et voici ce qu'en vingt endroits il répète sous vingt formes différentes :

« Nos enfants demeurant après nous sur le trône nous laissent, pour ainsi dire, un intérêt immortel dans la solidité des établissements que nous faisons... Mais ces intérêts de l'amour-propre et du sang doivent être comptés pour peu de chose auprès de ceux de notre couronne et de notre devoir. L'État nous doit être bien plus précieux que notre famille, qui n'en fait qu'une légère partie, et le titre de père de nos peuples nous doit être beaucoup plus cher que celui de père de nos enfants. Il est agréable, sans doute, de recevoir des marques de l'estime et de l'affection de ses sujets; mais

en considérant le plaisir sensible qu'un prince vertueux peut avoir dans la possession d'un bien si doux, il se faut de bonne heure exciter à faire effort pour l'acquérir. Il faut diriger à cette seule fin toutes nos actions et toutes nos pensées... Sur toute chose, il n'y en a point qui me touchât si puissamment l'esprit et le cœur que la connaissance de l'épuisement où étaient alors mes peuples, après les charges immenses qu'ils avaient portées. »

Prétendrions-nous, en vertu de ces documents nouveaux, changer entièrement la tradition, et faire de Louis XIV ce qu'on appellerait aujourd'hui un humanitaire ou un philanthrope? Nullement. Son dogme ne l'y poussait guère. Il suffit à l'histoire, pour rentrer dans la vérité, de prouver que Louis XIV a été plus humain qu'on ne l'avait prétendu, et qu'il songeait à régner pour d'autres que pour lui-même. D'ailleurs, ce prince essentiellement glorieux ne méprisait pas les jugements de l'opinion; il en faisait grand cas, au contraire. Voici qui le prouve : « Les rois, dans tous leurs conseils, doivent avoir pour première vue d'examiner ce qui leur peut donner ou ôter l'applaudissement public. Ce bien si noble, si précieux, est aussi le plus fragile du monde. Ce n'est pas assez de l'avoir acquis, si l'on ne veille continuellement à sa conservation; et cette estime, qui ne se forme que par une longue suite de bonnes actions, peut être en un moment détruite par une seule faute que l'on commet. Encore n'attend-on pas toujours que nous ayons failli pour nous condamner. C'est souvent assez que notre fortune s'affaiblisse pour diminuer l'opinion de notre vertu... Il arrive aux infortunés qu'on leur impute à manque de prudence tout ce qui se fait contre leurs désirs. » On dirait qu'il a prévu dès 1668 les fautes et les malheurs qui assombrirent la fin du règne.

Quelques pages plus loin, il ajoute : « Les rois, qui sont les arbitres souverains de la fortune et de la conduite des hommes, sont toujours eux-mêmes les plus sévèrement jugés. Il n'est rien qu'on leur puisse pardonner, rien qu'ils puissent tenir caché. »

Aussi avoue-t-il à son fils la plus célèbre de ses faiblesses et s'ex-

plique-t-il avec lui sur le titre de duchesse accordé à Mlle de la Vallière et sur la position faite à ses enfants.

Disons tout d'abord que ses maîtresses n'ont jamais été des reines, pas même Mme de Maintenon. Dans une conversation avec Colbert, Letellier, Lyonne, Villeroy et le maréchal de Grammont, il avait déjà dit : « Vous êtes tous de mes amis, ceux de mon royaume que j'affectionne le plus et en qui j'ai le plus de confiance. Je suis jeune, et les femmes ont ordinairement bien du pouvoir sur ceux de mon âge. Je vous ordonne à tous que si vous remarquez qu'une femme, quelle qu'elle puisse être, prenne empire sur moi et me gouverne le moins du monde, vous ayez à m'en avertir. Je ne veux que vingt-quatre heures pour m'en débarrasser et vous donner contentement là-dessus. » L'homme, en ce cas, sacrifierait aussitôt sa passion et ferait place au roi. Voici maintenant le père coupable s'expliquant avec son fils, plus encore, avec son successeur : « Je vous dirai premièrement que, comme le prince devrait toujours être un parfait modèle de vertu, il serait bon qu'il se garantît des faiblesses communes au reste des hommes, d'autant plus qu'il est assuré qu'elles ne sauraient demeurer cachées. Et néanmoins, s'il arrive malgré nous que nous tombions dans quelqu'un de ces égarements, il faut du moins, pour en diminuer la conséquence, observer deux précautions que j'ai toujours pratiquées et dont je me suis fort bien trouvé : la première, que le temps que nous donnons à notre amour ne soit jamais pris au préjudice de nos affaires, parce que notre premier objet doit toujours être la conservation de notre gloire et de notre autorité, lesquelles ne se peuvent absolument maintenir que par un travail assidu. Mais la seconde considération, qui est la plus délicate et la plus difficile à conserver et à pratiquer, c'est qu'en abandonnant notre cœur il faut demeurer maître absolu de notre esprit, que nous séparions les tendresses d'amant d'avec les résolutions de souverain ; que la beauté qui fait nos plaisirs n'ait jamais la liberté de nous parler de nos affaires, ni des gens qui nous y servent, et que ce soient deux

choses absolument séparées. Ces précautions satisferont en quelque façon à ce que vous devez à votre état comme prince; mais pour rendre à Dieu ce que vous lui devez comme chrétien, il est bon de s'abstenir de tous ces commerces illicites, qui ne sont jamais innocents. Et dans ce dernier moment, où nous arriverons peut-être plus tôt que nous ne pensons, Dieu ne nous demandera pas si nous avons vécu en honnête homme, mais si nous avons gardé ses commandements. »

Malgré ces beaux conseils et cette velléité de remords, Louis XIV, on le sait, n'en remplaça pas moins à cette époque M[lle] de la Vallière par M[me] de Montespan. Ces faiblesses de jeune homme sont la seule tache du règne, dans la première et la plus pure de ses périodes.

Dans la conduite intérieure et extérieure des affaires de la France, le roi fait preuve d'un bon sens qui, à ce degré, s'élève presque au génie; il fait voir une modération merveilleuse chez un prince victorieux. Ses ministres, bien qu'ils s'appellent Colbert, de Lyonne et Louvois, ne le dominent pas encore; il sait et les choisir et profiter de leurs talents. « N'en ayez jamais un seul, dit-il à son fils; il faut les balancer les uns par les autres, les aimer tous, les écouter, accepter la controverse et chercher leur opposition le plus souvent à des idées fausses dont on a pu s'infatuer. On règne pour ses peuples et non pour soi-même. Les projets ordinaires et communs sont faits pour les âmes communes; mais ceux qui prétendent s'élever au-dessus de leurs pareils doivent concevoir de grandes et illustres pensées qui puissent effectivement mériter cette immortalité que l'on se promet quelquefois trop légèrement... Quand on peut tout ce que l'on veut, il n'est pas aisé de vouloir que ce que l'on doit. Maître souverain, n'accordez jamais rien par faveur; la faveur est directement opposée à la justice, qui est notre principale vertu. Dans vos relations avec les peuples voisins, mon fils, soyez toujours loyal. La probité, la bonne foi des princes établit seule le commerce entre les nations. »

Et Louis XIV, à la fin de cette première période de son règne, lorsqu'à la mort de Philippe IV d'Espagne il réclama, au nom de la reine Marie-Thérèse, une partie des Pays-Bas en vertu du droit de dévolution, ne crut rien faire que de légitime et d'honnête. Il faut lire les tomes I et II des *Négociations* de M. Mignet. Ce sont, avec les Mémoires de Louis XIV, les documents les plus importants sur cette époque. Les villes de la Lys et de l'Escaut, enlevées jadis par l'Autriche et par l'Espagne, s'appuyant sur le droit d'hérédité des femmes en ce pays, pouvaient bien aujourd'hui revenir à la France, en vertu de droits semblables. Le procès juridique fut long, parce qu'il n'y avait point de juges pour décider. La prise de possession fut rapide, et Louis XIV rentra dans son royaume, après la conquête de la Flandre française, avec les clefs de Douai et de Lille. Il consentit à rendre la Franche-Comté. Parvenu à ses trente ans accomplis, s'étant gardé jusque-là de toute faute en politique, il méritait l'éloge de Molière :

D'un fin discernement sa grande âme pourvue
Sur les choses toujours jette une droite vue;
Chez elle jamais rien ne surprend trop d'accès,
Et sa ferme raison ne tombe en nul excès.

Les années qui suivent, c'est-à-dire la partie du règne de Louis XIV qui s'étend de la paix d'Aix-la-Chapelle à celle de Nimègue, ont été étudiées à nouveau et très-éclairées par les deux premiers volumes de M. C. Rousset : *Histoire de Louvois et de son administration politique et militaire*[1]. « Voilà un bon, un excellent livre, a dit le plus autorisé de nos critiques; c'est de l'histoire composée et construite de la façon la plus instructive, rien qu'avec des pièces originales, des papiers d'État. » La politique intérieure de Louis XIV, qui fut celle de Louvois, y est franchement exposée. Elle consiste à mettre le niveau sur tous les fronts et à faire l'égalité sous le pou-

[1] *Histoire de Louvois*, par M. Camille Rousset, 1re partie, 2 vol. in-8°; 2e partie, deux autres volumes in-8°, édit. Didier. Paris.

voir royal. On comprend la haine que le ministre, au défaut du roi, inspire à ces gentilshommes, jusque-là privilégiés. Saint-Simon, qui connut à peine Louvois, s'en donne à cœur joie. « Il lui en veut personnellement comme au grand niveleur qui avait mis au pas la noblesse dans les armées, qui l'avait réduite à l'égalité dans l'obéissance et la discipline, avait assujetti les plus grands seigneurs à débuter par porter le mousquet et à faire le service comme les plus simples gardes, puis, les grades venus, à ne tenir de leur naissance aucune prérogative et à ne figurer qu'à leur rang, selon l'ordre du tableau. Cette égalité et cette confusion avec le *vil peuple*, sous la main du roi et du ministre qui ordonnait en son nom, indigna toute la noblesse, et particulièrement le petit duc assez peu militaire de sa nature et peu soldat. »

M. Rousset a raconté aussi, et de la façon la plus intéressante, les débuts de Vauban. Nous attendons de l'historien de Louvois un second ouvrage complet et original, comme l'a été le premier sur ce grand homme, qui fait aussi bien que Turenne honneur à l'humanité.

Les relations extérieures de la France, dans cette période, la guerre de Hollande surtout, ont reçu de M. Rousset bien des éclaircissements. Il a, dans son travail de recherches, eu le bonheur de rencontrer et de publier pour la première fois un chapitre nouveau et bien curieux des Mémoires de Louis XIV sur la campagne de 1672, et sur les motifs qui la lui firent entreprendre. C'est l'expression franche des sentiments et des idées du roi: « Il y a là des révélations inattendues, des jours et comme des percées nouvelles sur des côtés ignorés ou mal éclairés de son caractère et de son esprit, » dit M. Rousset. De la part de M. Rousset, c'est un aveu bien important. Ce mémoire, en effet, explique et justifie l'attaque de la Hollande pour ceux qui ne l'avaient point voulu comprendre ou par ignorance de l'histoire antérieure, ou par haine préconçue et systématique contre le grand roi.

Laissons parler Louis XIV lui-même. Il avait dit en un mot, en

parlant de la Hollande: « Ce que mes aïeux ont fait, je puis le défaire. » Voici le développement de sa pensée; c'est la page la plus vraie et la plus juste de l'histoire:

« Quoiqu'il ne soit pas séant aux princes, non plus qu'aux particuliers, de reprocher les bienfaits dont ils ont comblé leurs amis ou leurs voisins, on peut cependant, sans craindre de tomber dans ce défaut, imputer la source et l'origine de la guerre présente, qui vient de s'allumer entre la France et les Provinces-Unies, à l'ingratitude, à la méconnaissance, à la vanité insupportable des Hollandais. Chacun sait que ces peuples doivent leur établissement en république libre à la puissante protection que les rois mes prédécesseurs leur ont accordée depuis près d'un siècle, soit contre la maison d'Autriche, leur ancienne souveraine, soit contre l'Empire et l'Angleterre. Chacun sait que, sans cet appui, ces puissances auraient, en divers temps, englouti leur État... La postérité, qui n'aura pas été témoin de tous ces événements, demandera quels ont été le prix et la reconnaissance de tous ces bienfaits. Pour la satisfaire, je veux lui apprendre que, dans toutes les guerres que les rois mes prédécesseurs ou moi-même avons entreprises depuis près d'un siècle contre les puissances voisines, cette république ne nous a non-seulement pas secondés de troupes ni d'argent, et n'est pas sortie des bornes d'une simple et tiède neutralité, mais a toujours tâché de traverser, ouvertement ou sous main, nos progrès et nos avantages. Ce qui vient d'arriver le justifie assez. J'avais inutilement sollicité l'Espagne, après la mort du roi catholique Philippe IV, de rendre justice à la reine sur les légitimes prétentions qu'elle avait aux Pays-Bas. Accablé de refus continuels, j'avais pris les armes et avais porté la guerre dans ces provinces pour faire valoir les droits de cette princesse et lui faire restituer les États qui lui appartenaient. Dieu, qui est le protecteur de la justice, avait béni et secondé mes armes; tout avait plié devant moi, et à peine avais-je paru que la plupart des meilleures places des Pays-Bas s'étaient soumises à mon obéissance. Au milieu de ces prospérités, l'Angleterre ni l'Empire,

convaincus de la justice de ma cause, quelque intérêt qu'ils eussent à arrêter la rapidité de mes conquêtes, ne s'y opposèrent point. Je ne trouvai dans mon chemin que mes bons, fidèles et anciens amis les Hollandais qui, au lieu de s'intéresser à ma fortune comme à la base de leur État, voulurent m'imposer des lois et m'obliger à faire la paix, et osèrent même user de menaces en cas que je refusasse d'accepter leur médiation. J'avoue que leur insolence me piqua au vif, et que je fus près, au risque de ce qui pourrait arriver de mes conquêtes aux Pays-Bas espagnols, de tourner toutes mes forces contre cette altière et ingrate nation; mais ayant appelé la prudence à mon secours... je conclus la paix à des conditions honorables, résolu de remettre la punition de cette perfidie à un autre temps. »

Et Louis XIV aurait pu ajouter ce qu'ajoutait Colbert : c'est que les Hollandais ne nous permettaient point, même à l'intérieur, l'extension de la fortune publique restaurée par lui. Rouliers des mers, ils prétendaient garder le monopole de notre commerce extérieur, s'indignaient des ordonnances favorables à notre marine et voulaient nous faire la loi jusque sur nos marchés et dans nos ports. La guerre était inévitable et nécessaire. Louvois, au mois de novembre 1671, l'écrivait au prince de Condé. « Le véritable moyen de parvenir à la conquête des Pays-Bas espagnols était d'abaisser les Hollandais et de les anéantir s'il était possible. » Colbert, sans aller si loin, avouait qu'ils avaient besoin d'une leçon « pour laisser désormais ses franchises à la marine de France. » Tout le monde en France trouvait cette guerre nationale. Qu'on lise le fameux virelai de La Fontaine contre les Hollandais; c'est le manifeste de l'opinion publique à cette époque. Voilà donc enfin rejeté de l'histoire ce blâme si souvent répété contre Louis XIV, « d'avoir sacrifié à son fanatisme despotique et religieux, à sa haine contre une nation républicaine et protestante, la politique traditionnelle de la France. » Qu'on nous permette de le dire, il était déjà rejeté de l'enseignement sérieux même avant la publication du manifeste de Louis XIV. Les faits parlaient

d'eux-mêmes pour qui les savait comprendre, et l'erreur ne pouvait atteindre que des esprits prévenus ou légers. Et d'ailleurs, ce n'est pas en 1670 que Louis XIV eût songé à une guerre de principes politiques ou religieux. On sait comment cette expédition de Hollande, merveilleusement préparée, réussit d'abord. Le passage du Rhin livra au roi tout le pays. Le récit qu'en fait Louis XIV suffit à le venger de la maligne interprétation du vers de Boileau. Il ne se plaint pas que sa grandeur l'ait attaché au rivage. M. Rousset dit avec justesse : « Il avait bien autre chose à faire vraiment que de se jeter à l'eau comme un capitaine de chevau-légers oubliant son caractère de général ; » ce que fit le prince de Condé, et ce qu'eut tort de faire le prince, Louis XIV le lui reproche doucement. Si Boileau, maladroit panégyriste, eût eu quelque idée des choses de la guerre, il se fût préoccupé davantage, comme fit Louis XIV, de faire soutenir en toute hâte le prince de Condé, un peu brusquement aventuré au delà du Rhin contre un ennemi dont on ne connaissait pas exactement la force, de hâter l'établissement du pont de bateaux et de surveiller les mouvements du prince d'Orange, qui pouvait tomber à l'improviste sur l'armée à demi passée. Une ligne de Louis XIV résume cette belle opération de guerre : « J'étais présent au passage, qui fut hardi, vigoureux, plein d'éclat et glorieux pour la nation. »

C'en était fait de la Hollande, les troupes françaises n'ayant pas été le moins du monde, quoi qu'on ait dit, dispersées dans les places, et Amsterdam était prise, sans la généreuse résolution des Hollandais de noyer le pays d'alentour en ouvrant les écluses de Muyden, pour sauver leur capitale.

On n'avait point songé à ces écluses ; M. d'Estrades, l'ambassadeur, prévint trop tard de leur importance. Avant qu'elles fussent percées, Amsterdam épouvantée allait se rendre. Le bourgmestre avait écrit à Louis XIV, et le trompette de la ville était prêt à partir. Cet héroïque dévouement arrêta la fortune de la France ; Louis XIV s'est honoré lui-même, lorsqu'il en a parlé dans les

termes qui suivent: «Les États, revenus de leur première frayeur et convaincus que le salut du reste de leur pays consistait dans celui de cette capitale, qui en est comme l'âme, lâchèrent leurs écluses. La résolution de mettre tout le pays sous l'eau fut un peu violente; mais que ne fait-on point pour se soustraire à une domination étrangère? Et je ne saurais m'empêcher d'estimer le zèle et la fermeté de ceux qui rompirent la négociation d'Amsterdam, quoique leur avis si salutaire pour leur patrie ait porté un grand préjudice à mon service.»

La révolution qui mit Guillaume d'Orange au pouvoir, après le massacre des frères de Witt, prépara en outre contre la France et rendit possible cette coalition européenne et cette guerre générale sur terre et sur mer dont Louis XIV ne sortit vainqueur qu'en 1678 par le traité de Nimègue. Le roi s'y était attendu et préparé, en parlant de ses alliances de 1671 : «Je ne faisais pas un grand fond sur leur solidité que je prévoyais bien ne pas devoir durer longtemps, comme on l'a vu dans la suite.» Il n'en fut pas moins vainqueur de l'Europe entière et, après la victoire, sut se contenter de la Franche-Comté et des villes qui complétaient au nord ses premières acquisitions de 1668, je veux dire Cambrai, Valenciennes, Bouchain, Condé, Maubenge, Aire, Saint-Omer. On applaudit encore à la modération du souverain, qui ne menaçait point l'équilibre des puissances.

Si nous avons si longtemps insisté sur l'ouvrage de M. Rousset, justement couronné par l'Académie, cela tient d'abord à l'estime que nous en faisons, ensuite au caractère même de ce travail, qui porte bien le cachet de la nouvelle science historique. Si même, dans l'amas de pièces citées, nous avons mis la main de préférence sur celles qui émanent de Louis XIV, c'est qu'elles nous ont paru les plus importantes et que d'ailleurs elles défendent le prince contre certaines appréciations de M. Rousset. Sa sévérité à l'égard du roi est en effet une des deux objections que nous nous permettrons de soumettre à l'historien de Louvois.

Il y a disparate et presque contradiction entre ce que M. Rousset raconte de Louis XIV et les jugements qu'il porte sur lui. Les paroles, les actes qu'il cite ne manquent ni de grandeur, ni d'équité ni de modération; il y a même des traits de sensibilité qui charment et qui étonnent[1]. On voit presque toujours ce monarque si fier céder aux conseils de ses ministres et ne point s'obstiner dans ses propres idées. A le suivre ainsi au jour le jour, on s'aperçoit avec bonheur qu'il y a chez lui moins d'ambition et surtout moins d'égoïsme qu'on ne le dit généralement; en un mot, les faits du livre sont à sa gloire. — Malgré cela, M. Rousset, aussitôt qu'il abandonne son rôle de narrateur et devient juge, semble prendre une autre plume et répète à satiété les épithètes injurieuses dont on a tant abusé. Le mot d'orgueil revient sans cesse : « Son orgueil ne peut se résoudre à mettre franchement Condé dans le secret de sa déconvenue. — Il a des éruptions de vanité. — Louis XIV, dans son règne n'eut qu'un ministère, celui de la signature, etc. »

M. Rousset, quand il cesse de s'indigner, tourne son blâme en ironie, parle « d'imbroglios et de coups de foudre qui deviennent des bouquets d'artifice. On dirait qu'il est entré dans cette étude du règne de Louis XIV en apportant sur la personne du roi une opinion antérieure dont il n'a pas pu se dégager, même en face de preuves contradictoires. Que sa conscience d'historien se rassure cependant. Il a rendu justice au roi malgré lui-même, et nul ne se méprendra

[1] La page de son mémoire où il raconte le passage du Rhin prouve que Louis XIV ne manquait pas autant de cœur qu'on s'est plu à le répéter. « Cette action fut fort vive et fort glorieuse; mais la blessure du prince de Condé au poignet, la mort du duc de Longueville et les blessures des ducs de la Rochefoucauld, de Coislin et de Vivonne, du jeune La Salle, de Brouilly, aide-major de mes gardes du corps, et de plusieurs autres gens de qualité, *en diminuèrent fort le prix et me donnèrent une grande mortification*, particulièrement la blessure de M. le Prince, tant à cause de sa naissance et de son mérite singulier, que de la faiblesse de son tempérament, exténué par la goutte, que j'appréhendais ne pouvoir pas résister à la violence du mal. *Après avoir donné les premiers moments aux mouvements de la nature, de l'amitié* et de la considération que j'avais pour ce prince, et avoir donné au duc d'Enghien, son fils, la patente de général de mes armées... etc. »

sur ses appréciations, qui n'ont probablement tenu qu'à de vieilles habitudes.

La seconde objection que nous ferons à l'éminent historien est celle-ci : Écrasé par cette masse de documents qu'il triait et choisissait cependant avec bonheur, M. Rousset s'y est peut-être trop renfermé. Écrivant une monographie, il avait le droit, sans doute, de négliger ce qui n'était point l'œuvre exclusive ou la préoccupation de son principal personnage. Mais il ne s'en est pas moins trop laissé entraîner à sa suite. S'il n'avait rien dit, — absolument rien, — des grandes questions que Louvois tenait pour secondaires, passe encore. Malheureusement il y touche et retombe alors parfois dans l'histoire de convention. Citons un exemple, et sans sortir de la question hollandaise. Après la paix de Nimègue, Louvois s'étant particulièrement occupé du Piémont et un peu moins de la Hollande, M. Rousset se hâte de courir en Piémont, où il restera pendant tout un volume, après s'être débarrassé sommairement et sans assez de perspicacité, oserions-nous dire, de la question hollandaise. Cette grosse affaire était la plus importante alors; Louis XIV employait tous les ressorts de sa politique pour ramener les Provinces-Unies à leur ancienne forme de gouvernement et renverser Guillaume du statboudérat. Pourtant Louvois avait été mêlé à ces négociations, comme M. Rousset l'a prouvé. Fallait-il négliger autant cette partie de son histoire?

Après la paix de Nimègue, Louis XIV reçut des magistrats de la ville de Paris le titre de *Grand*. Il le méritait. Mais les fautes vont commencer.

Colbert est déjà presque en disgrâce et mourra bientôt. Louvois n'aura plus de contre-poids. M. Rousset, qui a continué par deux nouveaux volumes, dignes des premiers, son étude sur Louvois, n'a pas réhabilité autant qu'on l'aurait pu croire ce ministre violent qui, ne pouvant dominer son maître, sut le flatter, se courber à ses passions, et parfois même le trompa. D'ailleurs, le grand sens

du souverain va dévier; si ce n'est dans l'ensemble des résolutions, ce sera dans l'exécution et le détail. Pour la grande affaire de la réunion des villes en pleine paix, qui est surtout l'œuvre du principal ministre, M. Rousset prouve bien la légitimité de l'acquisition de Strasbourg : et c'était le gros lot parmi ces domaines que les chambres de réunion étaient chargées d'accaparer. Mais à l'égard de tant d'autres qui avaient moins d'importance, quelle hypocrisie indigne d'un prince si fier de sa loyauté! Quel abus de la casuistique forçant le texte des traités, ou quelle insolence du droit de la force! C'était, pour quelques bourgades, menacer l'Europe entière et l'indigner. Louvois le fit; Louis XIV, à qui rien ne résistait plus, laissa faire et prépara ainsi cette ligue d'Augsbourg et cette *grande ligue* qui se tournèrent contre lui à l'heure même où il avait tant besoin d'alliés contre le stathouder de Hollande, devenu roi d'Angleterre. Alors, bien que sa cause soit aussi celle des rois, bien qu'il plaide leur intérêt et celui du pape, il aura contre lui le pape et les rois, qui, redoutant ses hauteurs et son ambition, ne voudront plus l'entendre.

Avant cette heure fatale, une autre faute, commise à l'intérieur du royaume, eut encore de plus funestes résultats : nous voulons parler de la révocation de l'édit de Nantes. Il importe ici de nous étendre; nous sommes riches en documents nouveaux, et des erreurs de détail ont été pleinement réparées.

En 1680, Louis le Grand avait enfin réussi à donner l'unité et la prospérité au royaume. Mais il y avait encore deux religions dans l'État, et Louis XIV se laissa aller à la coupable pensée d'abolir la liberté de conscience et de supprimer le protestantisme, pour qu'il n'y eût désormais qu'une foi en France, comme il n'y avait qu'un roi. — Bossuet et le clergé gallican s'étaient, en 1682, prononcés en faveur de l'autorité royale contre celle du pape. Le roi était le maître souverain des catholiques; il voulut le devenir des protestants. Mais en dehors de la politique, les sentiments personnels du prince et son zèle religieux le poussaient chaque jour davantage

à la ruine des calvinistes. Une révolution s'était faite à cette époque dans les idées et la conduite de Louis XIV. A quarante-deux ans, il voulut réformer sa vie. Le scandale de ses mœurs avait fini par peser sur sa conscience. En 1680, les conseils de Mme de Maintenon, gouvernante des enfants de Mme de Montespan, l'éloignèrent d'abord de la favorite et le rendirent à la reine. Trois ans plus tard, lorsque Marie-Thérèse mourut, Mme de Maintenon dominait cette âme déjà épurée. Devenue plus que jamais nécessaire, elle ne voulut point tomber au rang de maîtresse. Elle n'osa pas aspirer au titre de reine; elle fut la femme de Louis XIV en 1684! Le roi avait toujours eu de la piété. Rentré dans l'ordre et pécheur repentant, il fit un pas de plus. Le chrétien coupable devint un catholique fervent. En sauvant son âme, il voulut sauver aussi celle de ses sujets et fut ainsi entraîné à la plus grave, à la plus irréparable des fautes de son règne.

Nous avons aujourd'hui, jusqu'au moindre détail, les renseignements authentiques sur cette déplorable révocation de l'édit de Nantes et sur le rôle que Mme de Maintenon a joué pendant les trente-trois années qu'elle a vécu à côté de Louis XIV régnant. L'émouvant récit de M. Michelet dans son XIIIe volume; les chapitres si soignés de M. Henri Martin, dans ses XIIIe et XIVe volumes, qui sont avec les deux suivants les meilleurs de tout l'ouvrage; la publication par M. Baudry des Mémoires de Foucault, le fameux intendant de Béarn et de Poitou; le IIIe volume de M. Rousset; l'Histoire de Mme de Maintenon, par M. le duc de Noailles; les lettres et les œuvres de la Marquise éditées par M. Théophile Lavallée; enfin le bel ouvrage du même auteur sur la maison de Saint-Cyr, ne laissent plus rien à désirer.

L'œuvre de la révocation était depuis longtemps commencée, mais on s'était contenté de moyens anodins. On favorisait et multipliait les conversions en les payant : une dot aux filles, une rente aux parents. Dès l'année 1677, Foucault écrit : « Le sieur Coras, ministre de Montauban, étant converti, j'ai proposé au roi de donner

600 livres de pension à ses deux filles. Leur père en a 800 du clergé. » — Pour le bas peuple des réformés, on eut des abjurations à bas prix et en grand nombre, à 6 livres par tête. Puis, vint pour ceux qui se hâtaient moins la pression habile des intendants de province, trop heureux de plaire au roi quand ils annonçaient que tout un corps de métiers, toute une ville avait abjuré entre leurs mains. Un peu plus tard, Marillac conçut le plan, adopté par Louvois, de faire peser sur les seuls protestants le logement et la nourriture des gens de guerre. Ce sont les dragonnades. Les violences de cette soldatesque qu'on avait soin de ne pas réprimer, les exactions, les débauches, les crimes de ces missionnaires bottés, amenaient vite à résipiscence les pères de famille. En devenant catholiques, ils étaient débarrassés sur l'heure des soldats, à qui Louvois avait permis de *vivre licencieusement*. L'approche d'un régiment suffit bientôt à convertir une ville, et l'éloquence de deux cavaliers ivres semblait aux malheureux sectaires plus convaincante que celle de Bossuet ou de Fléchier. Le roi avait en vain commandé qu'on usât « de douceur, de méthode et de gravité. » Il ferait punir « ceux des officiers qui s'échapperaient. » On ne lui faisait part que des merveilleux résultats. « Tout s'est passé avec sagesse et discipline, » lui affirmait-on, « et l'on cède de tous côtés. » Noailles répond sur sa tête qu'avant les premiers jours d'octobre il n'y aura plus dans les Cévennes un seul huguenot. « Point de courrier, écrit Mme de Maintenon, qui n'apporte au roi de grands sujets de joie, c'est-à-dire des nouvelles de conversions par milliers. » Ainsi, mal informé par des subalternes ardents à se faire valoir, et trompé par les rapports d'un clergé passionné, qui se gardait bien de lui expliquer comment s'opérait le miracle, Louis XIV s'imagina, ce qu'il souhaitait, que les abjurations étaient de bon aloi. « Tout était fait, ou quasi fait, » lui répétait-on : qu'il dît un mot, et les derniers récalcitrants s'inclineraient à l'instant devant son autorité souveraine. Il n'avait plus qu'à pousser du doigt le vieux prêche vermoulu. Louis XIV le fit, et révoqua l'édit de Nantes. Les temples seraient détruits, les ministres

se convertiraient ou s'exileraient dans la quinzaine, les enfants pris à l'âge de cinq ans à leurs familles entreraient dans des couvents catholiques. Un dernier article laissait la liberté de leur foi « intérieure à ceux des religionnaires parvenus à l'âge d'homme, attendant qu'il plaise à Dieu les éclairer comme les autres! » Mais ce dernier article même ne fut respecté ni par Louvois ni par ses agents. Le roi eut beau dire « qu'ils pouvaient continuer leur commerce et jouir de leurs biens, sans pouvoir être troublés ni empêchés à propos de ladite religion. » Il eut beau répéter qu'il ne désirait pas qu'on s'opiniâtrât « à les faire convertir tout de suite jusqu'au dernier, » il fut pris pour dupe après l'édit de révocation comme il l'avait été avant la signature.

Telle est la vérité des faits bien constatée aujourd'hui. Diminue-t-elle la responsabilité de Louis XIV? Non. Elle explique seulement comment un tel homme se laissa entraîner dans une pareille faute. Elle ne l'excuse point, lui qui avait si bien dit à son fils : « Il faut qu'un roi voie tout par ses yeux, et ne se fie qu'à lui-même, sans quoi il manque à son devoir et peut faire le malheur de ses peuples. » Il y a plus : le grand roi se trouve diminué par ce rôle de dupe. S'il évite le reproche de cruauté, c'est pour devenir ridicule. On le sent facile aux influences des flatteurs, disposé déjà à prendre tous ses désirs pour des réalités, à croire sa volonté celle de tous les autres, ou mieux encore, une inspiration du ciel. — Les résultats matériels et moraux de la révocation, tout le monde les connaît. Violation du droit le plus sacré, celui que la France seule en Europe avait proclamé déjà, la liberté de conscience; martyre odieux de sujets soumis et paisibles; ruine de notre industrie, de notre commerce, au profit de l'étranger. La science nouvelle ne pouvait rien nous apprendre de nouveau sur les suites immédiates de cet acte déplorable. — Qu'on lise cependant les chapitres que M. Michelet y a consacrés. Ils sont dignes de son cœur, remplis d'émotion indignée et de nobles larmes. Quand il rencontre des occasions et des sujets pareils, M. Michelet est le premier de

nos historiens. — Pour les années qui restent du XVIIe siècle et pour le XVIIIe, rappelons le livre de M. Ch. Weiss, *Histoire des réfugiés protestants*, 2 vol. grand in-18; Paris, 1853. C'est là qu'on trouve bien clairement exposé le rôle des Français exilés en Espagne, en Suisse, en Hollande. Chez les Anglais, nos ouvriers en soieries vont peupler tout un faubourg de Londres. La Prusse accueille vingt mille de nos protestants et doit à cette intelligente et laborieuse colonie les premières sources de sa prospérité, la préparation de sa grandeur. — La richesse industrielle de nos ennemis les plus acharnés, acquise ainsi au détriment de la nôtre, c'est un des résultats déplorables de la révocation de l'édit et des persécutions qui la suivirent.

Quelle a été la part de Mme de Maintenon dans tous ces événements? On la lui faisait autrefois fort grande et très-lourde. Elle avait été le mauvais génie du roi et de la France! C'est elle qui avait complété la nouvelle Saint-Barthélemy. C'est au prix de la ruine et du sang des calvinistes que la petite fille d'Agrippa d'Aubigné avait pu épouser Louis XIV. Nous regrettons de trouver encore la trace de cette vieille opinion dans le magnifique travail de M. Michelet. Le rôle de Mme de Maintenon a été plus simple et plus prudent, tout à fait secondaire. Elle-même était une convertie. Née protestante, elle eût tout risqué sans profit à défendre ses coreligionnaires d'autrefois, et à coup sûr elle ne l'osa pas. Ajoutons aussitôt qu'elle ne le voulut pas. Seulement elle s'est rangée dans le conseil de conscience du côté du dauphin, qui voulait employer les voies de la douceur. « On ne doit pas précipiter les choses, écrit-elle à cette époque; il faut convertir, non persécuter. La contrainte n'est point salutaire, c'est en esprit et en vérité qu'on doit souhaiter de voir les sujets du roi servir Dieu. » Quand elle apprend l'aide apportée à la grâce par l'argent du roi : « Voilà, dit-elle, des conversions dont je ne répondrai point devant Dieu. » Elle en voulait de véritables, de sincères. — Maintenant, la chose une fois faite, s'en

est-elle indignée? En aucune façon. Elle resta avec les filles de Colbert, ses amies, toujours opposée au système d'inquisition et aux persécutions; mais très-pieuse et catholique fervente, elle espère que le roi a fait un pas de plus vers son salut dont elle est presque responsable. « Les mauvais convertis vivront en hypocrisie, dit-elle, leurs enfants deviendront bons catholiques. »

D'ailleurs il n'était pas besoin d'être Mme de Maintenon pour penser comme elle à cette époque. M. Michelet a dit avec un grand sens : « Louis XIV crut alors faire une œuvre politique et populaire désirée de toute la France. » Les protestants étaient-ils trop riches? Écartés des fonctions publiques, avaient-ils accaparé le négoce, comme on les en accusait? Toujours est-il qu'on *leur en voulait*. Quels cris de joie après l'ordonnance! Je ne parle pas de Bossuet et des évêques, pour qui Louis XIV est un nouveau Constantin, un nouveau Théodose, un nouveau Marcien, un nouveau Charlemagne. Mais La Bruyère! Mais Mme de Sévigné qui s'écrie : « C'est la plus grande, la plus belle chose qui ait été imaginée et exécutée! » Mais La Fontaine qui dit de Louis XIV :

Il veut vaincre l'erreur; cet ouvrage s'avance,
Il est fait; et le fruit de ces succès divers
Est que la vérité règne en toute la France,
Et la France en tout l'univers.

Dans cette grave affaire, Mme de Maintenon a donc été de son temps, et le poids n'en doit plus peser sur elle seule.

Il en est de même de presque tout son rôle, qu'on avait exagéré. Placée à côté du roi, mais l'ayant étudié, mais le connaissant depuis de longues années, elle n'ignorait pas combien il était jaloux de son autorité, et rebelle à la honte de se sentir gouverné. Elle prit la part qui lui revenait dans la vie de Louis XIV, celle de l'épouse plus que celle de la reine : elle veilla sur lui, dirigea le chrétien et le père, se réserva le soin d'élever les enfants et les petits-enfants, sans oublier jamais d'où elle était partie pour monter si

haut. Pleine de sens et de douceur, elle resta institutrice à Versailles, comme à Noisy, comme à Saint-Cyr, essayant de récréer un peu le monarque, devenu sévère. « Associée devant Dieu à sa destinée domestique, » elle ne prit aux fonctions de la royauté que la part qui lui fut de temps en temps dévolue, quand son mari, qui ne pouvait se passer d'elle ni la quitter, lui faisait rompre le silence, et, parlant à ses ministres, terminait ainsi une discussion : « Maintenant, Messieurs, adressons-nous à la raison. — Madame, qu'en dit votre solidité? » — Sans conteste, elle a dû être ainsi de bien des conseils, et l'emporter souvent! Elle a donc aussi son poids de responsabilité dans les décisions ou les événements qui remplissent la seconde partie du règne. Mais, ce poids, elle le partage et ne le porte plus tout entier. L'histoire a maintenant fait justice « de cette foule d'imputations fantastiques et odieusement vagues qui ont été longtemps en circulation sur son prétendu rôle historique. » — « Elle n'a été, comme le dit si éloquemment M. Sainte-Beuve, reine qu'un seul jour, près de quatre-vingts ans après sa mort, lorsqu'en 1794 sa tombe, découverte dans le chœur de Saint-Cyr, fut brisée, son cercueil violé, ses restes profanés; oui, ce jour-là, elle fut vraiment traitée en reine. »

La femme même a gagné à être vue de plus près. Qui la suit dans le livre de M. Lavallée, au milieu de ces jeunes filles de noblesse indigente, dont « elle a eu compassion, parce qu'elle a été orpheline et pauvre elle-même, » en arriverait presque à la prendre en affection. On l'entend dire cette phrase charmante : « Rien ne m'est plus cher que mes enfants de Saint-Cyr : j'en aime tout, jusqu'à leur poussière. Puisse cet établissement durer autant que la France, et la France autant que le monde. » — « Son premier coup d'œil était imposant et comme voilé de sévérité, nous racontent les *Dames* qui l'ont vue à Saint-Cyr et ont tracé son portrait; mais le sourire et la voix ouvraient le nuage. » Pour la postérité, qui n'entendait plus la voix et ne voyait plus le sourire, le nuage s'était reformé; les études nouvelles recommencent à le dissiper.

N'exagérons rien, cependant, et tenons-nous-en au portrait juste et si profondément sensé qu'a tracé M. Lavallée :

« Mme de Maintenon n'a pas eu sur Louis XIV l'influence malfaisante que ses ennemis lui ont attribuée : elle n'eut pas de grandes vues; elle ne lui inspira pas de grandes choses : elle borna trop sa pensée et sa mission au salut de l'homme et aux affaires de religion; on peut même dire qu'en beaucoup de circonstances, elle rapetissa le grand roi; mais elle ne lui donna que des conseils salutaires, désintéressés, utiles à l'État et au soulagement du peuple; et, en définitive, elle a fait à la France un bien réel en réformant la vie d'un homme dont les passions avaient été divinisées, en arrachant à une vieillesse licencieuse un monarque qui, selon Leibnitz, « faisait seul le destin de son siècle; » enfin, en le rendant capable de soutenir « avec un visage toujours égal et véritablement « chrétien » les désastres de la fin de son règne. »

Trois ans après la révocation de l'édit de Nantes, éclata la révolution en Angleterre. Cet événement, qui change l'équilibre des puissances et fait entrer le règne de Louis XIV dans une phase nouvelle, doit avant tout nous ramener sur l'histoire antérieure de l'Angleterre au XVIIe siècle. Un grand ouvrage d'un illustre historien français et la traduction du chef-d'œuvre d'un grand historien anglais nécessitent cette digression apparente.

Dans ces dernières années, M. Guizot a complété son Histoire de la révolution d'Angleterre, commencée dans la période précédente. Aux deux volumes qui traitaient de Charles Ier et qui sont encore dans toutes les bibliothèques comme dans toutes les mémoires, il a ajouté quatre autres volumes : la République et Olivier Cromwell, le protectorat de Richard Cromwell et la restauration des Stuarts. — (*Un mariage royal*, *l'amour dans le mariage*, du même auteur, ne sont que des épisodes. *Monck* nous a semblé autre chose qu'une œuvre de pure histoire.) Les quatre tomes qui terminent la Révolution d'Angleterre sont dignes des deux premiers. Le drame y est

moins animé, moins émouvant que dans l'histoire de Charles Ier, — le sujet le voulait ainsi; — cette histoire nouvelle n'en a pas moins gardé l'effigie de la première : un cachet de gravité noble et de haute raison. De plus, elle a pris le nouveau caractère, tout à fait scientifique, que nous avons indiqué au début de ce Rapport comme le signe indicatif de toute la période. On s'aperçoit que M. Guizot, redevenu historien, a été homme d'État. Il a constamment accompagné, ou plutôt fait suivre son récit des pièces à l'appui, les plus curieuses et les plus authentiques. Ces documents occupent presque la moitié de l'ouvrage (quatre demi-volumes sur les quatre). Tous étaient inédits. Ils sont empruntés aux archives étrangères de France, aux archives espagnoles de Simancas et à diverses collections de manuscrits. M. Guizot dit lui-même : « Pendant la république et sous Cromwell, la France et l'Espagne se disputaient à Londres l'alliance de l'Angleterre. . . . Leurs ambassadeurs surveillaient de près les événements. Quand on a étudié avec soin, dans les récits et les monuments nationaux, un grand drame historique, il reste un témoin important à interroger, le public qui y a assisté sans y être engagé. — Ce public, ce sont les gouvernements et les peuples à la fois étrangers et voisins, spectateurs curieux, mais sans passions ni intérêt suprême, des événements qui se passent près d'eux, mais hors de chez eux, sous leurs yeux, mais non par leurs mains; liés de trop près aux acteurs pour être indifférents au spectacle, et assez séparés pour l'observer avec liberté d'esprit et impartialité. C'est surtout dans les correspondances des agents diplomatiques qu'est déposé ce témoignage. . . leurs relations sont le complément indispensable et le meilleur contrôle des documents nationaux. *Pour tout ce qui s'est passé en Europe depuis trois siècles, nulle histoire n'est définitive tant qu'elle n'a pas subi cette épreuve et puisé à cette source.* » — Et M. Guizot publie la correspondance de Don Alonzo de Cardeñas avec l'Escurial; la correspondance de M. de Bordeaux avec le cardinal de Mazarin et le comte de Brienne; plus, les correspondances

entre Bruxelles et Madrid, quand la cour d'Espagne a rompu avec l'Angleterre.

C'est bien la méthode de l'histoire, telle qu'on l'aime et telle qu'on la fait de nos jours; M. Guizot a voulu s'y conformer. Rien sans preuve : voilà quelle paraît être sa devise. Nous n'osons point parler de progrès lorsqu'il s'agit d'un pareil homme; disons cependant qu'il a été récompensé de cette étude analytique et consciencieuse. Les chapitres où il traite des relations extérieures de l'Angleterre et de Cromwell, depuis l'année 1650 jusqu'à l'année 1658, sont des modèles et de pensée et de style. Toute la correspondance diplomatique, bien choisie, habilement groupée, peut passer pour un chef-d'œuvre de citations ou de pièces à l'appui.

Le personnage de Cromwell domine le récit; son double rôle consiste à précipiter d'abord la révolution jusqu'aux abîmes, puis à l'enrayer, afin de la diriger ensuite. D'un esprit enthousiaste et très-pratique à la fois, on le voit dominer l'Europe aussi bien que l'Angleterre et poser les fondements véritables de la grandeur de son pays. Formant avec tous les États protestants du Nord une ligue dont il est le chef, il fait entrer l'Angleterre, la tête haute, dans la politique du continent. En face des puissances catholiques, la France et l'Espagne, il garde longtemps une attitude assez fière de neutralité menaçante. Mazarin et Philippe IV multiplient leurs soumissions et sollicitent son alliance, avec plus d'ardeur que celle d'un roi. — Le grand Condé est bien petit devant lui : pendant la Fronde et la guerre d'Espagne, il implore deux fois les secours du Protecteur. La première, il fait offrir au parlement anglais l'alliance de Bordeaux et la cession de la Rochelle! Cromwell, qui venait d'incorporer l'Irlande et l'Écosse à l'Angleterre, méprisa un prince du sang royal qui voulait démembrer sa patrie : « C'est un étourdi et un bavard, dit-il, un homme qui ne cherche que sa propre grandeur, prêt à sacrifier tous ses amis et toutes les causes qu'il semble épouser. » La seconde fois, Condé, réfugié à Bruxelles, excitait Cromwell à l'alliance espagnole. Cromwell amusa Barrière,

l'envoyé du prince, jusqu'au jour où Blake se fut rendu maître de la Méditerranée, où Penn eut planté le drapeau anglais sur la Jamaïque, cette première conquête de l'Angleterre dans les Antilles espagnoles. — Puis il renvoya dédaigneusement et sans honneur l'agent de l'exilé français. Signant au contraire une paix des plus honorables, un traité d'alliance offensive et défensive avec Mazarin et Louis XIV, il prépara au héros de Rocroy, de Fribourg et de Nordlingue, ainsi qu'à ses alliés, la défaite des Dunes, et aux Anglais la conquête de Dunkerque, qui devait les consoler enfin de la perte de Calais, et leur remettre le pied sur le continent.

Le livre de M. Guizot met ainsi dans une pleine lumière la politique extérieure de cet ambitieux de génie, qui avait dit : « Je rendrai le nom d'Anglais aussi grand que l'a jamais été celui de Romain. » Il est malheureux que le succès littéraire de ce beau travail se soit perdu dans le fracas politique que M. Guizot a attiré lui-même autour de son nom. A l'époque où son livre parut, bien des gens se défiaient encore des doctrines de l'auteur en fait d'histoire, après la dernière leçon pratique qu'il nous en avait donnée.

La suite de cette histoire d'Angleterre, parallèle à la nôtre, et qui l'explique si bien, n'est pas encore faite par M. Guizot, de 1660 à 1688, de Charles II à la chute de Jacques II et à l'usurpation de Guillaume d'Orange. Il nous la promet seulement. Nous craignons, non que le temps, mais que la volonté lui manque pour l'entreprendre.

En 1858, MM. Émile Montégut et Amédée Pichot ont traduit et publié, aujourd'hui le fils même de M. Guizot traduit et publie en français l'admirable ouvrage de lord Macaulay, que l'Angleterre a justement honoré de la pairie et dont la mort récente fut un deuil européen. Nous n'avons à parler d'un tel livre, qui n'appartient pas à la France, que pour en remercier les traducteurs, et pour rendre à l'illustre écrivain anglais l'hommage d'une sincère admiration, bien qu'il n'épargne guère, malgré ses efforts d'impar-

tialité, ni la nation française, ni ses grands hommes. Il a eu le tort de les étudier dans les documents qui les dénigrent. — Cependant l'œuvre est à la fois d'un grand historien et d'un grand artiste. Si elle n'est point un honneur pour la France, elle en est un pour le siècle où nous vivons et pour l'humanité, cela nous suffit. — Voilà le plus précieux et le meilleur exemple du libre échange, celui des génies qui naissent en deçà ou au delà du détroit. Aujourd'hui, Macaulay est des nôtres, comme autrefois Walter Scott. Qu'on traduise en Angleterre MM. Thiers, Guizot, Mignet, en entier; M. Michelet par parties, et nous serons quittes!

Lord Macaulay a démontré avec une merveilleuse éloquence le droit de l'Angleterre à renverser Jacques II, cet incapable et obstiné souverain, qui voulait imiter Louis XIV dans un pays protestant et libre, ce vassal du puissant roi de France, qui l'avait pour ainsi dire à ses gages, et ne pouvait cependant lui inspirer la prudence. Louis voulut en vain le sauver, empêcher sa chute. L'événement accompli, il fit tout pour le rétablir. L'effort a mal tourné et l'issue nous a été funeste. — Louis XIV a été maudit pour cette entreprise qui remit l'Europe en feu. Il s'est jeté dans une guerre de principes, a-t-on dit, dans une guerre d'intervention, oubliant l'intérêt national. Il a mérité ses revers. Odieux par l'incendie du Palatinat, il a perdu nos flottes dans le désastre de la Hogue. « Les élèves de Condé et de Turenne, Luxembourg et Catinat, gagnèrent encore, le premier, dans les Pays-Bas, les victoires de Fleurus, de Steinkerque et de Nerwinde; le second, en Italie, celles de Staffarde et de la Marsaille; Vauban fortifia la France pour le temps des revers; mais c'étaient les grands hommes qui restaient encore du grand siècle et décoraient son déclin. » Quant à Guillaume III, il devient le héros de l'histoire et grandit de tout l'abaissement qu'on suppose à son rival.

Est-ce entièrement juste? Est-ce complétement vrai? et, les documents nouveaux en main, faut-il être pour Louis XIV aussi nettement sévère?

Il a eu raison d'engager la lutte; il a eu tort de la mal conduire.

Certes, le roi de France a commis dans cette période bien des fautes, mais seulement des fautes de détail, assez lourdes cependant pour compromettre le résultat: nous le reconnaissons. Diminué comme roi par ses préoccupations individuelles de faire son salut et de se mettre personnellement en règle avec Dieu, malheureusement convaincu qu'il avait encore sa perspicacité et son royal bon sens d'autrefois, il fut trop facile à tromper. L'homme funeste, Louvois, voulait la guerre et la voulait générale; il la fit atroce. Le roi s'aperçut trop tard des crimes de cet homme. Après avoir engagé la lutte, comme il l'avait proposée, Louvois mourut trop tôt pour qu'elle fût continuée avec la même habileté et la même énergie. En 1692, le roi eut le tort de mettre à la tête des troupes d'invasion en Angleterre l'incapable maréchal de Bellefonds, qui lui semblait docile. Tourville lui-même a manqué de résolution et, comme Bellefonds, doit porter le poids du désastre de la Hogue. Qu'on lise le remarquable volume de M. Pierre Clément sur le marquis de Seignelay (dernier ouvrage de l'excellent historien)[1], et qu'on relise l'émouvante narration de lord Macaulay, on y verra qu'avec plus de rapidité et d'énergie, ainsi que le fils de Colbert le conseillait, l'imposait même de son lit de mort à l'amiral français, nous avions une victoire, et le résultat était changé. Somme toute, dans cette période de huit années, il faut le dire, Louis XIV ne fut vaincu que par l'Angleterre : il resta le vainqueur de l'Europe. Mais cette part de la défaite équivalait pour Louis XIV à la défaite tout entière. Le prix du combat entre lui et son ennemi, c'était ou le maintien de l'ancien droit des couronnes, ou l'inauguration d'un droit nouveau, celui des peuples à se choisir leur souverain.

C'est ce que Louis XIV avait compris tout d'abord. N'oublions pas non plus que, le stathouder de Hollande devenant roi d'Angleterre, l'équilibre des puissances maritimes était changé, que rien

[1] *L'Italie en 1671. Voyage du marquis de Seignelay.* 1 vol. in-18. Librairie Didier.

ne resterait de l'œuvre de Colbert, que notre industrie serait ruinée au dedans et nos deux marines au dehors. Quel qu'ait été le résultat, le roi devait donc engager cette guerre, nous le soutenons, et les études récentes faites sur cette question le prouvent.

Louis XIV avait trouvé dans Guillaume d'Orange son véritable adversaire. — Guillaume, né dans une république qu'il avait fini par dominer et conduire, est le génie moderne en face du génie ancien. Il sauvegarde d'abord contre Louis XIV la Hollande et l'Europe. Il se pose hardiment comme l'adversaire du grand roi, défend les protestants contre le monarque très-chrétien et affirme hardiment le droit des peuples à se choisir un maître, c'est-à-dire qu'il renie le droit divin dans le domaine politique. Hollandais, et mari de la fille du roi d'Angleterre, Guillaume, à son point de vue, avait raison : ni la Hollande, ni l'Angleterre ne ressemblaient à la France. Au contraire, Louis XIV voyait la France partout et ne pouvait capituler d'avance. Le choc fut instinctif, loyal et terrible.

Aujourd'hui l'on peut suivre la lutte en ses moindres détails : les deux adversaires sont dignes l'un de l'autre. Ils ont défendu pied à pied ce qu'ils regardaient comme la bonne cause. On peut leur partager l'admiration, ce noble sentiment qui plaît au cœur de l'historien impartial. — Loin de nous cette *histoire partisane*, comme l'appelle Agrippa d'Aubigné, qui sacrifie toujours, avant le premier coup d'escopette, l'un des rivaux à l'autre. Elle est fausse et peu digne du vainqueur qu'elle fait triompher sans gloire. Elle met tous les vices d'un côté; elle entasse de l'autre toutes les vertus. Supposez un duel où des deux combattants l'un ait tort dès le début; il est honni, vilipendé avant de se mettre en garde, donc il se bat mal. L'autre triomphe aisément, on l'acclame. Le beau combat! La belle victoire! — C'est partout la méthode de *l'histoire partisane*. N'est-il pas beaucoup plus digne et plus honorable pour l'humanité, cet autre duel qui montre les deux adversaires bien posés, face à face, remplis de confiance dans leur bon droit? De nobles étincelles jaillissent du choc de leurs épées, et l'on doit estimer

à la fois le vainqueur et le vaincu. Là seulement se trouve la vérité, c'est là qu'est l'histoire : au XVIIe siècle, celle de Louis XIV et de Guillaume d'Orange; dans l'antiquité, celle de Démosthènes et de Philippe, celle de Pompée et de César; au moyen âge, celle de Henri IV et de Grégoire VII; au XVIe siècle, celle de François Ier et de Charles-Quint. L'histoire vraie enseigne l'admiration qui élève l'âme, non pas le dénigrement qui la rabaisse. Ces grands noms restés populaires parmi les chefs de l'humanité ne l'ont été ni sans raison ni sans justice. Le droit des peuples à se choisir un souverain ou une forme de gouvernement, que Guillaume défendait, c'était la cause de l'avenir, celle qui triomphe aujourd'hui. Tant mieux pour l'Europe et pour nous! Mais veut-on que Louis XIV ait été convaincu tout d'abord, et sans prendre les armes? — N'exigeons pas de lui qu'il ait lu ou se soit fait traduire d'avance le fameux livre de Locke. Il ne pouvait pas deviner non plus, à près d'un siècle de distance, l'Esprit des lois de Montesquieu et le Contrat social de Rousseau. Très-mal instruit en histoire (il s'en plaint lui-même), ne connaissant bien que la Fronde, qui lui suffisait à légitimer son autorité en France, il ne se doutait pas des vieux droits de l'Angleterre, et ne pouvait pas accepter la révolution de 1688. Non-seulement Jacques II, roi régnant, non-seulement son fils, l'héritier présomptif, étaient repoussés; mais ce n'était pas même une de ses filles que l'on proclamait reine d'Angleterre : c'était avec elle, et sur le même rang, avec les mêmes droits, avec le titre de roi, un étranger, son mari, l'ennemi implacable de la France : le stathouder de Hollande devenait Guillaume III. Il acceptait une charte imposée par un peuple en révolte. Louis XIV avait écrit, vingt ans auparavant : «Ceux qui prennent le titre de roi à des conditions indignes sembleraient avoir mieux fait s'ils avaient choisi quelqu'une de ces qualités modestes dont se sont toujours contentés les magistrats populaires.» Pour lui, Guillaume III ne pouvait être roi à aucun titre, tant qu'il serait roi lui-même. Et il déclara que, si *les autres* souverains

l'abandonnaient, « il montrerait à toute la terre qu'il y en avait encore un au monde. » Le plus puissant des monarques issus du droit divin se fit le champion de la royauté. Ce fut une guerre de principes, nous l'avouons, et de plus nous le comprenons. Louis XIV y fut naturellement entraîné. S'il ne s'était point engagé dans une pareille lutte, il n'eût pas été de son temps, il n'eût pas été lui-même. Le progrès des siècles, dans la marche ascendante de l'esprit humain, s'est formé de la défaite du passé, toujours vaincu par l'avenir. Au matin de la bataille cependant, ils sont tous deux le présent, et se croient un droit égal à la victoire; n'exigeons pas de Louis XIV qu'il se soit, à première vue, laissé vaincre ou convaincre.

Dans cette guerre de principes, tant reprochée, les principes soutenus par le roi étaient-ils autant qu'on l'a dit en désaccord avec l'intérêt de la France? Nous avons déjà indiqué le contraire, et di' que sur mer l'équilibre était rompu à notre détriment. Sur le continent, c'était bien pis. Guillaume étant devenu, ainsi qu'on l'a dit alors en déplaçant spirituellement les titres, *stathouder d'Angleterre* et *roi des Provinces-Unies*, rattachait la Hollande à l'Angleterre (*comme une frégate à un vaisseau de ligne*, ajoutera plus tard Frédéric II). Guillaume dominait désormais le nord de l'Europe. Adieu dès lors pour la France à la conquête des Pays-Bas, si longtemps poursuivie. Louis XIV, en essayant de renverser l'usurpateur, a donc combattu aussi bien pour la France que pour la royauté.

Et à l'heure de signer la paix, il a accepté pour toutes deux les conséquences des événements de la guerre et celles de ses fautes au début, qui avaient produit l'aveuglement des autres princes de l'Europe. Le traité fut conclu non pas à Ryswyk, mais sous les pommiers en fleur de Lille, par Boufflers au nom de Louis, par Bentink au nom de Guillaume. Le roi de France reconnaissait comme roi d'Angleterre l'usurpateur Guillaume, et implicitement la doctrine de Locke, le droit des peuples à se choisir désormais leurs souverains. Il était vaincu. La France l'était aussi. En face de la succession d'Espagne prête à s'ouvrir, Louis en abandonnait

forcément la plus belle espérance, les Pays-Bas, les rives de l'Escaut, les bouches de la Meuse, Bruges, Gand, Bruxelles et Anvers, sa plus patriotique, sa plus légitime ambition. Pour cela, il eût sacrifié le reste. Cette succession d'Espagne occupait sa politique et ses armées depuis plus de trente-deux ans.

Nous voici arrivés enfin à cette succession d'Espagne, but suprême de la politique de Louis XIV, la pensée de tout son règne. Ouverte au début, comme on le croyait, elle en eût fait la grandeur; venue trop tard, elle en attrista la fin. Louis XIV y avait tous droits. (Le testament de Charles II seul suffirait à le prouver.) La renonciation de Marie-Thérèse, l'aînée des héritières, la mère du grand Dauphin, était caduque aux termes mêmes du contrat. C'est par les mariages et les femmes que le trône espagnol et ses colonies étaient passés à la maison d'Autriche; c'est par les mariages et par les femmes qu'une chance contraire les apportait à la France. Dans un temps et sous de pareilles lois, où l'on héritait d'un peuple comme d'un troupeau, rien de plus légal. Eh bien! c'est la plus grande gloire de Louis XIV, en cette affaire, de n'avoir jamais songé à lui, ni aux siens, mais à la France. A aucune époque et à aucun moment il ne voulut pour lui ou pour les siens l'intégrité de l'empire espagnol. Il essaya toujours d'en distraire quelque minime portion utile à son royaume, et offrit l'abandon du reste. Sa modération fut mise en défaut par la criminelle ambition de ses cohéritiers, les princes de la maison d'Autriche. Toute cette histoire, qui est aussi celle de l'Europe, l'Europe peut la lire et l'admirer dans le magnifique ouvrage du premier de nos historiens, M. Mignet. Sa publication des *Négociations relatives à la succession d'Espagne, sous Louis XIV,* n'est pas seulement un recueil de documents juxtaposés comme tant d'autres l'ont fait, avec grand zèle cependant et louable peine. Ce n'est pas non plus un accaparement de documents inédits pour un usage personnel. C'est une histoire, où rien ne manque, enrichie sans cesse de pièces à l'appui, que des appréciations impartiales expliquent ou éclairent. L'introduction était un

chef-d'œuvre. L'ouvrage est, s'il est possible, au dessus de l'introduction. Il vous laisse plus libre et n'a rien du système. La France peut se montrer fière d'offrir à tous les pays ce modèle d'une histoire savante en même temps que d'un livre bien fait. Les Germains dédaignent, plus qu'il ne conviendrait, notre érudition; nous avons le tort de ne point assez connaître leur langage pour critiquer la leur; mais à mesure qu'on les traduit, elle nous effraye de moins en moins. Ce qu'ils ne pourront jamais nous disputer, c'est le talent de faire un livre. Qu'ils prennent entre autres pour exemple M. Mignet.

Revenons donc avec M. Mignet à la succession d'Espagne.

Au début même du règne de Louis XIV, en 1665, quand meurt Philippe IV et que l'on prévoit dans un avenir prochain, — qui s'est trop éloigné, — la mort de Charles II, Louis XIV fait une proposition à son copartageant, l'empereur d'Allemagne, Léopold Ier. Cette proposition est modérée et toute française. Elle est formulée par M. de Lionne, « le plus grand ministre du règne, » dit Saint-Simon, peut-être parce qu'il ne l'a pas connu. Louis XIV ne demandait que les Pays-Bas et la Franche-Comté. Il abandonnait le reste. Léopold accepta et signa avec joie. La Hollande, comme nous l'avons dit, s'opposa à cette légitime conquête et s'attira les foudres du roi, qui s'éteignirent dans ses plaines inondées. A l'époque du traité de Nimègue, le valétudinaire Charles II persistait à vivre; vingt ans après, au traité de Ryswyk, il survivait encore. On sait pourtant qu'il s'en va mourant, « corps usé sans avoir servi. » Louis XIV réclame-t-il tout l'héritage, comme c'était son droit? Non. En face de l'Angleterre et de la Hollande unies, c'est-à-dire en face de Guillaume, il eut même la prudence et le bon sens de renoncer à la plus ambitionnée de ses conquêtes, c'est-à-dire aux deux bassins et aux embouchures de la Meuse et de l'Escaut. Nous le voyons s'adresser aux puissances mêmes qui ont été les ennemies les plus persévérantes de sa grandeur, pour fixer le lot de la France dans l'immense succession espagnole. Il ne demande

rien pour lui, ni pour ses fils; il ne réclame que pour la France, et il obtient à deux reprises les avantages suivants : la France s'accroîtrait de la Lorraine et du duché de Bar au nord; de la Savoie et du comté de Nice au midi, le duc de Savoie étant dédommagé par la possession du royaume de Naples. Louis XIV faisait, comme a dit Vauban, *son pré carré*. Quant à la Sicile, elle devenait aussi notre domaine et nous donnait l'empire de la Méditerranée. Sur l'Océan, la cession du Guipuscoa espagnol faisait du golfe de Gascogne la mer de France. C'était une belle part. Mais en abandonnant tout le reste de l'héritage, en renonçant aux Pays-Bas, le roi se montrait à la fois dévoué aux seuls intérêts de son royaume, et d'une modération qui lui valut à deux reprises l'applaudissement de ses plus implacables adversaires. Guillaume et les États de Hollande contre-signèrent les deux traités de partage, l'un à la Haye, avant la mort de l'héritier bavarois, l'autre après sa mort, à Londres, le 25 mars 1700.

Ce ne fut point la faute de Louis XIV si Léopold d'Autriche refusa un partage aussi loyal, qui laissait à son fils Charles l'Espagne, les Indes, les Pays-Bas et la Sardaigne, et s'il essaya de le changer par des négociations secrètes. Ce ne fut pas sa faute, si Charles II et les Espagnols, indignés de voir démembrer leur vaste monarchie, en voulurent à tout prix sauvegarder l'unité. Le testament de Charles II, sur lequel Louis XIV était loin de compter, donnait au duc d'Anjou, le second de ses petits-fils, l'empire de Philippe II tout entier; mais, à son refus, il lui substituait un autre héritier de l'intégrité des possessions espagnoles, l'archiduc Charles, fils de l'empereur. Pour Louis XIV, refuser le testament, à cette heure et en face des volontés dernières du roi d'Espagne, c'était laisser se reconstituer en Europe la domination de la maison d'Autriche, telle qu'elle était au temps de Charles-Quint. Pour garder la part que nous accordaient l'Angleterre et la Hollande, il eût encore fallu se battre! Et Louis ne pouvait compter sur ses alliés de la veille, qui déjà l'accusaient d'une indigne fourberie. Il avait, di-

saient-ils, longtemps préparé dans l'ombre le testament inattendu du feu roi. « Puisque la guerre était inévitable, mieux valait la faire pour le tout que pour une partie. » Et Louis XIV accepta le testament. Rien dans cette grande résolution qui mérite un blâme : elle a été fatale.

Mais où les fautes commencent, c'est dans la politique qu'adopta presque aussitôt le roi. Au lieu de s'expliquer avec dignité et franchise, il s'irrita d'être soupçonné. Hautain et menaçant envers ses alliés, il les poussa à la guerre, loin de rien faire pour les arrêter. Au mépris de l'un des articles du testament, il garda au duc d'Anjou son rang de fils de France et son droit d'héritier; au mépris du traité de Ryswyk, il reprit aux Hollandais les places fortes de la Barrière; il eut de plus l'imprudence de reconnaître à la mort de Jacques II son fils, le prétendant, comme roi d'Angleterre. Il ne sut gagner ni la Savoie ni le Portugal, qui entrèrent dans la coalition. Heinsius et Guillaume s'allièrent alors avec Léopold, et Marlborough vint associer son génie à celui du prince Eugène. Dans la conduite même des événements, le vieux roi, resté aussi ferme mais devenu moins clairvoyant, ne montra plus ce bon sens pratique et cette certitude de jugement qui lui faisaient jadis si bien apprécier les avis et si habilement choisir les hommes. Les plans qu'il envoyait de Versailles aux armées ne préparaient plus des victoires, et lorsqu'il prenait Chamillart pour ministre, lorsqu'il préférait à Villars et au duc d'Orléans Tallard et Marsin, La Feuillade à Vauban, lorsqu'il s'obstinait dans son affection et dans son indulgence pour Villeroy, il se faisait responsable de grands désastres comme ceux de Hochstedt, de Ramillies, de Turin et d'Oudenarde. Sa gloire, à laquelle il tenait tant, s'y serait complétement obscurcie, sans la royale attitude qu'il sut tenir même au milieu des plus mauvais jours, sans le patriotique dévouement qu'il fit éclater après Malplaquet, mais disons-le aussi, sans le retour subit de l'Angleterre en 1711 et l'étonnante revanche que prit Villars à Denain. Les traités d'Utrecht laissaient la France entière,

si elle n'acquérait rien : elle ne perdait pas ses conquêtes des beaux temps du règne, et le petit-fils de Louis XIV était maintenu sur le trône à Madrid. L'Espagne seule perdait à tout jamais les Pays-Bas, les ports de Toscane et le Milanais, dont s'emparait l'Autriche.

L'empereur semblait l'emporter, mais sa victoire coûta cher à l'empire. — Le pape lui-même n'avait pas été assez net dans l'intérêt de la papauté. C'était alors Clément XI, dont le prédécesseur, réconcilié avec Louis XIV, avait conseillé, presque dicté le testament de Charles II. Il se montra d'abord favorable à Philippe V, puis, la guerre commencée, se déclara neutre ; enfin plus tard, cédant à la menace, il tourna complétement et reconnut comme roi d'Espagne Charles III, ce Roi Catholique *par la grâce et le canon des hérétiques*. Quant au chef de l'Allemagne et de l'Autriche, il en fut réduit à forger deux couronnes pour payer l'appui de deux de ses alliés contre la France. Au début de la guerre, il avait fait lui-même le roi de Prusse malgré l'opposition du pape; à la fin de la lutte, il laissa faire roi le duc de Savoie et de Piémont. Ce n'était pas assez d'avoir accepté et défendu en 1689 un souverain d'Angleterre issu de la volonté nationale; voilà qu'aujourd'hui les princes de droit divin reconnaissaient des royautés de fabrique humaine, imposées par les convenances de la guerre, et dont les parchemins n'étaient qu'un article de traité. « Vous devriez faire pendre les ministres qui vous ont donné ce conseil, » dit le prince Eugène à l'empereur. Il parlait comme pensait Louis XIV, car cette fois Louis XIV, dans son bon sens, ne s'était pas trompé. C'était une révolution! une révolution aussi importante en politique que l'avait été en religion celle du XVIᵉ siècle. L'intérêt des peuples prenait le pas sur celui des dynasties royales, et l'on pouvait élever ou briser les trônes au gré des hommes, ou selon les besoins du temps. Louis XIV assistait à l'ouverture d'une ère nouvelle, dans laquelle nous sommes heureux de vivre aujourd'hui; mais, je le répète, ne reprochons pas trop au grand roi, dernier défenseur d'un système qu'il croyait légitime, d'avoir lutté jusqu'au bout; ne

lui demandons pas d'avoir lu dans l'avenir, lui qui appartenait au passé, et n'exigeons pas qu'il ait, à la fin de sa vie, renié les opinions et les œuvres de sa jeunesse. S'il y a quelqu'un à blâmer, c'est plutôt ce parti des princes ennemis du grand roi ; ce sont ces empereurs d'Allemagne qui ont préparé par leur ambition et leur haine la ruine de leurs successeurs.

Sur cette dernière partie du règne de Louis XIV des publications très-neuves ou très-curieuses ont été faites dans le cours de ces vingt dernières années. Nous citerons en première ligne un bien remarquable ouvrage où s'unissent à la fois la science et l'art. Ce sont trois volumes in-octavo, publiés en 1859 chez Didier, sous ce titre: *Quinze ans du règne de Louis XIV.* Nous dirions que le seul défaut de cet excellent livre, c'est le trop d'éclat, c'est une séve exubérante et comme un excès de jeunesse, si, par le plus grand des malheurs, l'auteur n'était pas mort à la peine après l'avoir composé. Il s'appelait M. Ernest Moret, et les chaleureux éloges qu'il a mérités ne s'adressent, hélas! qu'à une tombe. M. Ernest Moret, s'il eût vécu, nous pouvait rendre Augustin Thierry. Son coup d'essai était un coup de maître. Ceux qui liront son ouvrage y trouveront l'intérêt du roman uni à la vérité de l'histoire. Il y a en outre plusieurs chapitres qu'on ne rencontrerait pas ailleurs, qui sont des révélations véritables. Pour l'histoire intérieure de la France, la sanglante guerre des Cévennes a été étudiée dans les documents inédits des archives. Cette guerre civile, suite de la révocation de l'édit de Nantes, après la proscription de 500,000 Français et le ravage de quatre provinces, fit tuer plus de 100,000 hommes. Le récit dramatique d'Ernest Moret est la plus sévère condamnation du cruel despotisme de Louis XIV en matière religieuse.

L'administration du contrôleur général Desmarets prouve que ce dernier a été, par son habileté et par son énergie, le digne neveu de Colbert. Il a sauvé le pays d'une ruine complète au milieu des effrayantes difficultés, de la guerre, de la famine et de la banqueroute.

M. Moret a le premier raconté la guerre du Hongrois Ragoczi, puisant pour les relations extérieures à des sources inconnues, dans des ouvrages allemands ou latins qui n'avaient pas encore été traduits en français. Il a, ce qui vaut mieux, appuyé son brillant récit des guerres et des traités sur la correspondance diplomatique et militaire de Marlborough et de Heinsius, publiée en 1850 à Amsterdam par M. le professeur de Wreede, sur les procès-verbaux des plénipotentiaires hollandais déposés aux archives de la Haye; sur les papiers de Heinsius lui-même, qui lui ont été communiqués par M. Vanderheim. La physionomie du Pensionnaire de Hollande en est même toute changée, et à l'honneur de sa mémoire. Il résulte de ces pièces authentiques que ce vieillard sage et prudent, que nous avions cru jusqu'à ce jour notre implacable ennemi, comprit mieux les intérêts de son pays et compatit davantage aux malheurs du nôtre. Il inclinait à se rapprocher de la France en 1709, et ce furent les généraux et les ambassadeurs de la grande alliance qui l'entraînèrent à rompre.

Qu'on lise ce bel ouvrage, qu'on lui fasse un succès posthume, et l'on connaîtra mieux Louis XIV dans ses dernières années, avec les fautes qui se multiplient, mais aussi avec ce qui lui reste de sa volonté encore judicieuse, de son amour du travail et de son courage. Jusqu'à la dernière heure on le verra conserver la conscience de ses devoirs, et, au-dessus même de toute religion, la religion de la patrie. « Mes ennemis, disait-il, peuvent bien voir le déclin de mes forces; mais ils ne voient point mon cœur. »

A côté de l'ouvrage d'Ernest Moret, nous citerons d'autres travaux de valeur sur cette dernière partie du règne, de 1700 à 1715. Pour l'histoire intérieure, M. Michelet, s'appuyant sur les écrits de Fénelon et les Mémoires de Saint-Simon, a fait du duc de Bourgogne et de ses amis, du ministère occulte, du *gouvernement des saints*, comme il l'appelle, une de ces études merveilleusement vraies et vivantes qu'il sait faire encore lorsqu'il le veut, et quand un sujet convient à ses passions d'aujourd'hui. En maintenant nos

réserves sur certains mystères de naissance et d'hérédité physique ou morale auxquels M. Michelet s'entend mieux que nous, nous admirons et son portrait du petit-fils de Louis XIV, et les chapitres où il raconte le règne éphémère du futur héritier de la couronne, dans le tome XIV de son Histoire de France. Pour l'extérieur, c'est surtout l'Espagne de Charles II et celle de Philippe V qui ont été l'objet de recherches particulières et de curieuses découvertes. La publication des *Mémoires du marquis de Villars*, le père du célèbre maréchal, et des *Lettres* de la marquise, sa mère, a fourni à M. Paul de Saint-Victor l'occasion de peindre un merveilleux tableau d'histoire, la cour de Charles II. M. Sainte-Beuve, qui avait tracé lui-même de cette monarchie en décadence un dessin des plus délicats et des plus fins, écrivait l'an dernier, après avoir vu cet éclatant tableau de M. de Saint-Victor : « En portant la splendeur habituelle de son expression sur ces rapetissements et ces misères, l'écrivain de talent les a éclairés et fixés dans la mémoire en traits ineffaçables. Que de ces articles non réunis encore il fasse donc vite un livre, auquel tout le public rattache son nom! » — C'était aussi notre vœu secret! M. de Saint-Victor est un historien, et de haute valeur. Que de fois, après avoir lu ses feuilletons de la *Presse*, à propos d'une pièce mort-née ou d'un mélodrame valétudinaire, nous avons détaché et mis à part quelque vigoureuse étude sur tel personnage ou telle époque historique! Que de bonnes, que de belles choses perdues pour la plupart des lecteurs, nous disions-nous avec chagrin! — M. Paul de Saint-Victor vient de commencer à nous faire raison. Il a publié chez Michel Lévy un volume intitulé *Hommes et Dieux*, dont toute la presse s'est occupée. Il doit aussi figurer dans ce Rapport. Ses travaux sur César Borgia, Diane de Poitiers, Henry III, Agrippa d'Aubigné, enrichissent notre domaine au XVIe siècle, comme le tableau de la cour de Charles II au XVIIe. Que M. Paul de Saint-Victor continue. L'histoire le réclame. Il en sera l'un des maîtres, et le plus brillant écrivain.

Après la mort de Charles II, pendant la guerre de succession

et les premières années du règne de Philippe V, le personnage le plus important de la cour, l'homme d'État, ce fut une femme, une Française, Anne-Marie de la Trémouille, veuve du prince Bracciano Orsini. Madame des Ursins méritait d'être étudiée à nouveau : sa renommée, plus encore que celle de madame de Maintenon, avait tout à gagner à être replacée sous un jour véritable.

Dévouée au roi de France, elle resta Française, jusqu'au jour où Louis XIV, accablé, voulut abandonner l'Espagne et son petit-fils. La princesse des Ursins sauva alors Philippe V et la monarchie. Gardant l'espérance contre toute espérance, armée d'un cœur viril, elle s'écrie : «Dans quelque mauvais état que soient les affaires, les grands esprits et les grands courages se roidissent contre la mauvaise fortune.» Et elle décida le roi d'Espagne à se défendre seul au cas même où son aïeul le voudrait abandonner. «Elle écrit à madame de Maintenon des lettres *à feu et à sang* pour éviter un semblable malheur, s'appuie en attendant sur la nation, et, s'aidant d'une noble reine, pousse Philippe V aux résolutions hardies. Les Grands étaient irrités contre elle, parce qu'elle avait, selon la méthode française, brisé leur opposition et travaillé à niveler l'Espagne dans un sens monarchique et antiféodal. Mais à l'heure où l'on voulut toucher aux vrais intérêts du royaume, elle reconquit leur estime, en se montrant plus Espagnole qu'aucun d'eux.» Elle a préparé et rendu possible la victoire de Villaviciosa; elle a plus que personne fondé la dynastie de la maison de Bourbon au delà des Pyrénées. Nous devons toutes ces lumières sur le rôle de cette femme illustre à MM. François Combes et A. Geffroy. — M. Combes a écrit un essai sur la vie et le caractère de la princesse des Ursins; M. Geffroy a recueilli d'elle à Stockholm des lettres inédites, qu'il a publiées en les faisant précéder d'une excellente introduction.

Ces divers travaux enrichissent le domaine français de la science sur des questions qui ne font point partie intégrante de notre propre histoire; ajoutons-y le IVe volume de M. Rousset, qui nous

fait vivre à la cour de Piémont, et révèle si complétement le caractère de Victor-Amédée.

Nous avons longtemps hésité, comme nous l'avons dit dans notre préface, sur cette question : Les ouvrages qui, sans être des œuvres d'histoire, y touchent cependant en bien des points doivent-ils entrer dans ce Rapport? Répondre oui, c'était nous laisser entraîner trop loin, quelquefois en dehors de nos bornes légitimes, pour nous jeter en pleine littérature; c'était aussi surcharger par trop un cadre déjà bien large et fort encombré. Des beaux livres de M. Cousin nous ne dirons donc qu'un mot. Ils sont d'un grand artiste, ce sont des chefs-d'œuvre littéraires plutôt que des œuvres historiques. Plus que Gourville et Lenet, M. Cousin s'est mis de la maison de madame de Longueville. Il a pour le prince de Condé les yeux et l'indulgence d'un beau-frère. Il se fait son avocat jusque sur les marches ensanglantées de l'hôtel de ville.

Il n'en est pas de même du grand ouvrage de M. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 6 vol. in-18. Hachette, 1867. L'édition nouvelle, corrigée, étendue, est définitive. — C'est là une belle œuvre, et c'est bien une œuvre d'histoire, complément nécessaire de toutes celles où il est parlé de Louis XIV.

Dès le début de son règne, le jeune roi, sans être inspiré de personne, s'attaqua aux jansénistes, moins pour leurs opinions en théologie que pour le soupçon où il était qu'ils avaient épousé les intérêts du coadjuteur et de la Fronde. C'était là pour lui leur péché originel. « Je m'appliquai, dit-il dans ses instructions à son fils que nous avons déjà analysées, à détruire le jansénisme et à dissiper les communautés où se formait cet esprit de nouveauté, bien intentionnées peut-être, mais qui ignoraient ou voulaient ignorer les dangereuses suites qu'il pourrait avoir. » Pour ce monarque absolu, pour ce politique unitaire, le jansénisme était donc un reste de la Fronde, un État dans l'État, qu'il fallait abolir dans une monarchie bien ordonnée. — M. Sainte-Beuve raconte *in extenso* l'histoire de la lutte et des résistances de l'illustre maison, la fermeture de ses

écoles. Mais en dehors des chapitres si curieux et tous écrits de main de maître sur Saint-Cyran, Pascal, le grand Arnauld, le docteur Hamon, Nicole; sur Malebranche, Molière, Racine, La Bruyère et Boileau; en dehors de l'histoire saisissante des saintes femmes qui vécurent à Port-Royal, et de celles qui y firent retraite, comme Mmes de Longueville et de Sablé; en dehors même de cette peinture saisissante de la ruine de l'abbaye, du martyre des vivants et des morts en 1709, M. Sainte-Beuve a fait plus et mieux qu'une étude particulière d'un fait historique, il a tracé toute l'histoire religieuse du règne de Louis XIV. Rien d'oublié, ni un tableau d'ensemble, ni un détail : en se conformant à son plan, on pourrait suivre le règne du roi d'après celui de chacun de ses confesseurs. Jusqu'en 1670, le roi respecte la religion; mais, jeune et emporté par ses passions, il n'est guère dévot. Son directeur est d'ailleurs incapable de le dominer; c'est le père Annat que Pascal a ridiculisé : le père Annat laissa passer la représentation de *Tartufe*.

Après ce confesseur indulgent, jusqu'en 1674, ce fut le père Ferrier, un homme d'esprit, un homme du monde, qui, s'étant un jour aventuré un peu imprudemment dans une des salles du nouveau Versailles, eut l'esprit de reculer en toute hâte, disant : « Chut, je n'ai rien vu. »

De 1674 à 1709, le père de la Chaise voit davantage : c'est un homme souple et habile, un directeur sincère de la conscience du roi qui voulut réformer son pénitent et y réussit.

A partir de 1709, c'est le père Tellier qui règne, et celui-là soumet non plus seulement l'homme, mais le roi. Il crut la religion sauvée en sauvant l'illustre pénitent. Il était trop tard! On s'est trompé en regardant la fin du règne de Louis XIV comme l'heure du triomphe de la foi. La cour en faisait parade; le dauphin, le duc de Bourgogne, convaincus mieux encore que leur père et leur aïeul, donnèrent en vain avec lui l'exemple des pratiques ou des vertus chrétiennes. Mais la cour et la ville en étaient presque

arrivées à l'incrédulité. Leibnitz, dès l'année 1696, disait : « Plût à Dieu que tout le monde fût au moins déiste, » c'est-à-dire fût bien persuadé que tout est gouverné par une souveraine sagesse! « Il faut que vous sachiez, écrivait Nicole, que la grande hérésie du monde n'est plus le calvinisme ou le luthéranisme, que c'est l'athéisme. » La fin du règne de Louis XIV en est comme minée.

Officiellement, le monarque refrène le libertinage : il devient rigoureux, et « le siècle de plus en plus auguste renferme ses secrets. » Mais ils s'échappent par mille canaux. Au-dessous du pont magnifique qu'on pourrait élever à Louis XIV, et que décoreraient tant de belles statues, — dans leurs chaires, celles de Bossuet et de Fénelon; sur son trône, celle du vieux roi amendé et devenu dévot; dans sa chaise et à demi voilée, celle de Mme de Maintenon, l'Isis chrétienne de l'Osiris chrétien, — il nous semble voir s'écouler, à gros bouillons, dans un flot troublé, la dépravation d'esprit des jeunes gens de la cour, les infamies païennes de la société du temple, — et des barques emportent sans bruit Bayle, Fontenelle, et cet enfant prodige qui deviendra Voltaire! — Le rendez-vous de ces flots et de cette flottille fut la Régence. Ils inondèrent ensuite tout le xviiie siècle.

C'est ce que M. Sainte-Beuve a très-éloquemment fait pressentir.

D'ailleurs, et en dehors de son Histoire de Port-Royal, nous devons à M. Sainte-Beuve une série très-importante de portraits historiques qui appartiennent au xviie siècle : le duc de Rohan, le cardinal de Richelieu, Mazarin, Retz, Fouquet. A diverses reprises il s'est occupé de Louis XIV, de Louvois, de Mme de Maintenon, du maréchal de Villars, de la princesse des Ursins et de Saint-Simon.

Pour le xviiie siècle nous oserions dire, et nous essayerons de prouver, que M. Sainte-Beuve en a été le meilleur et le plus complet historien.

Il nous est impossible de quitter le xviie siècle sans parler, et avec assez d'étendue, de la récente édition, la première complète,

des *Mémoires de Saint-Simon*, donnée par M. Chéruel. Nous tenons surtout à insister sur l'œuvre personnelle du savant éditeur. Il a fait suivre la collection des mémoires d'un volume de critique, indispensable à tous ceux qui veulent lire en honnêtes gens le grand ouvrage du fameux chroniqueur, *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV;* 1 vol. in-8°, Hachette. A ce volume, comme à l'édition qu'il complète, le nom de M. Chéruel doit rester attaché. M. Chéruel, par ses travaux de toute nature sur le XVII[e] siècle, était préparé mieux que personne à commenter, après les avoir publiés, les curieux et longs récits du fameux duc et pair. — Un travail de cette nature offrait un écueil qu'il semblait bien difficile d'éviter. Comment publier les œuvres de Saint-Simon, vivre pendant plusieurs années en commerce journalier avec cet esprit superbe, cette personnalité envahissante et dominatrice, sans se laisser absorber par elle; comment se dérober au charme de cette parole énergique, colorée, éloquente, qui fascine le lecteur et le livre tout entier aux impressions de l'écrivain? M. Chéruel a su se garder de ce péril. Il admire Saint-Simon, rend justice à ses grandes et belles qualités; mais en même temps il voit ses défauts et les signale. Il n'est jamais un élève docile qui marche à sa suite, mais un maître historien qui le juge à son tour.

Dans la première partie de son livre, M. Chéruel trace la biographie de Saint-Simon, en contrôlant, à l'aide des historiens du temps, les assertions des Mémoires. Dans la seconde, il se livre à un examen scrupuleux de ces mêmes Mémoires. Il demande à la correspondance, aux récits des contemporains des pièces authentiques qui puissent figurer au procès, à côté du témoignage, parfois erroné, souvent intéressé et presque toujours partial, de Saint-Simon. Guy-Patin, mademoiselle de Montpensier, M[me] de Sévigné, Nicolas Foucault, Olivier d'Ormesson, Dangeau, apportent leurs écrits dans la balance. Contrôlé par eux, Saint-Simon apparaît à M. Chéruel ce qu'il est en effet : un grand, un admirable écrivain, mais un chroniqueur partial, haineux, qui juge les hommes et les faits à travers

ses rancunes, et met une merveilleuse éloquence au service des vues les plus étroites et des vengeances les plus mesquines. Avant tout Saint-Simon est un noble entiché de sa noblesse, quoiqu'elle soit bien récente. Si on allait au fond de l'admiration qu'il témoigne pour la mémoire de Louis XIII, si l'on analysait la cause qui le conduit tous les ans à Saint-Denis, le jour anniversaire de la mort de ce monarque, on la découvrirait bien vite. « Louis XIII a forcé le Pas-de-Suze, » dit-il tout haut. Mais il pense tout bas : « Il a donné à mon père sa duché-pairie. » — Malheur au contraire à Louis XIV, qui plus d'une fois a fait passer le mérite avant la naissance, et cru qu'avec du génie, du courage, de la vertu, les gens de rien pouvaient aspirer à devenir quelque chose! Point de pardon pour une pareille hérésie. Comme au fond Saint-Simon est honnête, il lui arrive pourtant parfois de faire l'éloge des grandes qualités du roi, mais il semble qu'il lui en coûte de dire le bien à côté du mal. — Un de ces hommes qui lui déplaisent a-t-il accompli une belle action, il y cherche des motifs intéressés ou mesquins. Le président de Harlay a laissé échapper quelques paroles courageuses au sujet d'un nouvel impôt, créé après tant d'autres dans la guerre de succession d'Espagne. Vous croyez, sans doute, que les souffrances publiques ont arraché ce cri à la conscience du magistrat. Détrompez-vous. C'est qu'il comptait obtenir les sceaux, qui ont été donnés à un autre : Saint-Simon en est bien sûr. Il est vrai que M. de Harlay appartient à ce parlement dont les membres ont l'insolence de ne pas saluer du bonnet MM. les ducs et pairs, lorsqu'ils opinent. Le moyen après cela de trouver chez ces robins un sentiment généreux! Saint-Simon déteste aussi Louvois. Quel est son principal grief contre lui? Ce qui fait précisément aujourd'hui sa gloire. C'est qu'il a créé l'ordre du tableau et forcé les nobles à passer par les compagnies de cadets, avant de commander des régiments. — La règle substituée à l'arbitraire, l'ancienneté à la faveur, un duc et pair ne pouvait pardonner une telle dérogation aux vieux usages. Il exècre tous ceux qui veulent ramener la noblesse à l'égalité. Et

ce nous a toujours été un étonnement de voir les gens qui se proclament les plus libéraux, et, comme on dit, les plus avancés au XIXe siècle, s'emparer avec joie, eux les ennemis des priviléges, des jugements et des paroles mêmes de Saint-Simon, le plus fier, le plus insolent des privilégiés. Ils écrasent Louis XIV, après coup, sous des colères de grand seigneur. Et ils ne songent pas que l'ombre de leur féodal complice en doit frémir dans sa tombe ; que, s'il le pouvait, cet ennemi du roi « patron des gens de rien » en sortirait bien vite pour déchirer son livre, sachant au profit de qui sa haine a travaillé.

Les erreurs de faits chez Saint-Simon sont aussi nombreuses que ses jugements sont passionnés. Contentons-nous de quelques exemples. Au sujet de la mort de Fargues, ancien frondeur, il prête à Louis XIV une cruauté dont il était incapable. Cet homme retiré à la campagne, près de Saint-Germain, rencontré à la chasse par Lauzun, a été, dit Saint-Simon, aussitôt que le roi eut connaissance de sa présence près de lui, arrêté et mis à mort sans procès. — Or nous possédons le texte du jugement qui condamne Fargues à mort comme voleur et meurtrier, et pour des faits qui ne tiennent en rien à la Fronde. Saint-Simon affirme que Mme Henriette, première duchesse d'Orléans, a été empoisonnée. Il se trouve cependant que cette assertion, établie sur des *on dit* de cour recueillis vingt-cinq ans après l'événement, est contredite de tous points par la déclaration authentique des témoins oculaires, et particulièrement des médecins chargés de l'autopsie, par le texte précis des contemporains les plus autorisés, comme Bossuet, Guy-Patin. Voici même ce que dit formellement Mlle de Montpensier, qui a été présente à l'agonie de la princesse. « On fit assembler tous les médecins du roi, de feu Madame et de Monsieur, quelques-uns de Paris, celui de l'ambassadeur d'Angleterre, avec tous les habiles chirurgiens, qui ouvrirent Madame. L'ambassadeur anglais du roi son frère y était présent, auquel tous les médecins, demeurant d'accord qu'elle était morte d'une bile échauffée, firent voir qu'elle ne

pouvait avoir succombé qu'à une colique qu'ils appelèrent un *choléra-morbus.* » — En vingt occasions, même pour les choses qui se sont passées de son temps, emporté par ses préventions, Saint-Simon conteste ou nie les faits les mieux prouvés. Villars lui est antipathique, aussi n'est-ce pas lui qui a gagné la bataille de Friedlingen; quant à sa victoire de Hochstedt, il n'en est question qu'en passant et en deux mots : c'est toujours Villars qui a tort dans ses démêlés avec le duc de Bavière. Le succès de Denain a été obtenu, malgré lui, par le maréchal de Montesquiou. Vendôme n'est certes pas un personnage honorable ni digne d'estime. Mais de là à le traiter comme un lâche et un général d'une incapacité absolue, il y a loin. Que dire encore, quand l'auteur des Mémoires semble insinuer que le duc de Noailles a bien pu empoisonner la duchesse de Bourgogne? Saint-Simon eût presque voulu qu'il eût commis ce crime, tant il l'a en violente haine. Il lui échappe de dire « qu'il serait heureux de lui marcher sur le ventre. » Saint-Simon est tout entier dans cet accès de rage. Cela doit rendre le lecteur circonspect. Car enfin, est-on bien sûr de ne jamais se méprendre quand on juge la conduite d'un homme sur le ventre duquel on voudrait marcher? Louvois, selon Saint-Simon, a aussi été empoisonné, bien que l'autopsie du corps ait cette fois également prouvé le contraire. On pourrait multiplier fort les preuves d'erreurs de tout genre relevées dans le livre de M. Chéruel. Nous préférons rapprocher de cette saine critique, due à un excellent historien, une autre appréciation de Saint-Simon trop violente et à son tour exagérée. Elle a été tracée par une plume qui a quelque ressemblance avec celle du grand chroniqueur; elle est l'œuvre d'un homme qui ne lui cède en rien pour la modération et l'aménité des jugements :

« A mesure que je vieillis et que Saint-Simon devient populaire, mon estime pour lui diminue. Certes, ses Mémoires sont un beau pays, et plantureux à merveille; mais il y a des fondrières et des bêtes venimeuses, et je n'aime pas à me promener en compagnie de ce duc enragé. L'esprit de dénigrement qui l'enfièvre lui fait plus

de partisans que son talent extraordinaire et étrange. Il est à la mode, parce que, dans notre époque, féconde en statuettes, le plaisir le plus exquis est d'égratigner les statues. Beaucoup de gens le trouvent honnête homme, c'est un dernier trait de pudeur; ils n'oseraient tant l'aimer sans ce mérite. Si Saint-Simon est honnête homme, il l'est malhonnêtement. Envieux, hargneux, médisant, ingénieux à tout prendre en mal, tout le jour courbé comme le plus souple courtisan, il pompe la haine, il se remplit, il éponge les souillures et les scandales, laisse le reste; et le soir, il dégorge en flots de lave. Le feu qui fait toujours travailler ce volcan, toujours couler cette lave, n'est pas le feu de l'honneur ni celui du génie. Ces belles flammes veulent le jour. Saint-Simon se cache, il fabrique sa prétendue histoire en secret, comme on fabrique la fausse monnaie. Il a cent fois plus besoin de déchirer les hommes que de combattre leurs erreurs... Il ne veut, il ne peut faire autre chose que mordre; s'il n'a un homme sous la dent, il n'est capable de rien... Il a tout son génie, toute sa vengeance, toute sa vie, dans un tiroir bien fermé. La postérité ouvrira le tiroir, et ses ennemis sans défense seront diffamés chez les races futures. Il vit cinquante ans avec cette pensée... C'est un méchant homme et une âme basse, et toute sa morgue de duc et pair est ignoblement chargée de rancunes de laquais.»

Par qui, dans notre siècle, ce portrait de Saint-Simon a-t-il pu être écrit? Par M. Louis Veuillot. Dès les premiers mots on a dû le reconnaître.

Revenons à M. Chéruel, qui est moins impitoyable pour le grand écrivain. Quiconque a étudié avec soin le XVII[e] siècle ne peut qu'applaudir à la conclusion de son utile et savant ouvrage, complément nécessaire, XXI[e] volume de sa belle édition de Saint-Simon. — Voici cette conclusion : «Il (Saint-Simon) se plaît à signaler les défauts de la royauté, telle que l'avait faite un long despotisme. Mais lorsqu'il arrive lui-même au pouvoir... il est impuissant à la remplacer... un homme qui n'a compris ni la politique traditionnelle

de la France, ni son génie militaire, ne saurait être un historien. Laissons-lui (*malgré M. Veuillot*) la noblesse des sentiments, la perspicacité qui scrute les cœurs, et le style qui en trace d'immortelles peintures. C'est là sa gloire. Mais il ne faut pas demander à Saint-Simon l'histoire de cette grande époque qui a donné à la France les limites du Rhin et des Pyrénées, créé une marine supérieure à celle de la Hollande et de l'Angleterre, fécondé toutes les sources de la prospérité nationale, montré à la tête des armées Turenne et Condé, Luxembourg et Vendôme, donné à l'église Bossuet et Fénelon, enfin égalé le génie littéraire de la France à celui des siècles de Périclès et d'Auguste. »

Et nous ajouterons, nous, pour notre compte, que l'histoire est heureuse de maintenir ou de rendre à Louis XIV ses titres personnels. Non! le prince qui conduisit le cortége de toutes ces gloires ne fut pas indigne d'elles; et le grand roi ne messied pas au grand siècle.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

L'histoire politique ne forme qu'une des parties, et la moins importante peut-être, du XVIIIe siècle, du moins jusqu'à la Révolution française. Le travail intellectuel, la littérature, l'étude des mœurs dominent à cette époque les faits de paix ou de guerre. C'est par le progrès et l'expansion des idées que la France a gardé le premier rang et continué de diriger l'Europe, qui l'égalait sur les champs de bataille et la battait dans les traités. Pendant qu'un gouvernement d'intrigues, indifférent ou frivole, compromettait les destinées de la patrie ou l'humiliait, l'esprit français, véritable souverain du monde, triomphait de ses vainqueurs au dehors, et régnait au dedans mieux que le petit-fils de Louis XIV et que ses ministres. Voltaire avait, comme on l'a dit, son trône placé en face de celui de Louis XV. Lui aussi a fait avec Frédéric la paix et la guerre : il a même perdu sa bataille de Rosbach. Autour de lui, d'Alembert et Diderot, secrétaires d'État de son gouvernement,

ont autant fait que Belle-Isle et que le duc de Choiseul. Le marquis d'Argenson a même été ministre des deux rois et a travaillé pour l'un autant que pour l'autre, pour Voltaire autant que pour Louis XV. Chauvelin, Machault, ont servi le prince avec dignité et indépendance. Montesquieu, lui aussi, fut à cette époque un des grands ministres de la pensée, et Voltaire, son souverain, s'en est montré jaloux. J. J. Rousseau joue de son côté le rôle de l'opposition, opposition féconde comme celle des amis du trône qui formaient la société de l'Entre-Sol. Rousseau, lui aussi, voulait moraliser sinon le roi Voltaire, au moins sa cour. Il ramena au sentiment toute cette société française, entraînée à la suite de son chef dans les sentiers fleuris, mais un peu desséchés de l'esprit à toute outrance, ou même prête à tomber malgré lui dans l'ornière du matérialisme, poussée comme elle l'était par d'Holbach et Helvétius, ces marquis de Maurepas et ces ducs de Richelieu de la littérature.

Ce n'est donc point dans les conseils des souverains officiels du XVIIIe siècle qu'il suffirait d'en rechercher l'histoire. Les salons de Mme de Graffigny, de Mme du Deffand la savent aussi bien que les cabinets de Versailles. Mais il ne nous est pas loisible d'empiéter sur le domaine littéraire confié à un autre. Nous nous sommes condamné à nous maintenir dans les limites de l'histoire exclusivement politique.

Pour la France, cette histoire politique elle-même, pendant la régence, pendant le ministère du cardinal de Fleury, et à partir du règne personnel de Louis XV, n'est pas encore définitivement écrite. Jusqu'en ces dernières années, on en était resté au siècle de Louis XV de Voltaire, aux œuvres de Lemontey et de Lacretelle. Quelques chapitres spéciaux, comme ceux de la grande crise financière de Law, avaient été spécialement mieux étudiés, plus approfondis par M. Thiers d'abord, et, depuis lui, par M. Louis Blanc dans son premier volume de *La Révolution française*.

M. Thiers et M. Louis Blanc ont écrit leurs traités sur le système de Law, l'un en 1826, l'autre avant 1846; notre Rapport

n'a donc pas à en tenir compte. Deux ouvrages remarquables sur le même sujet se sont produits depuis cette époque. En 1853, M. A. Cochut a fait paraître *Law*, 1 vol. in-18, édit. Hachette; en 1854, notre très-honoré collègue, M. Levasseur, a publié son excellent livre, *Recherches historiques sur le système de Law*, 1 vol. in-8°. La date et la valeur de ces ouvrages nous permettraient d'en parler longuement; mais la question rentre trop dans l'économie politique pour qu'il nous soit possible de nous étendre. Un éloge bien sincère, quoique trop sommaire, voilà tout ce qui nous est permis.

Sur l'ensemble du règne de Louis XV, nous ne connaissons guère d'autres livres français écrits pendant ces dernières années que les tomes XV et XVI de M. Henri Martin, les deux derniers volumes de M. Michelet, *La Régence, Louis XV*, jusqu'en 1757. Enfin, les trois premiers volumes de *La France sous Louis XV*, par M. Jobez, ouvrage encore inachevé et qui s'arrête à l'année 1746.

Mais, si les livres nouveaux nous font un peu défaut sur l'histoire de la France au XVIIIe siècle, des documents inédits, au contraire, ont été produits en abondance dans le cours de ces dernières années, et ont préparé de riches matériaux à ceux qui voudront refaire l'histoire du règne de Louis XV.

Indiquons les plus importantes de ces publications :

Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, édités pour la première fois d'après les manuscrits autographes de la Bibliothèque du Louvre, pour la Société de l'histoire de France, par M. E. J. B. Rathery; 8 vol. in-8°, 1859-1865, Mme veuve Renouard, rue de Tournon, 6.

Mémoires du duc de Luynes, sur la cour de Louis XV, publiés par MM. L. Dussieux et E. Soulié; 17 vol. in-8°, Firmin Didot.

Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles, publiée par M. C. Rousset; 2 vol. in-8°, Paul Dupont, 1865.

Journal de Barbier, avocat au parlement de Paris; 8 vol. in-12, librairie Charpentier.

Journal et Mémoires de Mathieu Marais, avocat au parlement de Paris, édités par M. de Lescure, 4 vol. parus, 1864, Firmin Didot.

Correspondance secrète inédite de Louis XV sur la politique étrangère, par M. E. Boutaric; 2 vol. in-8°, Henri Plon, rue Garancière, 10, 1866.

Il y a là ample matière à constituer définitivement l'histoire de Louis XV, qui n'a encore été qu'ébauchée. On la peut étudier à la fois au dedans et au dehors de la France. M. Michelet avait tous ces documents sous les yeux lorsqu'il a écrit son volume de Louis XV (Chamerot, 1866). M. Michelet tout d'abord a abusé des mémoires de Luynes et d'Argenson. Fidèle à sa méthode, et de plus en plus entraîné, à mesure qu'il marche, où son penchant l'entraîne, il n'aspire qu'à nous révéler sur la vie intérieure du roi certains détails encore inconnus. Ses maîtresses trop célèbres, ou même le Parc-aux-Cerfs, ne suffisent plus à son indiscrète curiosité. Il pousse au delà et semble heureux de découvrir dans l'amour du père pour ses filles autre chose que la plus naturelle des affections. M. Aubertin a déjà relevé en termes très-modérés ce vice capital de la dernière œuvre de notre historien, qui ose expliquer par l'inceste l'importance enfantine des filles de Louis XV. « Sur la tête de ces espiègles impérieuses, dit le critique bienveillant, M. Michelet, avec ses habitudes de crédulité déplacée, fait planer l'ombre des flottantes calomnies, des rumeurs sournoises, des fuyantes et anonymes délations qui caressent sa chatouilleuse oreille, et sont pour lui, en toute enquête historique, comme les épices du juge... Engagés à sa suite dans les sinuosités du royal labyrinthe de Versailles, nous habitons les escaliers dérobés, attentifs au bruit des serrures, nous tendons l'oreille aux propos des valets; s'ils se taisent, au besoin les portraits, les statues, les jardins, les pierres elles-mêmes parlent pour nous instruire. M. Michelet a un art dans l'audace où l'impossible est atteint. »

M. Michelet s'occupe à peine des grandes questions qui agitent l'Europe au XVIIIe siècle. L'Autriche, la Russie, la Suède, font place dans ses préoccupations à Mlle Aïssé, à Mlle Lecouvreur et à la belle Cadière. C'est le tableau *des mœurs* au XVIIIe siècle qui l'a attiré.

Nous ne supposions pas que celles de Louis XV pussent être calomniées : elles l'ont été! — M. Michelet a une telle influence aujourd'hui sur l'esprit des jeunes gens, grâce à son style, à ses élans de générosité, aux parties éclatantes de ses œuvres; il prétend si bien, dans son dernier ouvrage, s'appuyer sur les documents nouveaux, sur Luynes et d'Argenson, qu'il nous paraît important ici de révéler ses procédés et de montrer combien son imagination ajoute aux témoignages des chroniqueurs, même les plus passionnés.

Le duc de Luynes est le Dangeau de Louis XV. Il raconte au jour le jour ce qu'il a vu, sans y chercher finesse ni vouloir pénétrer au delà. D'Argenson, qui médite davantage, qui se croit un grand philosophe, un homme d'État novateur, a plus de prétention. Bien que ses contemporains l'aient appelé *la Bête*, et qu'on ne s'en étonne pas trop lorsqu'on a bien lu ses Mémoires, il cherche à observer, à approfondir. Il tient de Saint-Simon, mais c'est un Saint-Simon maladroit, brutal, parfois malotru, et comme de roture. Lui aussi est honnête, et très-honnête; mais il déteste tout le monde dès qu'il n'est plus ministre. Noailles est sa bête noire, Machault un brouillon. Il attend à chaque minute le renvoi de son frère et celui de Mme de Pompadour. Nul n'a plus mal parlé de la cour; cependant il s'en faut du tout au tout qu'il ait fourni à M. Michelet ses déplorables insinuations. Avec Luynes, avec d'Argenson, nous savons au jour le jour la chronique scandaleuse de Versailles. Elle prouve contre M. Michelet. Il a osé donner pour rivales d'amour à Mme de Pompadour, non les maîtresses de passage que celle-ci autorisa, mais les filles mêmes du roi.

« Henriette, dit M. Michelet, prit le rôle qu'on voulait; elle força sa timidité, fit chez elle *des soupers au roi.* (Luynes, Argenson, etc.) L'infante voulut intimider son père... et hasarda un moyen d'arrêter son goût singulier pour Henriette. Elle pria Voltaire de faire une *Sémiramis.* L'inceste était fort à la mode... les mœurs étaient sur cette pente. Mme de Pompadour, de son côté, imagine, pour neutraliser cette faveur, de tirer du couvent et de faire venir à Ver-

sailles Mme Victoire, jolie fille, grande fille déjà, quatorze ans! » Le roi pleura en revoyant cette enfant, tout aimable et bonne autant que belle. (M. Michelet attribue la douceur de Mme Victoire à ce qu'elle est née en 1732, le nombre de mois voulu après la représentation de *Zaïre*, où le rôle et l'actrice avaient été si attendrissants!) Cette douce Mme Victoire fait diversion. Henriette souffre et se tait. Mais la seconde fille, la véhémente Adélaïde, où l'ardeur polonaise (elle était née en 1731!) éclate tout entière, crevait de jalousie. Elle cria, tout en retentit. Voltaire achève alors sa pièce. « Et ce drame qui punit l'inceste *ne pouvait déplaire* à la reine. Il fut *probablement* montré à son père Stanislas. » L'arrivée de l'infante, la fille aînée du roi, atténue l'effet de la leçon, et M. Michelet dit nettement : « C'est depuis son voyage en France que le roi vécut cyniquement à l'italienne, ne ménagea plus rien. Alors commença une immonde histoire : le règne des filles du roi, Mme Henriette, Mme Adélaïde. »

Et à chaque pas, presque à chaque ligne, M. Michelet insère entre parenthèses l'indication des sources. Voyez de Luynes, voyez d'Argenson! Nous avons vu d'Argenson, nous avons vu de Luynes : ils ne disent rien de ce qu'en tire M. Michelet. Le roi, qui aimait ses enfants (c'est sa seule vertu), les rappelle à la cour quand leur éducation est finie à Fontevrault. Il dépense trop pour elles à Versailles; il y a des querelles pour tel ou tel appartement. De Luynes, en journaliste fidèle, n'oublie ni les petits escaliers ni le grand escalier, dont la destruction agrandit le logement trop étroit de l'aînée; il ne néglige même pas la pose d'une serrure. Mais c'est l'imagination de M. Michelet qui fabrique les fausses clefs et va voir dans ces escaliers, dans ces appartements, ce qui ne s'y passait point. D'Argenson dit simplement que Mesdames, filles du roi, imitant leur père, soupaient le soir, et il blâme cette hygiène. De Luynes ajoute que Louis XV aimait à voir ses filles sans leur parure de gala, en père, non plus en roi, et *les* faisait venir quelquefois dans son appartement. De ces renseignements si simples, écrits par les deux

chroniqueurs, sans nulle arrière-pensée, voici ce que notre auteur a su tirer. « *M. de Luynes, si timide, n'ose omettre pourtant ce qui crevait les yeux.* » Le roi ne reçut plus que « ... Mesdames, toutes seules, aux petits cabinets... » Ces pauvres dames s'enivraient par obéissance. Adélaïde, si jeune, ayant six ans de moins, était vaincue, sans doute, par le vin, le sommeil... Le roi ignorait tout à fait ce qu'il était ou faisait dans l'ivresse. Le matin, aucun souvenir. » Et comme preuve, M. Michelet renvoie à un passage de Mme du Hausset qui ne regarde en rien les filles du roi, mais une femme perdue, Mme d'Estrades. puis il ajoute : « *Versailles tâchait de ne point voir;* mais le roi eut besoin de montrer les choses. Parfois, ayant soupé sans elles, il lui passait l'idée de les voir, et il les voulait, mais telles qu'elles étaient, sans paniers, dans le déshabillé de cette heure. *Les paniers étaient tellement dans l'habitude, qu'une femme sans cela semblait nue.* A Choisy, il était permis de s'en passer; mais à Versailles, lieu de cérémonie, c'était bizarre, choquant. Elles obéissaient et traversaient ainsi appartements et corridors, non sans pâlir, *sans doute*, et faire pâlir aussi d'excellents serviteurs, qui voyaient et baissaient les yeux! »

Voilà sa grande preuve! — Le roi, en dehors de toute étiquette, quand la cour est retirée, a du bonheur à s'entourer de sa famille. Il fait appeler ses filles, et n'exige point qu'elles se rajustent en leurs grands atours. Elles viennent *sans paniers*, dit le duc de Luynes, et il ne dit que cela. Sans paniers! cela suffit pour évoquer les ombres de Jocaste et d'Œdipe, de Ninyas et de Sémiramis, — Voltaire, que notre auteur prétend au courant, n'a rien dit qui le laisse supposer. Luynes, selon lui, n'a rien voulu voir; mais en laissant échapper le *sans paniers*, il a tout révélé à M. Michelet. — Nous disons, nous, fussent-elles venues, non pas toutes les trois ensemble, comme il est dit, mais seule à seule, et en cornette de nuit chez leur père, elles pouvaient y venir et il les pouvait recevoir. Rien n'autorise un historien à supposer des crimes contre nature et à forger des témoignages, en exagérant la valeur d'un mot

ou d'un renseignement qui ne s'applique point au fait dont il est question. M. Michelet abuse également de d'Argenson. Le marquis n'oublie pas un détail de ce qui se passe à la cour; lui aussi parle des grands appartements et des petits cabinets, et de l'affection du roi pour ses filles; il rapporte toutes les calomnies. Voici son texte exact : « Le roi en bon père, la reine en bonne mère, restent à Versailles pour y savoir mieux des nouvelles de Mme Adélaïde (alors souffrante). Toutes les princesses habitent Versailles... Les mœurs n'y sont point trop mauvaises, on n'y voit point les désordres de l'amour, j'en conviens... mais le grand article, c'est la dépense... Toutes Mesdames de France sont dans une grande dévotion de bigoterie et cherchent à y faire tomber le roi, leur père. Mais le roi ne s'y conforme pas. » En 1752, au mois de février, il est atterré de la mort presque subite de Mme Henriette. D'Argenson dit : « Cette componction va chez lui à un redoublement de tendresse pour sa famille. Il aime sur cela par préférence ce qu'il doit aimer. Mme Adélaïde hérite de toute la tendresse qu'il avait pour Mme Henriette. Il vient de lui donner l'appartement de M. et de Mme de Penthièvre, avec un escalier dérobé pour descendre à tous moments chez sa fille aînée. Il aime à vivre avec elle et la Dauphine, qui est grosse, et lui promet grande lignée masculine. Il paraît ne plus vouloir faire société que de sa famille, en patriarche et en bonhomme. » — D'Argenson blâme quelquefois la bigoterie de Mesdames, rien autre chose. Elles font trop de politique; « les privautés les plus intimes et *les plus louables* ne sont que des instruments et des ressorts d'intrigues. » D'Argenson n'est donc pas plus que Luynes un témoin de ce qu'avance M. Michelet. Disons cependant qu'il a eu le malheur de laisser tomber sur Mme Adélaïde une phrase compromettante, — c'est la seule, — sur laquelle M. Michelet s'est naturellement eté à corps perdu, comme sur son bien. D'Argenson ne croit pas au fait qu'il rapporte, mais il en parle ainsi que l'avocat Barbier. Barbier et d'Argenson citent un bruit qui courait à Paris, en juin 1753. « Mme Adélaïde a des maux de cœur tous les matins. La mé-

disance publie qu'elle est grosse, et que c'est des œuvres du cardinal de Soubise. D'autres en nomment un auteur qui est encore moins à nommer! » — Ce n'est pas de nos jours, après ce qu'il nous a été donné d'entendre, qu'on peut prendre comme preuve historique une calomnie colportée sous le manteau, et livrée sans responsabilité d'auteur à la malignité des salons de Paris.

Offrons un dernier exemple du procédé employé actuellement par M. Michelet. — Au milieu de ces pages, dont nous n'avons cité que ce qui pouvait l'être, il donne comme preuve de l'effroyable débordement des vices de la cour un fait sur lequel l'avocat Barbier et d'Argenson s'accordent, comme sur le précédent, — et, disons-le en passant, il y a entre ces deux chroniqueurs de fréquentes ressemblances et d'étranges coïncidences : leurs renseignements semblent pris aux mêmes sources. — « A Noël, une fille, dit M. Michelet, s'échappa, effarée; elle avait dix-sept ans, et on l'avait tenue dès l'enfance à l'état sauvage. Que souffraient ces victimes? On le sut par de Sade (1754). Horrible histoire, certaine, etc. etc. » M. Michelet indique Barbier, IV, p. 407, comme la source de cette histoire de la jeune fille séquestrée et violentée. Or Barbier, après avoir raconté comme M. Michelet le début de l'aventure, en expose aussitôt le grotesque dénouement. Recueillie à Saint-Étienne-du-Mont, puis chez les sœurs de charité, la prétendue victime y est visitée par des hommes et des femmes de condition, qui s'émeuvent à ses récits étranges : elle en tire des charités abondantes, plus de 8,000 livres en une semaine. C'est alors qu'on la surprend en flagrant délit de mensonge et de friponnerie. Elle avait pour complice son père le sieur Lemire, à qui *elle écrivait* (en lui adressant une partie de la recette) que, si cela continuait, ils seraient bientôt riches. Un jeune homme déclara que naguère il l'avait vue coiffeuse dans une boutique, contre le Palais. « Enfin, dit Barbier, on a reconnu la supercherie et la fourberie de cette jeune personne; elle n'était ni victime, ni sauvage. » — M. Michelet a voulu être aussi du nombre de ses dupes : ce n'est pas la faute de Barbier.

Abandonnons ce sujet; nous n'avons point à entrer dans les petites maisons de Paris, sortons plutôt des cabinets de Versailles et des mystérieux boudoirs, pour revenir aux clartés du grand jour et à la discussion des affaires d'État.

Les tomes XV et XVI de M. Henri Martin lui font le plus grand honneur. Il a touché tous les points principaux du règne de Louis XV, et sur tous éveillé l'intérêt. Les rapports extérieurs de la France avec l'Europe étudiés soigneusement, un sentiment constant du juste et de l'honnête, le désir de rester impartial, une puissance de travail au-dessus de tout éloge, mettent au premier rang des ouvrages d'histoire sur cette période celui de M. H. Martin. C'est, à notre sens, la partie la mieux réussie de son œuvre. M. H. Martin n'avait malheureusement encore, pour l'éclairer, ni l'édition authentique et exacte de d'Argenson, ni les *Mémoires du duc de Luynes*, ni le texte complet de la *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, ni la *Correspondance secrète* inédite, ces publications qui font tant d'honneur à MM. Rathery, Dussieux, E. Soulié, C. Rousset et E. Boutaric.

La Correspondance de Noailles et la Correspondance secrète méritent que nous nous arrêtions quelque temps à les examiner. — Celle de Noailles n'était ni inconnue ni entièrement inédite. Une première compilation, faite en 1777, par l'abbé Millot, était passée dans la collection des mémoires de Petitot et de Michaud; mais cette compilation incomplète, toute en l'honneur du maréchal, ne laissait pas supposer l'importance des manuscrits que M. Rousset a mis au jour et fait précéder d'une introduction digne de l'historien de Louvois. — La correspondance secrète est une révélation véritable, et M. Boutaric ne s'est point contenté d'en être le sagace éditeur. Deux cents pages qu'il a écrites en tête de ses deux volumes composent un livre qu'il pourrait publier à part, comme a fait M. Mignet pour son *Introduction aux affaires de la succession d'Espagne*.

Le savant archiviste ne s'est point trompé sur l'importance de sa découverte. M. Boutaric dit, au début même de son livre : « La

publication des documents que nous mettons sous les yeux du public aura pour résultat de modifier l'opinion qu'on a eue jusqu'ici de Louis XV... On apprendra, non sans étonnement, qu'il eut des idées politiques arrêtées; qu'il voulut fermement la liberté de la Pologne; que l'alliance autrichienne fut son ouvrage; qu'il s'occupa sérieusement de son gouvernement, à l'insu de ses ministres et de ses maîtresses; et *qu'il eut un ministère secret, à la tête duquel était le comte de Broglie.* »

Elle est fort curieuse, cette histoire du véritable ministère de Louis XV, son ministère occulte, juxtaposé et opposé aux ministères officiels, toujours surveillés et contrecarrés. Le cabinet secret a voulu le bien; mais, quoiqu'il eût le roi pour chef, il fut toujours impuissant. Nous apprenons cette chose étrange, c'est que, sous l'arrière-petit-fils de Louis XIV, ce ne fut point dans les mains du roi, mais dans celles des ministres officiels, publiquement nommés et reconnus, que résida l'autorité. Le roi pouvait, il est vrai, les remercier, et il le fit souvent; mais, une fois nommés, ils devenaient souverains jusqu'au jour de leur chute. Le roi était impuissant à leur imposer sa volonté : ils régnaient en son nom; en les changeant, il ne faisait que changer de maîtres; aussi le chevalier d'Éon, témoin des efforts et des intrigues de Louis XV pour faire prévaloir son opinion sur celle des agents officiels du pouvoir, a-t-il pu écrire, quelques jours après la mort du roi, cette phrase étrange au comte de Broglie : « Louis XV, au milieu de sa cour, avait moins de pouvoir qu'un avocat du roi au Châtelet. Jamais la postérité ne pourrait croire de tels faits, si vous et moi n'avions pas toutes les pièces nécessaires pour le constater, et de plus incroyables encore. »

Le livre de M. Boutaric a le mérite d'éclairer d'un jour nouveau le règne et le personnage de Louis XV.

Son avénement véritable et son gouvernement personnel ne datent que de l'année 1743, après la mort du cardinal Fleury.

Pendant dix-sept ans, Fleury a été roi. On a trop médit de cet

homme d'État circonspect, qui fit la guerre sans la vouloir, et avec un excès d'économie. Il fallait à la France, compromise et ruinée par les fureurs de l'agio, cette prudence sénile et ce calme réparateur, plutôt que l'audace d'un ministre de génie. « Ne parlons pas de nous plus mal que l'étranger, » a-t-on dit à propos de la révolution française : ne dénigrons pas les personnes importantes de notre histoire, et gardons-leur au moins la justice qui leur a été faite hors de France, par des rivaux ou des ennemis. Dans ses Mémoires, Frédéric II, appréciant l'état de l'Europe en 1740, dit de la France : « Depuis l'année 1672, ce royaume ne s'était pas trouvé dans une situation plus brillante, il devait une partie de ses avantages à la sage administration du cardinal de Fleury. Richelieu et Mazarin avaient épuisé ce que la pompe et le faste peuvent donner de considération. Fleury fit, par contraste, consister sa grandeur dans la simplicité. Ce premier ministre préférait les négociations à la guerre; il affectait d'être pacifique, pour devenir l'arbitre plutôt que le vainqueur des rois. Économe des revenus de l'État, et doué d'un esprit d'ordre, il procura au royaume les moyens de se libérer d'une partie des dettes immenses contractées sous le règne de Louis XIV. Il répara les désordres de la régence; et à force de temporiser, la France se releva du bouleversement qu'avait causé le système de Law... Son économie fut aussi utile au royaume que l'acquisition de la Lorraine lui fut glorieuse... Ce vieux politique, contre lequel il était difficile de manœuvrer, s'est joué, dans la dernière guerre, de plus d'une tête couronnée. S'il négligea le militaire et la marine, — ce sont deux grandes fautes, — c'est qu'il voulait tout devoir à la négociation, pour laquelle il avait du talent. Son esprit succomba, ainsi que son corps, sous le poids des années. On a dit trop de bien de lui pendant sa vie, on le blâme trop après sa mort. Ce n'était point l'âme altière de Richelieu ni l'esprit artificieux de Mazarin, lions qui déchiraient des brebis. Fleury était un pasteur sage qui veillait à la conservation de son troupeau. » Et Frédéric, qui le juge ainsi, avait eu grandement à se

plaindre de lui! Il en a parlé cependant comme doit le faire la postérité.

« Jusqu'alors Louis XV avait été le pupille, et le cardinal de Fleury, son tuteur, » ajoute Frédéric.

Mais déjà le pupille avait tenté de s'affranchir. D'Argenson et le livre de M. Boutaric nous le prouvent : la disgrâce de Chauvelin est enfin expliquée. Ce n'est pas avec Patiño, le ministre espagnol, mais bien avec le roi lui-même, que Chauvelin entretenait une correspondance à l'insu de Fleury. Il fut le premier confident et le premier ministre secret. Mais Louis XV, toujours dominé par son vieux précepteur, finit par trahir Chauvelin, qui fut chassé du ministère et subit son premier exil à Bourges. A la mort de Fleury, le roi dit : « Me voilà premier ministre. » Et Frédéric II, citant la lettre qui lui fut écrite à lui-même, ajoute : « C'est le style d'un prince qui annonce son avénement à la couronne[1]. » Le roi a résolu de gouverner désormais par lui-même : il n'en fut rien. Louis XV eut aussitôt, sans parler de Mme de Châteauroux, un nouveau directeur de ses pensées et de sa politique : le maréchal Adrien-Maurice de Noailles. Tout en conseillant au roi de ne point se laisser gouverner et d'être le maître, il le gouverna de 1743 à 1745, mais au profit de sa gloire et dans l'intérêt de son royaume.

Ce sont les belles années du règne, les seules qui méritent d'être honorées. Louis XV, pris d'un beau feu pour le gouvernement aussi bien que pour la guerre, se met au travail à Versailles, et à la tête des armées à Metz et à Fontenoy. Il a des élans généreux, des réparties dignes de sa race. « Laisserai-je ainsi manger mon pays! » dit-il, quand on veut modérer son zèle. Il a hâte de partir. « Je puis me passer d'équipages; pour vivre, l'épaule de mouton des sous-lieutenants d'infanterie me suffira. » En un mot, il devient pour la France entière Louis le Bien-Aimé, — et le

[1] *Mémoires de Frédéric II*, publiés par MM. Boutaric et Campardon. Henri Plon, 1866. T. I, p. 21, 122, 177. Nous reviendrons sur cette excellente édition, édition définitive, des œuvres historiques du roi de Prusse.

titre alors n'était que juste. On avait fait honneur jusqu'ici à Mme de Châteauroux, cette autre Agnès Sorel, de ce réveil d'activité et de courage. On l'a dû surtout au maréchal de Noailles, à ce vétéran du règne de Louis XIV, jugé avec tant de dédain par M. Michelet. « Homme de talent et d'esprit, de vaste connaissance, sans cœur ni fond, ni caractère, faux dévot, il offrait la grotesque image d'Arlequin à soixante-cinq ans. » Voilà ce que dit d'un personnage aussi honorable le nouvel historien de Louis XV. Quant au roi, à cette même époque de 1745 : « C'est un jouet! l'automate de Vaucanson! » Renvoyons M. Michelet aux deux volumes si curieux de M. Camille Rousset : *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles* (2 vol. in-8°, Dupont, éditeur).

Depuis la fin de l'année 1744 jusqu'au commencement de l'année 1747, Louis XV a de plus un ministre des affaires étrangères honnête homme; nous l'avons déjà nommé à propos de son *Journal*, c'est le marquis d'Argenson. D'Argenson a laissé un mémoire bien curieux sur un projet d'organisation de l'Italie, qui eût été son œuvre et celle du roi. En 1746, Louis XV et lui avaient compris tous les dangers, tous les embarras de l'avenir, et cherchaient à les conjurer par une fédération des divers États de la Péninsule. Leur dessein était d'en bannir l'Autriche et l'influence allemande. « Le temps est venu d'éteindre la prétendue supériorité des empereurs en Italie, et de déclarer les puissances italiques de franc-alleu et d'une pleine indépendance. » Il fallait aussi y augmenter la puissance des rois de Sardaigne, et satisfaire à tout jamais les *louveteaux* de Savoie.

« Dans nos guerres avec la maison d'Autriche, dit textuellement d'Argenson, le roi de Sardaigne est à cette maison en Italie ce que le roi de Prusse lui est en Allemagne : il ne peut s'agrandir qu'à ses dépens. » D'Argenson proposait d'ajouter au Piémont *le Milanais, qui est à la rive gauche du Pô, et à la droite jusques à la Scrivia.* L'affranchissement de l'Italie serait solennellement proclamé par l'abolition du saint empire romain et par l'établissement d'une

diète italique. On prescrivait aux nations de ce pays « l'association nécessaire pour maintenir leur liberté à l'avenir, en empêchant tout étranger d'y dominer. Les princes de maison étrangère qui s'y trouvaient souverains devaient se regarder désormais comme Italiens, et renoncer à toute souveraineté qui leur adviendrait ailleurs. La maison de France y sacrifiait tous ses droits sans réserve. » La violente ambition de la reine d'Espagne, Élisabeth Farnèse, qui voulait le Milanais pour son fils don Philippe, fit échouer ce beau plan, et Louis XV sacrifia à ses exigences et son ministre et sa politique. Il avait vu le juste et l'utile : il n'eut pas l'énergie de l'exécuter.

Le marquis d'Argenson tomba du pouvoir, mais en gardant sa conviction. Cette phrase de son Mémoire est belle et prophétique : « Le pape Jules II a dit avec raison que l'Italie ne redeviendrait jamais heureuse et florissante qu'elle n'eût chassé les barbares, c'est-à-dire les étrangers! Tôt ou tard cela doit arriver, à en juger par l'évidence et par la raison, mais le temps n'en est pas encore arrivé. »

Après le maréchal de Noailles et la chute du marquis d'Argenson, le ministère secret fut définitivement constitué. Le prince de Conti, destiné d'abord au trône de Pologne, en fut dans les premiers temps comme le directeur et l'âme. Mais l'agent principal, celui qui en resta le chef jusqu'à la fin du règne, de 1752 jusqu'en 1774, c'est le comte Charles de Broglie, homme de plume et d'épée. D'Argenson dit de lui : « Le comte de Broglie avec une âme remplie d'ambition ressemblait à un volcan; ses yeux étincelants décelaient l'inquiétude et l'activité de son esprit... Il avait de grands talents pour la politique et pour la guerre. » — C'est le grand ministre du règne. Avec un roi aussi clairvoyant que Louis XV, mais plus énergique, le comte de Broglie eût sauvé la Pologne et pris sur l'Angleterre une terrible revanche de la paix honteuse signée en 1763 à Paris. Les agents qui travaillèrent sous ses ordres furent les ambassadeurs, de Vergennes et Saint-Priest; après eux Tercier, qui centralisait la correspondance; puis, dans les

diverses cours, le celèbre Dumouriez, le chevalier d'Éon, Durand de Monnet et tant d'autres. Ceux-là seuls connurent la pensée véritable et la politique du roi, elle était généreuse et habile; mais il les trahit tous successivement et les renia quand *son secret se trouva en péril.* Il fit avec eux de beaux projets, qu'il n'osa jamais exécuter. Tercier, un commis qui n'eût point été admis à la table du ministre officiel, était le premier confident du roi et surveillait les ministres eux-mêmes : « Ces gens-là, qui me sont imposés, que je crains ou que je méprise, » disait l'arrière-petit-fils de Louis XIV. Et il n'avait pas la force de les renverser, « tant que leur arrêt n'avait pas été dicté par la maîtresse en faveur. » Les maîtresses ne furent jamais admises au secret; Louis XV les redoutait comme ses ministres. Le ministère secret, répétons-le avec M. Boutaric, vit partout le bien à faire, mais par malheur ne put le réaliser. Ainsi il nous est prouvé que Louis XV n'avait pas signé sans une grande douleur le traité de 1763 et sacrifié sans remords aux Anglais notre marine et nos colonies. Cette année même, appuyé par ses confidents, il conçut le dessein de prendre une revanche éclatante. M. de la Rozière, sous la direction du comte de Broglie, prépara les plans d'une descente en Angleterre, qui fut sur le point d'être mise à exécution en 1770. Ces plans existent encore. Ils sont au dépôt des affaires étrangères, où on les cache à tous les yeux, ainsi que les autres documents précieux qui dorment dans ces catacombes impénétrables.

Le roi n'a pas un moment fermé l'œil sur la Pologne; et le comte Charles de Broglie fit pour la sauver des efforts plus énergiques, et plus sincères peut-être que ceux de Choiseul. Dès l'année 1745, Auguste III vivant encore, Louis XV, en digne héritier de Louis XIV, prévit le danger et soupçonna l'ambition de la Prusse et de la Russie, « ces deux puissances qui viennent de naître. »

Que fit donc Louis XV pour le salut des libertés et de l'intégrité polonaises? La correspondance secrète nous le révèle. Pour sauver la Pologne, il accepta l'alliance de l'Autriche, qui devait lui coûter

si cher et le trahir, il renonça à ses projets en faveur du prince de Conti, abandonna les frères de la Dauphine. «Il faut pour roi à la Pologne régénérée un Piast, un vrai Polonais.» Dès le premier jour de sa compétition, Louis XV sait ce que sera Poniatowski, «l'agent d'une puissance voisine, qui, dans ce moment-ci, n'a en vue que d'opprimer la république de Pologne, afin d'étendre son despotisme dans le Nord.» Mais, pour écarter le danger d'une pareille élection, il fallait des troupes, il fallait de l'argent; et Louis XV avoue qu'il lui est impossible de se battre à cette époque. Curieux aveu, accompagné d'une illusion plus curieuse encore! Dans un temps prochain, il prendra sur tous ses ennemis une revanche désirée, «grâce aux opérations au moyen desquelles *il a déjà commencé avec succès à rétablir ses finances* (janvier 1771)!» A cette heure, «les secours d'hommes sont impossibles, ceux d'argent bien difficiles, et l'emploi un peu douteux!» D'ailleurs, il y a l'Angleterre, et «M. Pitt, un fou, et un fou dangereux; ce qu'il dit de nous mériterait la corde, et l'exécution serait dans tout autre pays. Quels cruels voisins nous avons là!»

A propos des colonies d'Amérique et d'Asie, même clairvoyance du péril et de l'avenir : «A quoi bon faire trop fleurir nos îles? Nous leur donnerions les moyens un jour, et peut-être trop promptement, de se soustraire à la France, *car cela arrivera sûrement un jour de toute cette partie du monde.*»

Revenons à la Pologne, le principal souci de Louis XV. Il répète sans cesse, les *secours d'hommes sont impossibles,* mais il envoie deux millions et Dumouriez d'abord, l'un de ses agents particuliers, puis de Vioménil; c'est tout ce qu'il peut faire. Il compte, d'ailleurs, sur l'Autriche et sur Marie-Thérèse, qui s'apitoyait noblement devant les malheurs de la Pologne opprimée. Elle pouvait empêcher le partage : elle y participa. Frédéric II fit connaître au prince Charles de Hesse le rôle que joua cette princesse : un agent du roi de Prusse ayant gagné le confesseur de l'impératrice, celui-ci lui persuada «qu'elle était obligée, pour le bien de son âme, de

prendre la portion qui lui était assignée. Alors elle se mit à pleurer terriblement, dit Frédéric. En attendant, les troupes des trois copartageants entraient en Pologne et s'emparèrent de leurs portions, elle toujours en pleurant. Mais tout à coup nous apprîmes, à notre grande surprise, qu'elle avait pris beaucoup plus que la part qu'on lui avait assignée, car elle pleurait et prenait toujours, et nous eûmes beaucoup de peine à obtenir qu'elle se contentât de sa part du gâteau. » (Saint-René Taillandier, *Revue des Deux-Mondes*, 1[er] décembre 1865.)

C'est le mot du prince Louis de Rohan, l'ambassadeur de Louis XV à Vienne : « J'ai vu Marie-Thérèse pleurer sur la Pologne... mais elle me paraît avoir des larmes à son commandement. D'une main, elle a le mouchoir pour essuyer ses yeux, et de l'autre, elle saisit le glaive de la négociation pour être la troisième puissance copartageante. » Louis XV était joué. Mais ce qui lui fit le plus de peine à cette époque, c'est que le prince de Kaunitz, ayant découvert sa correspondance secrète, la dénonça au duc d'Aiguillon. Ses velléités timides de lutter contre son ministère officiel, et de faire mieux, n'avaient eu ni en Italie, ni du côté de l'Angleterre, ni en Pologne, d'heureux résultats; il se trouvait pris sur le fait, convaincu de mesquines intrigues, ses petits mystères étaient dévoilés, sans même qu'il en recueillît l'honneur.

M. Boutaric dit : « On doit savoir gré à Louis XV de n'avoir pas été entièrement cet égoïste et ce roi fainéant que nous dépeignait l'histoire, et dans le jugement définitif qu'on portera sur lui, jugement qui ne pourra qu'être sévère, il faudra tenir compte de quelques sentiments généreux et du bon vouloir dont il a déposé le témoignage dans la *Correspondance secrète.* » D'accord, mais à la condition que la réhabilitation ne dépasse point ces bornes très-restreintes. On apprend, en effet, dans cette correspondance, que Louis XV eut la pleine clairvoyance des choses de son temps et une grande netteté d'intelligence. Il a vu le bien, le juste et le vrai; mais qu'a-t-il fait pour le triomphe de leur cause? Il n'a pas

osé affirmer tout haut et en face sa politique et sa volonté. Acceptant les ministres que lui imposaient sa famille ou ses maîtresses, il prit à leur égard des habitudes de défiance et de dissimulation. Sans caractère et d'une incurable faiblesse, il laisse tomber du pouvoir ceux-là mêmes qui parmi eux marchèrent dans sa voie, comme Chauvelin, Machault et Choiseul. On le voit, en paresseux, se débarrasser des meilleurs serviteurs pour éviter un effort ou une lutte de quelques heures contre Fleury, contre Mme de Pompadour ou contre la Dubarry, et recevoir de leurs mains des ministres qu'il hait ou qu'il méprise.

Pour redevenir tout à coup le maître, il n'avait qu'un mot à dire, il ne l'a point dit : il n'en eut jamais le courage. Il aima mieux se venger sourdement, jouer au conspirateur contre ses agents officiels. De là cette formation du cabinet occulte. Encore si cet autre conseil, si ce conseil latent de la royauté avait conduit les affaires à quelque heureuse issue! Mais non! Louis XV s'amusait à creuser des contre-mines, à la condition de ne jamais y mettre le feu. Il aimait à espionner, à contrecarrer ses secrétaires d'État; mais, quand ses intrigues étaient bien nouées pour réagir, il n'agissait pas. Les agents secrets, tous hommes de grande valeur, s'indignent souvent. La seule joie du roi est de rester bien caché; il tremble à la moindre chance d'être découvert : il a peur. Nous le voyons, sur le point d'être pris en faute, jouer le rôle d'un méchant écolier, sacrifier aussitôt ses complices, les jeter en disgrâce, comme Chauvelin, qu'il n'osa jamais rappeler; comme de Broglie, qu'il exila deux fois; comme Tercier, dont il fit *escamoter* les papiers; comme Favier et Dumouriez, qu'il laissa mettre à la Bastille. Il trahit ainsi, les uns après les autres, ses ministres et ses agents secrets.

Et, en mourant, il léguait à son héritier le fardeau d'une révolution intérieure, devenue inévitable, révolution qui se ferait par le prince ou contre lui. Il laissait, en outre, l'Europe transformée au détriment de la France. Le partage de la Pologne et les empiétements de Catherine du côté du Danube et de la mer Noire

faisaient de la Prusse et de la Russie des rivales avec lesquelles il fallait compter désormais. L'Angleterre, résolue à s'en tenir à l'empire des mers et des colonies, l'avait conquis.

Tout cela, Louis XV l'avait vu et compris; il s'en était désolé, mais voilà tout. Terminons cette appréciation par une citation de M. Rousset, qui résume et caractérise bien ce rôle étrange, inouï jusque-là en histoire, d'un prince plus intéressé aux choses de son temps qu'on ne l'avait cru jusqu'ici, préoccupé sans cesse de la France et de l'Europe, et qui cependant n'a rien fait de bon pour son royaume ni pour les États de ses voisins : « Louis XV raisonne juste, dit M. Rousset, il explique très-clairement pourquoi les affaires vont mal, mais ne s'ingénie pas assez pour qu'elles aillent mieux... « Je sais prendre mon parti, » écrit-il quelque part. Si Louis XV veut dire qu'il sait prendre un parti, se décider, il se flatte. Il est vrai qu'il prend facilement son parti des événements. La doctrine des faits accomplis lui agrée à merveille. Le duc de Luynes a dit qu'il parlait et s'occupait *historiquement* des affaires. Le mot est d'une justesse parfaite. Malheureusement l'humeur historique, excellente pour le récit, ne vaut rien pour l'action, c'est l'humeur militante qui convient aux hommes politiques et aux chefs d'État. »

L'histoire de l'Europe, l'histoire même de la France au milieu du XVIIIe siècle, n'est pas en France, mais bien plutôt à Berlin, à Pétersbourg, à Londres, à Vienne et jusqu'à Stockholm. Louis XIV avait bien prévu ce qu'il adviendrait de la création des royautés nouvelles, de celle de Prusse surtout. Le titre royal conférait aux anciens princes de la maison de Brandebourg, chefs de l'Allemagne du nord et du protestantisme, le droit de tout oser. Le développement subit et terrible de la Russie, pendant la vie et après la mort de Pierre le Grand, complétait la révolution d'équilibre opérée dans le système européen.

A l'heure où les États centenaires de l'Europe, comme épuisés, manquaient de grands hommes, les peuples nouveaux qui venaient

de naître à l'histoire en rencontraient coup sur coup. En Russie, après le czar Pierre Ier, Catherine II; en Prusse, après le Grand Électeur, Frédéric II.

Frédéric II est le vrai représentant du xviiie siècle, non parce qu'il fut un de ces fondateurs d'empire en qui réside et se personnifie la destinée d'une nation, mais parce qu'il a été l'expression complète du grand homme, tel que le comprenaient ses contemporains. A une époque où les lettres et la philosophie donnaient la gloire, et commençaient à conférer une noblesse moins discutée que celle de la naissance, à procurer une renommée plus populaire que celle du trône, il voulut oublier l'antique origine de la famille de Brandebourg et l'hérédité royale, à laquelle il était appelé, pour apprendre à écrire et à penser. La langue qu'il choisit fut celle qui régnait sans conteste en Europe : la langue française. Par elle, il devint Français et séduisit nos pères jusqu'à arracher leurs applaudissements, même quand il battait notre armée et ruinait notre politique, l'une mal commandée, l'autre dirigée à l'inverse du sentiment national.

Il resta, quoi qu'on ait dit, philosophe sur le trône; s'il devint profond politique et habile capitaine, ces qualités à ses yeux n'ont été que secondaires : c'étaient des obligations de son métier de roi. Mais après avoir constitué, étendu, affermi la patrie, son principal souci fut de l'enrichir et de la décorer, de bien administrer ses peuples et de les rendre heureux. Il sut avant tout rester homme parmi des hommes, le plus éclairé en raison de ses devoirs plus étendus, mais sans rien prétendre du demi-dieu ni du héros. Il a été par-dessus tout ami fidèle et d'un cœur véritablement sensible. Ajoutons la verve et l'esprit, qui ne messeyaient point, du temps de Voltaire, à un Teuton des bords de la Sprée.

L'abus que ses successeurs ont fait de son œuvre a depuis longtemps déjà nui à la renommée de Frédéric II, et rendrait sa réhabilitation pénible aujourd'hui, si le devoir de l'historien ne suffisait pour nous distraire de préoccupations trop légitimes. Frédéric n'a

jamais été coupable de haine envers la France. Soyons donc à notre aise pour maintenir l'éloge définitif que l'histoire doit prononcer sur ce grand homme.

Il y a plus de vingt ans, M. Camille Paganel avait donné, en deux volumes in-8°, un récit judicieux et impartial du règne de Frédéric le Grand; mais, depuis la publication de cet estimable livre, des travaux importants ont été faits en Allemagne, et notamment à Berlin, par l'ordre du roi et sous la présidence de M. Preuss, historiographe de Brandebourg. On a réuni et publié le recueil complet des écrits de Frédéric II dans un texte authentique, le premier qui soit exact et donne toute la pensée du roi. On a débuté par ses œuvres historiques, on a fini par sa multiple et volumineuse correspondance. Avant cette importante publication, il était difficile de juger définitivement et d'apprécier sous tous ses aspects un tel règne et un pareil homme.

MM. Boutaric et Campardon nous ont donné chez M. Henri Plon, en deux beaux volumes in-8°, une excellente édition française d'une partie des manuscrits originaux de Berlin, mais ils s'en sont tenus au récit officiel que Frédéric a fait des principaux événements de son temps, à ses *Mémoires*, comme ils les appellent. Nous aurions désiré, au moins comme avant-propos, les *Mémoires de Brandebourg*. Frédéric a prouvé lui-même, en les faisant imprimer sous ses yeux, qu'ils étaient, dans sa pensée, la préface nécessaire à l'*Histoire de mon temps* et à l'*Histoire de la guerre de Sept Ans*. Nous ne les remercierons pas moins d'avoir commencé l'œuvre; eux ou d'autres l'achèveront.

En attendant, nous possédons en France une histoire originale, écrite tout récemment, une excellente histoire de Frédéric II : elle est de M. Sainte-Beuve.

La manière adoptée par cet homme de lettres éminent pour la publication de ses travaux fait illusion à beaucoup de gens. Épars dans ses *Causeries du Lundi*, jetés çà et là, sans distinction de genre et de sujets, dispersés de volumes en volumes, ils affectent la forme

modeste d'articles de critique. — Réunissez chaque catégorie dans une lecture suivie; adoptez pour cette lecture non plus le hasard de la *tomaison*, mais l'ordre logique et chronologique (ce qui est facile à l'aide des *Tables des matières*), et vous en verrez ressortir autre chose que de charmantes causeries hebdomadaires. L'étiquette spéciale de *critique* appliquée à l'œuvre de M. Sainte-Beuve est, sinon fausse, tout au moins incomplète. Il a produit et créé, dans différents genres, des livres originaux. Le tort apparent de son œuvre, le voici : une fois par semaine, au gré de son inspiration ou de son tempérament, il a fait miroiter successivement, dans un journal, les mille facettes de son talent multiple : histoire, littérature, philosophie, tout se juxtapose; les époques, les hommes se succèdent, ou plutôt se heurtent comme les sujets : M. Thiers coudoie Charles-Quint; Goëthe ouvre la porte à Dangeau, comme Marie Stuart à M. de Bonald; Pascal avoisine Portalis, M. de Pontmartin le maréchal de Villars, et Bossuet Mme de Staël; Fléchier est suivi de Théophile Gautier, le cardinal de Retz des *Gaietés champêtres* de J. Janin, et *l'Ane d'or* d'Apulée précède M. Ernest Renan. La méthode était sans danger; il y avait même du piquant dans cette variété tant qu'il s'est agi d'articles de journaux. Mais ce même ordre, — devenu du désordre, — a été maintenu par les éditeurs, à l'époque de la publication en volumes. Il y a là, nous y insistons, un obstacle pour des esprits superficiels à apprécier la véritable importance, et surtout la netteté de physionomie d'un aussi grand écrivain que l'est M. Sainte-Beuve. Enchevêtrées et confondues, ses qualités semblent perdre de leur précision et ondoyer. C'est un tableau mouvant où se mêlent et se combattent le savant littérateur, appréciateur exquis des hommes d'autrefois, et le polémiste contemporain, un peu sceptique, plus incertain ou du moins plus variable dans ses jugements.

C'est qu'en effet, polémiste contemporain, M. Sainte-Beuve nous semble différer de M. Sainte-Beuve historien et artiste. Tous deux sont honnêtes, l'un se croit convaincu et l'autre l'est. Ils écri-

vent avec la même plume fine et délicate; mais, dans le premier cas, lorsqu'elle décrit les hommes et les choses d'aujourd'hui, cette plume est tenue d'une main quelque peu fébrile; elle est plus acérée et comme trempée dans une encre légèrement corrosive; dans le second cas, lorsqu'il s'agit du passé, elle trace des lignes sûres, de couleur saine et durable, que l'avenir ne fera ni pâlir ni dévier.

Ce serait un grand service à rendre tout ensemble à notre littérature et à l'illustre auteur que de rééditer son œuvre par catégories de sujets. Sans oser proposer des titres, nous indiquerions les subdivisions principales. Avant le XIXe siècle : 1° *Histoire;* 2° *Philosophie;* 3° *Histoire littéraire*. Puis : 4° *Études sur la littérature au XIXe siècle;* 5° *Études philosophiques et politiques sur les affaires et les hommes de mon temps*. Ce travail serait plus facile à accomplir que celui de Balzac lorsqu'il voulut fondre en un tout sa *Comédie humaine*.

Au milieu des productions, des créations si variées de M. Sainte-Beuve, l'histoire sera peut-être un jour son meilleur titre de gloire. Rentrons par là dans notre sujet spécial, et ne voyons en M. Sainte-Beuve que l'historien.

Il en a toutes les qualités, l'amour des textes et des preuves authentiques, l'habileté d'analyse et l'impartialité de jugement; un penchant dans le résumé et dans l'ensemble à l'admiration ou à l'indulgence. — Ne nous en plaignons point. — A entendre le bruit que font certains moralistes avec leur tonnerre de fer-blanc, à lire ce que les petits hommes de la critique historique exigeraient des grands hommes pour les reconnaître tels; à écouter les lois pédantes qu'après coup ils leur imposent, et le blâme qu'ils leur adressent pour n'avoir point été infaillibles, on se trouve heureux de se réfugier dans la société de M. Sainte-Beuve, et l'on y goûte un charme infini. On se sent dans le vrai, au milieu de cette étude intelligente qui décompose un caractère et l'explique, puis le recompose et lui rend la vie. Appréciation fine et large à

la fois, mais toujours humaine, ne demandant aux hommes du passé que ce qu'ils pouvaient donner en leur temps et dans le monde d'idées où ils vivaient. Ajoutez que M. Sainte-Beuve a pardessus tout la qualité maîtresse du genre, j'oserai dire le flair et la divination historique. Ce n'est point un savant de faits, de dates et de chronologie; mais il sait l'homme et le retrouve dans quelques lignes écrites de sa main, dans quelques paroles authentiques parties de son cœur, échappées de ses lèvres. Il a aussi le mérite de ne dire en histoire que ce qui mérite d'être retenu et conservé. Du XVIe siècle à nos jours (en dehors de l'histoire spéciale de Port-Royal), l'œuvre historique de M. Sainte-Beuve est considérable, presque complète. Nous avons choisi ses articles sur Frédéric, ils sont au nombre de huit, pour essayer de le faire apprécier.

Dans le premier, M. Sainte-Beuve présente d'abord le rôle de Frédéric roi et conquérant; puis, dans ceux qui suivent, il expose ses relations avec les princes de l'Europe, aussi bien avec ceux qui tiennent la plume qu'avec ceux qui portent le sceptre; vient ensuite Frédéric littérateur; enfin le grand homme est étudié dans sa famille, dans ses relations d'homme privé et d'ami. Son cœur est aussi bien analysé que son esprit, son caractère et son génie. — C'est un tableau complet, qui, sans de grands efforts, s'encadrerait merveilleusement dans un volume.

Citons tout d'abord ce portrait du roi de Prusse, qui ouvre la série des études, et se trouverait aux premières pages du livre :

«Frédéric, malgré le tort qu'il s'est fait par certaines de ses rapsodies et de ses paroles, par le cynisme affecté de ses impiétés et de ses goguenarderies, et par cette manie de versifier qui fait toujours sourire, est un vrai grand homme, un de ces rares génies qui sont nés pour être manifestement les chefs et les conducteurs des peuples. Quand on dépouille sa personne de toutes ces drôleries anecdotiques qui sont le régal des esprits légers, et qu'on va droit à l'homme et au caractère, on s'arrête avec admiration,

avec respect; on reconnaît dès le premier instant, et à chaque pas qu'on fait avec lui, un supérieur et un maître, ferme, sensé, pratique, actif et infatigable, inventif au fur et à mesure des besoins, pénétrant, jamais dupe, trompant le moins possible, constant dans toutes les fortunes, dominant ses affections particulières et ses passions par le sentiment patriotique et par le zèle pour la grandeur et l'utilité de sa nation; amoureux de la gloire en la jugeant; soigneux avec vigilance et jaloux de l'amélioration, de l'honneur et du bien-être des populations qui lui sont confiées, alors même qu'il estime peu les hommes. Capitaine, il ne m'appartient pas de le juger; mais, si j'ai bien compris les observations que Napoléon a faites sur les campagnes de Frédéric, et les simples récits de Frédéric lui-même, il me semble que ce n'était pas un guerrier avant tout. Il n'a rien, de ce côté, de bien brillant à première vue, ni de séduisant. Souvent battu, souvent en faute, sa grandeur est d'apprendre à force d'écoles, c'est surtout de réparer ses torts ou ceux de la fortune par le sang-froid, la ténacité et une égalité d'âme inébranlable. « Il a été grand surtout dans les mo« ments les plus critiques, a dit Napoléon; c'est le plus bel éloge « que l'on puisse faire de son caractère..... »

« On a cherché à établir une contradiction entre les paroles et les écrits de Frédéric, adepte de la philosophie, et ses actions comme roi et comme conquérant. Je ne trouve pas cette contradiction aussi grande qu'on l'a voulu faire. Et, par exemple, je ne vois pas, dans les histoires qu'il a écrites, un mot qu'il n'ait justifié dans sa conduite et dans sa vie.

« Un prince, disait-il et pensait-il, est le premier serviteur et le « premier magistrat de l'État; il lui doit compte de l'usage qu'il fait « des impôts; il les lève, afin de pouvoir défendre l'État par le « moyen des troupes qu'il entretient; afin de soutenir la dignité dont « il est revêtu, de récompenser les services et le mérite, d'établir « en quelque sorte un équilibre entre les riches et les obérés, de « soulager les malheureux en tout genre et de toute espèce; afin

« de mettre de la magnificence en tout ce qui intéresse le corps « de l'État en général. Si le souverain a l'esprit éclairé et le cœur « droit, il dirigera toutes ses dépenses à l'utilité du public et au « plus grand avantage de ses peuples. »

« C'est ce que fit réellement Frédéric, en paix, en guerre, presque en tout temps, et il y dérogea le moins possible.

« Pour le juger comme politique, il convient de se dégager du point de vue français, des illusions françaises et de ce qui nous est resté de l'atmosphère du ministère de Choiseul. Ouvrez encore une fois les *Mémoires de Frédéric;* il ne cherche point, en les écrivant, à farder la vérité. Je ne sais pas d'homme qui, plume en main, soit moins charlatan que lui; il dit ses raisons et ne les colore en rien : « Un « rôle d'emprunt est difficile à soutenir, pensait-il; on n'est jamais « bien que soi-même. » En écrivant l'histoire de sa maison, sous le titre de *Mémoires de Brandebourg*, il nous donne le sens, l'inspiration première et la clef de ses actions. La Prusse n'était arrivée véritablement à compter pour quelque chose dans le monde et à mettre, comme il dit, son *grain* dans la balance politique de l'Europe, que du temps du Grand-Électeur, contemporain des beaux jours de Louis XIV. En racontant l'histoire de ce souverain habile et brave, qui « à la fortune médiocre d'un électeur sut « unir le cœur et les mérites d'un grand roi, » en nous parlant de ce prince, « l'honneur et la gloire de sa maison, le défenseur et le « restaurateur de la patrie, » plus grand que son cadre, et de qui date sa postérité, on sent que Frédéric a trouvé son idéal et son modèle : ce que le Grand-Électeur a été comme simple prince et membre de l'empire, lui, il le sera comme roi. »

Ici, que M. Sainte-Beuve nous permette une critique; il s'en fie un peu trop à Frédéric. La politique de l'aïeul et celle de l'arrière-petit-fils sont toutes différentes. Frédéric ne continue point son ancêtre, il s'en sépare. Le Grand-Électeur était Allemand, Frédéric est Prussien. M. Sainte-Beuve le sentira bientôt et le dira lui-même en excellents termes : « Frédéric dégagea hautement la position et

la fonction de la Prusse, créa un contre-poids à la maison d'Autriche, établit dans l'Allemagne du Nord un foyer de civilisation, un centre de culture et de tolérance. »

Le portrait continue, résumant les grands événements connus de tous.

Ces événements, M. Sainte-Beuve en a le sens, comme le meilleur des historiens, et il les domine.

Il a reconnu par exemple qu'au début de la guerre de Sept Ans, Frédéric ne fut point l'agresseur, bien qu'il parût l'être. Le revirement politique de Louis XV aux conférences de Babiole et dans le traité de Versailles fournissaient à Marie-Thérèse les moyens de reconquérir sa chère Silésie. Frédéric, menacé par ses anciens alliés et par ses anciens ennemis, se jeta dans l'alliance anglaise, et, au lieu d'attendre les premiers coups, se hâta de les porter. Mais il est un point curieux que nous aurions voulu voir toucher par M. Sainte-Beuve : la popularité de Frédéric, en France, à l'heure même de nos défaites de Rosbach et de Clostercamp.

Il est de bon goût et de facile éloquence, aujourd'hui, de blâmer Voltaire et tant d'autres d'avoir trahi la patrie en faisant des vœux pour l'ennemi, d'être restés Prussiens pendant que le sang de nos soldats coulait sur les champs de bataille. D'abord l'abandon du sens national n'a jamais été jusque-là; on chansonnait l'incapacité des généraux vaincus : c'était encore le moyen le plus doux de ne pas les maudire. Frédéric, notre ennemi malgré lui, malgré nous, ne cessait d'offrir la paix, Voltaire travaillait avec le cardinal de Tencin à la faire conclure. Les conseillers secrets de Louis XV, je veux dire Charles de Broglie, Breteuil, Vergennes, le pressaient d'y souscrire. Seul contre l'opinion unanime de son peuple et des plus éclairés de ses amis, le roi s'obstinait dans son alliance avec l'Autriche, faisant à Frédéric, déjà accablé par la coalition austro-russe, une guerre sans raison, et pour nous sans but. Il n'y avait rien de français dans cette sanglante et folle entreprise. Ceux qui désapprouvaient la guerre étaient de l'avis de tout le monde, hormis de Mme de Pom-

padour et de quelques généraux d'antichambre. D'ailleurs, les troupes royales de ce temps étaient-elles, comme celles d'aujourd'hui, la nation armée? Les officiers, les généraux? M. Sainte-Beuve lui-même, dans une jolie étude sur le cardinal de Bernis, nous dit ce qu'en pensait le ministre des affaires étrangères. On ne songe, à Versailles, au milieu de nos désastres, qu'à fournir l'occasion d'une revanche à ce pauvre M. de Soubise : « Le maréchal de Richelieu veut revenir à Paris, comme s'il n'y avait rien à faire en Hanovre. Tous les généraux demandent à revenir de même. Le comte de Clermont, un descendant du grand Condé, général en chef, n'a rien de plus pressé que de mettre la panique à l'ordre du jour. L'abaissement envahit même les camps, ce dernier refuge de l'honneur. Jamais la décadence de la monarchie de Louis XV n'a été démasquée plus à nu que dans la correspondance de son ministre à cette époque. On sent, ajoute M. Sainte-Beuve, on sent au caractère du mal, qu'on est très-proche de la dissolution des choses. » Le peuple de Paris, plus violent que les philosophes, ne parle rien moins que de mettre en pièces les ministres, et de lapider Mme de Pompadour.

Les soldats de l'armée seuls « ont gardé leur bonne volonté et valent mieux que ceux qui les commandent. » On les voudrait victorieux, ou du moins sauvés du danger, et protégés par la paix. Mais ces soldats eux-mêmes, ce qui restait digne du nom français, ce n'étaient point comme aujourd'hui les enfants, les fils, les frères de tous les ordres, de tous les rangs de la société. Enlevés, achetés, raccolés au hasard, ils n'inspiraient point ces sympathies profondes qui appartiennent, de nos jours, à tout représentant de la patrie. Ainsi donc, ni le but de la guerre, ni la manière de la faire n'étaient approuvés. Elle se faisait malgré le peuple, qui la maudissait. Ce n'était ni une lutte de principes, ni un essai de conquête, encore moins la cause sacrée de la défense ou de l'honneur du pays. Aujourd'hui un successeur de Frédéric, eût-il ses grâces toutes françaises au lieu de la morgue germanique, se tromperait fort s'il espérait arracher à un

seul Français, je ne dis point un éloge ou un applaudissement, mais un vœu secret, un souhait impie de réussite. Bernis était Français quand il maudissait Louis XV, Voltaire aussi, quand il voulait le réconcilier avec Frédéric. Nul, de nos jours, n'aurait la même excuse. Tout a changé en Prusse, et plus encore en France.

Revenons au Frédéric II de M. Sainte-Beuve. Après avoir démontré qu'il est le plus grand historien de la Prusse, comme il en a été le plus grand roi, en restant philosophe, M. Sainte-Beuve étudie plus à fond l'homme de lettres dans ses relations avec les littérateurs français, avec Voltaire, d'Alembert et même Rousseau.

« Au sortir de la guerre de Sept Ans, quand d'Alembert alla visiter Frédéric à Potsdam, et qu'il lui parlait de sa gloire : « Il m'a dit avec la plus grande simplicité, écrit d'Alembert, qu'il y avait furieusement à rabattre de cette gloire, que le hasard y était presque pour tout, et qu'il aimerait bien mieux avoir fait *Athalie* que toute cette guerre... » Je ne sais si Frédéric ne se fût pas dédit, au cas qu'un malin génie l'eût pris au mot, et qu'il lui eût fallu opter tout de bon entre la guerre de Sept Ans et *Athalie*, ou plutôt, je suis bien sûr que le roi, en définitive, l'eût emporté; mais le cœur du poëte aurait saigné au dedans de lui, et il nous suffit, pour le qualifier comme nous faisons, qu'il eût pu hésiter un seul instant. »

Voltaire, charmé des éloges que le prince royal lui adresse, devient son flatteur; « à l'entendre, le jeune Frédéric fait des vers *comme Catulle du temps de César;* il joue de la flûte comme *Télémaque;* c'est *Auguste-Frédéric-Virgile.* » — « Assez, lui dit Frédéric, qui reprend « ici l'avantage du bon sens et du bon goût au moral, je ne suis, je « vous assure, ni une espèce ni un candidat de grand homme; je « ne suis qu'un simple individu qui n'est connu que d'une petite « partie du continent, et dont le nom, selon toutes les apparences, « ne servira jamais qu'à décorer quelque arbre de généalogie, pour « tomber ensuite dans l'obscurité et dans l'oubli. » Voilà comme il se juge, et il avait raison à cette date; cet homme de vingt-cinq ans sent qu'il n'est rien encore et qu'il n'a pas même commencé..... »

« Un jour, Voltaire a le front de lui dire que lui, Frédéric, écrit mieux le français que Louis XIV, que Louis XIV ne savait pas l'orthographe, et autres misères de ce genre; comme si Louis XIV n'avait pas été un des hommes de son royaume qui parlât le mieux, et comme si l'une des plus grandes louanges à donner à l'excellent écrivain Pellisson, ce n'était pas d'avoir été en plus d'un cas le digne secrétaire de Louis XIV. Ici encore Frédéric arrête Voltaire et lui donne une leçon de tact : « Louis XIV, dit-il, était un prince grand « par une infinité d'endroits; un solécisme, une faute d'orthogra- « phe, ne pouvaient ternir en rien l'éclat de sa réputation, établie « par tant d'actions qui l'ont immortalisé. Il lui convenait en tout « sens de dire : *Cæsar est supra grammaticam*... Je ne suis grand par « rien. Il n'y a que mon application qui pourra peut-être un jour « me rendre utile à ma patrie; et c'est là toute la gloire que j'ambi- « tionne..... »

Frédéric aimait la langue française presque autant qu'il aimait Voltaire, « comme le plus bel organe de la raison et de la vérité; » — « c'est d'ailleurs, ajoute-t-il, la langue la plus polie, la plus « répandue en Europe. » Frédéric sait tous les défauts de la langue et de la littérature allemande, « la pesanteur, la diffusion, le morcellement des dialectes, » et il indique quelques-uns des remèdes. Il présage pourtant à cette littérature nationale de prochains beaux jours, et il les prédit : *Je vous les annonce, ils vont paraître.* Le *Werther* de Goëthe paraissait en effet, et plusieurs années avant sa mort.

Mais, jusqu'à la dernière heure, il resta fidèle à sa double admiration pour la France et pour son grand écrivain. La brouille de Potsdam n'a point détruit à jamais leur amitié, comme M. Sainte-Beuve le prouve si bien.

« L'amitié entre ces deux grands hommes a repris avec un reste de charme mêlé de raison; elle se fonde, non pas seulement sur l'amusement, mais sur les côtés sérieux et élevés de leur nature. En même temps qu'il combat les instincts toujours irascibles et colériques de Voltaire vieilli, Frédéric exalte et favorise tant qu'il peut

ses tendances bienfaitrices et humaines. Il se plaît à louer, à encourager en lui le défenseur de l'humanité, de la tolérance, celui qui défriche et repeuple la terre presque déserte de Ferney, comme lui-même il a peuplé les sables du Brandebourg; en un mot, il reconnaît et il embrasse dans le grand poëte pratique son collaborateur en œuvre sociale et en civilisation..... »

Ce que d'Alembert admira le plus à Potsdam, ce ne fut point Frédéric, homme d'esprit et gai compagnon, mais Frédéric administrateur et réparateur des maux de la guerre. Trois mois après la conclusion de la paix « il a déjà rebâti 4,500 maisons dans les villages ruinés : deux ans après, il en a relevé plus de 14,500. » D'Alembert est l'ami sage et calme des années de la maturité et bientôt de la vieillesse. Le roi l'aime autant qu'il l'estime. Quand d'Alembert eut la douleur de perdre mademoiselle de l'Espinasse, Frédéric sut mieux que personne le consoler, et le fit avec un grand cœur. Mais, quelque temps après, d'Alembert a la faiblesse de se plaindre au roi, en lui dénonçant un gazetier, par lequel il était insulté, lui d'Alembert, dans un journal imprimé à Clèves, c'est-à-dire chez Frédéric; Frédéric, au lieu de punir l'injure, adresse au philosophe trop susceptible cette leçon de tolérance, en matière de presse :

« Je sais qu'un Français, votre compatriote, barbouille régulière-« ment par semaine deux feuilles de papier à Clèves; je sais qu'on « achète ses feuilles, et qu'un sot trouve toujours un plus sot pour « le lire; mais j'ai bien de la peine à me persuader qu'un écrivain « de cette trempe puisse porter préjudice à votre réputation. Ah! « mon bon d'Alembert, si vous étiez roi d'Angleterre, vous essuieriez « bien d'autres brocards, que vos très-fidèles sujets vous fourniraient « pour exercer votre patience. Si vous saviez quel nombre d'écrits « infâmes vos chers compatriotes ont publiés contre moi pendant la « guerre, vous ririez de ce misérable folliculaire. Je n'ai pas daigné « lire tous ces ouvrages de la haine et de l'envie de mes ennemis. »

Quant à Rousseau, auquel « il trouvait de la chaleur et de la

force, mais peu de logique et de vérité, » il le recueillit dans la principanté de Neufchâtel, lorsqu'il fut poursuivi en France pour l'*Émile*. Frédéric recommande à milord Maréchal de lui ménager un asile, et de lui faire obtenir des secours : « Je vois que nous pensons de même; il faut soulager ce pauvre malheureux, qui ne pèche que pour avoir des opinions singulières, mais qu'il croit bonnes. Je vous ferai remettre cent écus, dont vous aurez la bonté de lui faire donner ce qu'il faut pour ses besoins. Je crois, en lui donnant les choses en nature, qu'il les acceptera plutôt que de l'argent. Si nous n'avions pas la guerre, si nous n'étions pas ruinés, je lui ferais bâtir un ermitage avec un jardin, où il pourrait vivre comme il croit qu'ont vécu nos premiers pères. » C'est ainsi que Frédéric entend dans la pratique la tolérance. En retour du bienfait reçu, dit M. Sainte-Beuve, Rousseau lui adresse pour remerciement une lettre altière, pédantesque, dans laquelle il fait ses conditions : « Vous voulez me donner du pain; n'y a-t-il aucun de vos sujets qui en manque? Otez de devant mes yeux cette épée qui m'éblouit et me blesse... » Frédéric ne se choque point, et à l'étrange boutade du philosophe sauvage il n'oppose que ces mots : « Il veut que je fasse la paix; le bonhomme ne sait pas la difficulté qu'il y a d'y parvenir, et, s'il connaissait les politiques avec lesquels j'ai affaire, il les trouverait bien autrement intraitables que les philosophes avec lesquels il s'est brouillé. »

Frédéric II et Rousseau sont là bien représentés tous deux.

Quand il arrive aux relations de la vie privée, M. Sainte-Beuve révèle, d'après la correspondance avec MM. de Suhm, Jordan et milord Maréchal, des vertus encore ignorées dans l'âme de Frédéric, celles d'un ami franc, dévoué jusqu'à la dernière heure, beaucoup moins sceptique qu'il n'a affecté de l'être au milieu de sa ménagerie philosophique de Potsdam. Dans sa famille, Frédéric eut à lutter contre l'opposition un peu jalouse de ses frères. Il n'en fut pas moins pour eux un père bien plutôt qu'un roi. « Il avait pour sa mère la reine Sophie un attachement respectueux et tendre;

il aimait ses sœurs et particulièrement celle qui devint margrave de Baïreuth. » M. Sainte-Beuve cite les preuves les plus touchantes de la tendresse de ce roi pour les siens. « La Correspondance de Frédéric nous le montre plein de bonne grâce et d'attention pour ses frères; il écrit à la reine, sa mère, du champ de bataille de Friedberg (4 juin 1746) : « Madame, nous venons de remporter « une très-grande victoire sur l'ennemi. Mes frères et tous mes amis « sont sains et saufs; en marque de cela, j'ai voulu qu'ils signassent « cette lettre. » Et la lettre est signée : *Frédéric*, *Guillaume*, *Henri*. La reine mère lui répond : « J'ai à bénir le Ciel de m'avoir conservé « tout ce que j'ai de plus cher au monde, votre personne, mon cher « fils, m'étant plus chère que ma vie. J'ai admiré votre attention de « faire signer votre lettre par mes deux fils. Je me trouve à pré- « sent la plus heureuse mère du monde, qu'ils me sont tous rendus, « et il me semble qu'une pierre du cœur m'est ôtée. » A Potsdam, deux ans après, il se montre plein de sollicitude et d'angoisse pour le prince Henri, qui a failli être victime d'un accident, de la chute d'un cadre qui lui est tombé sur la tête. Tout cela est naturel, et n'est à remarquer que parce qu'on refuse trop aisément un cœur aux grands hommes.

Frédéric s'occupe de son frère Auguste-Guillaume, comme de l'héritier présomptif de la monarchie : « car un des caractères philosophiques de Frédéric, c'est de penser habituellement à la mort, mais d'y penser en homme-roi, et en vue de pourvoir à la sûreté de l'État après lui. » Pour son frère cadet, le prince Henri, dont on l'a accusé d'avoir envié les succès, il a toujours montré une haute estime et une affection des plus tendres. Ses deux lettres, d'ailleurs si modestes, après la grande victoire de Lissa suffiraient à le prouver: « Mon cher cœur, aujourd'hui un mois du jour de votre gloire, « j'ai été assez heureux de traiter les Autrichiens ici de même... « Ferdinand (c'est le plus jeune des frères), Ferdinand se porte « à merveille. Point de général tué... adieu, mon cœur, je vous « embrasse... La fortune m'est revenue; mais envoyez-moi les

« meilleurs ciseaux que vous pourrez trouver, pour que je lui coupe « les ailes. »

Et dans son Histoire de Sept Ans, comme il traite le prince Henri! quel éloge il en fait! M. Sainte-Beuve donne cette belle citation, puis il résume ainsi la question jusqu'ici controversée entre les deux frères. Un jour, lorsque la paix eut été signée, Frédéric ayant réuni ses généraux à un repas : « Saluons, Messieurs, dit-il, le seul général qui, pendant cette guerre, n'a pas fait une seule faute. » Et se tournant vers le prince Henri : « A votre santé, mon frère! » Si, après de tels hommages presque excessifs et de telles réparations souverainement gracieuses, le prince Henri se souvenait encore, pour s'en offenser et s'en ulcérer à loisir, de quelques brusqueries de Frédéric, c'est qu'il avait l'âme incomparablement moins grande.

Un dernier coup de pinceau a été donné par M. Sainte-Beuve au portrait moral du roi de Prusse dans les deux chapitres qu'il a écrits sur Frédéric et la Margrave de Baïreuth, sa sœur aînée, son amie si dévouée, Frédérique-Wilhelmine, celle qui le défendit contre son père et eut tant à souffrir pour lui. M. Sainte-Beuve a dépeint cette amitié héroïque et la profonde douleur du roi de Prusse lorsqu'il la perdit. Voulant rendre cette douleur immortelle, Frédéric recourt à Voltaire pour prononcer son oraison funèbre : Voltaire en est incapable, et leur grand défaut à tous deux, celui de Voltaire et de son génie, celui du roi Frédéric, est là mis à nu et comme châtié par M. Sainte-Beuve. Puisque nous avons pris occasion de cette importante figure de Frédéric pour bien marquer l'estime que nous faisons de son historien, osons citer presque en entier cet important passage. C'est un des meilleurs du livre : on ne se plaindra pas de la longueur.

« La Margrave mourut le 14 octobre 1758, à l'âge de quarante-neuf ans... Quand Frédéric apprit cette mort trop prévue, il entra dans un deuil sombre..... puis il écrivit à Voltaire en lui recommandant celle qui n'était plus :

« N'en perdez jamais la mémoire, lui disait-il, et rassemblez, je

« vous prie, toutes vos forces pour élever un monument à son hon-« neur. Vous n'avez qu'à lui rendre justice, et, sans vous écarter de « la vérité, vous trouverez la matière la plus ample et la plus belle.

« Voltaire répondit par une lettre en vers comme il savait les « improviser; les éloges de la Margrave y étaient mêlés à ceux de « Frédéric. Ce n'était point là ce que Frédéric avait demandé; il « insista (janvier 1759) :

« J'ai reçu les vers que vous avez faits: apparemment que je ne « me suis pas bien expliqué. Je désire quelque chose de plus écla-« tant et de public. Il faut que toute l'Europe pleure avec moi une « vertu trop peu connue. *Il ne faut point que mon nom partage cet éloge;* « il faut que tout le monde sache qu'elle est digne de l'immortalité, « et c'est à vous de l'y placer. »

« Voltaire, malgré ses merveilleux talents, n'avait point, osons le dire, ce qui est propre à conférer l'immortalité aux morts et à leur assurer une dernière et impérissable couronne. Est-ce seulement ici l'éclat de la trompette lyrique qui lui manquait? Certainement ce don lyrique, entre ses dons divers, il ne l'avait pas; poëte charmant, vif, inimitable dans la raillerie, pathétique même par accès et sensible par éclairs, il n'avait ni la splendeur des images, ni la magnificence du ton, ni ce que l'antique Pindare a appelé « la pure « clarté des Muses sonores. » Il n'avait pas en sa veine de quoi justifier cet autre mot du même poëte, et qui porte avec lui sa preuve lumineuse: « Elle vit plus longtemps que les actions, la parole que « la langue a tirée d'un *esprit profond* avec la rencontre des Grâces. » Les Grâces, il les rencontrait souvent, il les accostait volontiers, mais c'étaient les Grâces familières; et cette autre condition que veut Pindare, la profondeur, était absente. Sa Muse était trop libertine au fond pour avoir longtemps sur sa lèvre l'effusion sacrée. Et c'est ici, puisqu'il s'agissait d'un hommage funèbre, qu'on se rend bien compte de tout ce qu'il aurait fallu encore, — quelque chose de la flamme d'un Bossuet, si ce n'est de celle d'un Pindare. La gravité, l'autorité de la parole, celle des doctrines, cette immorta-

lité religieuse acceptée et passée dans le cœur, puisée à la source des croyances, qui s'étend de celui qui parle aux personnes qu'il célèbre et les revêt de leurs vertus épurées comme d'un linceul éblouissant et indestructible, tout cela manquait; et, il faut le dire, la mémoire même de la généreuse et noble Margrave n'y prêtait pas. Ses ironies, celles même de son frère, étaient trop voisines; et, le poëte eût-il été plus sublime ou plus grave, elles eussent suffi pour déconcerter son désir et pour déranger l'idéal du monument. Frédéric, remarquez-le bien, se mettait à ce moment presque en contradiction avec ses principes. Que veut-il pour sa sœur, en effet? Il demande, il commande au poëte un cri retentissant de douleur, un hommage public, durable, éclatant. Mais, à cette heure émouvante et solennelle, les voilà tous payés de leurs doctrines; ils y trouvent un fonds d'aridité qui ne peut se racheter. La seule oraison funèbre qui se conçoive pour l'épicurien sincère est celle-ci: « Tout « est fini, c'est irréparable; nous-mêmes nous y serons demain. « Pleurons en silence! » Voltaire, qui n'était pas précisément épicurien, mais que le sujet invitait à l'être, fit donc une Ode plus agitée qu'émue, dans laquelle il s'évertuait de son mieux; le style fait défaut, et la pensée se fatigue à vouloir s'élever et à remplir un rhythme incomplet, mais encore trop large pour elle. Trahissant ses faiblesses secrètes, Voltaire ne put s'empêcher, en publiant d'abord son Ode, d'y rattacher et d'y coudre en notes toutes sortes de malices qui n'y avaient nul rapport, des invectives contre les ennemis de la philosophie et contre les siens propres: il y vit surtout une occasion de semer par le monde une diatribe de plus, en la glissant dans les plis de la robe de cette Renommée funèbre. Ce n'est point à de tels offices qu'il convient d'employer l'aile des Muses, ces divines messagères. »

Il est une seule question sur laquelle, dans la vie de Frédéric, M. Sainte-Beuve n'a pas cru devoir se décider avec assez de netteté, celle du partage de la Pologne.

Voici ce qu'il en dit: « Tous ceux qui ont loué Frédéric ont tou-

jours fait une réserve en ce qui est de la Pologne et du partage de 1773, qu'il provoqua et dont il profita. Ici je demanderai à me taire, la question de Pologne n'étant pas de celles qui se peuvent traiter commodément et avec une entière impartialité. En cette circonstance toutefois, et quelle que fût la réalité des motifs qu'il a exposés lui-même en toute nudité, il viola ce que les anciens appelaient *la conscience du genre humain*, et il coopéra à l'un de ces scandales qui ébranlent toujours la confiance des peuples dans le droit protecteur des sociétés. Mais ici l'intérêt considérable du moment et de l'avenir, l'instinct de l'accroissement naturel, l'emporta. Et en cela encore il ne fut pas aussi inconséquent qu'on le croirait. Sa délicatesse comme philosophe n'était pas telle qu'elle ne pût s'accommoder de ces procédés du politique. Avec des sentiments de justice relative et même d'humanité, Frédéric manquait absolument d'idéal, comme tout son siècle. »

Osons dire à M. Sainte-Beuve qu'ici nous trouvons le blâme trop mitigé. Frédéric, dans son désir impatient de constituer l'unité territoriale de son royaume, a voulu sans pitié ni merci le démembrement de la Pologne, qui lui donnerait la Pomérélie et le cours de la Vistule, qui joindrait la Prusse au Brandebourg; il a conspiré la ruine d'un voisin malheureux et forcé la Russie comme l'Autriche à cette flagrante iniquité. Il l'a fait avec hypocrisie, affectant de laisser le principal rôle à Catherine[1]. Sa délicatesse comme philosophe suffisait pour lui faire sentir la honte d'une pareille action; et son idéal allait assez haut pour qu'il comprît qu'un grand prince devait rester honnête homme. Il a été simplement ambitieux et indigne de la haute estime qu'on doit faire de son caractère. Il l'a été dans cette question de Pologne, comme dans celle de Suède, dont nous allons nous occuper à propos de l'ouvrage de M. Geffroy.

Sur Catherine II, sa complice, et sur l'histoire de la Russie, si curieuse cependant et si importante au XVIII[e] siècle, nous ne sommes

[1] C'est ce qui est bien prouvé par l'intéressant mémoire de M. Frédéric de Smitt; 1 vol. in-8°, Paris, A. Franck, 1861.

pas assez riches en travaux français exécutés dans ces derniers temps. On ne s'est point encore servi des Mémoires publiés par le prince Galitzin (1 vol. in-8°, libr. Didier), ni de l'édition authentique des Mémoires secrets de Villebois, donnés par M. Th. Hallez chez Dentu (1 vol. in-8°). Nous rencontrons cependant et nous citons avec un grand éloge, le temps et l'espace nous manquant pour en dire davantage, un ouvrage en deux volumes in-8°, *Catherine II et son règne*, par M. E. Jauffret, publié chez Dentu en 1860. Ce travail consciencieux et original est rempli de précieux documents, qui étaient encore inédits, sur le gouvernement intérieur, sur l'administration et les réformes de celle que Voltaire appelait la *Sémiramis du Nord*. Dans le livre III, M. Jauffret a prouvé que Catherine II méritait bien le nom plus simple et plus grand que lui ont donné les Russes, celui de *Mère de la Patrie*.

Quant à Joseph II, le troisième ambitieux, entraîné par le roi de Prusse à comploter avec les deux autres, quant à ce malheureux prince à qui rien ne réussit, qui voulut marcher trop vite et fit sans cesse le second pas avant le premier, comme le disait ironiquement Frédéric, *trop philosophe pour être toujours sage, tandis que Frédéric était trop sage pour être toujours philosophe*, M. C. Paganel a raconté son histoire dans un excellent volume publié chez Plon en 1853, 2ᵉ édit. Il y a là toutes les qualités de son Histoire de Frédéric II, avec un degré peut-être supérieur de netteté et d'entrain.

Un autre prince a joué, hors de la France, mais sans cesse en rapport avec elle, un rôle des plus importants au XVIIIᵉ siècle, c'est Gustave III, le roi de Suède. Il vient de trouver chez nous son historien définitif, M. A. Geffroy. L'œuvre de M. Geffroy[1] est une des plus importantes et des mieux réussies qui aient été faites sur l'histoire du XVIIIᵉ siècle. Nous demandons la permission de nous y arrêter quelque temps.

Les premiers chapitres du livre de M. Geffroy nous ramènent à Louis XV, protecteur assidu et conseiller intelligent du jeune roi,

[1] *Gustave III et la cour de France*, par M. A. Geffroy, 2 vol. in-8°, 1867, libr. Didier.

et à Frédéric II, qui joua contre la Suède le même rôle que contre la Pologne. Les descendants de Gustave-Adolphe possédaient encore sur le territoire allemand une partie de la Poméranie et la ville de Stralsund. Le roi de Prusse voulut s'en emparer à tout prix. Gustave III et la France ont sauvé la Suède, plus heureuse que la Pologne, mais aussi menacée. M. Geffroy, qui le premier met dans son plein jour toute cette partie encore mal connue des règnes de Louis XV, de Catherine et de Frédéric II, a bien raison de dire : « L'histoire de la diplomatie européenne pendant le XVIIIe siècle est encore à faire, et c'est à peine si les éléments d'une telle histoire sont réunis... beaucoup de traités ou d'articles secrets, qui contiennent les véritables intentions des cours, soigneusement dissimulés à l'origine par les cabinets, se retrouvent aujourd'hui dans la poussière des archives, d'où nous commençons seulement à les tirer. »

Il en est ainsi de ce dessein conçu par les cabinets de Berlin et de Pétersbourg de démembrer la Suède en même temps que la Pologne. Les deux démembrements ont été préparés à la fois et par les mêmes moyens. Depuis 1720, une profonde anarchie annulait le pouvoir royal dans la patrie de Charles XI et de Charles XII, les souverains de l'Europe les plus absolus après Louis XIV. Cette anarchie avait en outre relâché tous les autres ressorts du gouvernement. La diète, composée des quatre ordres, noblesse, clergé, bourgeoisie, paysans, effaçait le sénat aussi bien que la royauté. Mais cette diète était elle-même impuissante, se trouvant profondément divisée. L'aristocratie, le premier ordre, la dominait et tyrannisait tout l'État.

Il ne restait rien au roi, même du pouvoir exécutif. La paix, la guerre, les traités, les troupes, les flottes, les forteresses, les emplois même, tout dépendait des nobles. Ces nobles, à la fois ruinés et prodigues, se vendaient aux Cours étrangères, ceux de la faction des Chapeaux à la France, ceux de la faction des Bonnets à la Russie. Le père de Gustave III, Adolphe-Frédéric de Holstein, ancien

évêque de Lubeck, avait été nommé roi de Suède en 1751 sur les injonctions de la Russie victorieuse, à la condition qu'il ne régnerait pas. Sa femme Louise-Ulrique était la sœur de Frédéric II, le roi de Prusse. En 1756, une tentative de la Cour, pour sauver au moins la dignité royale insultée, n'avait abouti qu'à la condamnation et à l'exécution sanglante de ses défenseurs. C'est ce profond état de faiblesse et de ruine que Frédéric II voulut maintenir afin d'en profiter. Il avait précédé l'impératrice de Russie dans le dessein de partager la Pologne; ce triste honneur lui revient encore dans le projet parallèle de démembrer la Suède. Frédéric préméditait depuis longtemps ce coup double, et l'avait préparé par deux mariages; d'une part il s'était entremis pour faire épouser au grand-duc Pierre de Russie Catherine d'Anhalt, une Allemande[1], et de l'autre il avait donné pour femme au roi de Suède sa propre sœur Louise-Ulrique, en qui il espérait bien trouver plus tard une confidente et une complice.

Dans le premier traité d'alliance avec Catherine II contre la Pologne, le 31 mars 1764, où Frédéric et l'impératrice s'engagent à ne permettre aucun changement dans la constitution polonaise, *la Suède était vouée au même sort* par un article secret, qui manque dans tous les recueils et qu'on a retrouvé aux archives de Berlin. *Leurs Majestés s'engagent à maintenir, par tous les moyens, et en son entier, la forme du gouvernement actuel*, c'est-à-dire l'anarchie suédoise.

[1] Ici une note, qui réjouirait M. Michelet. Nous rapportons comme M. Geffroy, sans y croire, un curieux *on dit* qui ferait de la grande Catherine, mieux qu'une alliée, *une fille* de Frédéric le Grand. Le comte de Werthern, envoyé de Saxe à Paris, écrit au comte de Sacken, ministre des affaires étrangères à Dresde : « 16 septembre 1780. On n'ignore pas que « l'impératrice de Russie (Catherine II) « passe pour être la fille du roi de Prusse, « qui, lorsqu'il s'échappa de la cour de « Berlin, alla à celle de la princesse d'Anhalt, et s'y trouva précisément neuf mois « avant la naissance de la Sémiramis du « Nord. Aussi le système de la cour de « Russie changea-t-il entièrement lors- « qu'elle prit les rênes du gouvernement, « et les sentiments de la nature, fortifiés « par l'intérêt, semblent rendre *inaliénable* « la liaison qui subsiste entre elle et Frédéric. »

(Archives royales de Dresde.)

Le 12 octobre 1769, après les premiers coups portés à la Pologne, l'alliance est plus nette encore. M. Geffroy cite le traité in extenso. On empêchera le rétablissement de l'autorité royale; si un parti suédois parvient à rendre à la couronne quelque puissance, ce changement sera regardé comme un *casus fœderis;* on aura aussitôt recours aux armes, et le roi de Prusse envahira la Poméranie. On voulait au fond organiser là un autre partage, et renverser ce qui restait du traité de Westphalie. Chacun avait son lot préparé : à la Russie, la Finlande et l'empire de la Baltique; à la Prusse, la Poméranie. Comme pour la Pologne, on s'adjoignait un troisième copartageant, ce n'était plus l'Autriche, mais le Danemark. Il signa son traité secret le 13 novembre 1769; la part de ce dernier, c'étaient les provinces suédoises limitrophes de la Norwége.

Si cette détestable intrigue avait réussi comme celle qui fut ourdie contre la Pologne, il est difficile de calculer quelles eussent été les dernières conséquences d'un tel acte. Voici comment les apprécie M. Geffroy.

« Tous les obstacles qui arrêtaient la marche envahissante de la Russie contre l'Europe centrale se seraient abaissés. S'emparant dès lors de toute la Finlande, elle aurait développé son empire maritime, d'abord sur la Baltique et bientôt sur la mer du Nord par les ports de la côte norwégienne que détenait le Danemark, devenu son complice, pendant que la Suède, amoindrie et tenue en échec par les Danois, dépouillée par la Prusse de sa dernière province allemande, eût été forcée de renoncer à faire ces utiles diversions qui inquiétaient et compromettaient sans cesse l'action des armées et de la diplomatie moscovites contre l'empire Ottoman. »

Voyons maintenant comment ce complot tramé secrètement contre la Suède a été déjoué. C'est la gloire de Gustave III, et un peu celle de Louis XV.

En 1769, Gustave n'étant pas encore roi, Frédéric avait déjà par les caresses, et au besoin par la menace, enlacé sa sœur Louise, la reine de Suède, mère du prince royal. Elle devait ne rien ten-

ter au dedans ni au dehors de l'État contre l'avis de l'impératrice de Russie. « Leurs majestés suédoises n'étant pas à la tête d'une armée à conduire au feu, » il fallait se subordonner aux prescriptions de la puissante czarine, la ménager, la rechercher. « Sans cela, vous concevez, ma chère sœur, combien il serait sensible à mon cœur et dur au vôtre de vous voir un jour réduite à venir à Berlin avec toute votre famille demander un asile, pour n'avoir pas voulu suivre des conseils que ma tendre amitié... m'a seule dictés. » Notre ministre Choiseul, que Catherine appelait « le cocher de l'Europe » (parce qu'il menait à grand train les affaires), et Frédéric, « l'homme le moins endurant qui fût jamais né en France, » était naturellement détesté de tous deux; il avait jeté sur leur politique un regard trop clairvoyant. Choiseul ne s'était pas plus trompé sur les dangers de Stockholm que sur ceux de Varsovie. Mais, tombé du ministère en 1770, il n'était plus là pour défendre la Suède, comme il n'était plus là pour sauver la Pologne.

Il fut remplacé par le ministère secret de Louis XV, par M. de Vergennes notre nouvel ambassadeur à Stockholm, par Durand à Pétersbourg, par Louis XV lui-même. N'étant qu'héritier présomptif du trône, Gustave avait fait en France son premier voyage au commencement de l'année 1771; c'est à Paris qu'il apprit la mort de son père et son avénement au trône. C'est là qu'il conçut, ou c'est de là qu'il remporta son fameux projet de révolution dans son royaume. Louis XV lui fournit d'abondants subsides; de retour à Stockholm, il mit un an à peu près pour préparer son coup d'État, dont le conseil secret du roi de France était confident. Le 19 août 1772, Gustave III réussit au péril de sa vie. Quelques jours après, l'autorité, les forces vives de l'État, le droit de paix ou de guerre étaient entre ses mains. D'une anarchie arrivée à son comble entre les différents ordres de la diète, la Suède passait à une constitution bien équilibrée. Quelques mois après, habilement réorganisée, enthousiaste de son roi, elle pouvait se défendre, et Gustave III montrera plus tard, dans la guerre de Finlande, combien, dans cette première

heure d'effervescence et de foi, elle était capable de lutter contre la Russie.

Catherine et Frédéric furent stupéfaits, puis s'indignèrent. Mais le cabinet secret de Versailles, qui avait encouragé et soutenu Gustave dans la préparation de son œuvre, ne lui fit pas défaut lorsqu'il fallut défendre « sa révolution contre les rancunes étrangères. » M. de Vergennes, qui pendant la journée du 19 août à Stockholm s'était tenu debout sur une échelle appliquée au mur du parc d'artillerie, et avait suivi avec la plus anxieuse curiosité les premiers mouvements de Gustave et des troupes, phase rapide mais décisive de la lutte, reporta son regard avec la même inquiétude sur les premiers mouvements des cours de Berlin et de Pétersbourg. Pour elles le coup était manqué. Frédéric II et le prince Henri de Prusse écrivirent tout d'abord des lettres amères et blessantes à leur sœur et à leur neveu. On a ces lettres. Le roi de Prusse menace Gustave, *ce téméraire*, *cet étourdi*, de la colère de Catherine et ne fera rien pour le protéger. « J'ai des engagements avec la Russie... Je crains que ce ne soit l'époque du plus grand malheur qui puisse arriver à la Suède. » Il ne peut dissimuler sous un dédain forcé la colère de son espérance déçue. « Ne pensez pas que mon ambition soit tentée par ce petit bout de la Poméranie, qui certainement ne pourrait exciter au plus que la cupidité d'un cadet de famille; mais le bien de cet État exige nécessairement que je reste lié avec la Russie. » Le prince Henri va plus loin encore et est plus net. Selon lui, la révolution qui vient de s'accomplir en Suède a le tort d'avoir rendu à ce pays sa force d'autrefois; il menace de nouveau l'Allemagne, comme au temps de Gustave-Adolphe. « Avec le gouvernement d'à présent, la Suède deviendra puissance prépondérante... Ce n'est donc pas un caprice de la part du voisin formidable, si, pour éviter qu'une nation qui tout à l'heure ne pouvait lui nuire ne se remette en état d'être comptée encore dans la balance politique, il cherche à la prévenir. »

Gustave répondit par une alliance offensive et défensive avec le cabinet de Versailles. Des vaisseaux français se préparèrent à Tou-

lon et à Brest. On n'osa plus l'attaquer. Voici de plus la belle lettre qu'il écrivit au prince de Prusse : elle clôt noblement le débat.

Janvier 1773. « Monsieur mon oncle... Dites-moi donc, au nom de Dieu, ce que j'ai fait pour m'attirer l'orage dont vous me montrez que je suis si infailliblement menacé. N'ai-je pas manifesté de la manière la plus évidente mes vues pacifiques? Mon désir de cultiver l'amitié de tous mes voisins, de respecter tous les traités, de me concilier leur affection, ne leur est-il pas assez connu pour qu'il soit impossible qu'il leur en reste aujourd'hui le moindre doute? Quels peuvent donc être leurs griefs contre moi et que me demandent-ils?

« S'il est question du changement qui s'est fait dans la forme du gouvernement de mon royaume, vous êtes trop juste, mon cher oncle, pour ne pas sentir que c'est une affaire qui ne peut être traitée avec les puissances étrangères. Elle a été faite et ratifiée par la nation suédoise. Cette nation y trouve aujourd'hui son bonheur. Quel droit les puissances étrangères peuvent-elles donc avoir de me chercher querelle pour avoir rendu heureux mes sujets? Vous m'avouerez bien, mon cher oncle, que, si c'est là une cause de guerre, il n'y a plus de justice dans le monde.

« Que gagnerais-je par des traités et des garanties avec des puissances qui ne connaîtraient d'autres droits que leurs volontés, et qui ne consulteraient que leurs forces pour les exécuter? Avec de tels voisins il faudrait nécessairement succomber un jour, et alors il vaudrait autant en courir les risques d'abord que d'en venir là après avoir subi l'humiliation de me laisser prescrire des lois sur la forme de l'administration de mon royaume.

« Mais je ne puis me mettre dans l'esprit qu'on m'attaquera au mépris de tous les principes de droit et de justice, et qu'on attaquera en même temps le droit de tous les souverains et de toutes les nations indépendantes. Je présume mieux de mes voisins, et surtout de celui qui, par les liens du sang, toujours si précieux pour lui, a tant de motifs de me soutenir contre les

autres en cas qu'ils puissent concevoir des plans d'une iniquité si manifeste. »

Après cette curieuse révélation de l'affaire de Suède, qui complète les découvertes de MM. Boutaric et Campardon sur les relations diplomatiques de Louis XV et l'étude de M. Sainte-Beuve sur Frédéric II, M. Geffroy revient à la France, pendant les dernières années de Louis XV, et aux rapports de Gustave III avec les principaux personnages de la Cour.

Il analyse la correspondance du roi de Suède avec son ambassadeur le comte de Creutz, avec Marmontel, et surtout avec ces femmes d'esprit qui le tenaient au courant de toutes choses, mesdames de Brionne, d'Egmont, les comtesses de la Marck et de Boufflers. C'est un tableau peint au vif de la société française d'alors. Nous regrettons que les limites imposées à notre cadre, déjà trop vaste, nous arrêtent ici. Les lettres de Mme d'Egmont, la charmante fille du duc de Richelieu, qui eut plus de cœur que son père, nous semblent dignes de figurer, avec celles de Mme de Boufflers, parmi les documents véritablement historiques. Elles sont toutes éloquentes. Mme d'Egmont, cette noble amie de Gustave, sa meilleure conseillère, qui devait mourir jeune et d'une si belle mort à trente-trois ans, nous prouve qu'une grande partie, la meilleure, de l'aristocratie du temps, comprenait et la corruption morale du présent et les dangers politiques de l'avenir. Ses belles épîtres sont le plus souvent des prophéties. Elle juge Louis XV, le partage de la Pologne et toute son époque comme devait le faire la postérité. « Sire, dit-elle au roi de Suède, une chose m'afflige : ce sont les éloges que (dans vos lettres) vous faites de notre roi (Louis XV). Votre majesté m'accuse de ne pas l'aimer. Hélas! ce n'est pas ma faute... L'autre jour, à la représentation de *Bayard* (*une pièce toute française*), j'aurais acheté de mon sang une larme du roi; mais, si vous aviez vu son air d'indifférence, l'ennui de M. le Dauphin, les rires de Mesdames à ce tableau si touchant des sentiments de notre nation pour ses rois, vous auriez partagé mon désespoir de voir

une si charmante nation dénaturée, et des vertus si intéressantes, si héroïques, devenues pour elle impossibles... Au nom de Dieu, ne parlez plus pour celui qui ne connut jamais un sentiment! Ne mêlez plus cet apathique tiers dans les lettres charmantes dont vous m'honorez, et croyez qu'on ne fera jamais de nous des esclaves russes. » Les Français peuvent être « les plus soumis et les plus fidèles sujets : un mot, un regard leur suffit pour répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang; mais *ce mot n'est pas dit*... Après *Bayard*, exaltée par la pitié, irritée de la froideur des assistants, je courus chez Mme de Brionne parler en liberté. Nous relûmes votre lettre et nous répétâmes mille fois : voilà donc un roi qu'on peut aimer! Nous l'avons vu; il produirait des Bayards, il ferait revivre Henri IV; il existe et ce n'est point pour nous! Dites encore que *nous sommes républicaines*. »

Et pour la Pologne, qui n'est encore qu'attaquée, 1er octobre 1772. « Je suis indignée du sang-froid avec lequel on voit le brigandage que trois puissances prétendues civilisées exercent contre la malheureuse Pologne. Il n'y eut jamais une telle chose dans l'univers : trois puissances qui se réunissent pour en dépouiller une contre laquelle nulle des trois n'est en guerre! Imaginez que ces malheureux Polonais ne se sont rassemblés que sur les promesses les plus positives de la France. J'ai vu moi-même (daignez ne pas le répéter) les promesses les plus positives de secours à la confédération, écrites de la propre main de notre roi et de celle de M. d'Aiguillon. Quelquefois j'aime à penser que, plus prudent et plus heureux que Charles XII, mais non moins généreux, vous rétablirez la balance si nécessaire et qui déjà n'existe plus. » Mais, on sait, nous l'avons déjà dit, que Gustave eut assez à faire pour se défendre lui-même, ainsi que l'y engageait une autre de ses amies de France, Mme de la Marck, plus âgée celle-là, moins aimable, mais aussi clairvoyante, et tout àfait au courant du complot tramé contre la Suède. Citons ce seul billet de Mme de la Marck. « 2 avril 1773. J'ai le cœur déchiré, Sire, en pensant à l'orage qui vous menace. Je croyais que

l'occupation de manger la Pologne et le barbare plaisir de la dévaster et de ruiner les grands seigneurs qui l'habitent devaient suffire à l'ambition des trois tyrans qui la dévorent. Hélas! je me suis trompée; leur rage ne peut être assouvie que lorsqu'ils auront fait éprouver à vos États la triste anarchie de ce royaume. Ma seule espérance est que Votre Majesté soutiendra ses fidèles sujets par son courage et par son génie, et qu'eux-mêmes, sous la protection de leur roi, ils défendront leurs patrimoines et leurs foyers mieux que n'ont fait les Polonais. »

On trouve donc, — et c'est tout ce que nous avions le droit de constater, — dans cette correspondance de Gustave avec la haute société française, des documents historiques de premier ordre. Il ne faut pas condamner comme frivole tout ce monde aristocratique du XVIIIe siècle. Combien parmi ces dames de grande famille, qui montèrent sur l'échafaud révolutionnaire, avaient blâmé les fautes, conseillé les réformes, ou tout au moins constaté la corruption du vieux monde, sous les ruines duquel elles ou leurs fils ont été impitoyablement écrasés. Quand il s'agit de sentiment et d'honneur, les femmes jugent souvent mieux que les hommes.

M. Geffroy, après la mort de Louis XV, continue l'histoire du règne de Gustave en Suède et de ses rapports avec la Cour de France. Il y a là toute l'histoire du mariage de Mme de Staël : c'est un récit des plus piquants. Il y a surtout la correspondance du roi de Suède avec Marie-Antoinette et Louis XVI, ce jeune souverain, avide de bien faire, qui s'enferme dans le travail et « se barricade d'honnêtes gens. »

Et puisque nous en arrivons à la correspondance du roi et de la reine de France, qu'on nous permette d'introduire quelques mots dans ce rapport, au sujet de la question à laquelle M. Geffroy a réservé une place importante dans les dernières pages de son ouvrage. Il s'agit des lettres apocryphes de Marie-Antoinette et de Louis XVI. Pour les hommes désintéressés et de sang-froid, il ne peut plus, selon nous, y avoir de doutes. MM. d'Hunolstein et

Feuillet de Conches ont été trompés. Un grand nombre de lettres de Louis XVI et de Marie-Antoinette publiées dans leurs recueils proviennent d'autographes fabriqués. Les preuves matérielles et morales abondent. Chacun des deux éditeurs a été de bonne foi; mais la question n'en reste pas moins grave.

Quand, au siècle dernier ou au commencement de celui-ci, quelques beaux esprits ou de hardis spéculateurs s'amusaient à rédiger, à faire imprimer des mémoires apocryphes et à les vendre, ils étaient bien vite démasqués, ou se démasquaient volontiers eux-mêmes. Ce n'étaient que des compilations d'anecdotes livrées à la curiosité, à l'avidité des lecteurs. Mais aujourd'hui le trafic devient pire. Ce qu'on fabrique, ce sont des pièces officielles, des lettres manuscrites. Avec la méthode historique qui prédomine à bon droit de nos jours d'établir ou de rétablir l'histoire sur la base des documents authentiques, le délit se change en crime. Qu'on ne nous dise pas : ce petit commerce d'autographes est un jeu à duper les monomanes. Non! non! ce n'est pas un jeu innocent; il n'y a plus matière à plaisanterie. Vous êtes trop forts! vous trompez les collectionneurs sérieux et vous sophistiquez l'histoire.

Que deviendrons-nous si les preuves en apparence les plus indiscutables sont controuvées, si une main trop bien exercée, après s'être habilement procuré papiers ou parchemins d'une époque, trace des caractères semblables à ceux qui sont reconnus véritables par nos archivistes. Des faussaires refondront l'histoire à leur gré, donneront après coup du génie, de la prévision aux personnages, et prophétiseront par leur bouche, chacun selon sa passion. On blanchira les crimes, ou bien on noircira les vertus. Ces faux témoins du passé, habillés hypocritement de son costume, prêtant pour ainsi dire le serment solennel de révéler la vérité depuis longtemps enfouie, et n'étant que les fils du mensonge, viendront arracher à notre bonne foi un mauvais jugement en appel! Voilà un péril contre lequel nous devons tous nous armer. Ce qui s'est fait est une honte qui doit nous indigner tous. A l'avenir, chaque pièce

inédite qui sera publiée devra être accompagnée de l'indication de sa provenance et de son certificat d'origine. De quelles archives publiques ou privées est-elle sortie, comment a-t-elle été cotée et paraphée? Les papiers de famille eux-mêmes vont tomber en suspicion. Grâce au ciel, pour le cas particulier qui nous occupe, la publication de M. d'Arneth faite à Leipsick et à Paris[1] a rétabli, d'après les archives impériales de Vienne, la vraie correspondance de Louis XVI et de Marie-Antoinette avec l'impératrice Marie-Thérèse, les empereurs Joseph II et Léopold. Mais pour d'autres surprises, l'histoire pourrait être moins heureuse. Gardons-nous des faussaires!

Cette étude des travaux historiques sur le XVIII[e] siècle et le règne de Louis XV reste forcément incomplète. Le dix-huitième siècle est celui de l'*Encyclopédie*. Il eût fallu presque en recommencer une pour indiquer tous les livres écrits sur cette grande époque. Nous regrettons de n'avoir pu traiter aucune des questions particulières que ce cadre renferme. M. d'Haussonville a pourtant publié un beau livre, sur lequel il nous est particulièrement douloureux de ne pouvoir insister; c'est l'*Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*[2]. Il n'est heureusement besoin ni de le rappeler, ni de le recommander au public.

Une question plus générale sollicitait aussi notre attention, c'est celle de notre histoire coloniale. L'Angleterre, qui a sa gloire et sa richesse en dehors de son île, a produit des chefs-d'œuvre, lorsqu'elle a raconté les batailles et les conquêtes lointaines de ses hardis enfants. (Voir, par exemple, les biographies de lord Clive et de Warren-Hastings par lord Macaulay.) L'histoire chez nous ne s'est guère hasardée à quitter les côtes de France. On en est encore à défendre La Bourdonnaye ou Dupleix, à plaider les circonstances atténuantes pour Lally-Tollendal. M. Dussieux a écrit un bon petit

[1] *Correspondance de Marie-Antoinette et de Louis XVI avec Marie-Thérèse, Joseph II et Léopold*, publiée par M. d'Arneth; 2 vol. in-8°. Jung Treuttel, 19, rue de Lille.

[2] *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, par M. d'Haussonville, 4 vol. in-8°, 2[e] édition, 1860.

volume sur le Canada. C'est trop peu dans une question si patriotique et si vaste. Voltaire, Raynal, Barchou de Penhoën, Eugène Sue, Guérin, certains marins qui ont écrit des mémoires, sont demeurés jusqu'à ce jour les narrateurs les plus neufs de cette action de la France au dehors, toujours généreuse, souvent intelligente. D'autres que nous ont profité de cette expansion du génie français sur le monde; mais l'honneur nous reste : personne encore n'a su le dire comme il convient. La France attend donc, non-seulement sa grande Histoire nationale, j'entends son Histoire en Europe, mais aussi le premier essai sérieux d'une *Histoire d'Outre-mer,* belle page à ajouter à nos annales.

Un homme nous paraît capable de l'écrire. Il s'y est préparé depuis vingt-cinq ans par les travaux les plus consciencieux et par des études persévérantes : c'est M. Pierre Margry, conservateur des archives de la marine et des colonies. Sans parler des indications et des conseils qu'il a donnés lui-même à tant d'écrivains, M. Margry a déjà commencé l'œuvre. Outre un grand nombre d'articles insérés dans les journaux, il a publié deux volumes importants : l'un est une histoire originale, *Les navigations françaises et la révolution maritime du XIVe au XVIe siècle*[1]; l'autre, un recueil de documents, *Relations et Mémoires inédits tirés des archives du ministère de la marine*[2]. Puisse M. Margry, encouragé, appuyé comme il le mérite, produire enfin l'œuvre qu'il a, nous dit-on, écrite déjà, sinon publiée, et doter le pays de sa véritable Histoire coloniale.

RÉVOLUTION.

Avec Louis XVI, nous entrons dans la période révolutionnaire. Tous les travaux qui ont été faits en France depuis 1848, même sur les premières années du règne, n'ont eu en vue que les grands événements et la terrible catastrophe qui le terminent. Ce sera

[1] 1 vol. in-8°, par Pierre Margry. Paris, lib. Tross, 1867.

[2] P. Margry, 1 vol. in-8°. Paris, Challamel, 1867.

pour notre époque un grand honneur que d'avoir abordé avec résolution, sinon avec calme, l'histoire de la Révolution française. La génération qui a précédé la nôtre en était encore à la légende. On eût dit que vainqueurs et vaincus revivaient dans leurs descendants pour se retrouver encore sur la brèche en face les uns des autres. A ces seuls mots, 1789, 1793, la Révolution, la République, la Terreur, les passions mal éteintes renaissaient : on se croyait obligé de se signer avec effroi, ou de serrer les poings avec frénésie. De chaque côté on convenait que cette époque était unique dans les annales du monde; que rien de pareil ne s'était vu auparavant, ne pourrait se revoir à l'avenir. La révolution était un fait en dehors, au-dessus des lois de l'Histoire; un fléau ou une merveille, mais à coup sûr un prodige.

L'accord s'arrêtait là. Les uns, empruntant le style hyperbolique de Bossuet, montraient les puissances de l'enfer déchaînées, « la fumée qui sort du puits de l'abîme, le mal incarné chez tous ceux qui, de près ou de loin, avaient eu part au mouvement; la Convention était une assemblée de démons, chacun de ses actes un crime, chacun de ses membres un monstre vomi des enfers. »

Passait-on dans l'autre camp, ici les discours changeaient. On portait des gilets à la Robespierre, on se redressait en parlant de la « Sainte-Montagne ; » tous les personnages de la Révolution étaient des géants, des titans, des héros; pauvres avortons, les hommes nés après eux étaient comparés à des pygmées. Tout acte des révolutionnaires, même le plus injustifiable, était noble, grand. On admettait la Terreur, on réhabilitait Marat, on admirait l'impur Hébert. Ce n'était plus de l'admiration, c'était du fétichisme.

Nous n'en sommes plus là aujourd'hui. Le temps a marché, ce maître impartial qui apaise les passions les plus violentes et rend aux événements, comme aux acteurs, leurs véritables proportions. Des révolutions nouvelles, en mettant encore une fois aux prises les idées et les hommes, ont éclairé d'une lumière inattendue des

faits auparavant obscurs. Et, d'autre part, en fouillant dans la poussière de notre passé historique, on a reconnu que les principes de 1789 avaient des antécédents, et les hommes de la Convention, des ancêtres. La commune de Paris s'est substituée aux représentants de la France avec Étienne Marcel, comme avec Robespierre et Saint-Just; Charles V a été forcé, avant Louis XVI, d'en adopter les couleurs; les massacres de septembre ont eu leur modèle du temps des Armagnacs et le jour de la Saint-Barthélemy; avec de légères modifications, les décrets contre les protestants après la révocation de l'édit de Nantes rappellent la loi des suspects; les femmes attroupées demandaient du pain dans les rues de Paris le 20 août 1709, comme dans celles de Versailles le 5 octobre 1789, et avant d'aller à Coblentz, avec Condé, chercher les baïonnettes prussiennes, la noblesse était venue à Bruxelles, avec le plus illustre de ses ancêtres, implorer contre la France l'épée des Espagnols. Si la Révolution française rentre dans les lois historiques, et n'a fait que reproduire, dans de plus grandes proportions, des faits antérieurs, elle a donc eu des causes naturelles; elle a dû être soumise à des lois, dont peut-être les acteurs du drame n'avaient pas conscience; elle a dû suivre un ordre logique. On s'est mis à l'œuvre, on a cherché.

Le XVIIIe siècle avait été pour l'Europe une époque de transformation profonde. Le pouvoir avait changé de main, la vie s'était définitivement transportée du midi au nord. Depuis sa révolution de 1688, l'Angleterre marchait à pas de géant[1] : en 1713 elle est à Gibraltar, en 1758 à Calcutta, en 1763 à Québec; dans quelques

[1] Nous n'avons pas eu l'occasion d'en parler d'une façon légitime, dans ce Rapport, à propos du XVIIIe siècle, pas même quand nous avons rencontré l'œuvre si sérieuse pourtant de M. Charles de Rémusat, *L'Angleterre au XVIIIe siècle*, 2 vol. in-8°, Didier, 1866. L'ouvrage porte un sous-titre, qui en indique mieux le sens et la portée. Ce sont des *Études et portraits pour servir à l'histoire;* ce n'est pas une histoire. Bolingbroke, Horace Walpole, Junius, l'homme masqué de ce temps-là, Burke et Fox ont seuls été étudiés, et ont fourni l'occasion d'excellents articles dans la *Revue des Deux-Mondes*.

années elle sera en Australie; des bouches du Saint-Laurent à celles du Gange, de Portsmouth jusqu'à Bombay, ses innombrables vaisseaux déploient sur les mers leur pavillon dominateur. Mais à l'autre extrémité de l'Europe, la tête cachée dans les glaces du pôle, les pieds baignés dans les eaux de la Caspienne, s'élève un colosse qui prend la terre pour lui, comme les Anglais ont pris l'Océan. Déjà la Russie a fondé Pétersbourg : elle détruit la Pologne, elle arrache aux Turcs et à la Suède des lambeaux sanglants. Déjà elle étend les bras sur la mer Noire et la Baltique, elle menace Constantinople et Copenhague, « les clefs de sa maison. » Au moment où elle va déborder sur l'Europe, un nouvel État jaillit tout armé des flancs de la vieille Germanie; pour coup d'essai, sous son grand fondateur, la Prusse prend le cours supérieur de l'Oder et l'embouchure de la Vistule, et résiste à cinq puissances coalisées pendant sept ans. Bientôt même, les regards cessent d'être fixés sur l'Europe : à deux mille lieues de Paris et de Londres, au bord de mers à peine connues, parmi les savanes inviolées, sur la lisière des forêts vierges, une nouvelle civilisation naît à la lumière en balbutiant les mots d'indépendance et de liberté. Aux noms des deux Pitt, de Frédéric, de Charles XII, de Pierre le Grand, et de Catherine, le lointain écho de l'océan Atlantique vient mêler ceux de Franklin et de Washington.

A cette époque de création et d'activité dévorante, que devient la France, le plus actif de tous les peuples? A l'extérieur, quelle est son œuvre? Nulle. Que fait-elle? Rien. Depuis Law et son système, aucune pâture n'a été donnée à ce besoin de mouvement qui la possède. De l'indécision, de la timidité, de bonnes intentions suivies de reculades; puis des hontes, la marine sacrifiée, le trésor devenu le tonneau des Danaïdes, l'hospitalité que Louis XIV accordait au roi Jacques refusée par Louis XV au prétendant, Dunkerque démoli, le Canada perdu, les Antilles perdues, l'Inde perdue; la noblesse avec Richelieu en Hanovre, avec d'Aiguillon en Bretagne, avec Soubise à Rosbach, avec M. de Conflans à Crévelt; le clergé re-

présenté par les Dubois, les Terray, les Rohan; les billets de confession et la bulle *Unigenitus;* les convulsionnaires et les miracles du diacre Pâris; Calas roué vif, Labarre tenaillé, Lally décapité; le roi de France banqueroutier et accapareur, ajoutant au Pacte de famille le Pacte de famine : voilà, en dehors de quelques vains efforts par nous mis en lumière, le résumé véritable de l'histoire de France pendant soixante et dix années.

Tout ce monde d'ailleurs, même celui des privilégiés, sentait bien en France qu'il fallait changer quelque chose à l'antique machine, et qu'on souffrait aussi bien des misères du dedans que de la honte au dehors.

Après Montesquieu, après Voltaire, après Rousseau, le maintien de l'arbitraire politique, religieux et social ne pouvait subsister. Il n'était plus possible qu'une des trois classes de la société française, la moins riche, continuât de porter tout le poids au bénéfice des autres, c'est-à-dire le fardeau inique, et non point unique, d'un triple impôt. Subir, pour le roi, la taille, les aides, la gabelle, la grande corvée. Passe encore! si cela pouvait remplir le vide des coffres de l'État; mais le gouffre est impossible à combler. Et voici de plus le clergé qui réclame la dîme, la noblesse, les droits féodaux. C'était trop! beaucoup trop!

Il n'était pas davantage possible de maintenir l'inégalité devant la loi de cette troisième classe, la plus nombreuse, la plus intelligente. Comment empêcher par exemple un soldat de roture, s'il avait la bravoure et le talent, de ramasser une épée d'officier tombée des mains d'un jeune noble, incapable de la faire servir au commandement? Il était également insensé de vouloir conserver, en face des économistes, ces antiques barrières qui divisaient le tiers état lui-même, arrêtaient son activité, la liberté du travail, le développement de l'industrie et du commerce, nous voulons dire *les jurandes et les maîtrises,* qui consacraient la fortune héréditaire de quelques-uns au détriment de tous les autres.

Le moment est venu. Comme Louis XV l'avait prévu, les choses

ont duré autant que lui. L'amant de Mme Dubarry va dormir à Saint-Denis du dernier sommeil. Le nouveau roi est plein d'intentions excellentes; à côté de lui, s'il a Maurepas, il a aussi Malesherbes et Turgot. Les cœurs s'ouvrent à l'espérance, les bonnes intentions débordent, les réformes vont commencer.

Mais par où commenceront-elles? Chaque classe de privilégiés prise à part trouve qu'il est juste de détruire tous les priviléges, excepté les siens. Au moindre sacrifice qu'on leur demande, clergé et noblesse ferment leurs oreilles et leurs bourses, invoquant *les lois de la monarchie.* Les parlements, auxquels l'opinion publique s'était attachée comme à une ancre de salut, les parlements, privilégiés eux-mêmes, s'opposent avec un acharnement invincible aux innovations. Qui courbera les têtes, qui brisera les résistances? La France a-t-elle pour la gouverner un Henri IV, un Richelieu, un Louis XIV? Timide, crédule, absorbé dans les petites choses et incapable de s'élever jusqu'à la conception des grandes, le roi jeune et honnête, Louis XVI, a les goûts et les aptitudes d'un bon père de famille, d'un modeste bourgeois. Et la reine? la belle et gracieuse fille de Marie-Thérèse? Dans un siècle plus calme, la France lui aurait souri comme à la duchesse de Bourgogne, si regrettée du sévère Saint-Simon! Mais au temps où nous sommes, ses légèretés toutes pardonnables seront des crimes; déjà la foule murmure, irritée, le nom de l'Autrichienne. C'est que Turgot est tombé, abandonné de Louis XVI, attaqué par Marie-Antoinette, maudit des nobles, des prêtres, des magistrats et des financiers. Vienne Necker : Necker à son tour tombera, et les espérances trompées se changent en colères, les haines s'amoncellent sourdement. Les scandales éclatent; de bouche en bouche passe le récit de l'affaire du collier, dénaturée, envenimée par la haine; la royauté est traînée sur la sellette. L'aimable M. de Calonne, le fastueux M. de Brienne, se voient dans la nécessité de changer de ton; il faut en revenir aux réformes : la caisse est vide, le crédit n'existe plus.

Le mot d'États Généraux a été prononcé. C'est du parlement

qu'il est sorti. Les magistrats espèrent y voir une comédie solennelle dans laquelle, à la majorité de deux contre un, les ordres privilégiés refuseront de rien céder. Mais l'instinct de la France ne s'y trompe pas; d'un bond elle dépasse ces petits calculs égoïstes, que flétrira tout à l'heure la voix de ses représentants. Un inexprimable enthousiasme fait battre vingt-cinq millions de cœurs de Brest à Marseille, et de Dunkerque à Perpignan. La France sera libre, Mirabeau le promet, Sieyès l'écrit, Necker le proclame, et Louis XVI y consent.

Donc, le 5 mai 1789, trente-deux ans, jour pour jour, avant l'heure où un jeune lieutenant d'artillerie, qui compose en ce moment à Auxonne une brochure patriotique, doit mourir captif à Sainte-Hélène, les représentants de la France sont réunis dans la salle des États. Le discours royal est terminé. Maintenant, chacun des trois ordres n'a plus qu'à vérifier ses pouvoirs et délibérer séparément. Cela ne s'est-il point passé ainsi en 1614? Oui, mais nous sommes en 1789. Mirabeau se dresse foudroyant pour attester la majesté du droit populaire, devant laquelle pâlit la vieille majesté du droit divin : que la cour fasse appel aux baïonnettes suisses, que les Allemands de Bezenval et de Lambesc montent à cheval, que la reine porte ses regards au delà du Rhin, que toutes les forces du passé se coalisent, la nation, confiante dans sa vigueur, méprise les menaces et les trahisons. La Bastille n'existe plus; Lous XVI ramené de Versailles habite au milieu de ses sujets, comme un père au milieu de ses enfants. Dans la nuit du 4 août, les privilégiés sont venus à la tribune abandonner leurs titres vieux de dix siècles, et les échanger contre celui de citoyen. La France possède une constitution. Elle a tenu le serment prêté au jeu de paume : réunis dans l'enceinte du Champ-de-Mars, au bruit du canon, sur l'autel de la patrie, Louis XVI et les constituants lèvent la main pour jurer d'observer la loi nouvelle. Cent mille bras sont tendus en même temps. Désormais tous les citoyens sont égaux, tous admis aux charges, aux emplois de toute nature; tous par leur vote ont part

au pouvoir législatif. La conscience est libre, la pensée peut s'exprimer à l'aise. L'arbitraire a disparu. La France a une cocarde qui doit faire le tour du monde, elle est armée et debout; au droit divin elle substitue sa jeune devise : la nation, la loi, le roi. La révolution n'est-elle pas terminée?

Elle commence. — A l'enthousiasme succède la réflexion. L'accord fait place à des divisions incurables. Les uns veulent revenir sur le passé, ceux qui ont perdu au régime nouveau, le clergé et les nobles; les autres s'arrêter, ceux qui ont gagné au change, la bourgeoisie; les autres enfin, avancer plus loin. Aussi la confusion est-elle bientôt inexprimable. Les révolutionnaires de la veille deviennent les conservateurs du lendemain; le flot monte sur le flot, les partis succèdent aux partis; après la Constituante, la Législative; après la Législative, la Convention. Le peuple passe d'idole à idole, d'Éprémesnil, La Fayette, Mirabeau, Barnave, Péthion, Danton, Robespierre; ils vont du triomphe à la mort, du Panthéon à la voirie. La royauté veut s'enfuir. On la ramène captive aux Tuileries; elle invoque le sabre des étrangers, elle est brisée au 10 août. Et la république naît sur ses ruines, pendant qu'aux quatre points de l'horizon retentit le lugubre appel : Citoyens, la patrie est en danger!

La République est aussitôt une place assiégée. Partout l'intrigue, la trahison, la mort. Lepelletier, Marat, poignardés; Dumouriez, traître; les Espagnols à Perpignan, les Anglais à Toulon, les Autrichiens à Condé, les Fédéralistes à Caen, à Lyon, à Marseille; les Vendéens à Saumur; les faux assignats à Londres, les accapareurs à Paris, l'émeute au Carrousel; pas de pain, pas d'argent, pas d'armes. Et, aux réalités, ajoutez les chimères : Louvet accusant Robespierre de préparer le trône à Brunswick; Robespierre accusant Verguiaud d'être l'agent des émigrés! Fouquier-Tinville taille sa plume, Hermann et Villate condamnent, et les innocents périssent en face de la statue de la liberté.

La terreur est partout, surtout chez ceux qui la font. A mesure

que les révolutionnaires deviennent moins nombreux, ils sont plus soupçonneux, plus violents. Que de vides déjà sur les bancs de la Convention! Depuis le 31 mai ceux des Girondins sont déserts; puis les Soixante et treize ont disparu; la tête de Danton est allée rejoindre dans le fatal panier celles de Mme Roland et de Bailly. La Montagne est décimée, sanglante, mais toujours debout. L'audace de ces hommes devient gigantesque. Dans leur empressement fiévreux de rompre avec le passé, ils décrètent la chute d'une religion de dix-huit siècles; les divisions du temps et de l'espace, les noms des mois, des jours, des hommes sont changés; les sujets sont devenus des citoyens, les rois des tyrans, Marie-Antoinette de Lorraine, archiduchesse d'Autriche et reine de France, est appelée la veuve Capet, et 1792, l'an premier!

On ne décrète pas une révolution. La seconde année de l'ère nouvelle n'est pas écoulée, et voici que Robespierre et les siens sont à leur tour précipités dans le néant. La prophétie de Vergniaud est accomplie : Saturne n'a plus rien à dévorer.

Maintenant il faut redescendre la pente de la réaction. La Révolution épuisée se traîne péniblement pendant six ans, de déception en déception. Les insurrections de la faim alternent avec les émeutes des prétendants. Aujourd'hui la faiblesse, demain la violence; la force nulle part, le désordre partout; la dissolution sociale après la compression. Pourtant il ne faut pas être trop sévère pour les hommes du Directoire et des deux Conseils. La France était fatiguée, découragée, blasée; tant d'efforts et si peu de résultats, quand on avait cru qu'au premier élan les portes du ciel allaient s'ouvrir! L'homme n'est jamais si faible qu'au lendemain d'un jour d'héroïsme : il a dépensé en une heure ce qui lui était départi pour des années entières d'intelligence et de volonté. Les nations sont des hommes collectifs.

D'ailleurs, ce temps a sa grandeur, lui aussi. Au dehors, la paix après la victoire : Bâle et Campo-Formio, le Rhin et les Alpes conquis; Hoche, Marceau, Bonaparte, après Mirabeau, Barbaroux et

Danton. La France possède un code de lois qui, avec des modifications accessoires, est encore le nôtre aujourd'hui; système décimal des poids et mesures, asiles pour les orphelins, les infirmes et les vieillards, École polytechnique, École normale, Institut, Conservatoire de musique, Conservatoire des arts et métiers, Musée du Louvre, Expositions des arts et de l'industrie, combien d'autres choses encore ont été créées entre les combats et les échafauds! La Convention a sauvé la France de l'invasion; le Directoire a essayé de lui donner la liberté.

La constitution de 1791 a été tuée le 10 août; celle de 1793, le 9 thermidor; celle de l'an III disparaît le 18 brumaire, au bruit des tambours. Un homme, tout-puissant par le génie et la victoire, ramène enfin l'ordre dans la patrie et va la faire profiter du labeur des dernières années. Ce travail incohérent, coordonné par son esprit logique, développé par sa raison pratique, devient la loi solide de la France, et la base de toutes les constitutions nouvelles en Europe.

Voici que la France, comme Rome ancienne, entend prononcer les noms de tribuns et de consuls; bientôt les pièces de monnaie porteront d'un côté cette épigraphe : *République française;* de l'autre ces mots : *Napoléon, empereur.* La 32e demi-brigade a combattu en Égypte, comme la 10e légion avait vaincu les Gaules; la monarchie reparaît avec des vêtements républicains, avec un chef qui sait tout, qui voit tout, et dont la volonté n'a pas de limites. Sommes-nous revenus au temps de César?

Le code civil est publié; les évêques sont rentrés dans leurs cathédrales; les préfets ont repris la place des intendants de Richelieu. L'Europe est vaincue à Marengo, Austerlitz, Iéna, Friedland. — Hambourg et Trieste, Amsterdam et Turin, Bruxelles et Milan sont devenues des villes françaises. Le monde n'a plus que deux capitales: Paris et Rome; deux chefs : le pape et l'empereur. Sommes-nous revenus au temps de Charlemagne?

On n'efface pas les vieilles nationalités pas plus que les vieilles

institutions. Napoléon échouera comme le Comité de salut public. Les plaines de la Russie disparaissent ensevelies sous une couche de neige; la grande armée s'y engloutit, homme à homme, de Moscou jusqu'à Vilna. L'horizon s'enflamme du côté de Leipsick à la lueur de trois mille canons. Voici les Russes en Champagne, et la France n'a plus de Thermopyles à leur opposer. Pour la première fois depuis Charles VI, Paris vaincu ouvre ses portes. On peut revenir de l'île d'Elbe, mais les rouges bataillons du Duc de fer ne quitteront pas le plateau du mont Saint-Jean, — et l'on ne revient pas de Sainte-Hélène. Le reste regarde M. de Metternich. La France est rentrée dans ses limites de 1789, et un roi Bourbon est revenu siéger aux Tuileries.

Tel est ce tableau immense et prodigieusement varié qu'offrait à l'activité des écrivains ce demi-siècle de notre histoire nationale. Le sujet a tenté plus d'un grand esprit pendant ces vingt dernières années.

La première partie du drame, le règne de Louis XVI et les causes de la Révolution ont été éclairés d'une lumière nouvelle par la publication ou la réimpression de nombreux documents, journaux, pamphlets, mémoires, correspondances. Il faut citer au premier rang la collection Barrière, éditée par la librairie Firmin Didot (*Mémoires de Mme Campan*, *du baron de Bezenval*, *de Dumouriez*, *Souvenirs de Mme de Genlis*, etc.).

Parmi les ouvrages qui datent de notre époque, outre le récit du règne de Louis XVI dans les Histoires générales de MM. Henri Martin, Trognon, Bonnechose, il faut citer l'*Histoire de la fondation des États-Unis de l'Amérique du Nord*, par M. Bancroft. Américain de nation, l'auteur était mieux placé que personne pour entreprendre ce grand ouvrage. M. A. Lacroix, l'éditeur, en nous donnant la traduction des volumes déjà parus, a rendu à la science historique un service signalé.

Mais l'ouvrage le plus important qui ait été publié depuis 1848 sur

l'époque immédiatement antérieure à 1789, c'est le livre du regretté M. de Tocqueville sur l'Ancien régime et la Révolution[1]. Jusqu'ici l'on avait bien signalé les causes générales qui avaient amené la chute de l'ancienne monarchie; on avait indiqué sommairement les principaux abus, les injustices les plus criantes; mais trop souvent on s'était contenté de déclamer au lieu de prouver. M. de Tocqueville ne déclame pas et prouve; modéré par caractère et par conviction, animé du seul désir de découvrir la vérité, de la faire connaître, il s'est livré à une longue et minutieuse enquête dont il présente au lecteur les résultats; comptes et correspondances des intendants, registres des paroisses, arrêts des parlements, mémoires des contemporains, il a tout dépouillé avec une patience infatigable. Aussi, pas une assertion chez lui qui ne s'appuie sur un document authentique ou sur un chiffre. Ce livre est une éclatante condamnation de la vieille monarchie. Il nous montre par les faits que ce gouvernement si ombrageux, si jaloux de son autorité, qui avait la prétention de tout contrôler et de tout réglementer, était en réalité le plus mal informé et le plus impuissant qui fut jamais. L'arbitraire était partout; on ne savait rien en haut de ce qui se passait en bas; les véritables maîtres étaient les agents subalternes, chargés d'exécuter eux-mêmes leurs propres arrêts; au contraire, plus on remontait dans la hiérarchie des fonctionnaires gouvernementaux, plus décroissait la puissance effective; les ministres savaient peu et pouvaient moins encore; le roi — s'il était Louis XV se jouait d'eux, ou bien — ne savait rien.

La partie la plus remarquable de ce livre est celle qui traite de la condition des différentes classes de l'ancienne société. Celle du paysan, par exemple, a été complétement approfondie. Nous savons désormais ce que représentaient aux yeux de nos pères ces mots redoutables: taille, aides, gabelle, corvée, vingtièmes, dixièmes,

[1] *L'Ancien régime et la Révolution*, un vol. in-8°, 1856; — Citons aussi : *État de la France avant 1789*, un vol. in-8°, 1860, par M. Paul Boiteau; — et *Les États provinciaux*, de M. Léonce de Lavergne.

dîme, droits féodaux, intendants, commissaires départis, élus, trésoriers de France, collecteur paroissial. Nous comprenons toute la force de ces mots que Law adressait un jour au marquis d'Argenson : « Ce sont trente maîtres des requêtes commis aux provinces de qui dépendent les malheurs ou le bonheur de ces provinces, leur abondance ou leur stérilité. » La révolution était donc inévitable, à moins de sacrifices auxquels les intéressés n'auraient jamais consenti sans y être contraints.

Il y a pourtant une lacune regrettable dans ce livre remarquable à tant d'égards. « Je ne crois pas, dit l'auteur, que le véritable amour de la liberté soit jamais né de la seule vue des biens matériels qu'elle procure. » Il aurait donc fallu nous montrer le travail intellectuel qui s'opère au XVIIIe siècle, de Vauban à Turgot, avec Montesquieu et Voltaire, Rousseau et Diderot, d'Alembert et Beaumarchais. Les souffrances amenées par une mauvaise organisation sociale et l'inégalité n'étaient pas nouvelles; elles ne suffisaient pas pour amener la Révolution. Il fallait que le tiers état sentît sa misère et eût en même temps conscience de sa valeur, qu'il pût relever la tête, regarder en face les privilégiés, les voir et les juger; pour qu'il fût capable de cette hardiesse, il avait besoin de précepteurs; ces précepteurs ont donc leur place naturelle dans un livre qui traite des causes de la Révolution. Mais les opinions religieuses de M. de Tocqueville le mettaient en défiance contre les écrivains matérialistes ou déistes du XVIIIe siècle. C'est peut-être dans ce sentiment qu'il faut chercher la raison de son silence à leur égard.

M. de Tocqueville nous a montré les misères de l'ancien régime et son impuissance. Dans son étude sur Turgot[1], M. Mastier a retracé la plus sérieuse des tentatives faites pour opérer sans révolution la transformation de la société française. Ce livre est divisé en

[1] *Turgot, sa vie et sa doctrine*, par A. Mastier, docteur ès lettres, 1 volume in-8°; A. Durand, éditeur. — Citons aussi le beau discours de M. Henri Baudrillart: *Éloge de Turgot*. Nous insisterions davantage si l'œuvre ne datait de 1846, et ne se plaçait en deçà des limites de ce Rapport.



trois parties : dans la première, l'auteur raconte avec une grande netteté d'exposition et un savoir approfondi la vie publique et privée de Turgot, son rôle politique dans le XVIIIe siècle et le règne de Louis XVI; dans la seconde, il expose les doctrines du grand ministre en métaphysique, en morale, en philosophie et en histoire; dans la troisième, il se livre à un examen fort développé de ces mêmes doctrines, en les comparant à celles des contemporains de Turgot et de ses devanciers. Le sujet de M. Mastier est vaste; et pourtant, après la lecture de son ouvrage, on reconnaît très-vite que l'auteur a rempli entièrement, et non sans bonheur, le cadre qu'il s'était tracé. Turgot avait déjà été plus d'une fois étudié en détail comme ministre; des écrivains autorisés avaient raconté ses efforts pour établir la liberté du commerce des grains, pour abolir les corporations, jurandes, maîtrises, les corvées et la plupart des impôts d'exception; mais on n'avait point encore suivi pas à pas ce grand homme dans toute sa carrière, en montrant dans chacune des mesures de l'homme d'État l'accomplissement d'un rêve du philanthrope ou d'une pensée de l'écrivain. On connaissait peu l'encyclopédiste, le savant, l'émule de Leibnitz et de Locke, le poëte qui, dans des vers éloquents et indignés, a flétri la guerre de Sept Ans. M. Mastier aime Turgot et le connaît sous toutes ses faces. Il nous donne une analyse complète des discours par lesquels le ministre de Louis XVI a mérité une place, parmi les fondateurs de la philosophie de l'histoire, à côté de Vico, de Montesquieu et de Herder.

Recommandable par de grandes et belles qualités, le livre de M. Mastier a cependant un défaut qui tient au plan lui-même. Sans doute, en partageant son ouvrage en trois parties : 1° vie de Turgot; 2° exposition; 3° examen de sa doctrine, on obtient une plus grande clarté, mais c'est au prix de répétitions ou de divisions souvent arbitraires qui rompent l'unité de l'ouvrage et lui enlèvent de son harmonie. On sera, du reste, plus indulgent pour ce défaut, si l'on réfléchit que la partie capitale du livre est surtout l'étude des idées philosophiques de Turgot. Comme l'auteur le déclare dans sa

préface, il n'a entrepris de raconter sa vie que « afin de montrer le milieu dans lequel son esprit s'est développé, d'indiquer l'origine, la filiation et, en quelque sorte, l'histoire de ses idées. » Ses nombreux lecteurs ont pu s'apercevoir qu'il y avait parfaitement réussi, et que c'est avec raison qu'il répète, comme l'expression même de la vérité, le jugement porté par Malesherbes sur son ami : « Il avait la tête de Bacon et le cœur de L'Hôpital. »

Nous voici arrivés à l'époque même de la Révolution française : ici les livres surabondent, histoires, considérations historiques, monographies, biographies, réimpressions et documents de journaux. Parmi cette foule d'auteurs qui tous ont apporté leur pierre à l'édifice commun, deux se détachent dès l'abord par l'étendue et la valeur de leurs ouvrages, enfin par leurs noms mêmes, qui seuls les recommanderaient à notre attention : MM. Michelet et Louis Blanc.

Dans la préface de son *Histoire de la Révolution française*, M. Michelet revendique l'honneur d'avoir ouvert une voie nouvelle. « Jusqu'ici, nous dit-il, l'histoire de cette époque avait été écrite au point de vue d'un parti ou d'un homme ; chacun avait eu son héros : tel les Constituants, tel les Girondins, tel Robespierre. » Pour lui, il s'est proposé de mettre en lumière et de montrer à l'œuvre le héros anonyme, le héros aux mille têtes et aux mille bras, le peuple : c'est lui qui a voulu, accompli ou essayé d'accomplir toutes choses, traînant à sa suite ceux qu'une illusion constante nous fait considérer comme les meneurs. M. Michelet émet encore au début de son livre une idée féconde : « Il faut, dit-il, en Révolution surtout, *dater* ses justices. » Ces hommes ne sont pas faits tout d'une pièce, comme on a le tort de nous les représenter trop souvent, et comme notre esprit paresseux se les figure. Mille motifs dont il faut tenir compte, mille circonstances imprévues, subites, sont venus changer leur caractère, influer sur leur disposition, les métamorphoser à leur insu. Faites-vous de Saint-Just un buveur de sang ? Il s'écriait dans une pièce de vers en 1791 :

Instruisez-les (les hommes), bourreaux ! ne les égorgez pas !

En faites-vous un philanthrope? Il a rédigé la loi du 22 prairial. De même pour Danton. « Les prisonniers, disait-il lorsqu'on s'adressait à lui pour qu'il s'opposât aux menaces de septembre, les prisonniers! Je m'en moque! » Son expression était plus énergique encore. Pourtant le même homme a dit plus tard : « J'aime mieux être guillotiné que guillotineur! »

Maintenant M. Michelet n'a-t-il, comme il s'en flatte, point adopté de héros, et toujours bien *daté* ses justices? Nous en jugerons nous-mêmes tout à l'heure. Son livre, dans lequel sa puissante imagination s'est donné carrière, est à coup sûr le premier qui ait reproduit l'émotion, le mouvement de la Révolution à chaque époque; le grand souffle que l'auteur allait respirer au Champ-de-Mars, en contemplant la place dénudée où s'éleva l'autel de la patrie, a passé dans ces pages brûlantes. L'instinct de divination historique qui, lorsqu'il n'égare pas M. Michelet, le sert si merveilleusement, lui a révélé, en une foule d'endroits, la véritable physionomie des faits et des hommes. Il serait difficile de lire sans être ému son récit de la Fédération, ce jour qu'un fédéré des départements appelait en le décrivant « le plus beau de sa vie. » Cette joie, cette confiance, qui, pendant quelques heures, firent battre les cœurs de quatre cent mille hommes, ont passé dans l'âme de l'écrivain. Leur enthousiasme est le sien. — La chaleur du récit est une qualité chez l'historien d'une pareille époque. Comme nous le suivons encore avec curiosité, quand il nous introduit le soir au fond de ce vieux couvent de la rue Saint-Honoré, où quinze cents personnes sont assises, à la lueur de lampes fumeuses, la bouche ouverte, les yeux fixés avec admiration sur cet homme vêtu d'un irréprochable habit bleu, et dont les paroles tombent une à une de la tribune comme celles d'un prédicateur. Écoutez, c'est Maximilien, l'incorruptible ami de l'artisan Duplay : il démontre comment sans la vertu on ne peut rien faire en ce monde, et comment pourtant la vertu a toujours été en minorité sur la terre. De là M. Michelet nous mène aux Cordeliers où tout est en tumulte, tout

retentit du bruit des discussions passionnées. Pourtant un peu de silence se fait. Marat vient de monter à la tribune. Il dénonce La Fayette et tant d'autres; seul il est obligé de veiller pour tous, de prévoir pour tous. En ce moment même, le perfide *Motier* (La Fayette) fait distribuer dix mille tabatières à son effigie, dans le faubourg Saint-Antoine; il est temps que les hommes du 14 juillet se réveillent. Ah! si l'on avait voulu en croire l'ami du peuple! Il y a six mois, on aurait coupé six cents têtes d'aristocrates, et aujourd'hui tout irait bien. Qui donc se permet d'interrompre? C'est l'espiègle auteur du Discours de la Lanterne aux Parisiens, qui ne peut pas se contenir, quoique son respectable père lui écrive qu'à Guise tous les honnêtes gens sont scandalisés de sa conduite. Il apostrophe Marat en grec : τραγικώτατος, ami du peuple, τραγικώτατος! Marat se fâche, les patriotes rient. Danton impose silence de sa plus grosse voix.

Après cette peinture des clubs, il faut suivre M. Michelet au Dix août. Le récit de cette journée ressemble à une strophe de la Marseillaise. Comme l'auteur frémit en voyant les premiers assaillants tomber sous les balles des Suisses! Il accourt à leur aide; il est là, parmi les fédérés, à côté de Westermann, sur ces quais où étincellent, aux rayons du soleil levant, « les baïonnettes vengeresses du peuple. » Tout à l'heure il nous conduira sur la place de la Révolution : il nous montrera Charlotte Corday drapée dans le manteau rouge, debout sur la charrette, prête à entrer avec les héroïnes de Corneille, ses sœurs, dans l'immortalité.

M. Michelet n'est heureusement pas de ceux qui acceptent la doctrine du salut public pour excuser les échafauds : il n'admet point la terreur. Savez-vous si le peuple, meilleur que vous, et dont vous attestez le salut pour satisfaire vos vengeances, aurait voulu être sauvé à ce prix? Il vous eût répondu peut-être avec Vergniaud : « Plutôt la mort que le crime! *potius mori quam fœdari!* » Aussi quelle est la tristesse de l'auteur lorsqu'il décrit la mort ou la condamnation successive de tant d'hommes, royalistes ou républicains!

Rien de plus saisissant que le tableau de la séance nocturne du Comité de salut public, où fut décidée l'arrestation de Danton. Là, dans cette petite chambre, nous voyons les figures pâlies, les traits épuisés de ces terribles proconsuls qui font trembler le monde et qui n'osent pas refuser à un jeune homme de vingt-six ans la tête de Danton ; c'est que, le front incliné sur la dernière feuille tenue en réserve après toutes les autres, Saint-Just, de sa voix froide et impassible, lit son rapport, dont chaque phrase doit être commentée par le bourreau.

Le siége de Nantes, la défense de Niort, par les gardes nationaux du ferblantier Meuris, la lassitude amenée dans le peuple de Paris par la terreur, enfin le 9 thermidor, sont encore au nombre des morceaux les plus remarquables du livre de M. Michelet. Entraîné par son sujet, possédé par lui, l'auteur ne peut se retenir : il se transporte lui-même dans le sein de la Convention. Il nous le dit : sa place aurait été sur la Montagne, entre Carnot, qui organisa la victoire, et Cambon, qui créa le Grand-livre de la dette publique.

Mais cette intervention continuelle de l'écrivain dans le récit, qui donne à son ouvrage une si vive couleur, entraîne aussi de graves défauts. Ce livre n'est point, à proprement parler, une Histoire de la Révolution française, renfermant tous les faits développés d'après leur importance et enchaînés d'après leur ordre logique; c'est une série de tableaux, éblouissants pour la plupart, mais souvent incomplets, parfois inexacts. L'imagination de M. Michelet l'emporte, grossit à ses yeux les petites choses, diminue les grandes, lui fait oublier les faits ou les plie, malgré qu'ils en aient, à des données préconçues.

Un autre historien de la Révolution s'est chargé de relever une à une les lacunes et les erreurs qu'on trouve chez lui. Nous nous contenterons d'indiquer les principales. Aux yeux de M. Michelet, les massacres de septembre sont l'œuvre d'une poignée de misérables aux gages de la Commune : le contraire est aujourd'hui prouvé d'une manière irrécusable. Il ne faut pas faire les foules

meilleures qu'elles ne sont. Le peuple est l'auteur des massacres de septembre comme il l'avait été de la Saint-Barthélemy. C'est un acte de férocité commis par des hommes frénétiques, surexcités par le sentiment du danger, et qui veulent se venger avant de mourir. Quelques-uns ont exécuté, beaucoup ont applaudi, tous ont laissé faire, comme ces gardes nationaux qui continuaient tranquillement l'exercice au Luxembourg pendant qu'on égorgeait à l'Abbaye. M. Michelet semble aussi accepter la fable du verre de sang que mademoiselle de Sombreuil aurait bu pour sauver son père, verre de sang qui ne contenait que de l'eau versée à la jeune fille défaillante par un des meurtriers saisi de pitié. Au siége de Verdun, l'auteur commet une autre erreur partagée du reste par son critique, M. Louis Blanc : il représente la mort de Beaurepaire comme un suicide ; on sait aujourd'hui que le commandant des volontaires de Maine-et-Loire a été assassiné. Les chapitres relatifs à la Vendée sont incomplets et confus. Au début, il définit avec sa sagacité habituelle le caractère du soulèvement des paysans : c'est moins un mouvement royaliste et catholique que l'insurrection d'une province contre l'unité française, pour conserver ses habitudes locales et ses vieilles traditions d'isolement. Mais ensuite il indique à peine en quelques mots des faits d'une importance capitale. Encore ces mots sont-ils souvent inexacts. S'agit-il de raconter la campagne qui s'est terminée par les défaites de Torfou et de Coron, il rejette tout le blâme sur Rossignol et Ronsin; il accepte sans contrôle les jugements passionnés et fort injustes portés sur eux par leur ennemi Phélippeaux.

Si M. Michelet se trompe souvent lorsqu'il raconte les faits, il ne commet pas des erreurs moins graves lorsqu'il juge les hommes. Dans son désir de voir les révolutionnaires d'accord, il efface leurs divisions. Il ne voudrait pas que la Constituante ait été une assemblée bourgeoise et constitutionnelle. Comme il est ébloui par le génie de Mirabeau, il lui en coûte de s'avouer à lui-même la vénalité du grand orateur. Il cherche à diminuer, à excuser ses torts, s'il est possible. Mirabeau, dit-il, s'est fait payer et ne s'est pas vendu.

Cela n'est malheureusement pas exact. On sait aujourd'hui qu'il recevait de toutes mains, non-seulement du roi, mais du comte de Provence, et qu'à chaque instant il écrivait au comte de La Marck, l'entremetteur du marché, pour se plaindre de recevoir trop peu.

Le parti pris de tout approuver éclate bien mieux encore lorsqu'il s'agit de Danton. Quoi que M. Michelet en ait dit, le président des Cordeliers est le véritable héros de son livre. La franchise, l'audace, la verve impétueuse de Danton, et en même temps son bon sens pratique, son esprit conciliant, la fibre humaine si puissante en lui, la pitié qu'il cachait sous un extérieur colérique, ont vivement prévenu en sa faveur l'esprit de l'historien. Danton est un puissant mâle; sa force est celle de la nature, irrésistible comme elle, mais sujette à de brusques revirements. En plusieurs circonstances, sa voix a été la voix même de la Révolution. Personne plus que lui n'a préparé le Dix août; son nom se rattache aux principales mesures qui ont permis à la France de repousser l'invasion; il a tendu la main aux Girondins pour les sauver; il a voulu arrêter la terreur, renverser l'échafaud, et il y est monté lui-même. Cela suffit. Aux yeux de M. Michelet, la Convention nationale, les comités révolutionnaires, l'élan de la France soulevée, tout se personnifie en Danton. Il a tout vu, tout compris, tout préparé; et l'auteur reporte sur lui, par des inductions d'une fragilité incroyable, l'honneur de mesures prises à son insu, ou même en son absence de Paris. S'agit-il d'un fait blâmable, le procédé inverse est aussitôt mis en usage: que Danton, ministre de la justice en septembre 1792, refuse par un mot brutal d'exposer sa popularité pour sauver les prisonniers, les arguments se multiplient pour l'excuser; que lui, fils de Diderot et de Voltaire, qui flottait du matérialisme au déisme et devait invoquer le néant sous le couteau de la guillotine, s'agenouille dans un grenier devant un prêtre réfractaire, pour obtenir la femme qu'il veut posséder, à peine un léger blâme, en passant : tout au plus accuse-t-on la fougue de son tempérament, son sang allumé par le désir, et nous savons trop déjà, par les derniers ouvrages de

M. Michelet, quelle est son indulgence pour les défauts de cette nature. Mieux inspiré quand il défend son héros du reproche de corruption, l'auteur avait affirmé d'avance ce que M. Bougeart a prouvé sans réplique, pièces en main, dans un livre publié récemment. Jamais Danton n'a reçu d'argent de la cour, en dépit de La Fayette et de Saint-Just. Les sympathies de M. Michelet, qui l'ont souvent égaré dans le détail, lui avaient montré d'avance la vérité.

L'historien a réservé à Danton son indulgence : il garde en revanche pour Robespierre toute sa sévérité. Il faut l'avouer, le portrait qu'il trace du célèbre conventionnel paraît d'abord et reste au fond d'une grande fidélité. Il nous le montre orphelin dès l'enfance, seul avec une sœur acariâtre, élevé presque par charité dans une petite ville de province, terminant ses études, dans l'humble condition de boursier, au collége Louis-le-Grand; puis clerc de procureur; vivant à l'écart, et soumis à de rudes privations; député aux États généraux, où sa figure peu avantageuse, sa parole pénible, son air roide et embarrassé attirent sur lui les sarcasmes dédaigneux de Mirabeau. Les rancunes s'amassent en lui; son amour-propre blessé devient irritable; la défiance lui montre partout des ennemis; son caractère probe, honnête, incorruptible, le rend haineux contre quiconque ne vit pas comme lui dans la solitude et la frugalité; il ne pardonne pas à Camille Desmoulins d'avoir prêté un livre obscène à mademoiselle Duplay, à Brissot d'avoir des dettes, à Danton de se ruer dans le plaisir, et d'afficher les scandales de sa vie. Tel ne croit pas en Dieu, tel est un débauché. Pour lui, souverain juge de la Révolution, le Contrat social à la main, il fixera ce qu'on doit croire et ce qu'on doit rejeter. Dans la petite chambre où il médite laborieusement ses discours, il y a deux portraits : celui de Rousseau et celui de Robespierre; les œuvres de deux écrivains, celles de Rousseau et de Robespierre : il s'admire lui-même autant qu'il admire son maître. Quiconque lui fait obstacle est sacrifié; il porte contre ses adversaires de vagues accusations, car il ne les attaque

jamais en face, il laisse ce soin à Saint-Just ou à Couthon; il veut qu'on le devine à demi-mot, qu'on lui épargne l'odieux des mesures qu'il désire, ou tout au moins la responsabilité. Et quand il est resté seul, en demeure d'affirmer quelque chose, de se prononcer, d'agir, il hésite, il est impuissant, il paraphrase ses éternelles redites sur la vertu, la probité, Dieu, la nature; il veut arrêter la terreur et ne l'ose pas, il se grise de ses paroles, ne sait rien prévoir ni rien empêcher, et succombe, victime de ses scrupules, sous une ligue de peureux et de fripons, laissant une mémoire défigurée par la calomnie et un chiffon de papier taché de sang, sur lequel sa signature interrompue atteste son respect pour la loi.

Il y a dans ce portrait beaucoup de vérité. Nature étroite et caractère malheureux, Robespierre manquait de générosité, de franchise et de grandeur. Aucun personnage ne pouvait être plus antipathique à M. Michelet. De plus il avait «l'esprit prêtre;» et c'est un défaut auquel l'auteur ne pardonne guère. Dès lors, entraîné par l'idée générale qui le domine en toute occasion, lorsqu'il examine la conduite de Robespierre, il a contre lui une prévention malveillante qui défigure tout; il le rend responsable d'actes qu'il a désapprouvés ou combattus, il lui refuse l'initiative des mesures dont il a été le promoteur; tout en jetant le blâme sur l'indigne mascarade préparée par Barrère, à l'occasion de Catherine Théot, la *mère de Dieu*, pour déconsidérer le grand prêtre de l'Être suprême, il s'arrête, non sans quelque complaisance, sur les détails de ce triste incident; il exagère, il grandit outre mesure le pouvoir occulte de Robespierre, le dote libéralement d'une police à ses ordres, et se rend trop souvent l'écho inconsidéré des calomnies éloquemment flétries par le vaincu de thermidor dans son dernier discours, la veille du jour où il a péri.

Tel est le livre de M. Michelet. On risque de se passionner en le lisant; mais on ne saurait se flatter, quand on a lu, de connaître l'histoire fidèle et surtout complète de la Révolution française.

On n'en pourrait dire autant du grand ouvrage de M. Louis Blanc.

De tous les travaux publiés sur cette époque de notre histoire, celui-ci est le plus étendu, le plus détaillé, le mieux fondé sur l'étude des textes et la critique des originaux. L'auteur ne se contente pas de commencer en 1789 ; le récit de la révolution proprement dite est précédé immédiatement d'une étude approfondie de la situation de la France au XVIIIe siècle et du règne de Louis XVI; il ne s'arrête pas, comme l'a fait M. Michelet, au 9 thermidor; il ne termine son œuvre qu'à la clôture même de la Convention, après le 12 vendémiaire. Il ne se contente point d'à peu près; les moindres détails sont étudiés chez lui avec un soin minutieux, et une des parties les moins remarquables de son livre n'est pas celle où il discute et critique les récits qui ont précédé le sien. On ne trouve pas chez lui, comme chez d'autres historiens, des parties considérablement développées aux dépens de l'ensemble, ni des parties à peine indiquées en passant; chaque fait, chaque homme obtient dans son ouvrage la place que réclame pour lui son importance réelle. Dans des notes innombrables, placées au bas de chacune des pages de ses douze volumes, M. Louis Blanc indique les sources où il a puisé; il en discute la valeur; au besoin il exprime des doutes, et cède rarement au plaisir d'affirmer, en présentant comme certain ce qui n'est que probable. Après la lecture attentive de cet ouvrage, on peut dire qu'on a de la Révolution française l'idée la plus exacte qu'il ait été possible de s'en former jusqu'à présent.

Le style de M. Louis Blanc est ample, large, éloquent; il y a chez lui de la chaleur, de la vie; la phrase est sonore, un peu trop oratoire parfois, mais pleine de mouvement et de vigueur. Si l'on voulait citer les parties remarquables de l'*Histoire de la Révolution française,* il faudrait énumérer la plupart des chapitres. Indiquons toutefois l'état social de la France à l'avénement de Louis XVI, l'étude sur les économistes, la mort de Voltaire et de Rousseau, la fuite de Varennes, le 9 thermidor, et toute la partie relative à la Vendée. Jusqu'ici l'histoire du soulèvement des paysans de l'Ouest n'était guère connue que par les mémoires apologétiques des an-

ciens chefs vendéens; personne n'avait encore contrôlé leur récit; la difficulté de saisir la vérité au milieu des affirmations contradictoires des partis, l'obscurité même des faits, l'ignorance profonde où l'on était de leurs causes, avaient rebuté les historiens : on s'était contenté d'exalter ou de maudire, sans étudier, sans raconter. Seul, M. Michelet avait jeté çà et là quelques lueurs qui éclairaient d'un demi-jour incertain cette sauvage épopée. M. Louis Blanc a fait plus et mieux : aidé des souvenirs manuscrits de Mercier des Rochers, il a raconté d'un bout à l'autre l'histoire des guerres de la Vendée, depuis le premier mouvement tenté par la Roüerie jusqu'au dernier coup de fusil tiré sur la plage de Quiberon. Cette partie est entièrement nouvelle et lui appartient en propre. Nul non plus ne nous avait donné jusqu'ici comme lui le récit détaillé de la réaction qui suivit le 9 thermidor; la dissolution sociale s'opérant sur tous les points de la France, la terreur renaissant en sens inverse, les massacres du Midi, les intrigues royalistes, l'importance croissante du pouvoir militaire, qui tend à se substituer au pouvoir civil, sont dépeints par lui en termes saisissants.

On le comprend sans peine, les erreurs de faits sont rares chez M. Louis Blanc. Il faut cependant en signaler quelques-unes. L'auteur, comme tous les historiens qui l'ont précédé du reste, attribue la mort de Beaurepaire à un suicide. De plus, il tient pour avéré que Danton a reçu l'argent de la cour, sans au reste changer pour cela de conduite. « La Fayette, dit M. Louis Blanc, a vu de ses yeux les reçus, et personne n'a jamais songé à mettre en doute la véracité de l'ami de Washington. » Mais si jamais personne n'a douté de la bonne foi de La Fayette, tout le monde sait aussi à quel point il était crédule et confiant. Ne serait-il pas possible que les intrigants de bas étage par les mains desquels passait l'argent destiné aux révolutionnaires influents dont on voulait acheter l'adhésion ou le silence aient gardé pour eux les sommes dont ils n'étaient que les dépositaires, en fabriquant des reçus pour se couvrir aux yeux de la cour? Ne serait-ce pas un papier de cette espèce qui aurait été

placé sous les yeux du commandant de la garde nationale? Comment s'expliquer, s'il en était autrement, que La Fayette, attaqué, foudroyé à la tribune par Danton, ait gardé le silence, quand il aurait pu fermer la bouche à son adversaire en rendant publiques les preuves de sa vénalité? Quant à la charge d'avocat au conseil, qui aurait été remboursée à Danton le double de sa valeur, les reçus d'autres ventes du même office faites à la même époque prouvent qu'elle lui a été payée d'après l'estimation ordinaire en pareil cas. Enfin, les papiers conservés par la famille de Danton, et qui ont été entre les mains de M. Bougeard, contiennent une démonstration péremptoire de la probité du célèbre chef des Cordeliers. M. Louis Blanc a donc ici commis une erreur de fait.

Dans un autre chapitre fort curieux et très-développé, M. Louis Blanc présente comme très-probable, sinon comme certaine, la substitution d'un enfant étranger au fils de Louis XVI, prisonnier dans la tour du Temple. Ainsi l'héritier naturel de la branche aînée des Bourbons aurait vécu avec un nom d'emprunt; ses enfants existeraient peut-être encore parmi nous sous des habits d'artisans; Louis XVIII et Charles X auraient régné au mépris du droit divin, invoqué par eux. Or le récit de M. Louis Blanc est entièrement contredit par celui de M. Lasne, qui avait recueilli le dernier soupir de l'enfant royal, et qui, parvenu à un âge très-avancé, a souvent raconté ses souvenirs relatifs à cette époque à des témoins qui pourraient les redire[1]. M. Louis Blanc a vainement discuté l'autorité et la bonne foi de M. Lasne.

Si les erreurs matérielles sont peu nombreuses chez M. Louis Blanc, il faudrait cependant se bien garder de croire qu'il nous ait donné l'Histoire définitive de la Révolution française. Toutes les

[1] J'ai l'honneur d'être un de ces témoins, et je puis affirmer à M. Louis Blanc qu'il s'est trop volontiers attaché à une citation erronée de la *Gazette des Tribunaux*, de 1837, pour infirmer le témoignage juridique d'un fort honnête homme. La *Gazette* n'avait dans ce temps-là ni l'étendue, ni l'exactitude de nos journaux judiciaires d'aujourd'hui. — Nous avions d'ailleurs relevé avant lui cette erreur de la *Gazette* : elle tient à l'oubli de deux mots, qui changent le sens d'une phrase.

appréciations de l'auteur sur les choses et les hommes sont empreintes d'un esprit de système étroit et exclusif. Avant d'être historien, M. Louis Blanc est théoricien, homme de parti : supprimer l'individu aux dépens de l'ensemble, faire de l'État une immense association dans laquelle tous seront frères de tous, dans laquelle le salaire de chacun sera proportionné non à ses mérites, mais à ses besoins, telle est, on se le rappelle, l'idée fondamentale émise autrefois par l'auteur de l'*Histoire de dix ans* et de l'*Organisation du travail.* L'examen de ces théories ne rentre pas dans le cadre de ce Rapport; mais il était indispensable de les rappeler en quelques mots, car elles sont la clef, l'âme du système appliqué par M. Louis Blanc à l'histoire de la Révolution française. Dès les premières pages de son livre, il le déclare sans détour. A travers les différences de temps et de lieux, il retrouve chez tous les peuples et dans tous les siècles deux idées fondamentales qui se partagent le monde des esprits : l'individualisme et la fraternité. Transportant ainsi dans l'étude du passé les mots et les choses sorties de son ardente imagination, il accorde à tel personnage, mort depuis trois ou quatre siècles, des éloges dont il aurait été probablement fort surpris s'il avait pu se douter qu'on en décorerait sa mémoire; il reproche à tel autre de n'avoir pas eu des opinions de l'existence desquelles il ne pouvait pas même se douter. La pensée du présent obsède l'historien; il y ramène tout, de gré ou de force. C'est un lit de Procuste sur lequel il allonge ou diminue à son gré. Le comte Beugnot raconte dans ses Mémoires qu'en 1794 la police révolutionnaire, embarrassée du nombre des suspects détenus, leur fit remettre des imprimés sur lesquels ils devaient répondre par écrit à cette question : *Approuves-tu la mort du tyran, oui ou non?* Si oui, les portes s'ouvraient pour le captif; si non, les verroux étaient plus soigneusement tirés que jamais. M. Louis Blanc fait subir aux personnages de son histoire la même épreuve : Êtes-vous pour l'individualisme ou pour la fraternité? Suivant la réponse, il les condamne ou leur dresse une statue.

Voilà pourquoi, dût ce début paraître étrange, M. Louis Blanc, qui remonte au xve siècle pour chercher les premiers précurseurs de la Révolution, les trouve en Allemagne et non en France; pourquoi, quand on s'attendrait aux noms d'Étienne Marcel et de La Boétie, il prononce ceux de Jérôme de Prague et de Jean Huss. Par là encore s'explique l'aversion de l'auteur pour le protestantisme. Luther et les siens n'ont-ils pas attaqué le principe d'autorité, fait appel à la raison individuelle, préparé les voies à la bourgeoisie? Et ainsi de suite, à mesure qu'on se rapproche de la Révolution. Rousseau est exalté en termes d'une grande éloquence; mais qu'a donc fait Voltaire à M. Louis Blanc pour être attaqué avec tant d'acrimonie? On comprendrait ces reproches passionnés s'ils tombaient de certaines plumes. Mais chez un historien, chez un admirateur de la Révolution française! Sans doute, Voltaire eût mieux fait s'il s'était abstenu de publier *La Guerre de Genève*, et s'il n'avait point montré à l'œuvre avec tant d'irrévérence, dans *L'Ingénu* et dans *Candide*, l'Émile, ce véritable enfant du solitaire de Montmorency. Il est vrai encore que le patriarche de Ferney était en correspondance avec Catherine II et Frédéric, et qu'il ne prenait pas avec Mme de Pompadour le ton du grand prêtre Joad à l'égard d'Athalie. Peut-être aussi M. Louis Blanc soupçonne-t-il Voltaire de n'avoir point été un partisan bien convaincu du *Droit au travail*. Il ne faudrait pas oublier cependant que personne n'en manquait autour de lui, et que plus d'un malheureux proscrit de France a dû aux relations de Voltaire avec les rois de trouver dans un pays étranger la sûreté et les moyens d'existence que lui refusait le sien. La France de 1791 a été plus équitable que M. Louis Blanc quand elle a ouvert au défenseur de Calas, de Sirven et de Lally, les portes du Panthéon.

Turgot n'est pas mieux traité que Voltaire. C'était un grand esprit, un grand cœur, l'historien le reconnaît. Mais il avait pour devise le «laisser-faire,» que M. Louis Blanc a traduit en termes saisissants par «laissez mourir.» D'où viennent pourtant, si l'opinion publique était soulevée contre lui aussi vivement que le croit l'au-

teur, les regrets qui éclatèrent sur tous les points de la France lors de son renvoi? Si sévère pour Turgot, M. Louis Blanc montre au contraire pour Necker une admiration que des appréciateurs moins enthousiastes ne peuvent manquer de trouver exagérée. Ce que l'auteur approuve surtout chez le père de Mme de Staël, c'est son système d'emprunt, par lequel l'État devient dépositaire de la fortune de tous, ce qui lui permet de venir au secours de chacun : le gouvernement d'un pays se change ainsi en banquier suprême et unique; est-ce un bien? est-ce un mal? Il est probable que sur ce point encore l'historien de la Révolution française trouverait plus d'un contradicteur.

Rigoureux pour tous ceux dont les idées n'ont point été conformes aux siennes, M. Louis Blanc s'est montré impitoyable pour les Girondins. C'est qu'à ses yeux Vergniaud et Brissot représentent l'individualisme; ils sont les ennemis de la centralisation; ils se sont préoccupés, avant tout et surtout, de la liberté. Sans donte les Girondins ont mérité bien des reproches; d'abord, ils ne formaient point, à proprement parler, nn parti; ils n'étaient point d'accord entre eux; il y avait sur leurs bancs des étourdis, comme Louvet, des hommes hargneux, comme Lasource, ou rancuneux, comme Roland. Dès le début, ils furent irritants, provocateurs. Ils ont accusé la Montagne des massacres de septembre, ils ont repoussé la main de Danton; les premiers, ils ont détruit l'inviolabilité des membres de la Convention en traduisant Marat au tribnnal révolutionnaire; par la bouche d'Isnard, ils ont menacé d'anéantir Paris. En demandant avant tout la liberté quand il fallait sauver l'État des ennemis du dedans et du dehors, ils servirent à lenr insu de masque et de prête-nom aux royalistes. Les Girondins auraient tout paralysé et perdu la France en quelques mois. Dans les provinces, on se disait Girondin, en attendant qu'on pût se dire partisan de la royauté. L'indignation que manifestèrent les députés réfugiés à Caen, lorsque Wimpfen leur proposa d'entrer en rapport avec les Anglais, fait plus d'honneur à leur honnêteté qu'à leur clairvoyance.

Ayant poussé à la guerre civile par amour de la liberté, ils se trouvaient entre la défaite et la trahison. Ils ont préféré la défaite.

Mais si le respect des Girondins pour la liberté a causé leur ruine dans le présent, il est et restera leur éternel honneur dans l'avenir. Quoi qu'en dise M. Louis Blanc, la centralisation n'a été pour la Montagne elle-même qu'une arme de combat. Cela est si vrai qu'elle avait décrété l'abolition de la peine de mort à la paix générale, conformément au vœu émis par Robespierre dès le 30 mai 1791, dans le sein de la Constituante. En principe, les Montagnards et les Girondins étaient donc à peu près d'accord; seulement les uns voulaient ajourner des mesures dont les autres réclamaient l'application immédiate. M. Louis Blanc reproche aux Girondins d'être les fils de Voltaire : il faut pourtant bien le reconnaître, si à un moment donné les disciples du solitaire de Montmorency ont su et voulu sauver la France, que de fois depuis n'a-t-elle pas appelé de ses vœux l'avenir de bonheur rêvé par le patriarche de Ferney!

Danton n'est pas mieux traité que les Girondins : on a déjà vu la grave erreur dans laquelle l'auteur est tombé à son égard. M. Louis Blanc d'ailleurs ne peut lui pardonner ses passions fougueuses, ses mœurs souvent brutales, l'intempérance de ses discours et ses brusques revirements. Peut-être aussi M. Louis Blanc voit-il le célèbre chef des Cordeliers à travers tel personnage politique plus moderne, dont les idées sont loin d'être en harmonie avec les siennes.

Le héros de ce livre, car il en a un, c'est Robespierre. L'honnêteté rigide, les mœurs austères de l'avocat d'Arras, ses souffrances morales, sa vie studieuse, ses aspirations passionnées sous un extérieur toujours correct comme celui d'un puritain, ont séduit l'historien dès l'abord; sans doute aussi, en racontant l'histoire des premières années de Robespierre, M. Louis Blanc a pu faire sur les épreuves de sa propre jeunesse, studieuse et souffrante, plus d'un retour et plus d'un rapprochement. Quoi qu'il en soit, il a été pour Robespierre prodigue d'admiration. A chacun de ses actes, à chacune de

ses paroles, il prête un sens profond, des vues cachées et lointaines; il lui attribue libéralement ses propres idées, les incarne en lui, et le place sans hésiter, non-seulement pour le caractère, mais pour l'intelligence et la grandeur, au-dessus de Mirabeau, de Condorcet et de Danton. Tout au plus reconnaît-il dans cette figure l'existence de quelques taches : encore s'efforce-t-il de les atténuer en les rejetant sur les circonstances, l'entourage, le hasard; tandis qu'il lui attribue tout le mérite du bien qui a été fait, voulu ou rêvé. Et néanmoins Robespierre n'a pu rien fonder; il n'a laissé après lui que le néant : il faudrait s'en souvenir.

Malgré le mérite incontestable de son livre, M. Louis Blanc n'a donc pas encore donné, pas plus que M. Michelet, l'Histoire définitive de la Révolution française. M. Michelet est un poëte qui chante, M. Louis Blanc un orateur qui plaide. Quand viendra le juge impartial chargé de résumer les débats? — Du moins ils sont ouverts.

Aux deux grands ouvrages qu'on vient de citer, il faut en ajouter un troisième, moins considérable, mais fort remarquable aussi, l'*Histoire de la Révolution française* de M. Carlyle. Très-antérieur aux historiens nommés précédemment (la première édition anglaise est de 1836), ce livre vient récemment, grâce à MM. Élias Regnault et Odysse Barot, d'être mis sous les yeux du lecteur français. Les deux volumes déjà traduits (l'ouvrage complet en contiendra trois) s'étendent de la mort de Louis XV à la journée du 10 août. Anglais, puritain, homme du Nord, l'auteur jette un regard amer sur les choses et sur les hommes. Il nous les montre, grands et petits, bons ou mauvais, défilant devant nous comme une procession d'ombres qui rient ou pleurent et s'agitent pour atteindre un but qu'il ne leur est pas donné de connaître, jouets d'une fatalité implacable, qu'ils subissent sans la comprendre, ni même la voir. Pour M. Carlyle, les assemblées ne sont rien, tout au plus des manufactures de paroles, d'où il ne sort que du bruit et du vent. Par moments on trouve chez lui des tableaux saisissants, grandioses, dignes de Milton

ou de Shakspeare. On croit à l'enthousiasme de l'écrivain; c'est une erreur. Tout à coup éclate un rire amer comme celui d'Hamlet montrant à Horatio le crâne d'Yorik. L'auteur tourne en dédain son propre enthousiasme, et après nous avoir promenés de la Bastille à Versailles, de Varennes à la place de la Révolution, il jette pêle-mêle à « Monseigneur le ver de terre, » le dernier et le plus impartial acteur du drame, les têtes des tribuns et celles des rois. Si tout était ainsi, si tant de grands cœurs avaient battu en vain, si tant de sacrifices n'avaient d'autre résultat que de laisser après eux quelques noms sonores et quelques taches de sang, il y aurait là un sujet de profonde tristesse et il faudrait applaudir les habiles, féliciter ceux qui résumaient en ces termes leur rôle pendant la Terreur : « J'ai vécu. » Mais à cette pensée, il y a quelque chose qui se révolte dans la conscience humaine. Non, le dévouement n'est pas un leurre; c'est à nous, qui n'avons pas l'indifférence misanthropique d'un étranger, à nous dont les droits tirent leur existence de cette grande époque et de ces grands hommes, c'est à nous de défendre leur souvenir. Eux, ils en ont fait bon marché : « Périsse notre mémoire, s'écriaient-ils, et que la France soit sauvée! »

Outre les Histoires générales de la Révolution française, des travaux particuliers fort importants ont été publiés dans ces dernières années : indiquons en première ligne *La Révolution*, de M. Edgar Quinet; l'*Histoire de la terreur*, par M. Mortimer-Ternaux; les *Œuvres choisies de Camille Desmoulins*, annotées par M. Despois; l'*Histoire de la Révolution française*, par M. Th. Barrau, un vol. in-12, 1857; les *Mémoires de Mme Roland*, publiés par M. Dauban; les *Mémoires de Carnot* et les *Mémoires du comte Beugnot*, réédités par les soins des fils et petits-fils de leurs auteurs.

Autant les livres sont nombreux pour la période qui s'écoule de 1789 à 1795, autant ils deviennent rares pour les cinq années qui suivent, c'est-à-dire pour la période du Directoire. M. de Barante n'a pas comblé cette lacune par son *Histoire du Directoire*, souvent erronée, presque toujours incomplète.

Les premières années du XIXe siècle, le Consulat et l'Empire, ont trouvé leur grand historien. Celui qui parmi les hommes de notre époque avait osé le premier écrire l'histoire de la Révolution française est revenu à ce beau travail de sa jeunesse pour le continuer en faisant mieux encore; il y est revenu plus sûr de lui, fortifié dans l'intervalle par la haute pratique des affaires publiques et l'expérience de l'homme d'État. Notre premier sentiment, en face de M. Thiers, a été de nous incliner et de rendre purement et simplement hommage à une œuvre qui honore la France et dont l'auteur a reçu solennellement, et du haut du trône, le titre d'historien national.

Peu d'ouvrages ont rencontré dans le public un accueil aussi favorable que l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* de M. Thiers. La longueur de son livre, grand écueil pour un travail de cette nature, n'a rebuté personne en France, on pourrait dire en Europe. Chacun des vingt volumes qui le composent a été reçu à son apparition avec les mêmes applaudissements, et, si quelques critiques plus sévères ont mêlé des reproches aux éloges, leur voix a été couverte à l'instant par d'innombrables et bruyantes acclamations.

L'ouvrage de M. Thiers expose, avec des détails considérables, circonstanciés, avec une clarté lumineuse, les guerres, les négociations, les traités, tous les faits, en un mot, qui ont composé cette ère sans précédent dans les annales du monde.

L'immense récit de M. Thiers est toujours vif, mouvementé, facile à suivre. A la fin de chaque période, il résume, dans un certain nombre de pages, avec la lucidité, le bon sens pratique qui sont les caractères de son génie, tous les faits précédemment exposés en détail; il rappelle ainsi et groupe devant l'esprit du lecteur les points les plus saillants, les événements essentiels et leurs résultats. Jamais, jusqu'ici, l'histoire militaire n'avait été présentée avec d'aussi longs développements, tant de netteté et de couleur.

L'auteur nous initie aux secrets de la stratégie avec la sûreté de

coup d'œil d'un tacticien consommé. La plupart de ses récits de bataille sont des chefs-d'œuvre en ce genre. Nous citerons seulement, parmi les plus remarquables, Austerlitz, Eylau et Friedland, Wagram, Baïlen, la campagne de Masséna en Portugal, la campagne et la retraite de Russie, les batailles de Dresde, de Leipsick, et la campagne de 1814. Les négociations ne sont pas moins heureusement traitées. Le congrès de Prague en 1813, les rapports de Napoléon et de M. de Metternich, le congrès de Vienne et les traités de 1815, le rôle de M. de Talleyrand avant, pendant et après les Cent-Jours, sont au nombre des parties capitales de ce grand ouvrage. Les questions de finances, dont l'exposition est ordinairement si aride pour l'écrivain et l'intelligence si difficile pour le lecteur, ne sont pas traitées moins heureusement : on s'étonne de comprendre, sans fatigue et presque sans peine, les opérations les plus compliquées de cette nature, tant il y a de clarté dans l'exposition.

Si l'on osait soumettre une critique à notre grand historien, ce serait la suivante. Trop respectueux pour les modèles classiques, et suivant toujours la méthode des anciens, il a rejeté de son livre, à notre grand regret, tout ce qui n'était pas histoire politique ou guerrière. C'est à peine s'il consacre quelques mots, en passant et comme incidemment, à la littérature, aux sciences, aux variations de l'esprit public. Une œuvre aussi grande, aussi complète sur tous les autres sujets ne devrait pas présenter une telle lacune. N'est-ce point un tort également d'avoir suivi cette autre méthode des auteurs grecs et latins, qui consiste à refaire les discours des personnages historiques, au lieu de les donner textuellement? Les conditions de l'histoire sont changées. Ce qu'il nous importe de savoir à nous autres modernes, ce n'est pas ce qu'eût dit l'historien s'il avait été à la place de ses héros, cet historien fût-il M. Thiers, mais ce qu'ils ont réellement dit eux-mêmes.

Malgré cette double observation, nous tenons, avec tout le public, l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* pour l'œuvre la plus

éminente, la plus glorieuse qui ait été publiée depuis vingt ans. C'est l'épopée de nos victoires et de nos malheurs. Pour raconter à la postérité de semblables luttes, où le merveilleux ne consista que dans le génie d'un homme et l'entraînement d'un peuple héroïque, on n'a pas besoin de réclamer les chants d'un Homère, il suffit d'un grand historien comme a su l'être M. Thiers.

Avec l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* de M. Thiers et l'année 1815 s'arrêtent pour nous les livres et les temps historiques. Les époques qui suivent ne sont pas encore du domaine de l'histoire.

On peut et l'on doit en enseigner l'ensemble, les faits généraux, ceux qui sont indiscutables, aux jeunes gens de nos écoles qui vont entrer dans la vie et se mêler au mouvement du siècle. Mais les livres étendus, ceux qui jugent chaque personnage dans les détails infinis de son rôle, n'ont pu encore être écrits avec l'impartialité et le calme qu'on apporte à l'étude des faits entièrement accomplis. L'histoire ne naît pour une époque que quand elle est morte tout entière. Le domaine de l'histoire, c'est donc le passé. Le présent revient à la politique, et l'avenir appartient à Dieu.

J. THIÉNOT.

5





